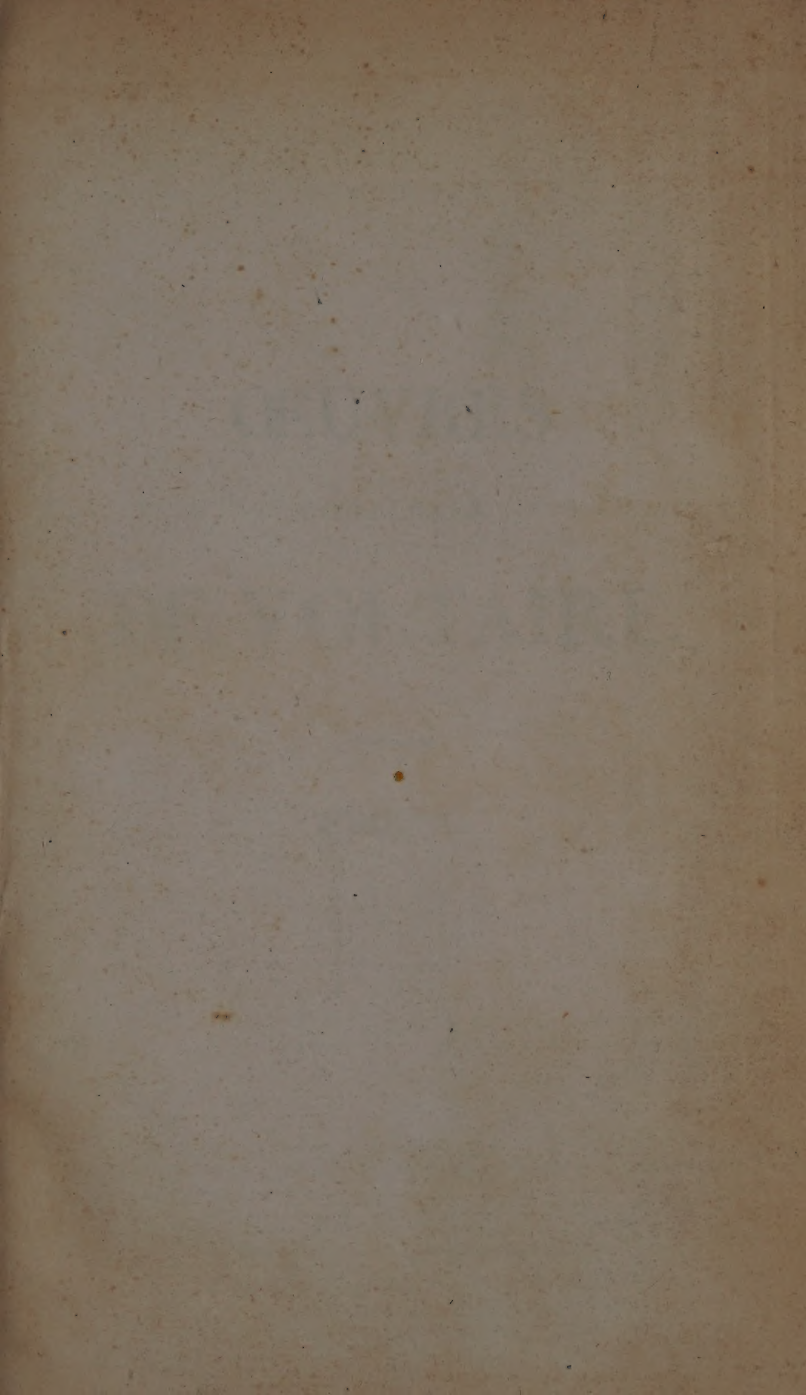




ŒUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE.

TOME XL.

DE L'IMPRIMERIE DE Mad. JEUNEHOMME-CRÉMIÈRE,
RUE DES NOYERS, Nº 46.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE.

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE.

TOME VIII.



A PARIS,

CHEZ J. ESNEAUX, ÉDITEUR-LIBRAIRE,

RUE DES NOYERS, N° 46.

MDCCC XXII.

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE.

A M. L'ABBÉ AUBERT,

Qui lui avait adressé la seconde édition de ses fables.

Au château de Ferney, le 15 juin 1761.

Vous vous êtes mis, monsieur, à côté de La Fontaine, et je ne sais s'il a jamais écrit une meilleure lettre en vers que celle dont vous m'honorez. Tous les lecteurs vous sauront gré de vos fables, et j'ai par-dessus eux une obligation personnelle envers vous. Je dois joindre la reconnaissance à l'estime, et je vous assure que je remplis bien ces deux devoirs. Il y en a un troisième dont je devrais m'acquitter, ce serait de répondre en vers à vos vers charmans; mais vous me prenez trop à votre avantage. Vous êtes jeune, vous vous portez bien; je suis vieux et malade. Mon malheur veut encore que je sois surchargé d'occupations qui sont bien opposées aux charmes de la poésie. Je peux encore sentir tout ce que vous valez; mais je ne peux vous payer en même monnaie. Faites-moi donc grâce, en me rendant la justice d'être bien persuadé que personne ne vous en rend plus que moi. J'ai honte de vous témoigner si faiblement, monsieur, les sentimens véritables avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre, etc.

A M. DAMILAVILLE.

15 juin 1761.

Il ne faut pas rire; rien n'est plus certain que c'est un homme de l'académie de Dijon qui a fait cette drôlerie. Il est fort connu de madame Denis; et cette madame Denis, quoique fort douce, mangerait les yeux de quiconque voudrait supprimer la tirade des romans, surtout dans un second acte.

J'ai trouvé, moi qui suis très-pudibond, que les jeunes demoiselles que leurs prudentes mères mènent à la comédie pourraient rougir d'entendre un bailli qui interroge Colette, et qui lui demande si elle est grosse. Je prierai mon Dijonnais d'adoucir l'interrogatoire.

Je remercie infiniment M. Diderot de m'envoyer un bailli, qui sans doute vaudra mieux que celui de la pièce. Je crois qu'il faut qu'il soit avocat, ou du moins qu'il soit en état d'être reçu au parlement de Dijon; en ce cas, je l'adresserais à mon conseiller, qui me doit au moins le service de protéger mon bailli. Sûrement un homme envoyé par M. Diderot est un philosophe et un homme aimable. Il pourrait aisément être juge de sept ou huit terres dans le pays, ce qui serait un petit établissement.

Je ne sais pas trop comment frère Thieriot s'ajuste avec les excommuniés du sieur le Dain; frère Thieriot ne doit pas paraître : je m'en rapporte à lui, il est sage.

J'ai mis mes prêtres à la raison; évêque, official, promoteur, jésuite; je les ai tous battus; et je bâtis mon église comme je le veux, et non comme ils le voulaient. Quand j'aurai mon bailli philosophe, je les range-

rai tous. Je suis bienfaiteur de l'Église; je veux m'en faire craindre et aimer.

Je lève les mains au ciel pour le salut des frères.

J'ai eu aujourd'hui à dîner un M. Poinsinet revenant d'Italie. *Fratres*, qui est ce M. Poinsinet? il m'a récité d'assez passables vers. *Valete*, *fratres*. Frère Thieriot a-t-il le diable au corps de vouloir qu'on imprime la conversation du cher Grizel?

Je plains ce pauvre Térée; il est triste que Philomèle soit mal reçue au mois de mai. On disait que ce M. le Mière était un bon ennemi de *l'inf*....; courage, qu'il ne se rebute pas; et confusion aux fanatiques, ennemis de la raison et de l'état.

A M. L'ABBÉ DELILLE.

A Ferney, 19 juin 1761.

On est bien loin, monsieur, d'être inconnu, comme vous le dites, quand on a fait d'aussi beaux vers (1) que vous, et surtout quand on y répand d'aussi nobles vérités et des sentimens si vertueux. Vous pensez en excellent citoyen, et vous vous exprimez en grand poëte. Je m'intéresse d'autant plus à la gloire que vous assurez à M. Laurent que je m'avise de l'imiter en petit dans une de ses opérations. Je dessèche actuellement des marais; mais j'avoue que je ne fais point de bras. Cependant vous avez daigné parler de moi dans votre belle épître à cet étonnant artiste. J'avais déjà lu votre ouvrage qui a concouru pour le prix de l'académie: je ne savais pas que je dusse joindre le sentiment de la reconnaissance à celui de l'estime que vous m'inspiriez. Je vous félicite, monsieur, d'être en relation avec

(1) Epître à M. Laurent.

M. Duverney. Il forme un séminaire de gens (1) dont quelques-uns demanderont probablement un jour à M. Laurent des bras et des jambes. La noblesse française aime fort à se les faire casser pour son maître.

Je fais aussi mon compliment à M. Duverney d'aimer un homme de votre mérite. Il en a trop pour ne pas distinguer le vôtre. Je me vante aussi, monsieur, d'avoir celui de sentir tout ce que vous valez. Recevez mes remercîmens, non seulement de ce que vous avez bien voulu m'envoyer vos ouvrages, mais de ce que vous en faites de si bons. J'ai l'honneur d'être, etc.

A M. DAMILAVILLE.

Le 19 juin 1761.

En voyant la mine de ce pauvre abbé du Resnel, je n'ai pu m'empêcher de dire :

Quoiqu'il eût cette mine, il fit pourtant des vers ;
Il fut prêtre, mais philosophe ;
Philosophe pour lui, se cachant des pervers.
Que n'ai-je été de cette étoffe !

Frère Thieriot n'aura pas autre chose de moi. Il n'y a pas moyen de faire une inscription, à moins qu'elle ne soit un peu piquante, et je ne trouve rien de piquant à dire sur l'abbé du Resnel. C'était un homme aimable dans la société ; je le regrette de tout mon cœur ; je le suivrai bientôt, et puis c'est tout.

J'ai pris la liberté d'envoyer sous votre enveloppe une lettre pour M. Héron, dans laquelle je lui demande une grâce qui m'est très-nécessaire : c'est de vouloir bien

(1) L'École militaire.

me faire parvenir une ordonnance du roi qui défend aux archevêques et aux évêques de prendre des curés pour leurs promoteurs ou officiaux. Cette loi, qui est de 1627, me paraît fort sage : c'est ce qui fait qu'elle n'est point exécutée. Comme j'aime un peu le remue-ménage, j'ai envie de faire quelques niches aux prêtres de mon canton. Rien n'est plus amusant dans la vieillesse.

Je me recommande à tous les frères en corps et en âme.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 juin 1761.

Mes divins anges, lisez mes remontrances avec attention et bénignité.

Considérez d'abord que le plan d'un cerveau n'a pas six pouces de large, et que j'ai pour cent toises au moins de tribulations et de travaux. Le loisir fut certainement le père des Muses ; les affaires en sont les ennemis, et l'embarras les tue. On peut bien, à la vérité, faire une tragédie, une comédie, ou deux ou trois chants d'un poëme dans une semaine d'hiver ; mais vous m'avouerez que cela est impossible dans le temps de la fenaison et des moissons, des défrichemens et des desséchemens ; et quand à ces travaux de campagne il se joint des procès, le tripot de Thémis l'emporte sur celui de Melpomène. Je vous ai caché une partie de mes douleurs ; mais enfin il faut que vous sachiez que j'ai la guerre contre le clergé. Je bâtis une église assez jolie, dont le frontispice est d'une pierre aussi chère que le marbre ; je fonde une école, et, pour prix de mes bienfaits, un curé d'un village voisin, qui se dit promoteur, et un autre curé qui se dit official, m'ont intenté

un procès criminel pour un pied et demi de cimetière, et pour deux côtelettes de mouton qu'on a prises pour des os de mort déterrés.

On m'a voulu excommunier pour avoir voulu déranger une croix de bois, et pour avoir abattu insolemment une partie d'une grange qu'on appelait *paroisse.*

Comme j'aime passionnément à être le maître, j'ai jeté par terre toute l'église pour répondre aux plaintes d'en avoir abattu la moitié. J'ai pris les cloches, l'autel, les confessionnaux, les fonts baptismaux; j'ai envoyé mes paroissiens entendre la messe à une lieue.

Le lieutenant criminel, le procureur du roi sont venus instrumenter; j'ai envoyé promener tout le monde; je leur ai signifié qu'ils étaient des ânes, comme de fait ils le sont. J'avais pris mes mesures de façon que M. le procureur-général du parlement de Dijon leur a confirmé cette vérité. Je suis à présent sur le point d'avoir l'honneur d'appeler comme d'abus, et ce ne sera pas maître le Dain qui sera mon avocat. Je crois que je ferai mourir de douleur mon évêque, s'il ne meurt pas auparavant de gras fondu.

Vous noterez, s'il vous plaît, qu'en même temps je m'adresse au pape en droiture. Ma destinée est de bafouer Rome, et de la faire servir à mes petites volontés. L'aventure de Mahomet m'encourage. Je fais donc une belle requête au saint-père; je demande des reliques pour mon église, un domaine absolu sur mon cimetière, une indulgence *in articulo mortis*, et pendant ma vie une belle bulle pour moi tout seul, portant permission de cultiver la terre les jours de fête sans être damné. Mon évêque est un sot qui n'a pas voulu donner au malheureux petit pays de Gex la permission que je demande; et

cette abominable coutume de s'enivrer en l'honneur des saints, au lieu de labourer, subsiste encore dans bien des diocèses. Le roi devrait, je ne dis pas permettre les travaux champêtres ces jours-là, mais les ordonner. C'est un reste de notre ancienne barbarie de laisser cette grande partie de l'économie de l'état entre les mains des prêtres.

M. de Courteille vient de faire une belle action en fesant rendre un arrêt du conseil pour les dessèchemens des marais. Il devrait bien en rendre un qui ordonnât aux sujets du roi de faire croître du blé le jour de Saint-Simon et de Saint-Jude tout comme un autre jour. Nous sommes la fable et la risée des nations étrangères sur terre et sur mer; les paysans du canton de Berne, mes voisins, se moquent de moi qui ne puis labourer mon champ que trois fois, tandis qu'ils labourent quatre fois le leur. Je rougis de m'adresser à un évêque de Rome, et non pas à un ministre de France, pour faire le bien de l'état.

Si ma supplique au pape et ma lettre au cardinal Passionei sont prêtes au départ de la poste, je les mettrai sous les ailes de mes anges, qui auraient la bonté de faire passer mon paquet à M. le duc de Choiseul; car je veux qu'il en rie et qu'il m'appuie. Cette négociation sera plus aisée à terminer honorablement que celle de la paix.

Je passe du tripot de l'église à celui de la comédie. Je croyais que frère Damilaville et frère Thieriot s'étaient adressés à mes anges pour cette pièce qu'on prétend être d'après Jodèle, et qui est certainement d'un académicien de Dijon. Ils ont été si discrets, qu'ils n'ont pas, jusqu'à présent, osé vous en parler; il faudra pourtant qu'ils s'adressent à vous, et que vous les protégiez très-indiscrètement, sous main, *sans vous cacher visiblement.*

Je ne saurais finir de dicter cette longue lettre sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la foire du théâtre de Corneille, et Gilles de Baron; cela jette un opprobre odieux sur le seul art qui puisse mettre la France au-dessus des autres nations, sur un art que j'ai cultivé toute ma vie aux dépens de ma fortune et de mon avancement. Cela doit redoubler l'horreur de tout honnête homme pour la superstition et la pédanterie. J'aimerais mieux voir les Français imbécilles et barbares, comme ils l'ont été douze cents ans, que de les voir à demi éclairés. Mon aversion pour Paris est un peu fondée sur ce dégoût. Je me souviens avec horreur qu'il n'y a pas une de mes tragédies qui ne m'ait suscité les plus violens chagrins; il fallait tout l'empire que avez sur moi pour me faire rentrer dans cette détestable carrière. Je n'ai jamais mis mon nom à rien, parce que mettre son nom à la tête d'un ouvrage est ridicule; et on s'obstine à mettre mon nom à tout; c'est encore une de mes peines.

J'ajouterai que je hais si furieusement maître Omer, que je ne veux pas me trouver dans la même ville où ce crapaud noir coasse. Voilà mon cœur ouvert à mes anges; il est peut-être un peu rongé de quelques gouttes de fiel, mais vos bontés y versent mille douceurs.

Encore un mot; cela ne finira pas sitôt. Permettez que je vous adresse ma réponse à une lettre de M. le duc de Nivernais. L'embarras d'avoir les noms des souscripteurs pour les œuvres de l'excommunié et infâme Pierre Corneille ne sera pas une de nos moindres difficultés. Il y en a à tout : ce monde-ci n'est qu'un fagot d'épines.

Vous n'aurez pas aujourd'hui ma lettre au pape, mes divins anges; on ne peut pas tout faire

Je vous conjure d'accabler de louanges M. de Courteille pour la bonne action qu'il a faite de faire rendre un arrêt qui desséchera nos vilains marais.

Voilà une lettre qui doit terriblement vous ennuyer; mais j'ai voulu vous dire tout.

Madame Denis et la pupille se joignent à moi.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 23 juin 1761.

O mes anges! le coup est violent, le trait est noir, l'embarras est grand.

Zulime (1) soit; la voilà baptisée, la voilà Africaine; elle a affaire à un Espagnol : il n'y a plus moyen de s'en dédire. Voici une petite lettre à Nicodème Thieriot, qu'il ne serait pas mal de faire courir. Allons donc; je vais songer à cette Zulime; la tête me bout. Serais-je toujours comme Arlequin qui voulait faire vingt-deux métiers à la fois? Patience.

Mille respects, je vous en conjure, à M. le comte de Choiseul; comment va sa santé?

Ayez la charité d'envoyer à M. le duc de Choiseul le présent paquet après en avoir ri.

Qui est ambassadeur à Rome? je n'en sais rien. Quel qu'il soit, il faut qu'il fasse mon affaire au plus vite. M. le comte de Choiseul, protégez-moi prodigieusement; je veux que Rezzonico m'accorde tout ce que je demande. Quand le seigneur, le curé et toute une paroisse présentent une supplique au pape, et que

(1) *Zulime*, *Fanime*, *Médime*; c'est la même tragédie.

cette paroisse est auprès de Genève, et que c'est à moi qu'elle appartient, le pape est un benêt, s'il nous refuse.

J'espère bien que tous les Choiseul me permettront de mettre leur nom en gros caractères parmi les souscripteurs de Corneille; je vais d'abord tâter le roi.

Mes anges, si vous avez deux ou trois âmes à me prêter, envoyez-les-moi par la poste; car je n'ai pas assez de la mienne : toute chétive qu'elle est, elle vous adore.

Avez-vous reçu la cargaison de Grizel? Et les yeux?

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

24 juin 1761.

Facundissime et carissime Olivete, lisez le programme simple et court à l'académie. Si on l'approuve, je l'envoie à M. le duc de Choiseul, à madame de Pompadour. Je veux que le roi souscrive. Je veux que le président Hénault fasse souscrire la reine. Je me charge des princes d'Allemagne et du parlement d'Angleterre. Je veux la gloire de la France et de l'académie.

Je crois que je pourrai hardiment, dans un programme imprimé, donner les noms de tous les académiciens que je mettrai immédiatement après les princes, attendu qu'ils sont les confrères de Corneille.

Renvoyez-moi, s'il vous plaît, mon programme approuvé. *Nec patres conscripti concidant nec deficiant.*

Il serait convenable que chacun signât mon programme. M. le duc de Nivernais a déjà souscrit pour dix exemplaires. Qui sera le brave académicien qui se chargera de la souscription de ses frères à croix d'or, à cordons bleus, etc.? *Ciceronis amator, Cornelium tuere.*

A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

25 juin 1761.

Mon cher et respectable confrère, je crois qu'il s'agit de l'honneur de l'académie et de la France. Il faut fixer la langue que vingt mille brochures corrompent; il faut imprimer, avec des notes utiles, les grands auteurs du siècle de Louis XIV, et qu'on sache à Pétersbourg et en Ukraine en quoi Corneille est grand, et en quoi il est défectueux. Vous encouragez cette entreprise qui ne réussira pas, si vous ne permettez que je vous consulte souvent. Je pense qu'il sera honorable pour la France de relever le nom de Corneille dans ses descendans. J'étais à Londres quand on apprit qu'il y avait une fille de Milton, aveugle, vieille et pauvre; en un quart d'heure elle fut riche. La petite-fille d'un homme très-supérieur à Milton n'est, à la vérité, ni vieille, ni aveugle, elle a même de très-beaux yeux, et ce ne sera pas une raison pour que les Français l'abandonnent. Il est vrai qu'elle est à présent au-dessus de la pauvreté; mais à qui mieux qu'elle appartiendrait le produit des œuvres de son aïeul? Les frères Cramer sont assez généreux pour lui céder le profit de cette édition qui ne sera faite que pour les souscripteurs.

Nous travaillons donc pour le nom de Corneille, pour l'académie, pour la France. C'est par là que je veux finir ma carrière. Il en coûtera si peu pour faire réussir cette entreprise! *Quarante francs* chaque exemplaire sont un objet si mince pour les premiers de la nation, qu'on sera probablement empressé à voir son nom dans la liste des protecteurs de *Cinna* et du sang de Corneille.

Je me flatte que le roi, protecteur de l'académie, permettra que son nom soit à la tête des souscripteurs. Je charge votre caractère, aussi bienfesant qu'aimable, de nous donner la reine. Qu'elle ne considère pas que c'est un profane qui entreprend ce travail; qu'elle considère la nation dont elle est reine.

Qui sont les noms de vos amis que je ferai imprimer? pour combien d'exemplaires souscriront nos académiciens de la cour? Comptez que les Cramer ne tireront que le nombre des exemplaires souscrits, et que ce livre restera un monument de la générosité des souscripteurs, qui ne sera jamais vendu au public. Fera des petites éditions qui voudra, mais notre grande sera unique. Vous pouvez plus que personne; et il sera digne de celui qui a si bien fait connaître la France de protéger le grand Corneille, quand il n'y a pas un seul acteur digne de jouer *Cinna*, et qu'il y a si peu de gens dignes de le lire.

Il me semble que j'ouvre une porte d'or pour sortir du labyrinthe des colifichets où la foule se promène.

Recevez les tendres et respectueux sentimens, etc.

Mille pardons à madame du Deffant. Cette entreprise ne me laisse pas un moment, et j'ai des ouvrages immenses, des moutons et des procès à conduire.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 26 juin 1761.

Je n'ai guère la force d'écrire, parce que, depuis quelque temps, j'écris jour et nuit. Mes anges sauront que je rends grâce au corsaire qui a fait imprimer *Zulime*. L'impression m'a fait apercevoir d'un défaut capital qui régnait dans cette pièce; c'était l'uniformité des sentimens de l'héroïne, qui disait toujours

j'aime : c'est un beau mot, mais il ne faut pas le répéter trop souvent ; il faut quelquefois dire *je hais*.

Je commence à être moins mécontent de cet ouvrage que je ne l'étais, et je me flatte enfin qu'il ne sera pas tout-à-fait indigne des bontés dont mes anges l'honorent. Il sera prêt quand ils l'ordonneront. Je n'abandonnerai pourtant ni les moissons, ni mon église, ni ma petite négociation avec le pape.

Je relis cet infâme et cet excommunié Corneille avec une grande attention. Je l'admire plus que jamais en voyant d'où il est parti. C'est un créateur ; il n'y a de gloire que pour ces gens-là ; nous ne sommes aujourd'hui que de petits écoliers. Je suis persuadé que mes notes au bas des pages des bonnes pièces de Corneille ne seront pas sans utilité et sans agrément ; elles pourront former une poétique complète, sans avoir l'insolence et l'ennui du ton dogmatique.

Je suis résolu à ne faire imprimer que le nombre des exemplaires pour lesquels on aura souscrit. Les petites éditions seront au profit des libraires, et s'il y a, comme je le crois, quelque amour de la véritable gloire dans la nation, la grande édition assurera quelque fortune aux héritiers du nom du grand Corneille. Je finirai ainsi ma carrière d'une maniere honorable, et qui ne sera pas indigne de l'ancienne amitié dont mes anges m'honorent.

Je les supplie de vouloir bien me procurer sans délai le nom de M. le duc d'Orléans, par M. de Foncemagne, afin que je l'imprime dans le programme.

Je voudrais avoir celui de monsieur le premier président ; il me le doit en dédommagement de la banqueroute que son beau-frère m'a faite. Jamais mon entreprise ne vaudra au sang de Corneille la moitié de ce que Bernard m'a volé. Je crois avoir déjà prévenu M. le comte de Choiseul, l'ambassadeur, que je ne

doutais pas qu'il n'honorât ma liste de son nom, et j'attends ses ordres. Je demande la même grâce à M. de Courteille, à M. de Malesherbes, à madame sa sœur, et à tous les amis de mes anges.

Je désirerais passionnément la souscription du président de Meynières, et de quelques membres du parlement, pour expier les sottises de maître le Dain et de maître Omer.

Je n'ai point encore écrit à M. le duc de Choiseul sur cette petite affaire. Je supplie monsieur le comte l'ambassadeur d'avoir la bonté de lui en parler; ils sont aussi tous deux mes anges. Je vous baise à tous le bout des ailes, et je recommande à vos bontés Cinna, Horace, Sévère, Cornélie, et la cousine issue de germaine de Cornélie. Si on me seconde avec quelque vivacité, cette édition ne sera qu'une affaire de six mois.

Nièce, et Cornélie-chiffon, et V., vous disent tout ce qu'il y a de plus tendre.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Au château de Ferney, 29 juin 1761.

MAIS vraiment, mon cher ange, j'ai mal aux yeux aussi. Je soupçonne que c'est en qualité d'ivrogne. Je bois quelquefois demi-setier; je crois même avoir été jusqu'à chopine; et, quand c'est du vin de Bourgogne, je sens qu'il porte un peu aux yeux, surtout après avoir écrit dix ou douze lettres de ma main par jour. N'en auriez-vous point fait à peu près autant? l'eau fraîche me soulage. Qu'ont de commun les pilules de Béloste avec les yeux? quel rapport d'une pilule avec les glandes lacrymales? Je sais bien qu'il faut se purger quelquefois, surtout si l'on est gour-

mand. Mais savez-vous de quoi les pilules de Béloste sont composées ? Toute pilule échauffe, ou je suis fort trompé ; c'est le propre de tout ce qui purge en petit volume ; j'en excepte les divins minoratifs, casse et manne, remèdes que nous devons à nos chers mahométans. Je dis chers mahométans, parce que je dicte à présent *Zulime,* que je vous enverrai incessamment, et je suis persuadé que Zulime ne se purgeait jamais qu'avec de la casse.

A l'égard de l'autre sujet dont vous me parlez, et auquel je pense avoir renoncé, il est moitié français et moitié espagnol (1). On y voyait un Bertrand du Guesclin entre don Pèdre-le-Cruel et Henri de Transtamare. Marie de Padille, sous un nom plus noble et plus théâtral, est amoureuse comme une folle de ce don Pèdre, violent, emporté, moins cruel qu'on ne le dit, amoureux à l'excès, jaloux de même, ayant à combattre ses sujets qui lui reprochent son amour. Sa maîtresse connaît tous ses défauts, et ne l'en aime que davantage.

Henri de Transtamare est son rival ; il lui dispute le trône et Marie de Padille. Bertrand du Guesclin, envoyé par le roi de France pour raccommoder les deux frères, et pour soutenir Henri en cas de guerre, fait assembler les états-généraux : les cortès de Castille, les députés des états peuvent faire un bel effet sur le théâtre depuis qu'il n'y a plus de petits-maîtres. Don Pèdre ne peut souffrir ni las Cortès, ni du Guesclin, ni son bâtard de frère Henri ; il se croit trahi de tout le monde, et même de sa maîtresse, dont il est adoré.

Bertrand est enfin obligé de faire avancer les trou-

(1) La tragédie de *don Pèdre*, qui fut imprimée quinze ans après.

pes françaises ; il fait à la fois le rôle de protecteur de Henri, d'admoniteur de don Pèdre, d'ambassadeur de France, et de général.

Henri, vainqueur, se propose à Marie de Padille les mains teintes du sang de son frère ; et Padille, plutôt que d'accepter la main du meurtrier de son amant, se tue sur le corps de don Pèdre. Bertrand les pleure tous deux, donne en quatre mots quelques conseils à Henri, et retourne en France jouir de sa gloire.

Voilà en gros quel était mon sujet. Mes anges verront mieux que moi si on en peut tirer parti. Je me dégoûte un peu de travailler en relisant les belles scènes de Corneille. Ce n'est pas à mon âge que je pourrai marcher sur les traces de ce grand homme ; il me paraît plus honnête et plus sûr de chercher à le commenter qu'à le suivre, et j'aime mieux trouver des souscriptions pour mademoiselle Corneille que des sifflets pour moi.

Mes anges daigneront encore observer que l'*Histoire générale* et le czar prennent un peu de temps, et que les détails de l'histoire nuisent un peu à l'enthousiasme tragique. Une église et des procès sont encore de terribles éteignoirs : mais s'il me reste encore quelque feu caché sous la cendre, mes anges souffleront, et il se ranimera.

Je suppose qu'ils ont reçu mon paquet pour le saint-père, qu'ils ont ri, que M. le duc de Choiseul a ri, que le cardinal Passionei rira : pour le sieur Rezzonico, il ne rit point. On dit que mon ami Benoît valait bien mieux.

Je suppose encore que l'affaire des souscriptions cornéliennes réussira en France ; et s'il arrivait (ce que je ne crois pas) que les Français n'eussent pas de l'empressement pour des propositions si honnêtes,

j'avertis que les Anglais sont tout prêts à faire ce que les Français auraient refusé. Ce serait une négociation plus aisée à terminer que celle de M. de Bussi.

Respect et tendresse.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 30 juin 1761.

MONSIEUR, en attendant que je puisse arranger le terrible événement de la mort du czarowitz qui m'arrête, et que j'achève les autres chapitres du second volume, j'ai entrepris un autre ouvrage qui ne dérobera point mon temps, et qui me laissera toujours prêt à vous servir sur-le-champ ; c'est une édition des tragédies de Pierre Corneille, avec des remarques sur la langue et sur le goût, lesquelles seront d'autant plus utiles aux étrangers et aux Français mêmes, qu'elles seront revues par l'académie française, qui préside à cette entreprise. Ce Corneille est parmi nous, dans la littérature, ce que Pierre-le-Grand est chez vous en tout genre ; c'est un créateur, c'est un homme qui a débrouillé le chaos, et ce n'est qu'à de tels génies qu'appartient la gloire ; les autres n'ont que de la réputation.

Le produit de cette édition, qui sera magnifique, est pour les descendans de Pierre Corneille, famille noble tombée dans la pauvreté. J'ai le plaisir de servir à la fois ma patrie et le sang d'un grand homme. L'édition, ornée des plus belles gravures, se fait par souscription, et on ne paie rien d'avance. Elle coûtera environ quatre ducats l'exemplaire. Plusieurs princes donnent leur nom. Il serait bien honorable pour nous, et bien digne de votre magnificence que le nom de sa majesté l'impératrice parût à la tête. Pour le vôtre,

monsieur, et pour ceux de quelques-uns de vos compatriotes touchés de vos exemples, j'ose y compter. Nous imprimons la liste des souscripteurs; je serais bien découragé, si je n'obtenais pas ce que je demande.

Cette édition de Corneille avec des estampes me fait penser qu'il serait beau d'orner de gravures chaque chapitre de l'*Histoire de Pierre-le-Grand;* ce serait un monument digne de vous. Le premier chapitre aurait une estampe qui représenterait des nations différentes aux pieds du législateur du Nord. La victoire de Lesna, celle de Pultawa, une bataille navale, les voyages du héros, les arts qu'il appelle dans son pays, les triomphes dans Moscou et dans Pétersbourg, enfin chaque chapitre serait un sujet heureux; et vous auriez érigé, monsieur, le plus beau monument dont l'imprimerie pût jamais se vanter. Je soumets cette idée à vos lumières et à votre attachement pour la mémoire de Pierre-le-Grand, à votre esprit patriotique que vous m'avez communiqué. Disposez de moi tant que je serai en vie. Les étincelles de votre beau feu vont jusqu'à moi.

Que votre excellence agrée les respects et le tendre attachement, etc.

A M. ARNOULT, A DIJON.

A Ferney, le 6 juillet 1761.

Je vous suis obligé, monsieur, des éclaircissemens que vous me donnez. Je pensais qu'il n'était pas permis à un official de citer des séculiers sans l'intervention de la justice du roi; et il est clair que cet imbécille de Pontas rapporte fort mal l'ordonnance de 1627. L'official de Gex est dûment official; mais je crois

qu'il a très-indûment instrumenté le 8 de juin. Deux témoins sont prêts à déclarer qu'il les a voulu induire à déposer contre moi. Et de quoi s'agit-il pour faire tant de vacarme ? d'une croix de bois qui ne peut subsister devant un portrait assez beau que je fais faire, et qui en déroberait aux yeux toute l'architecture. Il a fait dire à un malheureux que j'ai appelé cette croix *figure ;* à un autre, que je l'ai appelée *poteau :* il prétend que six ouvriers qu'il a interrogés déposent que je leur ai dit, en parlant de cette croix de bois qu'il fallait transplanter : *ôtez-moi cette potence.* Or, de ces six ouvriers, quatre m'ont fait serment, en présence de témoins, qu'ils n'avaient jamais proféré une pareille imposture, et qu'ils avaient répondu tout le contraire. Des deux témoins qui restent, et que je n'ai pu rejoindre, il y en a un qui est décrété de prise de corps depuis quatre mois, et l'autre est convaincu de vol.

Au reste, monsieur, je suis bien aise de vous dire que cette croix de bois, qui sert de prétexte aux petits tyrans noirs de ce petit pays de Gex, se trouvait placée tout juste vis-à-vis le portail de l'église que je fais bâtir; de façon que la tige et les deux bras l'offusquaient entièrement; et qu'un de ces bras, étendu juste vis-à-vis le frontispice de mon château, figurait réellement une potence, comme le disaient les charpentiers. On appelle *potence,* en terme de l'art, tout ce qui soutient des chevrons saillans; les chevrons qui soutiennent un toit avancé s'appellent *potence;* et quand j'aurais appelé cette figure *potence,* je n'aurais parlé qu'en bon architecte.

J'ai de plus passé un acte authentique par-devant notaire avec les habitans, par lequel nous sommes convenus que cette croix de village serait placée comme je le veux. Vous remarquerez encore qu'on ne la dérangea qu'avec le consentement du curé.

Ainsi vous voyez, monsieur, que voilà le plus impertinent prétexte que jamais les ennemis de la justice du roi et des seigneurs puissent prendre pour inquiéter un bienfaiteur assez sot pour se ruiner à bâtir une belle église dans un pays où Dieu n'est servi que dans des écuries. Ceux qui me font ce procès devraient être plutôt à une mangeoire qu'à un autel. Ils n'ont rien fait depuis le 8 de juin, mais ils menacent toujours de faire, et ils me paraissent aussi insolens que menteurs.

Vous aurez sans doute vu, monsieur, par l'affaire d'Ancian, que parmi ces animaux-là il y en a qui ruent. Si ce curé Ancian est brutal comme un cheval, il est malin comme un mulet, et rusé comme un renard; mais, malgré ses ruses, je crois que vous le prendrez au gîte. Je puis vous assurer que lui et ses confrères ont employé toutes les friponneries profanes et sacrées pour avoir de faux témoins; ils se sont servis de la confession qui met les sots dans la dépendance des prêtres. Je n'ai point vu les procédures, mais je puis vous assurer, sur mon honneur et sur ma vie, que ce curé Ancian est un scélérat des plus punissables que nous ayons dans l'église de Dieu. Il ne peut empêcher, malgré tous ses artifices et tous ceux de ses confrères, que Decroze n'ait eu le crâne fendu dans la maison où ce curé alla faire le train au milieu de la nuit la plus noire, avec quatre coupe-jarrets. Je ne veux que ce fait : tout le reste me paraît peu de chose. Le père Decroze peut envoyer aux juges trois serviettes qu'il conserve teintes du sang de son fils; elles devraient servir à étrangler le curé de Moëns, pourvu que préalablement il fût bien confessé (1).

Je suppose, monsieur, que vous avez envoyé votre

(1) Il a été condamné aux galères, par arrêt du parlement de Bourgogne, pour cet assassinat prémédité.

mémoire à M. de Greilly; c'est encore un curé à relancer. Je vous ai envoyé à la chasse aux prêtres; si vous voulez venir reconnaître votre gibier au mois de septembre, comme vous me l'avez fait espérer, je compte bien que le rendez-vous de chasse sera chez moi.

Je viens d'écrire au bureau des postes de Genève pour savoir si ce n'est point quelque prêtre-commis des postes qui a fait la friponnerie de faire payer deux fois le port.

Nota benè que je ne mets point mon curé au nombre des bêtes puantes que vous devez chasser; je suis d'accord avec lui en tout. Il est très-reconnaissant, du moins quant à présent, et il peut servir de piqueur dans la chasse aux renards que nous méditons. J'ai l'honneur d'être en bon laïque, monsieur, votre, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 juillet 1761.

Quoi, dit Alix, cet homme-ci s'endort
Après trois fois! Ah! chien, tu n'es pas carme.

On me dira: Tu n'es pas Sophocle.

Ceci, mes adorables anges, est en réponse de la lettre du 30 de juin, dans laquelle vous me reprochez ma glace. Vraiment, il n'est que trop vrai que l'âge, les maladies, les bâtimens, les procès peuvent geler un pauvre homme. J'étais peut-être très-froid quand j'ai radoubé *Oreste*; mais je suis très-vif quand vous avez la bonté de le faire jouer; et cette vivacité, mes chers anges, est toute en reconnaissance, et non en amour-propre d'auteur. Cependant, comme cet amour-propre se glisse partout, je vous prierai de faire jouer *Oreste*

une quatrième fois, après l'avoir annoncé pour trois; mais en cas qu'il réussisse, en cas que le public soit pour la quatrième représentation, et qu'elle soit comme accordée à ses désirs. Il se pourra qu'en été trois fois lassent le parterre; alors je me retirerai avec ma courte honte.

J'insiste beaucoup plus sur ce Pantalon de Rezzonico; c'est un bœuf qui ne sait pas un mot de français, et qui est assez épais pour ne me pas connaître; mais ce n'est pas à lui que j'écris, c'est au cardinal Passionei, homme de beaucoup d'esprit, homme de lettres, et qui fait de Rezzonico le cas qu'il doit. Il y a long-temps qu'il m'honore de ses bontés. Je ne demande à M. le duc de Choiseul rien autre chose sinon qu'il ait la bonté de faire donner cours à mon paquet. La grâce est légère; mais je la demande très-instamment. M. le comte de Choiseul, protégez-moi dans cette importante négociation.

Je demande trois ridicules à Rezzonico; qu'il m'en accorde un, cela me suffira; et s'il me refuse, il n'y a rien de perdu, pas même mon crédit en cour de Rome.

Comment, mes procès terminés! Dieu m'en préserve! Il faut que madame Denis vous ait parlé de quelques anciens procès. Mais, pour peu que dans ce monde on ait un champ et un pré, ou qu'on fasse bâtir une église, ou qu'on fasse une ode comme M. le Brun, on est en guerre. Mais je ne sais point de plus sotte guerre que celle qu'on a faite aux Anglais, sans avoir cent vaisseaux de ligne et quarante mille hommes de marine.

Divins anges, si l'abbé Coyer parle comme il écrit, il doit être fort aimable. Mais ma mère, qui avait vu Despréaux, disait que c'était un bon livre et un sot homme.

La nièce, la pupille et l'oncle baisent le bout de vos ailes.

Pour Dieu, que mon paquet parte; c'est tout ce que je veux, et point de recommandation. Je veux bien être ridicule, mais je ne veux pas que mes protecteurs le soient. Priez M. le comte de Choiseul de faire mettre mon paquet romain à la poste par un de ses laquais. C'est assez pour Rezzonico et pour moi.

A M. COLLINI.

Ferney, 7 juillet 1761.

J'AVAIS écrit à S. A. E., mon cher Collini, et je venais encore de l'importuner tout récemment par une lettre que je vous ai adressée, lorsque j'ai reçu la vôtre du 29 juin, qui m'apprend que le baptême s'est changé en enterrement et les fêtes en tristesse (1). J'en suis pénétré de douleur. Mes lettres auront paru autant de contre-temps, et celle que je prends encore la liberté de lui écrire ne sera qu'un surcroît de désagrément pour monseigneur l'électeur.

La dernière que je lui ai écrite regardait une souscription qu'on fait pour les œuvres de Corneille. On les imprime avec des notes instructives, on les orne de belles estampes. Cette entreprise est au profit de mademoiselle Corneille, seule héritière de ce grand nom, et nous espérons que celui de S. A. E. ornera notre liste des souscripteurs.

(1) *Voyez* les lettres écrites au sujet de la grossesse de S. A. E. la princesse palatine.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, le 8 juillet 1761.

MONSIEUR, depuis long-temps je suis réduit à dicter; je perds la vue avec la santé; tout cela n'est point plaisant. Je vois toujours que *tutto il mondo è fatto come la nostra famiglia* (1). Par tout pays on trouve des esprits très-mal faits, et par tout pays il faut se moquer d'eux. On serait vraiment bien à plaindre, si on fesait dépendre son plaisir du jugement des hommes.

Tancrède (2) vous a bien de l'obligation, monsieur; Phèdre vous en aura davantage. Je me mets aux pieds de M. Paradisi. Si jamais j'ai un moment à moi, je lui adresserai une longue épître; mais le peu de temps dont je peux disposer est consacré à dicter des notes sur les pièces du grand Corneille qui sont restées au théâtre. Cet ouvrage, encouragé par l'académie française, pourra être de quelque usage aux étrangers qui daignent apprendre notre langue par les règles, et aux légers Français qui l'apprennent par routine. Le produit de l'édition sera pour l'héritière de Corneille, que j'ai l'honneur d'avoir chez moi, et qui n'a que ce grand nom pour héritage. N'est-il pas vrai que vous prendriez chez vous la petite-fille du Tasse, s'il y en avait une ? Elle mangerait de vos mortadelles, et boirait de votre vin noir. La petite-fille de Corneille en boira à votre santé, dans un petit château très-joli,

(1) *Traduction* : Tout le monde est fait comme notre famille.

(2) Il a été traduit en italien par M. le comte Agostino Paradisi.

en vérité, et qui serait plus joli si je l'avais bâti près de Bologne.

Vous avez bien raison, monsieur, de vanter ma religion, car je construis une église qui me ruine. Autrefois, qui bâtissait une église était sûr d'être canonisé, et moi je risque d'être excommunié en me partageant entre l'autel et le théâtre. C'est apparemment ce qui fait que je reçois quelquefois des lettres du diable; mais je ne sais pourquoi le diable écrit si mal et a si peu d'esprit. Il me semble que du temps du Dante et du Tasse on fesait de meilleurs vers en enfer.

J'espère que dans ce monde-ci la lettre dont vous m'avez honoré inspirera le bon goût, et fermera la bouche aux *parolai*. Soyez sûr que du fond de ma retraite je vous applaudirai toujours; que je m'intéresserai à tous vos succès, à tous vos plaisirs. Je me regarde comme votre véritable ami, et je vous serai inviolablement attaché jusqu'au dernier moment de ma vie.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 8 juillet 1761.

VRAIMENT je prenais bien mon temps pour écrire au cardinal Passionei. Il est mort, ou autant vaut : et à moins qu'il ne m'envoie de ses reliques, je n'en aurai point. J'ai peur à présent que mon paquet ne soit parti : je m'abandonne à la Providence.

Pour me dépiquer, mes chers anges, je vous enverrai incessamment *Zulime*. Je me suis raccommodé avec elle, comme vous savez ; mais je suis toujours brouillé avec Pierre-le-Cruel.

C'est avec un plaisir extrême que je commente

Corneille. Je ne donnerai des notes que sur les pièces qui restent de lui au théâtre, et j'ose croire que ces notes ne seront pas inutiles. En vérité cet homme-là me fera faire encore une tragédie. Il me semble que je commence à connaître l'art en étudiant mon maître à fond.

Je ne sais comment iront les souscriptions, mais je travaille à bon compte. Pourriez-vous avoir la bonté de me dire si Duclos est revenu? Je lui crois un zèle actif qui me va comme de cire.

Et *Oreste*, que devient-il? est-il fondu par les chaleurs? M. le comte de Lauraguais me dédie le sien; et il est encore plus grec, encore plus déclamateur que le mien.

Omer est un grand cuistre, mais Corneille est un grand homme.

Oncle, nièce et pupille, hommage aux anges.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

13 juillet 1761.

MONSEIGNEUR, vous savez qu'au sortir du grand conseil tenu pour le testament du roi d'Espagne, Louis XIV rencontra quatre de ses filles qui jouaient, et leur dit : Eh bien! quel parti prendriez-vous à ma place? Ces jeunes princesses dirent leurs avis au hasard. Le roi leur répliqua : De quelque avis que je sois, j'aurai des censeurs.

Vous daignez en user avec moi vieux radoteur comme Louis XIV avec ses enfans. Vous voulez que je bavarde, bavarde, et que je compile, compile. Vos bontés, et ma façon d'être qui est sans conséquence, me donnent toujours le droit que Gros-Jean prenait avec son curé.

D'abord je crois fermement que tous les hommes ont été, sont et seront menés par les événemens. Je respecte fort le cardinal de Richelieu; mais il ne s'engagea avec Gustave-Adolphe que quand Gustave eut débarqué en Poméranie sans le consulter; il profita de la circonstance; le cardinal Mazarin profita de la mort du duc de Weymar; il obtint l'Alsace pour la France, et le duché de Réthel pour lui.

Louis XIV ne s'attendait point, en fesant la paix de Riswick, que son petit-fils aurait, trois ans après, la succession de Charles-Quint. Il s'attendait encore moins que l'arrière-petit-fils abandonnerait les Français pendant quatre ans aux déprédations de l'Angleterre, maîtresse de Gibraltar. Vous savez quel hasard fit la paix avec l'Angleterre, signée par ce beau lord Bolingbrocke sur les belles fesses de madame Pulteney. Vous ferez comme tous les grands hommes de cette espèce, qui ont mis à profit les circonstances où ils se sont trouvés.

Vous avez eu la Prusse pour alliée, vous l'avez pour ennemie; l'Autriche a changé de système, et vous aussi. La Russie ne mettait, il y a vingt ans, aucun poids dans la balance de l'Europe, et elle en met un considérable. La Suède a joué un grand rôle, et en joue un très-petit. Tout a changé et changera; mais, comme vous l'avez dit, la France restera toujours un beau royaume et redoutable à ses voisins, à moins que les classes des parlemens n'y mettent la main.

Vous savez que les alliés sont comme les amis qu'on appelait de mon temps au quadrille : on changeait d'amis à chaque coup.

Il me semble d'ailleurs que l'amitié de messieurs de Brandebourg a toujours été fatale à la France. Ils nous abandonnèrent au siége de Metz, fait par Charles-Quint. Ils prirent beaucoup d'argent de Louis XIV, et

lui firent la guerre. Vous savez que Luc vous trahit deux fois dans la guerre de 1741, et sûrement vous ne le mettrez pas en état de vous trahir une troisième. Sa puissance n'était alors qu'une puissance d'accident, fondée sur l'avarice de son père et sur l'exercice à la prussienne. L'argent amassé a disparu; il est battu avec son exercice. Je ne crois pas qu'il reste quarante familles à présent dans son beau royaume de Prusse. La Poméranie est dévastée, le Brandebourg misérable. Personne n'y mange de pain blanc. On n'y voit que de la fausse monnaie, et encore très-peu. Ses états de Clèves sont séquestrés; les Autrichiens sont vainqueurs en Silésie. Il serait plus difficile à présent de le soutenir que de l'écraser. Les Anglais se ruinent à lui donner des secours indiscrets vers la Hesse, et, grâce au ciel, vous rendez ces secours inutiles. Voilà l'état des choses.

Maintenant, si on voulait parier, il faudrait, dans la règle des probabilités, parier trois contre un que Luc sera perdu avec ses vers, et ses plaisanteries, et ses injures, et sa politique, tout cela étant également mauvais.

Cette affaire finie, supposé qu'un coup de désespoir ne rétablisse pas ses affaires, et ne ruine pas les vôtres, tout finit en Allemagne. Vous avez un beau congrès dans lequel vous êtes toujours garant du traité de Westphalie, et j'en reviens toujours à dire que tous les princes d'Allemagne diront : Luc est tombé parce qu'il s'est brouillé avec la France; c'est à nous d'avoir toujours la France pour protectrice. Certainement, après la chute de Luc, la reine de Hongrie ne viendra pas vous redemander ni Strasbourg, ni Lille, ni votre Lorraine. Elle attendra au moins dix ans, et alors vous lui lâcherez le Turc et les Suédois pour de l'argent, si vous en avez.

Le grand point est d'avoir beaucoup d'argent. Henri IV se prépara à se rendre l'arbitre de l'Europe en fesant faire des balances d'or par le duc de Sulli. Les Anglais ne réussissent qu'avec des guinées et un crédit qui les décuple. Luc n'a fait quelque temps trembler l'Allemagne que parce que son père avait plus de sacs que de bouteilles dans ses caves de Berlin. Nous ne sommes plus au temps des Fabricius. C'est le plus riche qui l'emporte, comme parmi nous c'est le plus riche qui achète une charge de maître des requêtes, et qui ensuite gouverne l'état. Cela n'est pas noble, mais cela est vrai.

Les Russes m'embarrassent ; mais jamais l'Autriche n'aura de quoi les soudoyer deux ans contre vous.

L'Espagne m'embarrasse; car elle n'a pas grand'chose à gagner à vous débarrasser des Anglais; mais au moins est-il sûr qu'elle aura plus de haine pour l'Angleterre que pour vous.

L'Angleterre m'embarrasse; car elle voudra toujours vous chasser de l'Amérique septentrionale; vous aurez beau avoir des armateurs, vos armateurs seront tous pris au bout de quatre ou cinq ans, comme on l'a vu dans toutes les guerres.

Ah! monseigneur, monseigneur, il faut vivre au jour la journée quand on a affaire à des voisins. On peut suivre un plan chez soi; encore n'en suit-on guère. Mais quand on joue contre les autres, on écarte suivant le jeu qu'on a. Un système, grand Dieu! celui de Descartes est tombé; l'empire romain n'est plus; Pompignan même perd son crédit: tout se détruit, tout passe. J'ai bien peur que dans les grandes affaires il n'en soit comme dans la physique; on fait des expériences, et on n'a point de système.

J'admire les gens qui disent : La maison d'Autriche

va être bien puissante, la France ne pourra résister. Eh! messieurs, un archiduc vous a pris Amiens, Charles-Quint a été à Compiègne, Henri V d'Angleterre a été couronné à Paris. Allez, allez, on revient de loin, et vous n'avez pas à craindre la subversion de la France, quelque sottise qu'elle fasse.

Quoi! point de systèmes! je n'en connais qu'un, c'est d'être bien chez soi; alors tout le monde vous respecte.

Le ministre des affaires étrangères dépend de la guerre et de la finance; ayez de l'argent et des victoires, alors le ministre fait tout ce qu'il veut.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 juillet 1761.

Ce paquet, mes divins anges, contient prose et vers; c'est d'abord votre pauvre *Zulime*, ensuite c'est la préface d'un ouvrage dont douze vers valent mieux que douze cents de *Zulime*; c'est la préface du *Cid*, que je soumets à votre jugement avant de la faire lire à l'académie. On dit qu'*Oreste* n'a pas été mal reçu; c'est une nouvelle obligation que je vous ai.

Mes moissons sont belles. J'ai heureusement terminé tous mes procès; il ne me reste plus qu'à bâtir un temple à Corneille en bâtissant mon église. Mais sera-t-on aussi généreux que le roi? la nation entrera-t-elle dans mon projet? mes anges ne procurent-ils pas quelques noms à notre liste?

Auront-ils la bonté d'envoyer l'incluse à M. Duclos?

Bon! en voilà encore une pour l'abbé *Olivetus Ciceronianus*.

Pardon mille fois.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Aux Délices, 14 juillet 1761.

Je viens de relire, *care Olivete*, votre belle *Histoire de l'académie*; je tombe sur la page 72, où vous invitez les académiciens à ne se point refuser les secours d'une critique faite par leurs confrères. Ne me les refusez donc pas, et ayez la bonté de lire avec attention la préface du *Cid*, que j'envoie à M. Duclos notre secrétaire, en attendant les remarques sur toute la tragédie des *Horaces*.

Quelque occupé que je sois d'ailleurs, j'aurai fini avant que les libraires puissent commencer. La gloire de la France et de l'académie, que je crois intéressée à cette entreprise, me donnera des forces et me fera oublier ma faible santé.

Je ne suis pas en peine de souscriptions, puisque le roi donne l'exemple; mais je voudrais pouvoir imprimer dans le programme les noms des académiciens qui favoriseront le nom de Corneille, et les mettre à la tête de la nation qui doit encourager ce travail.

Le prix sera très-modique, il ne passera pas quarante livres; et si quelque particulier oublie qu'il a souscrit, les princes s'en souviendront, aussi bien que tous ceux qui, sans être princes, sont soigneux de leur honneur.

Madame de Pompadour souscrit pour cinquante exemplaires, M. le duc de Choiseul pour vingt, d'autres pour quinze, pour douze. Enfin je me flatte que la nation fera voir qu'elle sait honorer le nom d'un grand homme dans les temps les plus difficiles.

Corneille m'appelle ; je vous quitte en vous le recommandant.

A M. DAMILAVILLE.

20 juillet 1761.

Il y a du plaisir à donner des *Oreste* aux frères : les frères sont toujours indulgens. Je ne sais plus comment la nation est faite ; elle souffre une *Électre* de quarante ans qui ne fait point l'amour, et qui remplit son caractère ; elle ne siffle pas une pièce où il n'y a point de partie carrée. Il s'est donc fait dans les esprits un prodigieux changement !

Frère V..... a bien mal aux yeux ; mais il les a perdus avec Corneille, et cela console. Il a été obligé de travailler sur une petite édition en pieds de mouche. Heureusement l'en voilà quitte. Il a commenté *Médée*, *le Cid*, *Cinna*, *Pompée*, *Horace*, *Polyeucte*, *Rodogune*, *Héraclius*. Il reste peu de choses à faire ; car ni les comédies, ni les *Agésilas*, ni les *Attila*, ni les *Suréna*, etc., ne méritent pas l'honneur du commentaire.

S'il avait des yeux, il pleurerait nos désastres qui se multiplient cruellement tous les jours. Il demande si l'on se réjouit encore à Paris, si on ose aller au spectacle. Il croit ce temps-ci bien peu favorable pour *le Droit du seigneur* ou pour *l'Écueil du sage*. Il a écrit au jeune auteur, lequel est tout abasourdi de la prise de Pondichéri, qui lui coûte juste le quart de son bien. Il n'a pas envie de rire. Je n'ai pu tirer de lui que ces petites bagatelles qu'il m'envoie, et que je fais tenir aux frères.

Je lui ai fait part de la juste douleur de la demoiselle Dangeville, qui ne joue pas le premier rôle. Il y a paru

très-sensible; mais il ne peut qu'y faire. Mademoiselle Dangeville embellit tout ce qui lui passe par les mains. En un mot, voilà tout ce que je peux tirer de mon petit Dijonnais. Il est très-fâché; il dit qu'il veut faire une tragédie : le premier acte sera *Rosbach*, le dernier *Pondichéri*, et des vessies de cochon pour intermède. Celui qui écrit en rit, parce qu'il est né à Lausanne; mais moi, qui suis Français, j'en pousse de gros soupirs.

Votre très-humble frère vous salue toujours en Protagoras, en Lucrèce, en Épicure, en Épictète, en Marc-Antonin, et s'unit avec vous dans l'horreur que les petits faquins d'Omer doivent inspirer. Que les misérables Français considèrent qu'il n'y avait aucun janséniste ni moliniste dans les flottes anglaises qui nous ont battus dans les quatre parties du monde; que les polissons de Paris sachent que M. Pitt n'aurait jamais arrêté l'impression de l'*Encyclopédie;* qu'ils sachent que notre nation devient de jour en jour l'opprobre du genre humain.

Adieu, mes chers frères.

J'ai reçu la *Poétique* d'Aristote : je la renverrai incessamment. Avec ce livre-là, il est bien aisé de faire une tragédie détestable.

A M. HELVÉTIUS.

22 juillet 1761.

Mon cher philosophe, l'ombre et le sang de Corneille vous remercient de votre noble zèle. Le roi a daigné permettre que son nom fût à la tête des souscripteurs pour deux cents exemplaires. Ni maître le Dain, ni maître Omer ne suivront ni l'exemple du roi ni le vôtre. Il y a l'infini entre les pédans orgueilleux et les

cœurs nobles, entre des convulsionnaires et des esprits bien faits. Il y a des gens qui sont faits pour honorer la nation, et d'autres pour l'avilir. Que pensera la postérité quand elle verra d'un côté les belles scènes de *Cinna*, et de l'autre le discours de maître le Dain, *prononcé du côté du greffe?* Je crois que les Français descendent des Centaures, qui étaient moitié hommes et moitié chevaux de bât : ces deux moitiés se sont séparées; il est resté des hommes, comme vous, par exemple, et quelques autres; il est resté des chevaux qui ont acheté des charges de conseiller, ou qui se sont faits docteurs de Sorbonne.

Rien ne presse pour les souscriptions de *Corneille*; on donne son nom, et rien de plus; et ceux qui auront dit : Je veux le livre, l'auront. On ne recevra pas une seule souscription d'un bigot; qu'ils aillent souscrire pour les *Méditations* du révérend père Croizet.

Peut-être que les remarques que l'on mettra au bas de chaque page seront une petite poétique, mais non comme la Motte en fesait *à l'occasion de mon Romulus, à l'occasion de mes Machabées.* Ah! mon ami, défiez-vous des charlatans qui ont usurpé en leur temps une réputation de passade.

Je vous embrasse en Épicure, en Lucrèce, Cicéron, Platon, *e tutti quanti.*

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

22 juillet 1761.

M. LE président Hénault, madame, m'instruit de votre beau zèle pour Pierre Corneille. Je quitte Pierre pour vous remercier, et je vous supplie aussi de présenter mes remercîmens à madame de Luxembourg. Je romps un long silence; il faut le pardonner au plus

fort laboureur qui soit à vingt lieues à la ronde, à un vieillard ridicule qui dessèche des marais, défriche des bruyères, bâtit une église, et se trouve entre deux Pierre-le-Grand : savoir, Pierre Corneille, créateur de la tragédie, et l'autre, créateur de la Russie.

Ce qu'il y a de bon, c'est que mademoiselle Corneille n'a nulle part à ce que je fais pour son grand-oncle. Elle n'a pas encore lu une scène de *Chimène ;* mais cela viendra dans quelques années, et alors elle verra que j'ai eu raison. Maître le Dain et maître Omer auront beau dire et beau faire, Pierre est un grand homme et le sera toujours, et nous sommes des polissons. Qu'on me montre un homme qui soutienne la gloire de la nation ; qu'on me le montre, et je promets de l'aimer.

Il faut en revenir, madame, au siècle de *Louis XIV* en tous genres : cela me perce le cœur au pied des Alpes ; et de dépit, je fais faire un baldaquin, et je lis assidument l'*Écriture sainte*, quoique j'aime encore mieux *Cinna.*

Je joue avec la vie, madame ; elle n'est bonne qu'à cela. Il faut que chaque enfant, vieux ou jeune, fasse ses bouteilles de savon. La butte Saint-Roch, et mes montagnes qui fendent les nues, les riens de Paris et les riens de la retraite, tout cela est si égal, que je ne conseillerais ni à une Parisienne d'aller dans les Alpes, ni à une citoyenne de nos rochers d'aller à Paris.

Je vous regrette pourtant, madame, et beaucoup ; mademoiselle Clairon un peu, et la plupart de mes chers concitoyens point du tout. Je n'ai guère plus de santé que vous ne m'en avez connu ; je vis, et je ne sais comment, et au jour la journée, tout comme les autres.

Je m'imagine que vous prenez la vie en patience, ainsi que moi ; je vous y exhorte de tout mon cœur ; car il est si sûr que nous serons très-heureux quand nous ne sentirons plus rien, qu'il n'y a point de philosophe

qui n'embrasse cette belle idée si consolante et si démontrée. En attendant, madame, vivez le plus heureusement que vous pourrez, jouissez comme vous pourrez, et moquez-vous de tout comme vous voudrez.

Je vous écris rarement, parce que je n'aurais jamais que la même chose à vous mander; et quand je vous aurai bien répété que la vie est un enfant qu'il faut bercer jusqu'à ce qu'il s'endorme, j'aurai dit tout ce que je sais.

Un bourgmestre de Middelbourg, que je ne connais point, m'écrivit, il y a quelque temps, pour me demander en ami s'il y a un Dieu; si, en cas qu'il y en ait un, il se soucie de nous; si la matière est éternelle; si elle peut penser; si l'âme est immortelle; et me pria de lui faire réponse sitôt la présente reçue.

Je reçois de pareilles lettres tous les huit jours; je mène une plaisante vie.

Adieu, madame; je vous aimerai et je vous respecterai jusqu'à ce que je rende mon corps aux quatre élémens.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 juillet 1761.

Les divins anges sauront que je reçus avant-hier leur dernière lettre, datée de je ne sais plus quand. J'étais aux Délices; je les ai cédées à M. le duc de Villars, qui s'y établit avec tout son train. J'ai laissé la lettre de mes anges aux Délices; mais je me souviens des principaux articles. Il était question vraiment de quelques vers, qu'ils aiment mieux comme ils étaient autrefois dans l'ancienne *Zulime*, mes anges ont raison.

Je me jette à leurs pieds pour que *Zulime* se tue :

car il ne faut pas que tragédie finisse comme comédie, et, autant qu'on peut, il faut laisser le poignard dans le cœur des assistans. Si vous goûtez cette nouvelle façon de se tuer, que je vous envoie, vous me ferez grand plaisir. Ne me dites pas que ce pauvre bonhomme de père sera affligé; il est juste que sa fille coupable passe le pas, et que le bonhomme de père, qui l'a fort mal élevée, soit un peu affligé pour sa peine.

Venons à un plus grand objet, à Pierre Corneille. On ne pourra rien faire, rien commencer, rien même projeter, si l'on n'a pas d'abord les noms de ceux qui veulent bien souscrire. Il y a une petite anicroche. Les œuvres de théâtre de Corneille contiendront cinq volumes in-4°. Ces cinq volumes, avec des estampes, reviendraient à dix louis d'or, et les souscriptions ne seront que de deux: on ne pourra donc point donner ces inutiles estampes, et on se contentera de remarques utiles. L'ouvrage est moitié trop bon marché, j'en conviens; mais, avec les bontés du roi, et les secours des premiers de la nation, les Cramer pourront être honorablement payés de leurs peines, et il y aura encore assez d'avantages pour M. et mademoiselle Corneille. Quand il devrait un peu m'en coûter, je ne reculerai pas. J'ai déjà commenté à peu près *le Cid*, *les Horaces*, *Cinna*, *Pompée*, *Polyeucte*, *Rodogune*, *Héraclius*. Il me paraît que ce travail sera principalement utile aux étrangers qui apprennent notre langue; chaque page est chargée de notes; je suis un vrai Scaliger. Madame Scaliger, prenez-moi sous votre protection.

Quant à la drôlerie du petit Hurtaud, il en sera tout ce qui plaira à Dieu. Je suis résigné à tout depuis la mort du cardinal Passionei, et depuis notre petite défaite auprès de Ham. J'espérais que le cardinal Passionei me ferait avoir d'admirables priviléges pour mon église

savoyarde. J'ai peur d'échouer dans le sacré et dans le profane. Je me disais : On va signer la paix dans Hanovre ; tout le monde sera gai et content ; on ne songera plus qu'à aller à la comédie; on souscrira en foule pour Pierre Corneille, tous les billets royaux seront payés à l'échéance ; tout le monde se prendra par la main pour danser, depuis Colioure jusqu'à Dunkerque. Voilà mon rêve fini, et le réveil est triste.

La divine et superbe Clairon augmentera-t-elle ma douleur ? et sera-t-elle fâchée contre moi parce que j'ai été poli avec M. le comte de Lauraguais ? Mon cher ange lui fera entendre raison ; il me l'a fait entendre si souvent à moi, qui suis plus capricieux qu'une actrice!

Je voudrais bien vous envoyer une partie de mon *Commentaire ;* mais tout cela est sur des petits papiers comme les feuilles de la sibylle ; et d'ailleurs rien n'est en vérité moins amusant.

Respects à tous anges. Le malheur est sur les yeux ; les miens sont affligés aussi, mais je songe aux vôtres.

A M.***.

Au château de Ferney, en Bourgogne, par Genève,
30 juillet 1761.

Dans une petite transmigration, monsieur, d'une maison à une autre, la lettre dont vous m'honorâtes en date du 1er juin s'était égarée. Madame Duperron m'ayant appris à qui je devais cette lettre, j'ai été fort honteux ; j'ai cherché long-temps, et j'ai enfin trouvé ; mais ce que je ne trouverai pas, c'est la solution de votre problème. Quand on demanda à Panurge lequel il aimait le mieux d'avoir le nez aussi long que la vue, ou la vue aussi longue que le nez, il répondit qu'il aimait mieux boire.

Vous me demandez lequel est le plus plaisant, de savoir tout ce qui s'est fait ou tout ce qui se fera ; c'est une question à faire aux prophètes : ces messieurs, qui connaissaient l'avenir si parfaitement, étaient sans doute instruits également du passé. Il faut être inspiré de Dieu pour savoir bien parfaitement son prétérit, son futur, et même son présent. Notre espèce est fort curieuse et fort ignorante. Celui qui saurait l'avenir saurait probablement de fort sottes et de fort tristes choses, et entre autres l'heure de sa mort ; ce qui n'est pas extrêmement plaisant à contempler. J'aime mieux au fond de la boîte de Pandore l'espérance que la science ; et je suis de l'avis d'Horace :

Prudens futuri temporis exitum
Caliginosâ nocte premit Deus.

(Hor., liv. III, od. 29, v. 29.)

Ce que je sais le mieux, c'est que j'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens que je vous dois, monsieur, votre, etc.

A M. LE DUC DE BOUILLON.

A Ferney, le 31 juillet 1761.

Vous voilà, monseigneur, comme le marquis de la Fare, qui commença à sentir son talent pour la poésie à peu près à votre âge, quand certains talens plus précieux étaient sur le point de baisser un peu, et de l'avertir qu'il y avait encore d'autres plaisirs.

Ses premiers vers furent pour l'amour, les seconds pour l'abbé de Chaulieu. Vos premiers sont pour moi, cela n'est pas juste ; mais je vous en dois plus de recon-

naissance. Vous me dites que j'ai triomphé de mes ennemis; c'est vous qui faites mon triomphe.

Au pied de mes rochers, au creux de mes vallons,
Pourrais-je regretter les rives de la Seine?
La fille de Corneille écoute mes leçons;
Je suis chanté par un Turenne:
J'ai pour moi deux grandes maisons
Chez Bellonne et chez Melpomène.
A l'abri de ces deux beaux noms
On peut mépriser les Frérons,
Et contempler gaîment leur sottise et leur haine.
C'est quelque chose d'être heureux:
Mais c'est un grand plaisir de le dire à l'Envie,
De l'abattre à nos pieds et d'en rire à ses yeux!
Qu'un souper est délicieux
Quand on brave en mangeant les griffes de harpie!
Que des frères Berthier les cris injurieux
Font une plaisante harmonie!
Que c'est pour un amant un passe-temps bien doux
D'embrasser la beauté que subjugue son âme,
Et d'affubler encor du sel de l'épigramme
Un rival fâcheux et jaloux!

Cela n'est pas chrétien, j'en conviens avec vous;
Mais ces gens le sont-ils? Ce monde est une guerre;
On a des ennemis en tout genre, en tous lieux:
Tout mortel combat sur la terre;
Le diable avec Michel combattit dans les cieux;
On cabale à la cour, à l'église, à l'armée;
Au Parnasse on se bat pour un peu de fumée,
Pour un nom, pour du vent: et je conclus au bout
Qu'il faut jouir en paix, et se moquer de tout.

Cependant, monseigneur, tout en riant, on peut faire du bien. Votre altesse en veut faire à mademoiselle Corneille; vous voulez que je vous taxe pour le nombre des exemplaires: si je ne consultais que votre cœur, je vous traiterais comme le roi; vous en seriez

pour la valeur de deux cents. Mais comme je sais que vous allez partout semant votre argent, et que souvent il ne vous en reste guère, je me réduis à six, et j'augmenterai le nombre, si j'apprends que vous êtes devenu économe. Je supplie votre altesse d'agréer mon profond respect, et de me conserver vos bontés.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Ce vendredi, 14 juillet 1761.

VOUS avez très-bien fait, mon cher directeur, de venir chez la protectrice des arts. Elle a été flattée de l'hommage du directeur, et en vérité vous lui deviez plus que des hommages. Nous devons être pénétrés de reconnaissance. Ce que je craignais est arrivé; la personne qui ne devait rien savoir sait tout. Mais cet inconvénient ne sert qu'à rendre plus inébranlable une belle âme née pour faire du bien. Plus notre idée sera sue, plus il la faut suivre; et je vous réponds qu'elle sera suivie. Elle est dans les meilleures mains du monde, comme dans les plus belles. Ceux de nos confrères qui ne se sont point prêtés à un dessein si honorable et si utile ne sentiront qu'un noble et heureux repentir quand ils verront qu'une personne qu'on ne prendrait que pour Hébé ou pour Flore devient notre Minerve, et encourage le projet qu'ils n'ont pas secondé.

Tout ce que je souhaite, c'est que cette époque de la gloire de l'académie soit jointe à celle de votre directorat; mais le temps est bien court.

Bonsoir; je vous embrasse tendrement. Vous pouvez dire hardiment que je ne viens point lire notre ode, parce que je suis plus utilement occupé. L'affaire me paraît sûre. Bonsoir encore une fois.

A M. BURIGNY.

Au château de Ferney, juillet 1761.

Tout ce que je peux vous dire, monsieur, c'est que M. Secousse m'écrivit il y a quelques années, à Berlin, que son oncle avait réglé les droits et les reprises de mademoiselle Desvieux, fondés sur son contrat avec M. Bossuet. C'est une chose que je vous assure sur mon honneur. Au reste, c'est à vous à voir si vous croyez qu'un homme aussi éclairé que lui ait toujours été de bonne foi, surtout en accusant M. de Fénélon d'une hérésie dangereuse, tandis qu'on ne devait l'accuser que de trop de délicatesse et de beaucoup de galimatias. Je serais très-affligé, si le panégyriste de Porphyre et de l'ancienne philosophie donnait la préférence à certaines opinions sur cette philosophie. M. de Meaux était un homme éloquent; mais la raison est préférable à l'éloquence. Vous me ferez beaucoup d'honneur et de plaisir de m'envoyer votre ouvrage: mais vous me feriez un très-grand tort si vous m'accusiez d'avoir dit que l'éloquent Bossuet ne croyait pas ce qu'il disait. J'ai rapporté seulement qu'on prétendait qu'il avait des sentimens différens de la théologie, comme un sage magistrat qui s'élèverait quelquefois au-dessus de la lettre de la loi par la force de son génie. Il me paraît qu'il est de l'intérêt de tous les gens sensés que Bossuet ait été dans le fond plus indulgent qu'il ne le paraissait.

Je me recommande à vous, monsieur, comme à un homme de lettres et un philosophe pour qui j'ai toujours eu autant d'estime que d'attachement pour votre famille. Si vous voulez bien me faire parvenir votre ouvrage par M. Janel ou M. Bouret, ce sera la voie la

plus prompte, et j'aurai plus tôt le plaisir de m'instruire.

Je vous présente mes remercîmens, et tous les sentimens respectueux avec lesquels je serai toujours, monsieur, votre, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 auguste 1761.

VOTRE grand-chambrier d'Héricourt vient de mourir, mon cher ange, après s'être lavé les jambes dans notre lac pour son plaisir. Tronchin dit que c'est pour s'être lavé les jambes. Le fait est qu'il est mort, et que je le regrette, parce qu'il n'était ni fanatique ni fripon.

Enfin donc ce que j'ai prédit depuis deux ans est arrivé; je criais toujours: Pondichéri ou Pontichéri! et dans toutes mes lettres je disais: Prenez garde à Pondichéri. Ceux qui avaient partie de leur fortune sur la compagnie des Indes n'ont qu'à se recommander aux directeurs de l'hôpital. On a bien raison d'appeler son bien *fortune;* car un moment le donne, un moment l'ôte. Vous devez avoir eu une semaine brillante à Paris; il me semble qu'en huit jours vous avez eu un lit de justice, la nouvelle d'une bataille perdue, la nouvelle de Pondichéri, celle des Iles-sous-le-vent, celle de la flotte anglaise arrivée devant Oléron, et une comédie de Saint-Foix.

Il n'y a pas de quoi rire à tout cela. J'ai le cœur navré. Nous ne pouvons avoir de ressource que dans la paix la plus honteuse et la plus prompte. Je m'imagine toujours, quand il arrive quelque grand désastre, que les Français seront sérieux pendant six semaines. Je n'ai pu encore me corriger de cette idée. Je crois voir

tout le monde morne et sans argent, et de là j'infère qu'il ne faut pas précipiter les représentations de la pièce du petit Hurtaud, que, par parenthèse, les comédiens attribuent à Saurin et à Diderot. Préville, qui a le nez plus fin, soutient qu'elle est de votre marmotte des Alpes. Dieu veuille lui ôter de la tête cette opinion ! Mademoiselle Dangeville est fâchée que son rôle de Colette ne soit pas le premier rôle : on aura de la peine à l'apaiser.

M. le duc de Choiseul a bien voulu me mander que les souscriptions cornéliennes vont à merveille. Il y a donc quelque chose qui va bien à Paris. On parle dans nos rochers de certaines petites brouilleries qui ont retenti jusqu'aux Alpes. Je crains que M. le duc de Choiseul ne se dégoûte, et qu'il ne quitte un poste fatigant, comme un médecin, appelé trop tard, abandonne son malade ; j'en serais inconsolable.

Aimons le théâtre ; c'est la seule gloire qui nous reste. J'en suis à *Héraclius* : je commence à l'entendre. En vérité, il n'y a de beau dans cette pièce que quatre vers traduits de l'espagnol. Quand on examine de près les pièces et les hommes, on rabat un peu de l'estime. Il n'y a que mes anges qui gagnent à être vus tous les jours. Mais comment vont les yeux ?

Voici un gros paquet pour notre académie. Jugez, mes anges ; j'ai autant de foi pour le moins à vous qu'à elle.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

A Ferney, 7 auguste 1761.

Je crois, mademoiselle, que votre zèle pour l'art tragique est égal à vos grands talens. J'ai beaucoup de

choses à vous dire sur ce zèle, qui est aussi noble que votre jeu.

J'ai été très-affligé que vos amis aient souffert qu'on ait fait un si pitoyable ouvrage en faveur du théâtre. Si on s'était adressé à moi, j'avais en main des pièces un peu plus décisives que tous les différens *ordres* dont *l'ordre* des avocats, des fanatiques et des sots a tant abusé contre ce pauvre Huern. J'ai en main la décision du confesseur du pape Clément XII, décision fondée sur des témoignages plus authentiques que ceux qui ont été allégués dans ce malheureux mémoire. Cette décision du confesseur du pape me fut renvoyée il y a plus de vingt ans; je l'ai heureusement conservée, et j'en ferai usage dans l'édition que j'entreprends de Corneille. Elle sera chargée à chaque page de remarques utiles sur l'art en général, sur la langue, sur la décence de notre spectacle, sur la déclamation, et je n'oublierai pas mademoiselle Clairon en parlant de Cornélie.

Vous avez été effarouchée d'une lettre que j'ai écrite au sujet d'*Électre*. J'ai dû l'écrire dans la situation où j'étais, et ne prendre rien sur moi; et je me flatte que vous avez pardonné à mon embarras.

Vous voulez jouer *Zulime*. J'ai envoyé la pièce, après avoir consumé un temps très-précieux à la travailler avec le plus grand soin. Je vous prie très-instamment de la jouer comme je l'ai faite, et d'empêcher qu'on ne gâte mon ouvrage. Les acteurs sont intéressés à cette complaisance.

Vous vous apercevrez aisément, mademoiselle, de l'excès du ridicule de l'édition de *Tancrède* faite à Paris. Vous verrez qu'on a tâché de faire tomber la pièce en l'imprimant, et que, si on la joue suivant cette leçon absurde, il est impossible qu'à la longue elle soit soufferte, malgré toute la supériorité de vos talens

Vous voyez d'un coup-d'œil quelle sottise fait Orbassan, en répétant, en quatre mauvais vers (page 32) ce qu'il a déjà dit, et en le répétant, pour comble de ridicule, sur les mêmes rimes déjà employées au commencement de ce couplet.

Si vous récitez ce mauvais vers,

On croit qu'à Solamir mon cœur se sacrifie.

vous gâtez toute la pièce. Il ne faut pas que vous imaginiez que Solamir ait part à votre condamnation. D'où pouvez-vous savoir qu'on croit vous immoler à Solamir ? que veut dire *mon cœur* se sacrifie ? il s'agit bien ici de cœur ! Il s'agit d'être exécutée à mort. Vous craignez qu'on n'impute à Tancrède la trahison pour laquelle vous êtes arrêtée, et c'est pour cela que, lorsqu'au troisième acte vous êtes près d'avouer tout, croyant Tancrède à Messine, vous n'osez plus prononcer son nom dès que vous le voyez à Syracuse; mais vous ne devez pas penser à Solamir. On a fait un tort irréparable à la pièce en la donnant de la manière dont elle est si ridiculement imprimée.

La seconde scène du second acte est tronquée, et d'une sécheresse insupportable. Si votre père ne vous parle que pour vous condamner, s'il n'est pas désespéré, qui pourra être touché? qui pourra vous plaindre quand un père ne vous plaint pas? Sa douleur, la vôtre, ses doutes, vos réponses entrecoupées, ce père infortuné qui vous tend les bras, votre reproche sur sa faiblesse, votre aveu noble que vous avez écrit une lettre, et que vous avez dû l'écrire, tout cela est théâtral et touchant : il y a plus, cela justifie les chevaliers qui vous condamnent. Si on ne joue pas ainsi la pièce, elle est perdue; elle est au rang de toutes les mauvaises pièces que l'on a données depuis quatre-

vingts ans, que le jeu des acteurs fait supporter quelquefois au théâtre, et que tous les connaisseurs méprisent à la lecture. En un mot, l'édition de Prault est ridicule, et me couvre de ridicule. Je serai obligé de la désavouer, puisqu'elle a été faite malgré mes instructions précises. Je vous prie très-instamment, mademoiselle, de garder cette lettre, et de la montrer aux acteurs quand on jouera *Tancrède*.

Je vous fais mon compliment sur la manière dont vous avez joué Électre. Vous avez rendu à l'Europe le théâtre d'Athènes. Vous avez fait voir qu'on peut porter la terreur et la pitié dans l'âme des Français sans le secours d'un amour impertinent et d'une galanterie de ruelle, aussi déplacés dans Électre qu'ils le seraient dans Cornélie. Introduire dans la pièce de Sophocle une partie carrée d'amans transis est une sottise que tous les gens sensés de l'Europe nous reprochent assez. Tout amour qui n'est pas une passion furieuse et tragique doit être banni du théâtre; et un amour, quel qu'il soit, serait aussi mal dans Électre que dans Athalie. Vous avez réformé la déclamation, il est temps de réformer la tragédie, et de la purger des amours insipides comme on a purgé le théâtre des petits-maîtres.

On m'a flatté que vous pourriez venir dans nos retraites : on dit que votre santé a besoin de M. Tronchin. Vous seriez reçue comme vous méritez de l'être, et vous verriez chez moi un assez joli théâtre, que peut-être vous honoreriez de vos talens sublimes, en faveur de l'admiration et de tous les sentimens que ma nièce et moi nous conservons pour vous. Mademoiselle Corneille ne dit pas mal des vers. Ce serait un beau jour pour moi que celui où je verrai la petite-fille du grand Corneille confidente de l'illustre mademoiselle Clairon.

A M. LE KAIN.

Au château de Ferney, 8 auguste 1761.

Mon cher Roscius, je vous écris rarement; la poste est trop chère pour vous faire payer des lettres inutiles. Je sollicite M. d'Argental pour le jeune débarqué et dégoûté de Prusse. Vous pouvez lui dire que j'ai mieux aimé m'adresser à celui qui tire mes amis de prison, qu'à celui qui les y fait mettre.

J'ai lu le mémoire de votre avocat contre les excommunians; il y a des choses dont il est à souhaiter qu'il eût été mieux informé. J'avais écrit il y a quelques années au confesseur du pape, à un théologien pantalon de Venise, à un *prêtre buggerone* de Florence, et un autre de Rome, pour avoir des autorités sur cette matière; je crois avoir remis les réponses entre les mains de M. d'Argental.

Cette excommunication est un reste de la barbarie absurde dans laquelle nous avons croupi : cela fait détester ceux qu'on appelle rigoristes; ce sont des monstres ennemis de la société. On accable les jésuites, et on fait bien; mais on laisse dormir les jansénistes, et on fait mal : il faudrait, pour saisir un juste milieu, et pour prendre un parti modéré et honnête, étrangler l'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques* avec les boyaux de frère Berthier.

Sur ce je vous embrasse.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 auguste 1761.

OSE-T-ON parler encore de vers et de prose à Paris, mes divers anges? les chaleurs et les malheurs ne font-ils pas un tort horrible au tripot?

Je travaille le jour à *Corneille*, et la nuit à *don Pèdre*.

Nos souscriptions pourraient bien se ralentir. Sans la prise de Pondichéri, je ferais tout à mes dépens.

Je vous ai envoyé les remarques sur *les Horaces*. Voici la préface en forme d'épître dédicatoire à l'académie. Je la mets sous vos ailes, et vous daignerez la recommander à Duclos, quand vous l'aurez lue. Il est bon que tout ait la sanction de quarante personnes; mais j'aurai plus tôt achevé tout l'ouvrage que l'académie n'aura lu trente de mes remarques. Un membre va vite, les corps ont peine à se remuer.

Dites-moi net, je vous prie, combien vos amis retiennent d'exemplaires. Tout *Corneille* commenté en cinq ou six volumes in-4°, c'est marché donné pour deux louis.

Sans le roi et quelques princes, on ne pourrait donner les exemplaires à ce prix.

J'ai un autre placet contre Lambert à vous présenter. Je n'avais pas encore eu le temps de lire son *Tancrède*; il s'est plu à me rendre ridicule : jugez-en par cet échantillon...... Que faire? cela est dur; mais Pondichéri est pis ou pire.

Mes divins anges, que la campagne est belle! vous ne connaissez pas ce plaisir-là. Et les yeux? j'écris, moi; et vous?

A M. DAMILAVILLE.

Le 15 auguste 1761.

Que les frères m'accusent de paresse, s'ils l'osent. J'ai tout *Corneille* sur les bras, l'*Histoire générale des mœurs*, *le Czar*, *Jeanne*, etc., et vingt lettres par jour à répondre. Il faut écrire à M. de la Fargue, et je ne sais où le prendre. Il me semble que frère Thieriot sait sa demeure; il s'agit de ses vers, cela est important. Comment va l'*Encyclopédie?* cela est un peu plus important.

Oui, volontiers, que les saducéens périssent, mais que les pharisiens ne soient pas épargnés. On nous défait des chats, mais on nous laisse dévorer par des chiens.

On a eu grande peine à trouver *le Grizel* que demandent les frères. C'est un grand dommage que, pour notre édification, nous ne puissions pas recouvrer cet ouvrage rare, d'autant plus utile à la bonne cause qu'il rend la mauvaise extrêmement ridicule.

Frère Thieriot est devenu bien paresseux. Un véritable frère ne devrait-il pas avoir déjà envoyé les *Recherches sur le théâtre?* Il faut le mettre en pénitence. On ne doit pas être tiède sur les ouvrages et sur le sang du grand Corneille. Frère Thieriot, je vous l'ai toujours dit, vous êtes un indolent; vous n'écrivez que par boutade. Point de nouvelles depuis un mois. Vous retardez l'édition de Corneille; vous êtes coupable. Je ne sais pas trop comment ira cette entreprise. Pour moi, je ne réponds que de mon travail et de mon zèle tant que je respirerai. J'ai déjà commenté six tragédies. Je m'instruis par ce travail; j'espère que j'en instruirai d'autres, et que le théâtre y gagnera. Si,

comme auteur, je n'ai pu servir ma nation, je la servirai du moins comme commentateur.

J'embrasse les frères, et j'abhorre plus que jamais les ennemis de la raison et des lettres.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 auguste 1761.

Je reçois une lettre de mes anges, du 5 auguste, en revenant d'une représentation de *Tancrède*, que des comédiens de province nous ont donnée avec assez d'appareil. Je ne dis pas qu'ils aient tous joué comme mademoiselle Clairon; mais nous avions un père qui fesait pleurer, et c'est ce que votre Brizard ne fera jamais. Il faut pourtant qu'il y ait quelque chose de bon dans cette pièce; car les hommes, les femmes et les petits garçons fondaient en larmes. On l'a jouée, Dieu merci, comme je l'ai faite, et elle n'en a pas été plus mauvaise. Les Anglais même pleuraient; nous ne devons plus songer qu'à les attendrir; mais le petit Bussi n'est point du tout attendrissant.

O mes anges! je vous prédis que *Zulime* fera pleurer aussi, malgré ce grand benêt de Ramire à qui je voudrais donner des nasardes.

Il faut que ce soit Fréron qui ait conservé ce vers:

J'abjure un lâche amour qui me tient sous sa loi.

Madame Denis a toujours récité:

J'abjure un lâche amour *qui vous ravit ma foi.*
(Act. V, sc. 3.)

Pierre, que vous autres Français nommez *le Cruel*, d'après les Italiens, n'était pas plus cruel qu'un autre.

On lui donna ce sobriquet pour avoir fait pendre quelques prêtres qui le méritaient bien ; on l'accusa ensuite d'avoir empoisonné sa femme, qui était une grande catin. C'était un jeune homme fier, courageux, violent, passionné, actif, laborieux, un homme tel qu'il en faut au théâtre. Donnez-vous du temps, mes anges, pour cette pièce ; faites-moi vivre encore deux ans, et vous l'aurez.

Je vous remercie de tout mon cœur du *Cid*. Les comédiens sont des balourds de commencer la pièce par la querelle du comte et de don Diègue ; ils méritent le soufflet qu'on donne au vieux bonhomme, et il faut que ce soit à tour de bras. Comment ont-ils pu retrancher la première scène de Chimène et d'Elvire, sans laquelle il est impossible qu'on s'intéresse à un amour dont on n'aura point entendu parler ?

Vous parlez quelquefois de fondemens, mes anges, et même, permettez-moi de vous le dire, de fondemens dont on peut très-bien se passer, et qui servent plus à refroidir qu'à préparer. Mais qu'y a-t-il de plus nécessaire que de préparer les regrets et les larmes par l'exposition du plus tendre amour et des plus douces espérances qui sont détruites tout d'un coup par cette querelle des deux pères ?

Je viens aux souscriptions. Je reçois dans ce moment un billet d'un conseiller du roi, contrôleur des rentes, ainsi couché par écrit :

Je retiens deux exemplaires, et paierai le prix qui sera fixé ; signé Bazard, 8 d'auguste 1761.

Voilà ce qui s'appelle entendre une affaire. Tout le monde doit en agir comme le sieur Bazard. Les Cramer verront comment ils arrangeront l'édition : ce qui est très-sûr, c'est qu'ils en useront avec noblesse. Ce n'est point ici une souscription, c'est un avis que chaque particulier donne aux Cramer qu'il retient un

exemplaire, s'il en a envie. Mon lot à moi, c'est de bien travailler pour la gloire de Corneille et de ma nation.

Les particuliers auront l'exemplaire, soit in-4°, soit in-8°, pour la moitié moins qu'ils le paieraient chez quelque libraire de l'Europe que ce pût être. Le bénéfice pour mademoiselle Corneille ne viendra que de la générosité du roi, des princes et des premières personnes de l'état qui voudront favoriser une si noble entreprise. Mademoiselle Corneille a l'obligation à madame de Pompadour et à M. le duc de Choiseul des quatre cents louis que le roi veut bien donner; mais elle doit être fort mécontente de monsieur le contrôleur-général à qui j'ai donné de fort bons dîners aux Délices, et qui ne m'a point fait de réponse sur les quatre cents louis d'or. Je ne demande pas qu'on les paie d'avance; mais j'écris à M. de Marmontel pour lui demander quatre billets de cent louis chacun, payables à la réception du premier volume : je ne m'embarquerai pas sans cette assurance. Je donne mon temps, mon travail et mon argent; il est juste qu'on me seconde, sans quoi il n'y a rien de fait. Je veux accoutumer ma nation à être du moins aussi noble que la nation anglaise, si elle n'est pas aussi brillante dans les quatre parties du monde. Surtout, avant de rien entreprendre, il me faut la sanction de l'académie. Je vous envoie donc *Cinna*, mes chers anges, et je vous prie de le recommander à M. Duclos. Quand on m'aura renvoyé l'*Epître dédicatoire* et les observations sur *Cinna* et *les Horaces*, j'enverrai le reste. Je souhaite qu'on aille aussi vite que moi; mais les Français parlent vite et agissent lentement : leur vivacité est dans les propositions, et non dans l'action; témoin cent projets que j'ai vus commencés avec chaleur et abandonnés avec dégoût.

O mes anges! vous ne me parlez point de l'arrêt contre les jésuites; je l'ai eu sur-le-champ cet arrêt,

et sans vous. Vous me dites un mot du petit Hurtaud, et rien de Pondichéri. J'avoue que le tripot est la plus belle chose du monde; mais Pondichéri et les jésuites sont quelque chose. Vous me parlez de *l'Enfant prodigue* que les comédiens ont gâté absolument, et de *Nanine* qu'ils n'ont pu gâter, parce que j'y étais. Donnons vite des comédies nouvelles; car, lorsque les jansénistes seront les maîtres, ils feront fermer les théâtres. Nous allons tomber de Carybde en Scylla. O le pauvre royaume ! ô la pauvre nation ! J'écris trop, et je n'ai pas le temps d'écrire.

Mes anges, je baise le bout de vos ailes.

A M. DE MAIRAN, A PARIS.

A Ferney, 16 auguste 1761.

VOTRE lettre du 2 auguste, monsieur, me flatte autant qu'elle m'instruit. Vous m'avez donné un peu de vanité toute ma vie; car il me semble que j'ai été de votre avis sur tout. J'ai pensé invariablement comme vous sur *l'estimation des forces*, malgré la mauvaise foi de Maupertuis, et même de Bernoulli et de Muschenbroeck : et comme les vieillards aiment à conter, je vous dirai qu'en passant à Leyde, le frère de Muschenbroeck, qui était un bon machiniste et un bon homme, me dit : « Monsieur, les partisans des carrés « de la vitesse sont des fripons; mais je n'ose pas le « dire. »

J'ai été entièrement de votre opinion sur l'aurore boréale, et je souscris à tout ce que vous dites sur le mont Olympe, d'autant plus que vous citez Homère. J'ai toujours été persuadé que les phénomènes célestes ont été en grande partie la source des fables. Il a tonné sur une montagne dont le sommet est inaccessible;

donc il y a des dieux qui habitent sur cette montagne, et qui lancent le tonnerre: le soleil paraît courir d'orient en occident; donc il a de bons chevaux: la lune parcourt un moins grand espace; donc, si le soleil a quatre chevaux, la lune doit n'en avoir que deux: il ne pleut point sur la tête de celui qui voit un arc-en-ciel; donc l'arc-en-ciel est un signe qu'il n'y aura jamais de déluge, etc., etc.

Je n'ai jamais osé vous braver, monsieur, que sur les Égyptiens; et je croirai que ce peuple est très-nouveau, jusqu'à ce que vous m'ayez prouvé qu'un pays inondé tous les ans, et par conséquent inhabitable sans le secours des plus grands travaux, a été pourtant habité avant les belles plaines de l'Asie.

Tous vos doutes et toutes vos sages réflexions envoyés au jésuite Parennin sont d'un philosophe; mais Parennin était sur les lieux; et vous savez que ni lui ni personne n'a pensé que les adorateurs d'un chien et d'un bœuf aient instruit le gouvernement chinois, adorateur d'un seul Dieu depuis environ cinq mille ans. Pour nous autres barbares qui existons d'hier, et qui devons notre religion à un petit peuple abominable, rogneur d'espèces, et marchand de vieilles culottes, je ne vous en parle pas; car nous n'avons été que des polissons en tout genre jusqu'à l'établissement de l'académie et au phénomène du *Cid*.

Je suis persuadé, monsieur, que vous vous intéressez à la gloire du grand Corneille. Pressez l'académie, je vous en supplie, de vouloir bien me renvoyer incessamment l'*Épître dédicatoire* que je lui adresse, la préface du *Cid*, les notes sur *le Cid*, *les Horaces* et *Cinna*, afin que je commence à élever le monument que je destine à la gloire de la nation. Il me faut la sanction de l'académie. Je corrigerai sur-le-champ tout ce que vous aurez trouvé défectueux; car je corrige

encore plus vite et plus volontiers que je ne compose.

Je crois, monsieur, que vous voyez quelquefois madame Geoffrin ; je vous supplie de lui dire combien mademoiselle Corneille et moi nous sommes touchés de son procédé généreux. Elle a souscrit pour la valeur de six exemplaires : elle ne pouvait répondre plus noblement aux impertinences d'un factum ridicule, dont assurément mademoiselle Corneille n'est point complice. Cette jeune personne a autant de naïveté que Pierre Corneille avait de grandeur. On lui lisait *Cinna* ces jours passés ; quand elle entendit ce vers ;

> Je vous aime, Émilie, et le ciel me foudroie, etc. ;
> (Act. III, sc. 4.)

fi donc! dit-elle, ne prononcez pas ces vilains mots-là. C'est de votre oncle, lui répondit-on. Tant pis, dit-elle; est-ce qu'on parle ainsi à sa maîtresse ?

Adieu, monsieur ; je recommande l'oncle et la nièce à votre zèle, à votre diligence, à votre bon goût, à vos bontés. Je vous félicite d'une vieillesse plus saine que la mienne ; vivez aussi long-temps que le secrétaire votre prédécesseur, dont vous avez le mérite, l'érudition et les grâces.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Ferney, 16 auguste 1761.

Nous sommes vieux l'un et l'autre, mon cher Cicéron ; par conséquent il faut se presser. J'ai envoyé à monsieur le secrétaire perpétuel de l'académie l'*Épître dédicatoire* adressée à la compagnie, le commentaire sur *les Horaces* et sur *Cinna*, et la préface du

Cid. Je vous envoie les remarques sur *le Cid;* et je vous supplie, vous qui êtes si au fait de l'histoire littéraire de ce temps-là, de m'aider de vos lumières. J'attends de votre ancienne amitié que vous voudrez bien presser un peu l'ouvrage. Nous n'attendons pour commencer l'impression que l'approbation du corps auquel je dédie ce monument, qui me paraît assez honorable pour notre nation.

Presque tous les amateurs s'accordent à désirer un commentaire perpétuel sur toutes les tragédies de Pierre Corneille. Cet ouvrage n'est ni aussi long ni aussi difficile qu'on le pense pour un homme qui depuis long-temps a fait une lecture assidue et réfléchie de toutes ces pièces : il n'en est point qui n'ait de beaux endroits. Les remarques sur les fautes pourront être utiles, et les remarques historiques pourront être intéressantes.

Je ne m'embarrasse point de la manière dont les Cramer imprimeront l'ouvrage : c'est leur affaire. Il y aura probablement six ou sept volumes in-4°; et à deux louis d'or l'exemplaire, il y aurait beaucoup de perte, sans la protection que le roi et les premiers du royaume accordent à cette entreprise. J'aurai peut-être l'honneur d'y contribuer autant que le roi même; car il faudra que je fasse toutes les avances, et que je supplée toutes les non-valeurs; mais il n'y a rien qu'on ne fasse pour satisfaire ses passions, et la mienne est d'élever avant ma mort un monument dont la nation me sache quelque gré. Vous voyez que j'ai puisé un peu de vanité dans la lecture de votre Cicéron; mais je vous avertis qu'il n'y a rien de fait, si l'académie ne me seconde pas.

Je supplie M. le secrétaire de marquer en marge tout ce qu'il faudra que je corrige, et je le corrigerai sur-le-champ; je ne fatiguerai pas l'académie de mes observations sur *Pertharite*, *Agésilas*, *Suréna*, *Attila*,

Andromède, la Toison d'or, Pulchérie, en un mot, sur les pièces qu'on ne joue jamais, et dont le commentaire sera très-court; mais je prendrai la liberté de la consulter sur tous mes doutes. Vous sentez qu'il est important qu'un tel ouvrage ait la sanction du corps, et qu'on puisse faire un livre classique qui sera l'instruction des étrangers et des Français.

Couronnez votre carrière, mon cher ami, en donnant tous vos soins au succès de notre entreprise.

Je suis obligé de dicter tout ce que j'écris, attendu qu'il ne me reste plus guère que la parole, et que je dicte en me levant, en me couchant, en mangeant et en souffrant. *Vale, care Olivete.*

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 18 auguste 1761.

J'ai connu des gens, madame, qui se plaignaient de vivre avec des sots, et vous vous plaignez de vivre avec des gens d'esprit. Si vous avez imaginé que vous retrouveriez la politesse et les agrémens des la Fare et des Saint-Aulaire, l'imagination des Chaulieu, le brillant d'un duc de la Feuillade, et tout le mérite du président Hénault, dans nos littérateurs d'aujourd'hui; je vous conseille de décompter.

Vous ne sauriez, dites-vous, vous intéresser à la chose publique. C'est assurément le meilleur parti qu'on puisse prendre; mais, si vous étiez comme moi exposée à donner à dîner tous les jours à des Russes, à des Anglais, à des Allemands, vous seriez un peu embarrassée d'être Française.

Je m'occupe du temps passé pour me dépiquer du temps présent. Je crois qu'il vaut mieux commenter Corneille que de lire ce qu'on fait aujourd'hui. Toutes

les nouvelles affligent, et presque tous les nouveaux livres impatientent.

Mon commentaire impatientera aussi; car il sera fort long. C'est une entreprise terrible que de discuter *Cinna* et *Agésilas*, *Rodogune* et *Attila*, *le Cid* et *Pertharite*. Je ne crois pas que depuis Scaliger il y ait eut un plus grand pédant que moi. L'ouvrage contiendra sept ou huit gros volumes; cela fait trembler.

Vous devez, madame, avoir actuellement M. le président Hénault : il faut que vous me protégiez auprès de lui. J'ai envoyé à l'académie l'*Épître dédicatoire*, que je crois curieuse; la préface sur *le Cid*, dans laquelle il y a aussi quelques anecdotes qui pourront vous amuser; les notes sur *le Cid*, sur *les Horaces*, sur *Cinna*, *Pompée*, *Héraclius*, *Rodogune*, qui ne vous amuseront point, parce qu'il faut avoir le texte sous les yeux.

Je voudrais bien que M. le président Hénault prît tout cela chez M. le secrétaire, et qu'il en dît son avis avec M. de Nivernais. Je crois qu'il conviendrait qu'ils allassent tous deux à l'académie, et qu'ils me jugeassent; car il me faut la sanction de la compagnie, et que l'ouvrage, qui lui est dédié, ne se fasse que de concert avec elle. Je ne suis point du tout jaloux de mes opinions; mais je le suis de pouvoir être utile, et je ne peux l'être qu'avec l'approbation de l'académie. C'est une négociation que je mets entre vos mains, madame; celle de M. Bussi sera plus difficile.

Vous vous plaignez de n'avoir rien qui vous occupe : occupez-vous de Pierre Corneille; il en vaut la peine par son sublime, et par l'excès de ses misères.

Je vous sais bon gré, madame, de lire l'*Histoire d'Angleterre* par Thoyras : vous la trouverez plus exacte, plus profonde et plus intéressante que celle de notre insipide Daniel. Je ne pardonnerai jamais à ce

jésuite d'avoir plus parlé de frère Coton que de Henri IV, et de laisser à peine entrevoir que cet Henri IV soit un grand homme.

Si vous aimez l'histoire, je vous en enverrai une dans quelques mois qui est fort insolente, et que je crois vraie d'un bout à l'autre; mais actuellement laissez-moi avec le grand Corneille.

Je vous réitère, madame, les remercîmens de ma petite élève qui porte un si beau nom, et qui ne s'en doute pas. Je me mets aux pieds de madame la duchesse de Luxembourg.

Adieu, madame; vivez aussi heureuse qu'il est possible : tolérez la vie; vous savez que peu de personnes en jouissent. Vous êtes accoutumée à vos privations; vous avez des amis; vous êtes sûre que, quand on vient vous voir, c'est pour vous-même. Je regretterai toujours de n'avoir point cet honneur, et je vous serai attaché bien véritablement jusqu'au dernier moment de ma vie.

A M. DUCLOS.

18 auguste 1761.

J'AI toujours oublié, monsieur, de vous parler de la personne qui prétendait vous apporter des papiers de ma part. Je n'ai eu l'honneur de vous en adresser que par M. d'Argental. Vous avez dû recevoir l'*Épître dédicatoire à la compagnie*, la préface sur *le Cid*, les notes sur *le Cid, les Horaces* et *Cinna*. Je vous prie de communiquer le tout à M. le duc de Nivernais et à M. le président Hénault; mais il serait plus convenable encore que le tout fût examiné à l'académie; vos observations feraient ma loi. Les autres pièces suivront immédiatement, et les Cramer commenceront à imprimer sans aucun délai.

Les souscriptions que nous avons suffiront pour entamer l'entreprise, en cas que nous puissions compter sur le paiement des quatre cents louis que le roi daigne accorder. Nous comptons même être en état de prier les gens de lettres qui ne sont pas riches de vouloir bien accepter un exemplaire comme un hommage que nous devons à leurs lumières, sans recevoir d'eux un paiement qui ne doit être fait que par ceux que la fortune met en état de favoriser les arts. Il me paraît qu'une condition essentielle pour cet ouvrage, assez important et dédié à l'académie, est que les noms des académiciens se trouvent dans la liste des souscripteurs.

M. le duc de Nivernais a commencé par souscrire pour . . . . 12 exemplaires.

M. le cardinal de Bernis. 12

M. le duc de Richelieu. 12

M. le duc de Villars. 6

M. le comte de Clermont. 6

M. le président Hénault. 2

Je prends la liberté, en qualité d'entrepreneur de cette affaire, et de père de mademoiselle Corneille, de souscrire pour cent. Ce n'est point par vanité, c'est par nécessité, parce que, si l'on se sert de grand papier, et s'il y a huit volumes, comme le prétendent MM. Cramer, les frais iront à cinquante mille livres.

J'avais écrit à M. le coadjuteur, en le remerciant de la bonté qu'il a eue de m'envoyer son discours, et à M. Watelet, connu par son goût pour les arts et par ses talens; je n'en ai point eu de réponse. Je vous avouerai qu'il serait honteux pour l'académie, dont tant de grands seigneurs sont membres, que des fermiers-généraux fissent plus qu'elle en cette occasion : cela jetterait même sur notre compagnie un ridicule dont les Frérons n'abuseraient que trop. M. l'archevêque de Lyon souscrira comme le cardinal de Bernis; mais,

pour imprimer son nom dans la liste, il convient qu'il soit appuyé de celui du coadjuteur de Strasbourg, et du précepteur de M. le duc de Bourgogne. C'est ce que vous pouvez proposer, monsieur, avec plus de bienséance que personne, dans la place où vous êtes.

Sera-t-il dit que nos grands seigneurs ne viendront à l'académie que le jour de leur réception, qu'ils se contenteront de faire un discours, et qu'ils dédaigneront d'entrer dans un dessein honorable pour l'académie et pour la France? Je compte sur vous, monsieur, comme sur le protecteur le plus vif de cette entreprise digne de vous. Je vous prie de m'éclairer et de me soutenir dans toutes les difficultés attachées à tout ce qui est nouveau et estimable.

Je prévois que MM. Cramer persisteront dans la résolution de donner l'édition in-4°, tome à tome, de trois en trois mois, sans aucune estampe, et que l'ouvrage, qui coûterait au moins trois louis d'or chez les libraires, n'en coûtera que deux. Il y aurait une très-grande perte sans les bontés du roi et de plusieurs princes de l'Europe, sans la générosité de M. le duc de Choiseul et de madame de Pompadour.

Ce ne sont point proprement des souscriptions qu'on demande; il n'y a point de conditions à faire avec ceux qui donnent leur temps, leur argent et leur travail pour l'honneur de la nation. Nous ne demandons que le nom de quiconque voudra avoir un livre utile à bon marché, afin que les libraires proportionnent le nombre des exemplaires au nombre des demandeurs, et que ceux qui auront eu la bassesse de craindre de donner deux louis pour s'instruire ne puissent jamais avoir un livre qu'ils seraient indignes de posséder. Pardon de ma noble colère.

Je compte absolument sur vous, au nom de Pierre et de Marie Corneille.

A M. DAMILAVILLE.

Le 24 auguste 1761.

MONSIEUR le Goutz, maître des comptes à Dijon, jeune homme qui aime les arts et les Kakouacs, veut bien qu'on sache que *le Droit du seigneur*, aliàs *l'Écueil du sage*, est de lui. Il m'envoie cette petite addition et correction que les frères jugeront absolument nécessaire. Je crois que la pièce de M. le Goutz restera au théâtre, et qu'ainsi le nom de *philosophe* y restera en honneur. Je m'imagine que frère Platon ne sera pas fâché.

Il est absolument nécessaire que M. le Goutz soit reconnu. Il compte enjoliver cette petite drôlerie par une préface en l'honneur des Kakouacs, qui sera un peu ferme, et qui parviendra en cour, comme dit le peuple. Il y aura aussi une épître dédicatoire qui ira en cour. Mais si un gros fin de Préville s'obstine à dire qu'il croit l'ouvrage d'un certain V...., tout est manqué, tout est perdu. Il est absolument nécessaire qu'on ne me soupçonne pas de ce que je n'ai pas fait. On doit faire entendre aux comédiens qu'ils se font grand tort à eux-mêmes s'ils s'opiniâtrent à me charger de cette iniquité. C'est M. le Goutz, vous dis-je, qui a fait cette coïonnerie.

J'ai reçu de mes frères les *Recherches sur les théâtres* de ce Beauchamp, et il n'y a pas grand profit à faire. C'est le sort de la plupart des livres. Il faudra tâcher que les *Commentaires de Corneille* ne méritent pas qu'on en dise autant. C'est une terrible entreprise que ce commentaire; j'y perds mon temps et les yeux.

Comment se porte frère Thieriot? Il est bien heureux de ne rien commenter; s'il lui fallait faire des notes

sur *Agésilas* et *Attila*, il serait aussi embarrassé que moi.

Voici une petite lettre pour frère d'Alembert; dirons-nous aussi frère Dumolard? ce cera comme vous voudrez.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 auguste 1761.

Qu'est-ce que c'est donc que cette humeur qui persécute mon ange sur son vivage et sur sa main? Pourquoi mon ange ne vient-il pas à Genève? Il y a plus de six mois qu'il doit être entre les mains des médecins de Paris; ne doit-il pas savoir à quoi s'en tenir? Tronchin est le premier homme du monde pour ces maux-là. Le duc de Villars est venu porter sa misère aux Délices: on disait qu'il y mourrait; il se porte bien au bout de quinze jours. L'abbé d'Héricourt, gourmand de la grand'chambre, s'est tué pour s'être baigné les jambes dans le lac avec une indigestion; mais les gens sages vivent.

Je prévois que vous viendrez aux Délices, et que je serai le plus heureux des hommes; oui, mes anges, vous y viendrez.

Vous devez à présent savoir à quoi vous en tenir sur Pierre et Marie Corneille. Je me donnerai bien de garde de faire imprimer un programme avant d'avoir fait ma recrue de têtes couronnées; et quant aux particuliers, c'est à prendre ou à laisser. Je ne me mêlerai que de bien travailler.

Ceux qui chipotent et qui s'en vont disant, L'aurons-nous in-4°, l'aurons-nous in-8°? aurons-nous pour deux louis huit ou dix volumes (avec trente-trois estampes) qui coûteraient dix louis, et qui ne pour-

raient paraître que dans trois ans? sont de plaisantes gens; mais c'est l'affaire de Cramer, et non la mienne: je ne me charge que de me tuer de travail, et de souscrire.

J'ai découvert enfin qui est l'auteur du *Droit du seigneur* ou *l'Écueil du sage*; c'est M. le Goutz, jeune maître des comptes de Dijon, et de plus académicien de Dijon. Il est bon de fixer le public par un nom, de peur que le mien ne vienne sur la langue; vous êtes charmant, continuez la mascarade.

Divins anges, tout ce que vous me dites de la compagnie indienne est bel et bon; mais il est dur de vendre sept cents francs ce qu'on a acheté quatorze cents. Voilà le nœud, voilà le mal, et ce mal n'est pas le seul.

Comme j'ai aujourd'hui quinze lettres à écrire, et *Pertharite* à achever, je m'arrache au doux plaisir d'écrire à mes anges, et je finis en remerciant M. le comte de Choiseul pour la dame du Frenoy, qui est grosse comme la tonne d'Heidelberg.

Est-il vrai que frère Menou soit condamné aux galères par le parlement de Nancy? cela serait curieux: mais il y a peu de ports de mer en Lorraine.

Voilà donc monsieur l'abbé coadjuteur grand-chambrier. Les jésuites lui doivent un compliment.

Mille tendres respects.

A M. VERNES, A SÉLIGNY.

A Ferney, 25 auguste 1761.

Je suis très-fâché, monsieur, que vous soyez si éloigné de moi. Vous devriez bien venir coucher à

Ferney quand vous ne prêchez pas; il ne faut pas être toujours avec son troupeau; on peut venir voir quelquefois les bergers du voisinage.

Je n'ai point lu *l'Ame de M. Charles Bonnet* (1); il faut qu'il y ait une furieuse tête sous ce bonnet-là, si l'ouvrage est aussi bon que vous le dites. Je serai fort aise qu'il ait trouvé quelques nouveaux mémoires sur l'âme: le troisième chant de *Lucrèce* me paraissait avoir tout épuisé. Je n'ai pas trop actuellement le temps de lire des livres nouveaux.

A l'égard de messieurs les traducteurs anglais, ils se pressent trop. Ils voulaient commencer par l'*Essai sur les mœurs;* on leur a mandé de n'en rien faire, attendu que Gabriel Cramer et Philibert Cramer vont en donner une nouvelle édition un peu plus curieuse que la première. On n'avait donné que quelques soufflets au genre humain dans ces archives de nos sottises; nous y ajouterons force coups de pied dans le derrière: il faut finir par dire la vérité dans toute son étendue. Si vous veniez chez moi, je vous ferais voir un petit manuscrit indien de trois mille ans qui vous rendrait très-ébahi.

Venez voir mon église; elle n'est pas encore bénite, et on ne sait encore si elle est calviniste ou papiste. En attendant, j'ai mis sur le frontispice : *Deo soli.* Voyez si vos damnés de camarades ne devraient pas avoir plus de tendresse pour moi qu'ils n'en ont. Votre plaisant Arabe m'a abandonné tout net depuis qu'il est de la barbare compagnie; il suffit d'entrer là pour avoir l'âme coriace. Ne vous avisez jamais d'endurcir votre joli petit caractère quand vous serez de la vénérable.

Je vous embrasse en *Deo solo.*

(1) *Essai analytique sur les facultés de l'âme.*

Mes complimens à madame de Volmar et à son *faux germe* (1).

A M. COLLINI.

Ferney, 25 auguste 1761.

Mes yeux me refusent encore le service. Je vous envoie, mon cher Florentin, une lettre pour monseigneur l'électeur que je n'ai pu écrire moi-même. Nous n'avons pas encore commencé notre *Corneille ;* il n'y a que moi de prêt. S'il restait encore quelque argent aux Français pour faire des souscriptions, ils devraient en faire pour reprendre Pondichéri; mais il est plus aisé d'imprimer *Corneille* que d'avoir des flottes. Nous voilà à peu près comme les Italiens; nous n'avons que la gloire des beaux-arts, et encore ne l'avons-nous guère. Adieu; je voudrais bien vous revoir avant de mourir, et je l'espère encore. Le Suisse V.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

Ferney, 26 auguste 1761.

Monsieur, ce sera pour moi un honneur infini, un grand encouragement pour les arts que vous protégez, et pour la jeune héritière du nom de Corneille, qu'on puisse voir à la tête des souscriptions le nom de votre auguste souverain et le vôtre. Je crois vous avoir déjà mandé que le roi de France souscrit pour la valeur de deux exemplaires, et plusieurs princes à proportion. Je me fais une joie extrême de voir cette entreprise honorable secondée par le Mécène de la Russie.

(1) *Nouvelle Héloïse*, première partie, lettre 63.

Ce travail ne m'empêchera pas d'amasser toujours des matériaux pour votre monument. Je ne rebuterai rien, dans l'espérance de trouver quelque chose d'utile dans le fatras des plus grandes inutilités. Je suis trompé quelquefois dans mon calcul : j'acquiers quelquefois de gros paquets de manuscrits où je ne trouve rien du tout, d'autres qui ne sont remplis que de satires et d'anecdotes scandaleuses que je ne manque pas de jeter au feu, de peur qu'après moi quelque libraire n'en fasse usage. Heureusement toutes ces satires n'étaient que manuscrites; et, s'il en est quelques-unes qui aient échappé à mes recherches, elles ne feront pas fortune.

Ma santé ne me permet presque plus de sortir de chez moi : la consolation de mes dernières années sera uniquement de travailler pour vous; car je compte que *Corneille* ne me coûtera pas plus de quatre à cinq mois : disposez de tout le reste de mes momens. Nous ne tarissons point sur le compte de votre excellence, M. de Soltikof et moi; nous ne parlons de vous qu'avec enthousiasme. Le cardinal Passionei était le seul homme en Europe qui vous ressemblât : nous venons de le perdre. Il ne reste que vous en Europe qui donniez aux arts une protection distinguée, constante et éclairée; et je vous regarde, après Pierre-le-Grand, comme l'homme qui fait le plus de bien à votre nation. J'ai l'honneur d'être, etc.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

27 auguste 1761.

Je me hâte de vous répliquer, mademoiselle. Je m'intéresse autant que vous à l'honneur de votre art; et si quelque chose m'a fait haïr Paris et détester les fanatiques, c'est l'insolence de ceux qui veulent flétrir

les talens. Lorsque le curé de Saint-Sulpice, Languet, le plus faux et le plus vain de tous les hommes, refusa la sépulture à mademoiselle le Couvreur qui avait légué mille francs à son église, je dis à tous vos camarades assemblés qu'ils n'avaient qu'à déclarer qu'ils n'exerceraient plus leur profession jusqu'à ce qu'on eût traité les pensionnaires du roi comme les autres citoyens qui n'ont pas l'honneur d'appartenir au roi. Ils me le promirent, et n'en firent rien. Ils préférèrent l'opprobre avec un peu d'argent à un honneur qui leur eût valu davantage.

Ce pauvre Huern vous a porté un coup terrible en voulant vous servir; mais il sera très-aisé aux premiers gentilshommes de la chambre de guérir cette blessure. Il y a une ordonnance du roi, de 1641, concernant la police des spectacles, par laquelle il est dit expressément : « Nous voulons que l'exercice des comédiens, « qui peut divertir innocemment nos peuples (c'est-à-« dire, détourner nos peuples de diverses occupa-« tions mauvaises), ne puisse leur être imputé à blâme, « ni préjudicier à leur réputation dans le commerce « public. »

Et dans un autre endroit de la déclaration, il est dit que, s'ils choquent les bonnes mœurs sur le théâtre, ils seront notés d'infamie.

Or, comme un prêtre serait noté d'infamie, s'il choquait les bonnes mœurs dans l'église, et qu'un prêtre n'est point infâme en remplissant les fonctions de son état, il est évident que les comédiens ne sont point infâmes par leur état, mais qu'ils sont, comme les prêtres, des citoyens payés par les autres citoyens pour parler en public, bien ou mal.

Vous remarquerez que cette déclaration du roi fut enregistrée au parlement.

Il ne s'agit donc que de la faire renouveler. Le roi

peut déclarer que, sur le compte à lui rendu par les quatre premiers gentilshommes de sa chambre, et sur sa propre expérience, que jamais ses comédiens n'ont contrevenu à la déclaration de 1641, il les maintient dans tous les droits de la société, et dans toutes les prérogatives des citoyens attachés particulièrement à son service : ordonnant à tous ses sujets, de quelque état et condition qu'ils soient, de les faire jouir de tous leurs droits naturels et acquis, en tant que besoin sera. Le roi peut aisément rendre cette ordonnance sans entrer dans aucun des détails qui seraient trop délicats.

Après cette déclaration, il serait fort aisé de donner ce qu'on appelle les honneurs de la sépulture, malgré la prêtraille, au premier comédien qui décéderait. Au reste, je compte faire usage des décisions de monsignor Ceratti, confesseur de Clément XII, dans mes notes sur Corneille.

Venons maintenant aux pièces que vous jouerez cet automne. Vous faites très-bien de commencer par celle de M. Cordier : il ne faut pas lasser le public en le bourrant continuellement des pièces du même homme. Ce public aime passionnément à siffler le même rimailleur qu'il a applaudi ; et tout l'art de mademoiselle Clairon n'ôtera jamais au parterre cette bonne volonté attachée à l'espèce humaine.

Pour le *Tancrède* de Prault, il est impertinent d'un bout à l'autre. Pour ce vers barbare :

Cher Tancrède, ô toi seul qui méritas ma foi !

quel est l'ignorant qui a fait ce vers abominable ? quel est l'Allobroge qui a terminé un hémistiche par le terme *seul* suivi d'un *qui ?* Il faut ignorer les premières rè-

gles de la versification pour écrire ainsi. Les gens instruits remarquent ces sottises ; et une bouche comme la vôtre ne doit pas les prononcer. Cela ressemble à ce vers :

La belle Philis qui brûla pour Coridon.

J'ai maintenant une grâce à vous demander : on m'écrit qu'on vous a lu une comédie intitulée *l'Écueil du sage*, et que quelques-uns de vos camarades font courir le bruit que cette pièce est de moi. Vous sentez bien qu'étant occupé à des ouvrages qui ont besoin de vos grands talens, je n'ai pas le temps de travailler pour d'autres. Je serais très-mortifié que ce bruit s'accréditât, et je crois qu'il est de votre intérêt de le détruire. Votre comédie peut tomber ; et, si la malice m'impute cet ouvrage, cela peut faire grand tort à la tragédie à laquelle je travaille. Parlez-en sérieusement, je vous en prie, à vos camarades : je suis très-résolu à ne leur donner jamais rien, si on m'impute ce que je n'ai pas fait. Ce qu'on peut hardiment m'attribuer, c'est la plus sincère admiration et le plus grand attachement pour vous.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 28 auguste 1761.

Mes anges verront que je ne suis pas paresseux ; ils s'amuseront de *Polyeucte*. Quand ils s'en seront amusés, ils pourront le donner à monsieur le secrétaire perpétuel, à condition que monsieur le secrétaire rendra à mes divins anges l'*Épître dédicatoire*, *le Cid*, *Horace* et

Cinna. Mais vous verrez que l'académie mettra beaucoup plus de temps à éplucher mes remarques que je n'en ai mis à les faire.

Je crois malheureusement que l'entreprise ira à dix volumes; cela me fait trembler : le temps devient tous les jours moins favorable, mais je n'en travaillerai pas moins. M. de Montmartel me mande que c'est une opération de finance fort difficile. Il ne veut pas même s'engager à donner des billets payables dans neuf mois. Voilà ce que c'est d'être battu dans les quatre parties du monde; cela serre les cœurs et les bourses. Le public fait trop de commentaires sur la perte du Canada et des Indes orientales, et sur les trois vingtièmes, pour se soucier beaucoup des *Commentaires sur Corneille*. Il me semble que tout va de travers, hors ce qui dépend uniquement de moi; cela n'est pas modeste, mais cela est vrai. Je commence même à croire qu'un certain drame ébauché fera un assez passable effet au théâtre, si Dieu me prête vie.

Vous triomphez, vous m'avez remis tout entier au tripot que j'avais abandonné; mais je suis toujours épouvanté qu'on ait le front de s'amuser à Paris, et d'aller au spectacle, comme si nous venions de faire la paix de Nimègue.

Est-il vrai qu'on va jouer une comédie moitié bouffonne, moitié intéressante, comme je les aime? Est-il vrai qu'elle est de M. le Goutz, auditeur des comptes de Dijon? Est-il vrai qu'il y a un rôle d'Acante que vous aimez autant que Nanine? qui joue ce rôle d'Acante? est-ce mademoiselle Gaussin? est-ce mademoiselle Hus?

Que devient votre humeur? je vous connais une humeur fort douce; mais celle qui attaque les yeux est fort aigre. Tâchez donc d'être assez malade pour venir vous faire guérir par Tronchin; cela serait bien

agréable. Je baise, en attendant, le bout des ailes de mes anges.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 31 auguste 1761.

On est un peu importun : on présente *Pompée* aux anges, accompagné d'une lettre à monsieur le secrétaire perpétuel, lequel a renvoyé *les Horaces* avec quelques notes académiques. Mes anges sont suppliés de donner *Pompée* avant *Polyeucte*. Je traite Corneille tantôt comme un Dieu, tantôt comme un cheval de carrosse ; mais j'adoucirai ma dureté en revoyant mon ouvrage. Mon grand objet, mon premier objet est que l'académie veuille bien lire toutes mes observations; comme elle a lu celles des *Horaces :* cela seul peut donner à l'ouvrage une autorité qui en fera un ouvrage classique. Les étrangers le regardent comme une école de grammaire et de poésie.

Mes anges rendront un vrai service à la littérature et à la nation, s'ils engagent tous leurs amis de l'académie, et les amis de leurs amis, à prendre mon entreprise extrêmement à cœur. Il faut tâcher que tout le monde en soit aussi enthousiasmé que moi. Rien ne se fait sans un peu d'enthousiasme.

Quand joue-t-on *le Droit du seigneur ?* et qui joue ?

Tout va-t-il de travers comme de coutume?

A M. DUCLOS.

31 auguste 1761.

J'AI reçu, monsieur, l'*Épître dédicatoire*, la préface sur *le Cid*, et les remarques sur *les Horaces*. Je crois que l'académie rend un très-grand service à la littérature et à la nation en daignant examiner un ouvrage qui a pour but l'honneur de la France et de Corneille. Voilà la véritable sanction que je demande; elle consiste à m'instruire. Il faut toujours avoir raison; et un particulier ne peut jamais s'en flatter. Je trouve toutes les notes sur mes observations très-judicieuses. Il n'en coûte qu'un mot dans vos assemblées; et sur ce mot je me corrige sans difficulté et sans peine : c'est là seule façon de venir à bout de mon entreprise. Je remercie infiniment la compagnie, et je la conjure de continuer. Je lui envoie des choses un peu indigestes; mais, sur ses avis, tout sera arrangé, soigné pour le fond et pour la forme; et je ne ferai rien annoncer au public que quand j'aurai soumis au jugement de l'académie les observations sur les principales pièces de Corneille. Plus cet ouvrage est attendu de tous les gens de lettres de l'Europe, plus je crois devoir me conduire avec précaution. Je ne prétends point avoir d'opinion à moi; je dois être le secrétaire de ceux qui ont des lumières et du goût. Rien n'est plus capable de fixer notre langue, qui se parle, à la vérité, dans l'Europe, mais qui s'y corrompt. Le nom de Corneille et les bontés de l'académie opéreront ce que je désire.

Quant aux honneurs qu'on rendait à ce grand homme, je sais bien qu'on battait des mains quelquefois quand il reparaissait après une absence : mais on

en a fait autant à mademoiselle Camargo. Je peux vous assurer que jamais il n'eut la considération qu'il devait avoir. J'ai vu dans mon enfance beaucoup de vieillards qui avaient vécu avec lui : mon père, dans sa jeunesse, avait fréquenté tous les gens de lettres de ce temps; plusieurs venaient encore chez lui. Le bonhomme Marcassus, fils de l'auteur de l'*Histoire grecque*, avait été l'ami de Corneille. Il mourut chez mon père à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Je me souviens de tout ce qu'il nous contait comme si je l'avais entendu hier. Soyez sûr que Corneille fut négligé de tout le monde dans les dernières vingt années de sa vie. Il me semble que j'entends encore ces bons vieillards Marcassus, Réminiac, Tauvières, Régnier, gens aujourd'hui très-inconnus, en parler avec indignation. Eh ! ne reconnaissez-vous pas là, messieurs, la nature humaine ? le contraire serait un prodige.

C'est une raison de plus pour vous intéresser au monument que j'élève à sa gloire. Présentez, je vous prie, monsieur, mes remercîmens et mes respects à la compagnie, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 septembre 1761.

Mes divins anges, quand vous voudrez des commentaires cornéliens, vous n'avez qu'à tinter. M. de la Marche qui arrive ne m'empêchera pas de travailler. Je l'ai trouvé en très-bonne santé. Il est gai, il ne paraît pas qu'il ait jamais souffert. Nous avons commencé par parler de vous ; et j'interromps le torrent de nos paroles pour vous le mander. Est-il possible que vous

ne m'ayez pas mandé le ministère de M. le comte de Choiseul, et que je l'apprenne par le public ? Ah ! mes anges, que je suis fâché contre vous !

Toute votre cour de Parme souscrit pour notre *Corneille ;* votre prince pour trente exemplaires. M. du Tilleau, M. le comte le Rochechouart souscrivent. La liste sera belle. Je voudrais savoir comment vous avez trouvé la lettre à mon cicéronien Olivet.

Vous doutiez-vous que le germe d'*Andromaque* fût dans *Pertharite* ? Il y a des choses curieuses à dire sur les pièces les plus délaissées. L'ouvrage devient immense ; mais, malgré cela, j'espère qu'il sera très-utile. Il fera dix volumes in-4°, ou treize in-8°. N'importe, je travaillerai toujours, et les Cramer s'arrangeront comme ils pourront et comme ils voudront.

Y a-t-il quelque nouvelle du *Droit du seigneur* ? M. le Goutz vous enverra une plaisante préface.

Mes anges, je baise le bout de vos ailes.

A M. DAMILAVILLE.

Le 7 septembre 1761.

COMMENT, morbleu ! frère Damilaville, qui est à la tête de trente bureaux, se donne de la peine pour les frères, se trémousse, écrit ; et frère Thieriot, qui n'a rien à faire, ne nous donne pas la moindre nouvelle !... il écrit une fois en un mois !... Quel paresseux nous avons là ! vive frère Damilaville !

Un de nos frères m'a régalé d'un gros paquet qui contient un gros poëme en cinq gros chants, intitulé *la Religion d'accord avec la raison.* Je ne doute en aucune manière de cet accord ; mais les frères me condamnent-ils à lire tant de vers sur une chose dont je

suis si persuadé ? Je n'ai pas un moment à moi, et ma faible santé ne me permet pas une correspondance bien étendue. L'auteur, nommé M. Duplessis de la Hauterive, est sans doute connu de mes frères. Je les supplie de me plaindre et de m'excuser auprès de M. de la Hauterive ; je mets cela sur leur conscience.

Frère Thieriot ne me mande point comment on a distribué les rôles de la pièce de M. le Goutz. Ce n'est pas que je m'en soucie ; mais ce M. le Goutz est un homme très-vif et très-impatient. J'ai souvent des disputes avec lui. Il veut bien qu'une comédie intéresse ; mais il prétend qu'il doit toujours y avoir du plaisant. Il m'a presque converti sur cet article, et je commence à croire qu'on a besoin de rire.

Je me plains de Thieriot ; mais mon académicien de Dijon se plaindra bien davantage, si les comédiens ajoutent la moindre chose au *Droit du seigneur*. Ils le gâteraient infailliblement, comme ils gâtèrent *l'Enfant prodigue*. Je serai plus inflexible pour les ouvrages de mes amis que je ne l'ai été pour les miens. On a fait tout ce qu'on a pu dans *Tancrède* pour me rendre ridicule ; je ne souffrirai pas qu'on en use ainsi avec mon petit académicien.

J'ai chez moi l'abbé Coyer. Je suis encore à concevoir les raisons pour lesquelles on l'a fait voyager quelque temps ; il faut que j'aie l'esprit bien bouché.

Je m'unis toujours aux prières des frères, et je salue avec eux l'Etre des êtres.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 septembre 1761.

Mes divins anges, la nouvelle du ministère de M. le comte de Choiseul n'est donc pas vraie, puisque vous

ne m'en parlez pas dans votre terrible lettre du 21 auguste ? Je lui ai fait mon compliment sur la foi des gazettes. Si la nouvelle est fausse, mon compliment subsiste toujours, comme dit Dacier; ma remarque, dit-il, peut être trouvée mauvaise; mais elle restera.

Mes chers anges, il est vrai qu'il y a un le Goutz à Dijon, parent de M. de la Marche. Fesons donc comme Nollet qui avait imaginé une madame Truchot, avec laquelle il couchait régulièrement : quand il l'eut vue, il lui dit, pour s'excuser, qu'il n'y coucherait plus. J'ai demandé à M. de la Marche le nom de quelques académiciens de Dijon, mes confrères; il m'a nommé un Picardet. Picardet me paraît mon affaire. Je veux que Picardet soit l'auteur du *Droit du seigneur*. Picardet est mon homme. Voici donc la préface de Picardet (1); puisse-t-elle amuser mes anges!

Je vous dis, moi, qu'il y a plus de trente fautes dans l'édition de Prault; que Prault fils est un franc fieux; et, s'il vous plaît, pourquoi prenez-vous son parti? Que vous importe ? En quoi, mes anges, les négligences de Prault peuvent-elles retomber sur vous ? Qu'a de commun Prault avec mes anges ?

C'est, ce me semble, mademoiselle Quinault qui me retrancha de *l'Enfant prodigue* des vers que madame de Pompadour voulut absolument dire quand elle le joua, et que tout le monde comique veut réciter. Qu'est-ce que cela vous fait ? Pour Dieu, laissez-moi crier sur mes vers.

Paris est au roi,
Mes vers sont à moi;
Je veux m'en réjouir,
Selon mon plaisir.

(1) On n'a point trouvé cette préface.

Vous me mandez douze, Parme dit trente; voici le nœud : c'est, à ce que je présume, qu'on avait d'abord dit douze, et qu'ensuite on a eu la noble vanité des trente. Puisse mon *Commentaire* ne pas aller à trente volumes! mais je vois qu'il sera prolixe. Les Cramer feront tout ce qu'ils voudront : les détails me pilent, comme dit Montaigne.

Songez que j'ai trente-deux pièces à commenter, dont dix-huit inlisibles; plaignez-moi, encouragez-moi, ne me grondez pas, et aimez votre créature qui baise le bout de vos ailes.

A M. MARMONTEL.

9 septembre 1761.

DIEU soit loué, mon cher ami! Il eût été fort triste pour les Rose Croix que la petite drôlerie (1) d'un des adeptes eût été sifflée. Les Fréron, les Pompignan, le *Journal de Trévoux* auraient dit que non seulement nous sommes tous des athées, mais encore de mauvais poëtes.

Mandez-moi, je vous prie, tout ce que vous savez, et surtout ce que vous croyez que je doive corriger. Je ne peux voir par mes yeux, et j'aime bien à voir par les vôtres. Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de mademoiselle Clairon. Je lui écrirai, mais je n'ai pas un moment à moi.

Le roi Stanislas m'a écrit une lettre pleine de la plus grande bonté : *quod notandum*. Je crois que c'était la meilleure façon de servir les philosophes.

Je vous embrasse bien tendrement.

(1) *Tancrède*.

A M. DE BURIGNY.

A Ferney, le 12 septembre 1761.

J'AI reçu fort tard le bénigne Bossuet dont vous m'avez honoré; je vous en fais mon très-sincère remercîment le plus tôt que je peux. J'aime fort les pères de l'Eglise, et surtout celui-là, parce qu'il est Bourguignon, et que j'ai à présent l'honneur de l'être; de plus il est très-éloquent. Ses *Oraisons funèbres* sont de belles déclamations. Je suis seulement fâché qu'il ait tant loué le chancelier le Tellier, qui était un si grand fripon. Son *Histoire particulière* de trois ou quatre nations, qu'il appelle *universelle*, est d'un génie plein d'imagination. Il a fait ce qu'il a pu pour donner quelque éclat à ce malheureux petit peuple juif, le plus sot et le plus méprisable de tous les peuples.

Vous avouez que ce père de l'Église a été un peu *mauléoniste*, et cela suffit. Si d'ailleurs vous croyez qu'il ait ressemblé à quelques médecins qui croient à la médecine, je vous trouve bien bon et bien honnête. Sa conduite avec M. de Fénélon n'est pas d'un homme aisé à vivre; et il faut avoir le diable au corps pour tant crier contre l'aimable auteur du *Télémaque*, qui s'imaginait qu'on pouvait aimer Dieu pour lui-même.

Au reste, je fais plus de cas de Porphyre, et je vous remercie en particulier d'avoir traduit son livre contre les gourmands; j'espère qu'il me corrigera.

J'ai l'honneur d'être de tout mon cœur, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 septembre 1761.

Dès que je sus que mes anges avaient fait consulter M. Tronchin, je fus un peu alarmé. J'écrivis; voici sa réponse : elle est bonne à montrer au docteur Fournier; il n'en sera pas mécontent. Que mes anges ne soient pas surpris de l'étrange adresse. *Viro immortali* veut dire qu'on vit long-temps quand on suit ses conseils, et *Deo immortali* est une allusion à l'inscription que j'ai mise sur le fronton de mon église, *Deo erexit Voltaire.* Ma prière est *vivat d'Argental.*

Vous êtes bien bon d'envoyer votre billet aux Cramer. Ont-ils besoin de votre billet ?

Et moi, bien bon d'avoir cru M. le comte de Choiseul ministre d'état quand vous ne m'en disiez rien. Je m'en réjouissais; je ne veux plus rien croire, si cela n'est pas vrai.

Si mademoiselle Gaussin a encore un visage, Acante est fort bien entre ses mains, et tout est fort bien distribué. M. Picardet sera fort bien joué. Que dites-vous de la préface du sieur Picardet? ne l'enverrez-vous pas à frère Damilaville ? Il a un excellent sermon qu'il montrera à mes anges pour les réjouir. M. de la Marche a été d'une humeur charmante; il n'y paraît plus. C'est de plus une belle âme; c'est dommage qu'il ait certains petits préjugés de bonne femme.

Daignez, mes anges, envoyer l'incluse au secrétaire perpétuel après l'avoir lue. Zarucma ! quel nom ! d'où vient-il ? le père de Zarucma n'est-il pas M. Cordier ? Il est vrai que Zarucma ne rime pas à sifflet, mais il peut les attirer. Zulime au moins est plus doux à l'oreille. Nous nous mîmes quatre à lire *Zulime* à

M. de la Marche. Il avait un président avec lui qui dormit pendant toute la pièce, comme s'il avait été au sermon ou à l'audience; ainsi il ne critiqua point. M. de la Marche fut ému, attendri, pleura; et quand madame Denis s'écria en pleurant : *j'en suis indigne*, il n'y put pas tenir. Je fus touché aussi; je dis : Zulime consolera Clairon de Zarucma.

Je vous avais dit que j'étais content de M. de Montmartel. Point; j'en suis mécontent : il ne veut pas avancer trois cents louis. Le contrôleur-général propose des effets royaux, des feuilles de chêne; nous aurons du bruit.

La paix! il n'y aura point de paix. C'est un labyrinthe dont on ne peut se tirer. Ah! pauvres Français! réjouissez-vous, car vous n'avez pas le sens d'une oie.

Divins anges, je baise le bout de vos ailes.

A M. DUCLOS.

14 septembre 1761.

Je commence par remercier ceux qui ont eu la bonté de mettre en marge des notes sur mes notes. Je n'ai l'édition *in-folio* de 1664 que depuis huit jours.

J'ai commencé toutes mes observations sur l'édition très-rare de 1644, dans laquelle Corneille inséra tous les passages imités des Latins et des Espagnols.

Ces observations, écrites assez mal de ma main au bas des pages, ont été transcrites encore plus mal sur les cahiers envoyés à l'académie.

Il n'est pas douteux que je ne suive dorénavant l'édition de 1664. Cette petite édition de 1664 ne contient que *Médée*, *le Cid*, *Pompée* et *le Menteur*, avec la *suite du Menteur*.

A-t-on pu douter si j'imprimerais les sentimens de l'académie sur *le Cid ?*

.... *Ella misma riquirio al rey que se le diesse por marido.* Et vous dites qu'il n'y a pas là d'alternative ! Vous avez raison ; mais lisez ce qui suit.

.... *Ea estava muy prendada de sus partes.* Voilà nos parties.

.... *Ole cortignasse conforme a las leyes :* et voilà votre alternative.

Comptez que je serai exact.

Je suis bien aise d'avoir envoyé et soumis à l'examen mes observations, tout informes qu'elles sont : 1° parce que vos réflexions m'en feront faire de nouvelles; 2° parce que le temps presse, et que, si j'avais voulu limer, polir, achever avant d'avoir consulté, j'aurais attendu un an, et je n'aurais été sûr de rien; mais en en voyant mes esquisses, et en en recevant les critiques de l'académie, je vois la manière dont on pense; je m'y conforme, je marche d'un pas plus sûr.

Il y avait dans mes petits papiers : « L'abbé d'Au-« bignac, savant sans génie, et la Motte, homme d'es-« prit sans érudition, ont voulu faire des tragédies en « prose. » Un jeune homme du métier, qui a copié cela, s'est diverti à ôter le génie à la Motte, et je ne m'en suis aperçu que quand on m'a renvoyé mon cahier.

Il y a souvent des notes trop dures; je me suis laissé emporter à trop d'indignation contre les fadeurs de César et de Cléopâtre dans *Pompée*, et contre le rôle de Félix dans *Polyeucte.* Il faut être juste, mais il faut être poli, et dire la vérité avec douceur.

N. B. Je suis à Ferney, à deux lieues de Genève. Les Cramer préparent tout pour l'édition, et je travaille autant que ma santé peut me le permettre.

Ils ne donneront leur programme que lorsqu'ils

commenceront à imprimer; ils n'imprimeront que quand les estampes seront assez avancées pour que rien ne languisse.

J'ai peur qu'il n'y ait quatorze volumes in-8o, avec trente-trois estampes. Deux louis, c'est trop peu; mais les Cramer n'en prendront jamais davantage; le bénéfice ne peut venir que du roi, de la czarine, du duc de Parme, de nos princes, etc., comme je l'ai déjà mandé. Si mes respectables et bons confrères veulent continuer à me marginer, tout ira bien.

Respects et remercîmens.

A. M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Ferney, 14 septembre 1761.

Je fais réflexions, mon cher maître, que, si l'on imprime la lettre en question, il y faut ajouter des choses essentielles à notre entreprise; que cela peut tenir lieu d'un programme dont je n'aime point l'étalage; que c'est une occasion de rendre adroitement justice à ceux qui les premiers ont favorisé un projet honorable à la nation; que vous vous signaleriez vous-même en m'écrivant en réponse une petite lettre, laquelle ferait encore plus d'effet que la mienne et compagnie.

C'est une nouvelle occasion pour vous de donner un modèle de l'éloquence convenable aux gens de lettres qui s'écrivent avec une familiarité noble sur les matières de leur ressort. Je vais écrire en conformité à F. Thieriot, qui supprimera ma lettre jusqu'à nouvel ordre, en cas que vous la lui ayez déjà donnée; et si elle n'est pas sortie de vos mains, il faut qu'elle y reste jusqu'à ce qu'elle soit digne de vous et du public.

Au bas de cette lettre on trouve ces deux lignes écrites par Thieriot:

« N'imprimez donc point. Je vous dirai ce qui rend
« impossible, quant à présent, ce que notre ami
« voudrait de moi, et ce que je voudrais moi-même. »

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Ferney, 16 septembre 1761.

PUISQUE vous aimez l'histoire, madame, je vous envoie cinq cahiers de la nouvelle édition de l'*Essai sur les mœurs*, etc. Vous y verrez des choses bien singulières, et entre autres l'extrait d'un livre indien qui est peut-être le plus ancien livre qui soit au monde (1). J'ai envoyé le manuscrit à la bibliothèque du roi; je ne crois pas qu'il y ait un monument plus curieux. Quand vous m'aurez rendu mes cinq cahiers, je vous en choisirai d'autres. Cette nouvelle édition ne m'empêche pas de travailler à *Pierre Corneille*. J'espère, en consultant l'académie, faire un ouvrage utile. Je me sens déjà toute la pesanteur d'un commentateur.

Ce n'est pas seulement, madame, parce que je possède le don d'ennuyer, comme tous ces messieurs, que je vous écris une si courte lettre, mais c'est réellement parce que je n'ai pas un moment de loisir. Comptez qu'il n'y a que la retraite qui soit le séjour de l'occupation. Si mes travaux pouvaient contribuer à vous délasser quelques momens, je serais encore plus pédant que je ne suis.

Vous me demandez ce que sera le *Commentaire de Corneille;* il sera une bibliothèque de douze à treize

(1) *Essai sur les mœurs.*

volumes avec des estampes; il ne coûtera que deux louis, parce que je veux que les pauvres connaisseurs le lisent, et que les rois le paient.

Adieu, madame; supportez la vie et le siècle. Quand vous vous faites lire, ayez soin qu'on vous lise d'abord les notes marginales qui indiquent les matières; vous choisissez alors ce qui vous plaît, et vous évitez l'ennui.

Je vous demande un peu d'attention pour l'*Ézour-Veidam*. Mille tendres respects.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 septembre 1761.

Il n'y a point de poste par laquelle je n'envoie quelque tribut à mes anges.

Voici *Médée*. Vous êtes suppliés de vouloir bien l'envoyer à notre secrétaire perpétuel, quand elle vous aura bien ennuyés.

J'ose encore vous supplier de vouloir bien faire donner le paquet ci-joint à madame du Deffant.

Je suis bien aise que mademoiselle Gaussin joue à son âge un rôle de jeune fille; cela me fait croire qu'il est permis de faire des sottises au mien. Ne joue-t-on pas à présent la nouvelle sottise du *Droit du seigneur?* est-il sifflé? Il est sûrement critiqué, et il faut qu'il le soit. Malheur aux hommes publics et aux ouvrages dont on ne dit mot! L'oncle et les deux nièces baisent le bout de vos ailes.

Qu'est donc devenue l'affaire de MM. Titon père et fils? Vous ne me dites jamais rien, et je m'intéresse à tout.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Ferney, 16 septembre 1761.

Je vous envoie, mon très-cher maître, ma lettre du 20 auguste (1), à laquelle j'ai ajouté des détails nécessaires qui tiendront lieu d'un programme que je n'aime point. Envoyez-moi quatre lignes en réponse, et faites imprimer le tout par le moyen de frère Thieriot.

Je vous réitère ce que j'ai déjà mandé à notre secrétaire perpétuel, que je vous envoie mes ébauches, et que je travaillerai à tête reposée sur les observations que l'académie veut bien mettre en marge. Je donne quelquefois des coups de pied dans le ventre à Corneille l'encensoir à la main; mais je serai plus poli.

Vous souvenez-vous de *Cinna?* C'est le chef-d'œuvre de l'esprit humain; mais je persiste toujours, non seulement à croire, mais à sentir vivement qu'il fallait que Cinna eût des remords immédiatement après la belle délibération d'Auguste. J'étais indigné, dès l'âge de vingt ans, de voir Cinna confier à Maxime qu'il avait conseillé à Auguste de retenir l'empire pour avoir une raison de plus de l'assassiner. Non, il n'est pas dans le cœur humain qu'on ait des remords après s'être affermi dans cette horrible hypocrisie. Non, vous dis-je, je ne puis approuver que Cinna soit à la fois infâme et en contradiction avec lui-même. Qu'en pense M. Duclos? Moi, je dis tout ce que je pense, sauf à me corriger. *Vale.*

(1) Voyez *Mélanges littéraires.*

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Ferney, 19 septembre 1761.

Je vous demande deux grâces, mon cher maître : la première, de convenir que les remords de Cinna auraient fait un effet admirable, s'il les avait éprouvés dans le temps qu'Auguste lui dit : « Je partagerai l'empire avec vous, et je vous donne Émilie. » Une fourberie lâche et abominable, dans laquelle Cinna persiste, ôte à ses remords tardifs toute la beauté, tout le pathétique, toute la vérité même qu'ils devraient avoir; et c'est sans doute une des raisons qui font que la pièce est aussi froide qu'elle est belle.

M. le duc de Villars vient d'en raisonner avec moi : il connaît le théâtre mieux que personne; il ne conçoit pas comment on peut être d'un autre avis. Relisez, je vous en prie, mes observations sur *Cinna*, que je renvoie à M. Duclos. Je vous dirai comme à lui qu'il faut de l'encens à Corneille et des vérités au public.

L'impératrice de Russie souscrit, comme le roi, pour deux cents exemplaires. L'empressement pour cet ouvrage est sans exemple.

La seconde grâce que je vous demande est de vouloir bien mettre M. Watelet dans la liste de nos académiciens qui encouragent les souscriptions pour mademoiselle Corneille. Non seulement M. Watelet prend cinq exemplaires, mais il a la bonté de dessiner et de graver le frontispice; il nous aide de ses talens et de son argent; gardez donc que l'ami Thieriot ne l'oublie. Ces petits soins peuvent vous amuser dans votre heureux loisir. Je porte un fardeau immense, et j'en suis charmé. Aidez-moi, instruisez-moi, écrivez-moi.

A M. DUCLOS.

Ferney, 19 septembre 1761.

Je vous demande en grâce, monsieur, de vouloir bien engager nos confrères à daigner lire les corrections, les explications, les nouveaux doutes que vous trouverez dans le commentaire de *Cinna*. Vous vous intéressez à cet ouvrage : je sais combien il est important que je ne hasarde rien sans vos avis. M. le duc de Villars est chez moi. Je ne connaís personne qui ait fait une étude plus réfléchie du théâtre que lui. Il sent comme moi combien ces remords sont peu naturels, et par conséquent peu touchans, après que Cinna s'est affermi dans son crime, et dans une fourberie aussi réfléchie que lâche, qui exclut tout remords. Il est persuadé avec moi que ces remords auraient produit un effet admirable, s'il les avait eus quand il doit les avoir, quand Auguste lui dit qu'il partagera l'empire avec lui, et qu'il lui donne Émilie. Ah! si dans ce moment-là même Cinna avait paru troublé devant Auguste ; si Auguste ensuite, se souvenant de cet embarras, en eût tiré un des indices de la conspiration, que de beautés vraies! que de belles situations un sentiment si naturel eût fait naître !

Nous devons de l'encens à Corneille, et assurément je lui en donne ; mais nous devons au public des vérités et des instructions. Je vous demande en grâce de m'aider ; le fardeau est immense, je ne peux le porter sans secours. Je vous importune beaucoup ; je vous importunerai encore davantage. Je vous demande la plus grande patience et les plus grandes bontés. L'Europe attend cet ouvrage. On souscrit en Allemagne, en Angleterre ; l'impératrice de Russie pour deux cents

exemplaires, comme le roi. Je vous conjure de me mettre en état de répondre à des empressemens si honorables. Présentez à l'académie mes respects, ma reconnaissance et ma soumission, et renvoyez-moi ce manuscrit ; c'est la seule pièce que j'aie.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

Ferney, 19 septembre 1761.

MONSIEUR, les mânes de Corneille, sa petit-fille et moi nous vous présentons les mêmes remercîmens, et nous nous mettons tous aux pieds de votre auguste impératrice. Voici les derniers temps de ma vie consacrés à deux Pierre qui ont tous deux le nom de *grand*. J'avoue qu'il y en a un bien préférable à l'autre. Cinq ou six pièces de théâtre remplies de beautés avec des défauts n'approchent certainement pas de mille lieues de pays policées, éclairées et enrichies.

Je suis très-obligé à votre excellence de m'avoir épargné des batailles avec des Allemands. J'emploierai à servir sous vos étendards le temps que j'aurais perdu dans une guerre particulière. Vous pouvez compter que je mettrai toute l'attention dont je suis capable dans l'emploi des matériaux que vous m'avez envoyés, et que les deux volumes seront absolument conformes à vos intentions. Plus je vois aujourd'hui de campagnes dévastées, de pays dépeuplés, et de citoyens rendus malheureux par une guerre qu'on pouvait éviter, plus j'admire un homme qui, au milieu de la guerre même, a été fondateur et législateur, et qui a fait la plus honorable et la plus utile paix. Si Corneille vivait, il aurait mieux célébré que moi Pierre-le-Grand ; il eût plus fait admirer ses vertus, mais il ne les aurait pas senties davantage. Je suis plus que jamais convaincu que tou-

tes les petites faiblesses de l'humanité, et les défauts qui sont le fruit nécessaire du temps où l'on est né, et de l'éducation qu'on a reçue, doivent être éclipsés et anéantis devant les grandes vertus que Pierre-le-Grand ne devait qu'à lui-même, et devant les travaux héroïques que ses vertus ont opérés. On ne demande point, en voyant un tableau de Raphaël, ou une statue de Phidias, si Phidias et Raphaël ont eu des faiblesses; on admire leurs ouvrages; et on s'en tient là. Il doit en être ainsi des belles actions des héros.

Je ne m'occupe du *Commentaire* sur Corneille avec plaisir que dans l'espérance qu'il rendra la langue française plus commune en Europe, et que la vie de Pierre-le-Grand trouvera plus de lecteurs. Mon espérance est fondée sur l'attention scrupuleuse avec laquelle l'académie française revoit mon ouvrage. C'est un moyen sûr de fixer la langue, et d'éclaircir tous les doutes des étrangers. On parlera le français plus facilement, grâce aux soins de l'académie; et la langue dans laquelle Pierre-le-Grand sera célébré comme il le mérite en sera plus agréable à toutes les nations. Je me hâte de dépêcher *le Cid* et *Cinna*, afin d'être tout entier à Pultawa et à Pétersbourg. Je ne demande que trois mois pour achever le *Corneille*, après quoi tout le reste de ma vie est à Pierre-le-Grand et à vous.

A M. L'ABBÉ PERNETTI.

A Ferney, 21 septembre 1761.

Vous devriez, mon cher abbé, venir avec le sculpteur, et bénir mon église. Je serais charmé de servir votre messe, quoique je ne puisse plus dire, *qui lætificat juventutem meam.*

Je doute qu'il y ait un programme pour l'édition de

Corneille. Cet étalage est peut-être inutile, puisqu'on ne reçoit point d'argent, et qu'on ne fait point de conditions. Les frères Cramer donneront pour deux louis d'or douze, treize ou quatorze volumes in-8° avec des estampes. Ceux qui voudront retenir des exemplaires, et avoir pour deux louis un ouvrage qui devrait en coûter quatre, n'ont qu'à retenir chez les Cramer les exemplaires qu'ils voudront avoir, ou chez les libraires correspondans des Cramer, ou s'adresser à mes amis, qui m'enverront leurs noms; et tout sera dit. Tout n'est pas dit pour vous, mon cher confrère, car j'ai toujours à vous répéter que je vous aime de tout mon cœur.

A M. DE CIDDEVILLE.

A Ferney, ce 23 septembre 1761.

Mon ancien camarade, mon cher ami, nous recevrons toujours à bras ouverts quiconque viendra de votre part. Il est vrai que nous aimerions bien mieux vous voir que vos ambassadeurs; mais ma faible santé me retient dans la retraite que j'ai choisie. Je viens de bâtir une église où j'aurai le ridicule de me faire enterrer; mais j'aime bien mieux le monument que j'érige à Corneille, votre compatriote. Je suis bien aise que l'indifférent Fontenelle m'ait laissé le soin de Pierre et de sa nièce; l'un et l'autre amusent beaucoup ma vieillesse. Je vous exhorte à lire *Pertharite* avec attention. Lisez du moins le second acte, et quelque chose du troisième. Vous serez tout étonné de trouver le germe entier de la tragédie d'*Andromaque*, les mêmes sentimens, les mêmes situations, les mêmes discours. Vous verrez un Grimoald jouer le rôle de Pyrrhus avec une Rodelinde dont il a vaincu le mari qu'on croit mort. Il quitte son Edvige pour Rodelinde, comme Pyrrhus

abandonne son Hermione pour Andromaque. Il menace de tuer le fils de sa Rodelinde, comme Pyrrhus menace Astyanax. Il est violent, et Pyrrhus aussi. Il passe de Rodelinde à Edvige, comme Pyrrhus d'Andromaque à Hermione. Il promet de rendre le trône au petit Rodelinde : Pyrrhus en fait autant, pourvu qu'il soit aimé. Rodelinde dit à Grimolad (scène 5 du 2e acte) :

N'imprime point de tache à tant de renommée, etc.

Andromaque dit à Pyrrhus (act. I, sc. 4) :

Faut-il qu'un si grand cœur montre tant de faiblesse !
Voulez-vous qu'un dessein si beau, si généreux,
Passe pour le transport d'un esprit amoureux ?

Ce n'est pas tout ; Edvige a son Oreste. Enfin Racine a tiré tout son or du fumier de *Pertharite*, et personne ne s'en était douté, pas même Bernard de Fontenelle, qui aurait été bien charmé de donner quelques légers coups de pate à Racine.

Vous voyez, mon cher ami, qu'il y a des choses curieuses jusque dans la garde-robe de Pierre. La comparaison que je pourrai faire de lui et des Anglais ou des Espagnols qui auront traité les mêmes sujets sera peut-être agréable. A l'égard des bonnes pièces, je ne fais aucune remarque sur laquelle je ne consulte l'académie. Je lui ai envoyé toutes mes notes sur le *Cid*, *les Horaces*, *Pompée*, *Polyeucte*, *Cinna*, etc. Ainsi mon *Commentaire* pourra être à la fois un art poétique et une grammaire.

Il n'est question que du théâtre. Je laisse l'*Imitation de Jésus-Christ* (1), et je m'en tiens à l'imitation de Sophocle. Vous me ferez pourtant plaisir de m'envoyer la description du presbytère d'Énouville. Je ne crois

(1) Mise en vers français par P. Corneille.

pas que je chante jamais les presbytères de mes curés; je leur conseille de s'adresser à leurs grenouilles ; mais je pourrais bien chanter une jolie église que je viens de bâtir, et un théâtre que j'achève. Je vous prie, mon cher ami, si vous m'envoyez ce presbytère, de me l'adresser à Versailles, chez M. de Chenevières, premier commis de la guerre, qui me le fera tenir avec sûreté.

On va reprendre encore *Oreste* à la comédie française. Il est vrai que j'ai bien fortifié cette pièce, et qu'elle en avait besoin. Mais enfin j'aime à voir la nation redemander une tragédie grecque, sans amour, dans laquelle il n'y a point de partie carrée ni de roman.

Adieu; je vous embrasse. Pourriez-vous me dire quel est un monsieur P. T. N. G. à qui Corneille dédie sa *Médée?*

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

25 septembre 1761.

Monsieur, j'ai reçu par M. de Soltikof les manuscrits que votre excellence a bien voulu m'envoyer, et les sieurs Cramer, libraires de Genève, qui vont imprimer les œuvres et les *Commentaires* de Pierre Corneille, ont reçu la souscription dont sa majesté impériale daigne honorer cette entreprise. Ainsi chacun a reçu ce qui est à son usage; moi, des instructions; et les libraires, des secours.

Je vous remercie, monsieur, des uns et des autres, et je reconnais votre cœur bienfesant et votre esprit éclairé dans ces deux genres de bienfaits.

J'ai eu déjà l'honneur de vous écrire par la voie de Strasbourg, et j'adresse cette lettre par M. de Soltikof, qui ne manquera pas de vous la faire rendre. Ce sera,

monsieur, une chose éternellement honorable pour la mémoire de Pierre Corneille et pour son héritière, que votre auguste impératrice ait protégé cette édition autant que le roi de France. Cette magnificence, égale des deux côtés, sera une raison de plus pour nous faire tous compatriotes. Pour moi, je me crois de votre pays depuis que votre excellence veut bien entretenir avec moi un commerce de lettres. Vous savez que je me partage entre les deux Pierre qui ont tous deux le nom de *grand;* et si je donne à présent la préférence au *Cid* et à *Cinna*, je reviendrai bientôt à celui qui fonda les beaux-arts dans votre patrie.

J'avoue que les vers de Corneille sont un peu plus sonores que la prose de votre Allemand, dont vous voulez bien me faire part; peut-être même est-il plus doux de relire le rôle de Cornélie que d'examiner avec un profond savant si Jean Gutmanseths était médecin ou apothicaire, si son confrère van Gad était effectivement Hollandais, comme ce mot *van* le fait présumer, ou s'il était né près de la Hollande. Je m'en rapporte à l'érudition du critique, et je le supplierai en temps et lieu de vouloir bien éclaircir à fond si c'était un crapaud ou une écrevisse qu'on trouva suspendu au plafond de la chambre de ce médecin quand les Strélitz l'assassinèrent.

Je ne doute pas que l'auteur de ces remarques intéressantes, et qui sont absolument nécessaires pour l'histoire de Pierre-le-Grand, ne soit lui-même un historien très-agréable; car voilà précisément les détails dans lesquels entrait Quinte-Curce quand il écrivait l'histoire d'Alexandre. Je soupçonne ce savant Allemand d'avoir été élevé par le chapelain Norberg, qui a écrit l'histoire de Charles XII dans le goût de Tacite, et qui apprend à la dernière postérité qu'il y avait des bancs couverts de drap bleu au couronnement de Charles XII.

La vérité est si belle, et les hommes d'état s'occupent si profondément de ces connaissances utiles, qu'il n'en faut épargner aucune au lecteur. A parler sérieusement, monsieur, j'attends de vous de véritables mémoires sur lesquels je puisse travailler. Je ne me consolerai point de n'avoir pas fait le voyage de Pétersbourg il y a quelques années. J'aurais plus appris de vous dans quelques heures de conversation que tous les compilateurs ne m'en apprendront jamais. Je prévois que je ne laisserai pas d'être un peu embarrassé. Les rédacteurs des mémoires qu'on m'a envoyés se contredisent plus d'une fois, et il est aussi difficile de les concilier que d'accorder des théologiens. Je ne sais si vous pensez comme moi; mais je m'imagine que le mieux sera d'éviter, autant qu'il sera possible, la discussion ennuyeuse de toutes les petites circonstances qui entrent dans les grands événemens, surtout quand ces circonstances ne sont pas essentielles. Il me paraît que les Romains ne se sont pas souciés de faire aux Scaliger et aux Saumaise le plaisir de leur dire combien de centurions furent blessés aux batailles de Pharsale et de Philippes.

Notre boussole sur cette mer que vous me faites courir est, si je ne me trompe, la gloire de Pierre-le-Grand. Nous lui dressons une statue; mais cette statue ferait-elle un bel effet, si elle portait dans une main une dissertation sur les annales de Novogorod, et dans l'autre un commentaire sur les habitans de Crasnoyark? Il en est de l'histoire comme des affaires; il faut sacrifier le petit au grand. J'attends tout, monsieur, de vos lumières et de votre bonté; vous m'avez engagé dans une grande passion, et vous ne vous en tiendrez pas à m'inspirer des désirs. Songez combien je suis fâché de ne pouvoir vous faire ma cour, et que je ne puis être consolé que par vos lettres et par vos ordres.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 septembre 1761.

O MES anges ! tout ce que j'ai prédit est arrivé. Au premier coup de fusil qui fut tiré, je dis, en voilà pour sept ans. Quand le petit Bussi alla à Londres, j'osai écrire à M. le duc de Choiseul qu'on se moquait du monde, et que toutes ces idées de paix ne serviraient qu'à amuser le peuple. J'ai prédit la perte de Pondichéri, et enfin j'ai prédit que *le Droit du seigneur* de M. Picardet réussirait. Mes divins anges, c'est parce que je ne suis plus dans mon pays que je suis prophète. Je vous prédis encore que tout ira de travers, et que nous serons dans la décadence encore quelques années, et décadence en tout genre ; et j'en suis bien fâché.

On m'envoie des Goujou ; je vous en fais part (1).

Je crois avec vous qu'il y a des moines fanatiques, et même des théologiens imbécilles; mais je maintiens que dans le nombre prodigieux des théologiens fripons il n'y en a jamais eu un seul qui ait demandé pardon à Dieu en mourant, à commencer par le pape Jean XII, et à finir par le jésuite le Tellier et consorts. Il me paraît que Goujou (2) écrit contre les théologiens fripons qui se confirment dans le crime en disant : La religion chrétienne est fausse ; donc il n'y a point de Dieu. Goujou rendrait service au genre humain s'il confondait les coquins qui font ce mauvais raisonnement.

Mais vraiment oui.

Dieu, qui savez punir, qu'Atide me haïsse,

(1) *Voyez* le volume des *Facéties*.
(2) Voltaire a depuis écrit *Gouju*.

est une assez jolie prière à Jésus-Christ ; mais je ne me souviens plus des vers qui précèdent ; je les chercherai quand je retournerai aux Délices.

Je travaille sur Pierre, je commente, je suis lourd. C'est une terrible entreprise de commenter trente-deux pièces, dont vingt-deux ne sont pas supportables, et ne méritent pas d'être lues.

Les estampes étaient commencées. Les Cramer les veulent. Je ne me mêlerai que de commenter, et d'avoir raison, si je peux. Dieu me garde seulement de permettre qu'ils donnent une annonce avant qu'on puisse imprimer ! Je veux qu'on ne promette rien au public, et qu'on lui donne beaucoup à la fois. Mes anges, j'ai le cœur serré du triste état où je vois la France ; je ne ferai jamais de tragédie si plate que notre situation : je me console comme je peux. Qu'importe un Picardet ou Rigardet ? Il faut que je rie pour me distraire du chagrin que me donnent les sottises de ma patrie. Je vous aime, mes divins anges, et c'est là ma plus chère consolation. Je baise le bout de vos ailes.

N. B. Qu'importe que M. le duc de Choiseul ait la marine ou la politique ? Mélin de Saint-Gelais, auteur du *Droit du seigneur*, ne peut-il pas dédier sa pièce à qui il veut ?

A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Au château de Ferney, 30 septembre 1761.

Vous écrivez de votre main, madame, et je ne puis en faire autant. Comment n'avez-vous pas un petit secrétaire, pas plus gros que rien, qui vous amuserait, et qui me donnerait souvent de vos nouvelles ? Il ne faut se refuser aucune des petites consolations qui peuvent rendre la vie plus douce à notre âge.

Vous ne me mandez point si vous aviez votre amie avec vous. Elle aura dû être bien effrayée du sacrement dont vous me parlez. Je vous crois de la pâte du cardinal de Fleury, et de celle de Fontenelle. Nous avons à Genève une femme de cent trois ans, qui est de la meilleure compagnie du monde, et le conseil de toute sa famille. Voilà de jolis exemples à suivre. Je vous y exhorte avec le plus grand empressement.

Je vous remercie de tout mon cœur, madame, du portrait de madame de Pompadour, que vous voulez bien m'envoyer. Je lui ai les plus grandes obligations depuis quelque temps; elle a fait des choses charmantes pour mademoiselle Corneille.

Je ne suis point actuellement aux Délices. Figurez-vous que M. le duc de Villars occupe cette petite maisonnette avec tout son train. Je la lui ai prêtée pour être plus à portée du docteur Tronchin, qui donne une santé vigoureuse à tout le monde, excepté à moi.

M. le duc de Bouillon ne vous écrit-il pas quelquefois? Il a fait des vers pour moi; mais je le lui ai bien rendu.

Recevez-vous des nouvelles de M. le prince de Beaufremont? Je voudrais bien le rencontrer quelquefois chez vous. Il me paraît d'une singularité beaucoup plus aimable que celle de monsieur son père, mais, madame, avec une détestable santé, et plus d'affaires qu'un commis de ministre, il faut que je renonce pour deux ans au moins à vous faire ma cour. Et si je ne vous vois pas dans trois ans, ce sera dans quatre; je ne veux pour rien au monde renoncer à cette espérance. J'ai actuellement chez moi le plus grand chimiste de France, qui sans doute me rajeunira; c'est M. le comte de Lauraguais; c'est un jeune homme qui a tous les talens et toutes les singularités possibles, avec plus d'esprit et de connaissances qu'aucun homme de sa

sorte. Adieu, madame; plus je vois de gens aimables, plus je vous regrette. Mille tendres respects.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Septembre 1761.

Je vous jure, mon cher Cicéron, que le chanoine de Reims a très-mal vu. Les princes du sang se sont mis en possession de venir prendre la première place sur les bancs du théâtre, quand il y avait des bancs; et il fallait bien qu'on se levât pour leur faire place; mais assurément Corneille ne venait pas déranger tout un banc, et faire sortir la personne qui occupait la première place sur ce banc. S'il arrivait tard, il était debout; s'il arrivait de bonne heure, il était assis. Il se peut faire qu'ayant paru à la représentation de quelques-unes de ses bonnes pièces, on se soit levé pour le regarder; qu'on lui ait battu des mains. Hélas! à qui cela n'arrive-t-il pas? Mais qu'il ait eu des distinctions réelles, qu'on lui ait rendu des honneurs marqués, que ces honneurs aient passé en usage pour lui, c'est ce qui n'est ni vrai, ni vraisemblable, ni même possible, attendu la tournure de nos esprits français. Croyez-moi, le pauvre homme était négligé comme tout grand homme doit l'être parmi nous. Il n'avait nulle considération; on se moquait de lui; il allait à pied, il arrivait crotté de chez son libraire à la comédie; on siffla ses douze dernières pièces; à peine trouva-t-il des comédiens qui daignassent les jouer. Oubliez-vous que j'ai été élevé dans la cour du Palais par des personnes qui avaient vu long-temps Corneille? Ce qu'on nous dit dans notre enfance nous fait une impression durable, et j'étais destiné à ne rien oublier de ce qu'on me disait des pauvres poëtes mes confrères. Mon père avait bu

avec Corneille : il me disait que ce grand homme était le plus ennuyeux mortel qu'il eût jamais vu, et l'homme qui avait la conversation la plus basse. L'histoire du *Lutin* est fort connue ; et malheureusement son lutin l'a totalement abandonné dans plus de vingt pièces de théâtre. Cependant on veut des commentaires sur ces ouvrages qui ne devraient jamais avoir vu le jour : à la bonne heure, on aura des commentaires : je ne plains pas mes peines.

Tout ce que je demande à l'académie, mon cher maître, c'est qu'elle daigne lire mes observations aux assemblées, quand elle n'aura point d'occupations plus pressantes. Je profiterai de ses critiques. Il est important qu'on sache que j'ai eu l'honneur de la consulter, et que j'ai souvent profité de ses avis. C'est là ce qui donnera à mon ouvrage un poids et une autorité qu'il n'aurait jamais, si je ne m'en rapportais qu'à mes faibles lumières. Je n'aurais jamais entrepris un ouvrage si épineux, si je n'avais compté sur les instructions de mes confrères.

Venons à ma lettre du 20 août ; elle était pour vous seul ; je la dictai fort vite : mais si vous trouvez qu'elle puisse être de quelque utilité, et qu'elle soit capable de disposer les esprits en faveur de mon entreprise, je vous prie de la donner à frère Thieriot. J'ai peur qu'il n'y ait quelques fautes de langage. On pardonne les négligences, mais non pas les solécismes ; et il s'en glisse toujours quelques-uns quand on dicte rapidement. Je me mets entre vos mains à la suite de Pierre, et je recommande l'un et l'autre à vos bons offices, à vos lumières et à vos bontés.

Adieu, mon cher maître ; votre vieillesse est bien respectable ; plût à Dieu que la mienne en approchât ! Vous écrivez comme à trente ans. Je sens combien je dois vous estimer et vous aimer.

Le président de Ruffey, qui est chez moi, vous fait ses complimens.

A M. VERNES, A SÉLIGNY.

A Ferney, le 1er octobre 1761.

J'AI été malade, et de plus très-occupé, mon cher prêtre. Pardon si je vous réponds si tard sur le manuscrit indien. Ce sera le seul trésor qui nous restera de notre compagnie des Indes.

M. de la Persillière n'a aucune part à cet ouvrage : il a été réellement traduit à Bénarès, par un brame, correspondant de notre pauvre compagnie, et qui entend assez bien le français.

M. de Modave, commandant pour le roi sur la côte de Coromandel, qui vint me voir il y a quelques années, me fit présent de ce manuscrit. Il est assurément très-authentique, et doit avoir été fait long-temps avant l'expédition d'Alexandre; car aucun nom de fleuve, de montagne ni de ville, ne ressemble aux noms grecs que les compagnons d'Alexandre donnèrent à ces pays. Il faut un commentaire perpétuel pour savoir où l'on est et à qui l'on a affaire.

Le manuscrit est intitulé *Ezour-Veidam*, c'est-à-dire commentaire du Veidam. Il est d'autant plus ancien qu'on y combat les commencemens de l'idolâtrie. Je le crois de plusieurs siècles antérieur à Pythagore. Je l'ai envoyé à la bibliothèque du roi, et on l'y regarde comme le monument le plus précieux qu'elle possède. J'en ai une copie très-informe, faite à la hâte; elle est aux Délices; et vous savez peut-être que j'ai prêté les Délices à M. le duc de Villars.

Vous seriez bien étonné de trouver dans ce manuscrit quelques-unes de vos opinions; mais vous verriez

que les anciens brachmanes, qui pensaient comme vous et vos amis, avaient plus de courage que vous.

Il est bien ridicule que vous ne puissiez consacrer mon église, et peut-être plus ridicule encore que je ne puisse la consacrer moi-même.

Je vous embrasse au nom de DIEU SEUL.

On m'écrit qu'on a enfin brûlé trois jésuites à Lisbonne. Ce sont là des nouvelles bien consolantes; mais c'est un janséniste qui les mande.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 octobre 1761.

PERMETTEZ-MOI, mes anges, de vous demander si vous avez donné *Polyeucte* à M. Duclos. J'ai renvoyé deux fois *Cinna* et *Pompée*. L'académie met ses observations en marge. Je rectifie en conséquence, ou je dispute; et chaque pièce sera examinée deux fois avant de commencer l'édition. C'est le seul moyen de faire un ouvrage utile. Ce sera une grammaire et une poétique au bas des pages de Corneille; mais il faut que l'académie m'aide, et qu'elle prenne la chose à cœur. Je fatigue peut-être sa bonté; mais n'est-ce pas un amusement pour elle de juger Corneille de petit commissaire sur mon rapport? Si vous voyez quelque académicien, mettez-lui le cœur au ventre. Je serai quitte de la grosse besogne avant qu'il soit un mois.

J'appelle grosse besogne le fond de mes observations; ensuite il faudra non seulement être poli, mais polir son style, et tâcher de répandre quelques poignées de fleurs sur la sécheresse du commentaire.

M. de Lauraguais, qui est ici, me paraît un grand serviteur des Grecs; il veut surtout de l'action, de l'appareil. Vous voyez qu'il court après son argent, et

qu'il ne veut pas avoir agrandi le théâtre pour qu'il ne s'y passe rien. Il dit qu'à présent *Sémiramis* et *Mahomet* font un effet prodigieux. Dieu soit loué ! On se défera enfin des conversations d'amour, des petites déclarations d'amour; les passions seront tragiques, et auront des effets terribles; mais tout dépend d'un acteur et d'une actrice. C'est là le grand mal; cet art est trop avili.

Peut-on ne pas avoir en horreur le fanatisme insolent qui attache de l'infamie au cinquième acte de *Rodogune ?* Ah, barbares ! ah, chiens de chrétiens ! (chiens de chrétiens veut dire, chiens qui faites les chrétiens !) que je vous déteste ! que mon mépris et ma haine pour vous augmentent continuellement !

Madame de Sauvigni dit que Clairon viendra me voir ; qu'elle y vienne, mon théâtre est fait ; il est très-beau, et il n'y en a point de plus commode. Nous commençons par *l'Écossaise ;* nous attendons qu'on joue à Paris *le Droit du seigneur* pour nous en emparer.

Je suis bien vieux; pourrai-je faire encore une tragédie? qu'en pensez-vous ? Pour moi, je tremble. Vous m'avez furieusement remis au tripot; ayez pitié de moi.

AU CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, le 7 octobre 1761.

MONSEIGNEUR, béni soit Dieu de ce qu'il vous fait aimer toujours les lettres ! Avec ce goût-là, un estomac qui digère, deux cent mille livres de rentes, et un chapeau rouge, on est au-dessus de tous les souverains. Mettez la main sur la conscience : quoique vous portiez un beau nom, et que vous soyez né avec une élé-

vation d'esprit digne de votre naissance, c'est aux lettres que vous devez votre fortune; ce sont elles qui ont fait connaître votre mérite; elles feront toujours la douceur de votre vie. Je m'imagine quelquefois dans mes rêves que vous pourriez avoir des indigestions, que vous pourriez faire comme M. le duc de Villars, madame la comtesse d'Harcourt, madame la marquise de Muy, etc., etc., etc., qui sont venus voir Tronchin comme on allait autrefois à Épidaure. J'ai aux portes de Genève un ermitage intitulé les Délices. M. le duc de Villars a trouvé le secret d'y être logé *in fiochi*. Enfin toute mon ambition est que votre éminence ait des indigestions; cela serait plaisant: pourquoi non? permettez-moi de rêver.

Votre réflexion, monseigneur, sur la dédicace de l'académie, est très-juste; mais figurez-vous que l'académie, loin de vouloir que j'adoucisse le tableau des injustices qu'essuya Pierre, veut que je le charge, et cette injonction est en marge du manuscrit; on est indigné d'une certaine protection qu'on a donnée à certaines injures, etc.

Permettez-vous que j'aie l'honneur de vous envoyer les commentaires sur les pièces principales? Vous avez sans doute votre bréviaire de Saint-Pierre Corneille; vous me jugeriez, et cela vous amuserait; mais comment me renverriez-vous mon paquet? vous pourriez ordonner qu'on le revêtît d'une toile cirée, et il pourrait être remis en ballot à Tronchin de Lyon, ci-devant confesseur et banquier de M. le cardinal de Tencin, et aujourd'hui le mien. Ce travail est assez considérable, et transcrire est bien long. En attendant, je demande à votre éminence la continuation de vos bontés, mais surtout la continuation de votre philosophie, qui seule fait le bonheur.

Ne bâtissez-vous point? ne plantez-vous point?

Avez-vous une épître de moi sur l'agriculture ? Bâtissez, monseigneur, plantez, et vous goûterez les joies du Paradis. Mille tendres et profonds respects.

A M. BRET.

A Ferney, 10 octobre 1761.

J'ai parlé aux frères Cramer, monsieur, plus d'une fois, en conformité de ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Ils me paraissent surchargés d'entreprises; et je m'aperçois depuis long-temps que rien n'est si rare que de faire ce que l'on veut. Je suis très-fâché que votre *Bayle* ne soit pas encore imprimé. On craint peut-être que ce livre, autrefois si recherché, ne le soit moins aujourd'hui : ce qui paraissait hardi ne l'est plus. On avait crié, par exemple, contre l'article *David*, et cet article est infiniment modéré en comparaison de ce qu'on vient d'écrire en Angleterre. Un ministre a prétendu prouver qu'il n'y a pas une seule action de David qui ne soit d'un scélérat digne du dernier supplice; qu'il n'a point fait les Psaumes, et que d'ailleurs ces odes hébraïques, qui ne respirent que le sang et le carnage, ne devraient faire naître que des sentimens d'horreur dans ceux qui croient y trouver de l'édification.

M. l'évêque Warburton nous a donné un livre dans lequel il démontre que jamais les Juifs ne connurent l'immortalité de l'âme, et les peines et les récompenses après la mort, jusqu'au temps de leur esclavage dans la Chaldée. M. Hume a été encore plus loin que Bayle et Warburton. Le *Dictionnaire encyclopédique* ne prend pas à la vérité de telles hardiesses, mais il traite toutes les matières que Bayle a traitées. J'ai peur que toutes ces raisons n'aient retenu nos libraires. Il en

est de cette profession comme de celle de marchande de modes : le goût change pour les livres comme pour les coiffures.

Au reste, je suis persuadé qu'il n'y a rien que je ne fasse pour vous témoigner mon estime et l'envie extrême que j'ai de vous servir.

N. B. Un gentilhomme de Rimini, dans les états du pape, a prononcé devant l'académie de Rimini un discours éloquent en faveur de la comédie et des comédiens. Il est parlé dans ce discours d'un fameux acteur qui a une pension du pape d'aujourd'hui pour lui et pour sa femme. Ayant perdu son épouse, il a été ordonné prêtre à Rome ; ce qu'on n'aurait jamais fait, s'il y avait la moindre tache d'ignominie répandue sur sa profession. On appelle, dans ce discours, la manière dont mademoiselle le Couvreur a été traitée, *une barbarie indigne des Français.*

A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Ferney, 11 octobre 1761.

Je reçois, madame, le portrait de madame de Pompadour. Il me manque des yeux pour le voir. Mais j'en trouve encore pour conduire ma plume, et pour vous remercier. Je perds la vue, madame : je ne vois pas ce que je vous écris. Songez que vous avez des yeux et un estomac. Conservez-les. Souvenez-vous de ma Génevoise qui a cent trois ans et qui vient de se tirer d'une hydropisie. Imitez-là. Priez pour moi quelque saint, afin que je puisse venir vous faire ma cour et vous embrasser l'année prochaine. J'ai reçu le même jour des reliques de Rome pour une église que je fais bâtir, et le portrait de madame de Pompadour. Me voilà très-bien pour ce monde-ci et pour l'autre.

Adieu, madame; je vous suis attaché avec le plus tendre respect jusqu'au dernier moment.

A M. DAMILAVILLE.

Le 11 octobre 1761.

Eh bien! frère Thieriot m'a donc caché ma turpitude et celle de Joliot de Crébillon! Certes, ce Crébillon n'est pas philosophe. Le pauvre vieux fou a cru que j'étais l'auteur du *Droit du seigneur;* et sur ce principe, il a voulu se venger de l'insolence d'Oreste qui a osé marcher à côté d'Électre. Il a fait, avec le *Droit du seigneur*, la même petite infamie qu'avec *Mahomet*. Il prétexta la religion pour empêcher que *Mahomet* ne fût joué; et aujourd'hui il prétexte les mœurs. Hélas! le pauvre homme n'a jamais su ce que c'est que tout cela. Il faut, pour son seul châtiment, qu'on sache son procédé.

Le meilleur de l'affaire, c'est que, pouvant à toute force faire accroire qu'il y avait quelques libertés dans le second acte, il ne s'est jeté que sur le troisième et le quatrième, qu'on regarde comme des modèles de décence et d'honnêteté, et où le marquis fait éclater la vertu la plus pure. Le mauvais procédé de ce poëte, aussi méprisable dans sa conduite que barbare dans ses ouvrages, ne peut faire beaucoup de bien. Le public n'aime pas que la mauvaise humeur d'un examinateur de police le prive de son plaisir.

Qu'en pensent les frères? Pour moi, je me console avec Pierre?

Le plat ouvrage que le *Testament de Bellisle!*

On prétend qu'on aura bientôt une nouvelle édition des *Car* et des *Ah ah!* En attendant, on chante *Moïse-Aaron* (1).

(1) Les *Car*, les *Ah ah!* etc. Voy. le vol. des *Facéties*.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 octobre 1761.

Je m'arrache, pour vous écrire, à quelque chose de bien singulier que je fais pour vous plaire.

O mes anges! je réponds donc à votre lettre du 5 d'octobre. — Que ne puis-je en même temps travailler et vous écrire! Allons vite.

D'abord vous saurez que je ne suis point le Bonneau du Bertin des parties casuelles; que je n'ai nulle part à la tuméfaction du ventre de mademoiselle Hus; que je ne lui ai jamais rien fait ni rien fait faire, ni rôle ni enfant; qu'Atide ne lui fut jamais destinée; que je souhaite passionnément qu'Atide soit jouée par la fille à Dubois, laquelle Dubois a, dit-on, des talens. Ainsi, ne me menacez point, et ne prêchez plus les saints.

Quand au *Droit du seigneur*, je n'ai jamais pris Ximenès pour mon confident. Quiconque l'a instruit a mal fait; mais Crébillon fait encore plus mal. Le pauvre vieux fou a encore les passions vives; il est désespéré du succès d'*Oreste*, et on lui a fait accroire que son *Électre* est bonne. Il se venge comme un sot. S'il avait le nez fin, il verrait qu'il y aurait quelque prétexte dans le second acte; mais il a choisi pour les objets de ses refus le troisième et le quatrième, qui sont pleins de la morale la plus sévère et la plus touchante. Voici mon avis, que je soumets au vôtre.

Je n'avoue point *le Droit du seigneur;* mais il est bon qu'on sache que Crébillon l'a refusé parce qu'il l'a cru de moi. Il renouvelle son indigne manœuvre de *Mahomet*, par laquelle il déplut beaucoup à madame de Pompadour. Il est sûr qu'il déplaira beaucoup plus au public, et qu'il fera grand bien à la pièce. C'est d'ailleurs vous insulter que de refuser, sous prétexte

de mauvaises mœurs, un ouvrage auquel il croit que vous vous intéressez. Vous avez sans doute assez de crédit pour faire jouer malgré lui cette pièce.

Venons à l'académie ; elle a beau dire, je ne peux aller contre mon cœur. Mon cœur me dit qu'il s'intéresse beaucoup à Cinna dans le premier acte, et qu'ensuite il s'indigne contre lui. Je trouve abominable et contradictoire que ce perfide dise (acte 3, scène 3) :

Qu'une âme généreuse a de peine à faillir !

Ah ! lâche ! si tu avais été généreux, aurais-tu parlé comme tu fais à Maxime, au second acte ?

L'académie dit qu'on s'intéresse à Auguste, c'est-à-dire, que l'intérêt change ; et sauf respect, c'est ce qui fait que la pièce est froide. Mais, laissez-moi faire, je serai modeste, respectueux et pas maladroit.

Tout viendra en son temps. Je ne suis pas pressé de programme ; j'accouche, j'accouche : tenez, voilà des Gouju.

Eh bien ! rien de décidé sur l'amiral Berrier ? et le roi d'Espagne ? épouse-t-il ? traite-t-il ?

M. le duc de Choiseul m'a envoyé des reliques de Rome. Si je ne réussis pas dans ce monde, mon affaire est sûre pour l'autre.

Je reçus le même jour les reliques, et le portrait de madame de Pompadour, qui m'est venu par bricole.

Voilà bien des bénédictions ; mais j'aime mieux celles de mes anges.

Mademoiselle Corneille joue vendredi Isménie dans *Mérope*. N'est-ce pas une honte que vos histrions fassent jouer ce rôle par un homme, et qu'ils suppriment les chœurs dans *Œdipe ?* Les barbares !

A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES (1).

Du 20 octobre 1761.

Vous n'êtes donc venu chez moi, monsieur, vous ne m'avez offert votre amitié que pour empoisonner par des procès la fin de ma vie. Votre agent, le sieur Girod, dit il y a quelque temps à ma nièce que, si je n'achetais pas cinquante mille écus, pour toujours, la terre que vous m'avez vendue à vie, vous la ruineriez après ma mort; et il n'est que trop évident que vous vous préparez à accabler du poids de votre crédit une femme que vous croyez sans appui, puisque vous avez déjà commencé des procédures que vous comptez faire valoir quand je ne serai plus.

J'achetai votre petite terre de Tourney à vie, à l'âge de soixante et six ans, sur le pied que vous voulûtes. Je m'en remis à votre honneur, à votre probité. Vous dictâtes le contrat; je signai aveuglément. J'ignorais que ce chétif domaine ne vaut pas douze cents livres (2) dans les meilleures années; j'ignorais que le sieur Chouet, votre fermier, qui vous en rendait trois mille livres, y en avait perdu vingt-deux mille. Vous exigeâtes de moi trente-cinq mille livres; je les payai comptant: vous voulûtes que je fisse, les trois premières années, pour douze mille francs de réparation; j'en ai fait

(1) Charles de Brosses, né à Dijon le 17 février 1709, premier président au parlement de Bourgogne, auteur du *Traité de la formation mécanique des langues*, d'une *Histoire de la république romaine* dans le septième siècle, faite d'après Salluste; de *Lettres sur l'Italie*, etc.

(2) Je viens de l'affermer douze cents livres, trois quarterons de paille et un char de foin. (*Note de Voltaire.*)

pour dix-huit mille en trois mois, et j'en ai les quittances.

J'ai rendu très-logeable une masure inhabitable. J'ai tout amélioré et tout embelli, comme si j'avais travaillé pour mon fils, et la province en est témoin; elle est témoin aussi que votre prétendue forêt, que vous me donnâtes dans vos mémoires pour cent arpens, n'en contient pas quarante. Je ne me plains pas de tant de lésions, parce qu'il est au-dessous de moi de me plaindre.

Mais je ne peux souffrir, et je vous l'ai mandé, monsieur, que vous me fassiez un procès pour deux cents francs, après avoir reçu de moi plus d'argent que votre terre ne vaut. Est-il possible que, dans la place où vous êtes, vous vouliez nous dégrader l'un et l'autre au point de voir les tribunaux retentir de votre nom et du mien pour un objet si méprisable?

Mais vous m'attaquez; il faut me défendre; j'y suis forcé. Vous me dites, en me vendant votre terre au mois de décembre 1758, que vous vouliez que je laissasse sortir des bois de ce que vous appelez *la forêt;* que ces bois étaient vendus à un gros marchand de Genève qui ne voulait pas rompre son marché. Je vous crus sur votre parole; je vous demandai seulement quelques moules de bois de chauffage, et vous me les donnâtes en présence de ma famille.

Je n'en ai jamais pris que six; et c'est pour six voies de bois que vous me faites un procès! vous faites monter ces six voies à douze, comme si l'objet devenait moins vil!

Mais il se trouve, monsieur, que ces moules de bois m'appartiennent, et non seulement ces moules, mais tous les bois que vous avez enlevés de ma forêt depuis le jour que j'eus le malheur de signer avec vous.

Vous me faites un procès dont les suites ne peuvent

tomber que sur vous, quand même vous le gagneriez. Vous me faites assigner au nom d'un paysan de cette terre, à qui vous dites à présent avoir vendu ces bois en question. Voilà donc ce gros marchand de Genève avec qui vous aviez contracté ! Il est de notoriété publique que jamais vous n'aviez vendu vos bois à ce paysan, que vous les avez fait exploiter et vendre par lui à Genève pour votre compte : tout Genève le sait : vous lui donniez deux pièces de vingt et un sous par jour pour faire l'exploitation, avec un droit sur chaque moule de bois, dont il vous rendait compte ; il a toujours compté avec vous de clerc à maître. Je crus le sieur Girod votre agent, quand il me dit que vous aviez fait une vente réelle. Il n'y en a point, monsieur : le sieur Girod a fait vendre en détail, pour votre compte, mes propres bois dont vous me redemandez aujourd'hui douze moules.

Si vous avez fait une vente réelle à votre paysan qui ne sait ni lire ni écrire, montrez-moi l'acte par lequel vous avez vendu, et je suis prêt à payer.

Quoi! vous me faites assigner par un paysan au bas de l'exploit même que vous lui envoyez, et vous dites dans votre exploit que vous fîtes *avec lui une convention verbale!* Cela est-il permis, monsieur ? les conventions verbales ne sont-elles pas défendues par l'ordonnance de 1667 pour tout ce qui passe la valeur de cent livres?

Quoi! vous auriez voulu, en me vendant si chèrement votre terre, me dépouiller du peu de bois qui peut y être! Vous en aviez vendu un tiers il y a quelques années; votre paysan a abattu l'autre tiers pour votre compte. Votre exploit porte qu'il *me vend le moule douze francs* et qu'il vous en rend *douze francs* (en déduisant sans doute sa rétribution) : n'est-ce pas là une preuve convaincante qu'il vous rend

compte de la recette et de la dépense, que votre vente prétendue n'a jamais existé, et que je dois répéter tous les bois que vous fîtes enlever de ma terre? Vous en avez fait débiter pour deux cents louis, et ces deux cents louis m'appartiennent. C'est en vain que vous fîtes mettre dans notre contrat que vous me vendiez à vie le petit bois nommé *forêt*, excepté *les bois vendus*. Oui, monsieur, si vous les aviez vendus en effet, je ne disputerais pas; mais, encore une fois, il est faux qu'ils fussent vendus, et si votre agent (votre agent, c'est-à-dire, vous) s'est trompé, c'est à vous à rectifier cette erreur.

J'ai supplié M. le premier président, M. le procureur-général, M. le conseiller le Bault de vouloir bien être nos arbitres. Vous n'avez pas voulu de leur arbitrage; vous avez dit que votre vente au paysan était réelle : vous avez cru m'accabler au bailliage de Gex; mais, monsieur, quoique M. votre frère soit bailli du pays, et quelque autorité que vous puissiez avoir, vous n'aurez pas celle de changer les faits : il sera toujours constant qu'il n'y a point eu de vente véritable.

Vous dites, dans votre exploit signifié à ce paysan, que vous lui vendîtes une certaine quantité de bois. Quelle quantité, s'il vous plaît? Vous dites que vous les fîtes marquer. Par qui? Avez-vous un garde-marteau? aviez-vous la permission du grand-maître des eaux et forêts? En un mot, monsieur, la justice de Gex est obligée de juger contre vous, si vous avez tort; elle jugerait contre le roi, si un particulier plaidait avec raison contre le domaine du roi. Le sieur Girod prétend qu'il fait trembler en votre nom les juges de Gex : il se trompe encore sur cet article comme sur les autres.

S'il faut que M. le chancelier, et les ministres, et tout Paris, soient instruits de votre procédé, ils le se-

ront; et s'il se trouve dans votre compagnie respectable une personne qui vous approuve, je me condamne.

Vous m'avez réduit, monsieur, à n'être qu'avec douleur votre, etc.

A. M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 octobre 1761.

O anges! ô anges! nous répétions *Mérope* que nous avons jouée sur notre très-joli théâtre, et où Marie Corneille s'est attiré beaucoup d'applaudissemens dans le récit d'Isménie, que font à Paris de vilains hommes; elle était charmante.

En répétant *Mérope*, je disais : Voilà qui est intéressant; ce ne sont pas là de froids raisonnemeus, de l'ampoulé et du bourgeois : ne pourrais-tu pas, disais-je tout bas à V....., faire quelque pièce qui tînt de ce genre vraiment tragique? Ton *don Pèdre* sera glaçant avec tes états-généraux et ta Marie de Padille. Le diable alors entra dans mon corps. Le diable? non pas : c'était un ange de lumière, c'était vous. L'enthousiasme me saisit. Esdras n'a jamais dicté si vite. Enfin, en six jours de temps, j'ai fait ce que je vous envoie. Lisez, jugez; mais pleurez.

Vous me direz peut-être que l'ouvrage des *six jours* est souvent bafoué, d'accord; mais lisez le mien. Il y a deux ans que je cherchais un sujet; je crois l'avoir trouvé. Mais, dira madame d'Argental, c'est un couvent, c'est une religieuse, c'est une confession, c'est une communion. Oui, madame; et c'est par cela même que les cœurs sont déchirés. Il faut se retrouver à la tragédie pour être attendri. La veuve du maître du monde aux carmélites, retrouvant sa fille épouse de son meurtrier, tout ce que l'ancienne religion a de plus

8.

auguste, ce que les plus grands noms ont d'imposant, l'amour le plus malheureux, les crimes, les remords, les passions, les plus horribles infortunes, en est-ce assez? J'ai imaginé comme un éclair, et j'ai écrit avec la rapidité de la foudre. Je tomberai peut-être comme la grêle. Lisez, vous dis-je, divins anges, et décidez.

Voici peut-être de quoi terminer les tracasseries de la comédie. Fi, Zulime! cela est commun et sans génie. Donnez la veuve d'Alexandre à Dumesnil, la fille d'Alexandre à Clairon, et allez.

Mademoiselle Hus m'a écrit; elle atteste les dieux contre vous. Qu'elle accouche; j'ai bien accouché, moi, et je n'ai été que six jours en travail. Que dites-vous de mademoiselle Arnoult et du roi d'Espagne?

O charmans anges! je baise le bout de vos ailes. V.... le vieux V...., âgé de soixante et huit ans commencés.

A M. LE COMTE D'ARGEETAL.

24 octobre 1761.

Il était impossible, mes chers anges, qu'il n'y eût des bêtises dans le petit manuscrit dont je vous ai régalés. La rapidité d'Esdras ne lui a pas permis d'éviter les contradictions, ni à moi non plus.

Il y a un Cassandre pour un Antigone à la fin du quatrième acte. Voici la correction toute musquée; il n'y a qu'à la coller avec quatre petits pains rouges. Je supplie mes anges de m'avertir des autres bêtises. J'ai lu cette pièce de couvent à M. le duc de Villars et à des hérétiques. O dame! c'est qu'on fondait en larmes à tous les actes; et si cela est joué, bien joué, joué, vous m'entendez, avec ces sanglots étouffés, ces larmes involontaires, ces silences terribles, cet accablement

de la douleur, cette mollesse, ce sentiment, cette douceur, cette fureur, qui passent des mouvemens des actrices dans l'âme des écoutans, comptez qu'on fera des signes de croix. Cependant, si on ne joue pas *le Droit du seigneur*, je renonce au tripot. Je crois, Dieu me pardonne, que j'aime Mathurin autant qu'Olympie. Je ne suis pas fâché qu'on ait brûlé frère Malagrida; mais je plains fort une demi-douzaine de juifs qui ont été grillés. Encore des auto-da-fé dans ce siècle! et que dira Candide? Abominables chrétiens! les Nègres que vous achetez douze cents francs valent douze cents fois mieux que vous! ne haïssez-vous pas bien ces monstres?

Et l'Espagne? pour Dieu, un petit mot de l'Espagne.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, le 25 octobre 1761.

VOTRE Marseillais, monsieur, est très-aimable, et M. Guastaldi encore plus. Mais il me traduit d'un style si facile, si naturel, si élégant, qu'on croira quelque jour que c'est lui qui a fait *Alzire*, et que c'est moi qui suis son traducteur. Je le remercie tant que je peux. Je ne prends pas la liberté d'envoyer la lettre à votre excellence, parce que j'y prends celle de parler de vous, et qu'après tout il n'est pas honnête de dire des vérités en face.

Est-il vrai que la belle, la vertueuse Hormenestre repassera les montagnes au printemps? vous souviendrez-vous de Baucis et de Philémon? Notre cabane ne s'est pas encore changée en temple, mais elle l'est en théâtre. Nous en avons un à Ferney, digne de madame l'ambassadrice; elle aura aussi le plaisir d'en-

tendre la messe dans une église toute neuve que je viens de faire bâtir exprès pour vous. Le dernier acte de ministre des affaires étrangères qu'a fait M. le duc de Choiseul a été de m'envoyer des reliques de la part du pape. Ainsi vous aurez chez moi le profane et le sacré à choisir, et nous vous donnerons de plus une pièce nouvelle très-édifiante.

Si je n'étais pas guédé de vers, je crois que j'en ferais pour M. de Laudon. La prise de Schwednitz me paraît la plus belle action de toute la guerre, et celle que l'on fait aux jésuites me paraît vive.

Il me vint ces jours passés un jésuite portugais qui me dit qu'il sortait de l'Italie parce qu'ils y étaient trop mal-venus. Il me demanda de l'emploi dans ma maison : cela me fit souvenir de l'aumônier Poussatin. Je lui proposai d'être laquais, il accepta; et sans madame Denis qui n'en voulut point, il aurait eu l'honneur de vous servir à boire à votre passage. C'est dommage que cette affaire soit manquée.

Je vous présente mon très-tendre respect.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 octobre 1761.

Vous dites, monseigneur le maréchal, que mes lettres ne sont point gaies. M. le duc de Villars m'en a averti; mais il se porte bien, il digère, il s'en retourne gros et gras. Ce n'est guère qu'à ces conditions qu'on est de bonne humeur. D'ailleurs il n'a rien à faire, et moi je compile, compile. Je veux laisser un petit monument des sottises humaines, à commencer par notre guerre, et à finir par Malagrida. Si je ne vous écris point, j'écris au moins quelques pages sur votre compte. Vous clorez, s'il vous plaît, le *Siècle de Louis XIV* : car vous

êtes né sous lui : vous êtes du bon temps. Songez donc qu'un homme qui vit dans les Alpes, qui fait de l'histoire et des tragédies, doit être un homme un peu sérieux. Je ne vous ennuie point de mes rêveries, car vous, qui êtes très-gai, vous affubleriez votre serviteur de quelque bonne plaisanterie qui dérangerait ma gravité.

On dit qu'il ne faut pas pendre le prédicant de Caussade, parce que c'en serait trop de griller des jésuites à Lisbonne, et de pendre des pasteurs évangéliques en France. Je m'en remets sur cela à votre conscience.

Rosalie m'intéresse davantage, si elle est bonne actrice ! mais, des acteurs ! des acteurs ! donnez-nous-en donc. Nous ne sommes pas dans le siècle brillant des hommes. Mademoiselle Clairon et madame du Chappe (1) soutiennent la gloire de la France ; mais ce n'est pas assez : nous dégringolons furieusement. Jouissez de votre gloire, de votre considération, et des plaisirs présens, et des plaisirs passés. Plus j'y pense, plus je me confirme dans l'idée que, de tous les Français qui existent, c'est vous qui avez reçu le meilleur lot. Cela me flatte, cela m'enorgueillit au pied de mes montagnes ; car je vous serai toujours attaché avec le plus tendre respect, sain ou malade, triste ou gai, honoré de vos lettres ou négligé.

Madame Denis se joint à moi.

(1) Marchande de modes.

AU CARDINAL DE BERNIS,

En envoyant l'épître sur l'agriculture.

A Ferney, le 29 octobre 1761.

Tenez, monseigneur, lisez et labourez; mais les cardinaux ne sont pas comme les consuls romains, ils ne tiennent pas la charrue. Si votre éminence est à Montélimart, vous y verrez M. de Villars, qui n'est pas plus agriculteur que vous. Il n'a pas seulement vu mon semoir; mais en récompense il a vu une tragédie que j'ai faite en six jours. La rage s'empara de moi un dimanche, et ne me quitta que le samedi suivant. J'allai toujours rimant, toujours barbouillant; le sujet me portait à pleines voiles; je volais comme le bateau des deux chevaliers danois, conduits par la vieille. Je sais bien que *l'ouvrage de six jours* trouve des contradicteurs dans ce siècle pervers, et que mon démon trouvera aussi des siffleurs; mais, en vérité, deux cent cinquante mauvais vers par jour, quand on est possédé, est-ce trop? Cette pièce est toute faite pour vous, ce n'est pas que vous soyez possédé aussi, car vous ne faites plus de vers; ce n'est pas non plus de votre goût que j'entends parler, vous en avez autant que d'esprit et de grâces; nous le savons bien. Je veux dire que la pièce est toute faite pour un cardinal. La scène est dans une église; il y a une absolution générale, une confession, une rechute, une religieuse, un évêque. Vous allez croire que j'ai encore le diable au corps en vous écrivant tout cela; point du tout, je suis dans mon bon sens. Figurez-vous que ce sont les mystères de la bonne déesse, la veuve et la fille d'Alexandre retirées dans le temple :

(1) La *Jérusalem délivrée*, ch. XV.

tout ce que la religion a de plus auguste, tout ce que les grands malheurs ont de touchant, les grands crimes de funeste, les passions de déchirant, et la peinture de la vie humaine de plus vrai. Demandez plutôt à votre confrère le duc de Villars. Je prendrai donc la liberté de vous envoyer ma petite drôlerie quand je l'aurai fait copier. Vous êtes honnête homme, vous n'en prendrez point de copie, et vous me la renverrez fidèlement. Mais ce n'est pas assez d'être honnête homme; c'est à vos lumières, à vos bontés, à vos critiques que j'ai recours. Que le cardinal me bénisse, et que l'académicien m'éclaire : je vous en conjure.

Permettez-moi de vous parler de vous, qui valez mieux que ma pièce. Pourquoi rapetasser ce Vic (1)? Ce Vic est-il un si beau lieu? Ce qui me désespère, c'est qu'il est trop éloigné de mes déserts charmans. Soyez malade, je vous en prie; faites comme M. le duc de Villars, vous n'en serez pas mécontent. Le chemin est frayé : ducs, princes, prêtres, femmes dévotes, tout vient au temple d'Épidaure. Venez-y, je mourrai de joie. Les Délices sont à la portée du docteur; elles sont à vous, et méritèrent leur nom. Quatre-vingt mille livres de rente étaient assez pour saint Lin (2); mais ce n'est pas assez en 1761; sans doute que vous êtes réduit à cette portion congrue de cardinal par des arrangemens passagers. Pardon, mais j'aime passionnément à oser parler de ce qui vous regarde. Je m'y intéresse sensiblement. Recevez mon tendre et profond respect; c'est mon cœur qui vous parle.

(1) Le château de Vic-sur-Aisne, qui appartenait au cardinal de Bernis.

(2) Prétendu successeur immédiat de saint Pierre.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

26 octobre 1761.

VOUS pardonnez sans doute, monsieur, mon peu d'exactitude en faveur de mes sentimens que vous connaissez, et en faveur de ma mauvaise santé que vous ne connaissez pas moins. Il me semble, mon cher monsieur, que les philosophes ont actuellement assez beau jeu. Les ennemis de la raison ont combattu pour nous; les convulsionnaires et les jésuites ont montré toute leur turpitude et toute leur horreur. Il est certain que la fureur et l'atrocité janséniste ont dirigé la cervelle et la main de ce monstre de Damiens. Les jésuites ont assassiné le roi de Portugal. Banqueroutiers et condamnés en France, parricides et brûlés à Lisbonne, voilà nos maîtres; voilà les gens devant qui des bégueules se prosternent : les billets de confession d'un côté, les miracles de saint Pâris de l'autre, sont la farce de cette abominable pièce. Il vient de se passer chez moi une farce plus réjouissante. Un jésuite portugais est venu d'Italie se présenter à moi pour être mon secrétaire : cela me fait souvenir de l'aumônier Poussatin, que le comte de Grammont prenait pour son coureur.

J'ai proposé au jésuite d'être mon laquais; il l'a accepté : sans madame Denis, qui n'entend point le jargon portugais, un jésuite nous servait à boire. Peut-être a-t-elle craint d'être empoisonnée. Je vous avoue que je ne me console point d'avoir manqué ce laquais-là.

Nous avons eu un monde prodigieux. J'ai cédé les Délices, pendant trois mois, à M. le duc de Villars. M. de Lauraguais, M. de Ximenès sont venus philosopher avec nous. M. le comte d'Harcourt a amené ma-

dame sa femme à Tronchin : mais celle-là est dévote; cela ne nous regarde pas. J'ai bâti une église et un théâtre; mais j'ai déjà célébré mes mystères sur le théâtre, et je n'ai pas encore entendu la messe dans mon église. J'ai reçu le même jour des reliques du pape et le portrait de madame de Pompadour; les reliques sont le cilice de saint François. Si le saint-père avait daigné m'envoyer le cordon au lieu du cilice, il m'aurait fort obligé. Adieu, monsieur; goûtez dans le sein de votre famille et de vos amis tout le bonheur que vous méritez et que je vous souhaite. Madame Denis joint ses sentimens aux miens. Je vous serai tendrement attaché toute ma vie.

A M. DUCLOS.

A Ferney, 26 octobre 1761.

Je vous supplie, monsieur, d'engager l'académie à me continuer ses bontés. Il est impossible que mon sentiment s'accorde toujours avec le sien, avant que je sache comme elle pense; et quand je le sais, je m'y conforme après avoir un peu disputé; et, si je ne m'y conforme pas entièrement, je tire au moins cet avantage de ses observations, que je rapporte comme très-douteuse l'opinion contraire à ses sentimens; et ce dernier cas arrivera très-rarement.

Presque tous les commentaires sont faits dans le goût des précédens; ce sont des mémoires à consulter. M. d'Argental doit vous avoir remis *Médée* et *Polyeucte*. Il ne s'agit donc que de vouloir bien faire sur les deux commentaires de ces pièces ce qu'on a eu la bonté de faire sur les autres, c'est-à-dire de mettre en marge ce qu'on pense. Je suis un peu hardi sur *Polyeucte*, je le sais bien; mais c'est une raison de plus

pour engager l'académie à rectifier par un mot en marge ce qui peut m'être échappé de trop fort et de trop sévère : en un mot, il faut que l'ouvrage serve de grammaire et de poétique; et je ne peux parvenir à ce but qu'en consultant l'académie.

Les libraires ne peuvent commencer à imprimer qu'au mois de janvier, et ne donneront leur programme que dans ce temps-là.

J'aurai l'honneur de vous envoyer la dédicace et la préface. L'une et l'autre seront conformes aux intentions de l'académie.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 octobre 1761.

Mes anges ont terriblement affaire avec leur créature. Je pris la liberté de leur envoyer, il y a quelque temps, un paquet pour madame du Deffant. Il y avait dans ce paquet une lettre, et dans cette lettre je lui disais : Rendez le paquet aux anges quand vous l'aurez lu, afin qu'ils s'en amusent. Je n'ai point entendu parler depuis de mon paquet.

Le Droit du seigneur vaut mieux que *Zulime,* et cependant vous faites jouer *Zulime.*

Olympie ou *Cassandre* vaut mieux que *le Droit du seigneur;* qu'en faites-vous?

Nota benè qu'au commencement du troisième acte, le curé d'Éphèse dit : *Peuple, secondez-moi.*

Je n'aime pas qu'on accoutume les prêtres à parler ainsi; cela sent la sédition; cela ressemble trop à Malagrida et à ce boucher de Joad : mes prêtres, chez moi, doivent prier Dieu, et ne point se battre. Je vous supplie de vouloir bien faire mettre à la place :

Dieu vous parle par moi.

Un petit mot de Malagrida et de l'Espagne, je vous en prie.

J'ignore l'auteur des *Car;* mais le Franc de Pompignan mérite correction; il serait un persécuteur, s'il était en place. Il faut l'écarter à force de ridicules. Ah! s'il s'agissait d'un autre que d'un fils de France, quel beau champ! quel plaisir! Marie Alacoque n'était pas un plus heureux sujet. Mais apparemment l'auteur des *Car* est un homme sage, qui a craint de souffleter le Franc sur la joue respectable d'un prince dont la mémoire est aussi chère que la plume de son historien est impertinente.

Dites-moi donc quelque chose de l'Espagne en revenant d'Éphèse.

J'ai lu le *Mémoire historique* (1) : « Il m'a donné un « soufflet, mais je lui ai bien dit son fait. » Je crois que ce mémoire échauffera tous les honnêtes gens, tous les bons citoyens.

L'île Miquelon et un commissaire anglais sont quelque chose de si humiliant, qu'il faut donner la moitié de son bien pour courir à près l'autre, et pour faire la paix sur les cendres de Magdebourg : c'est mon avis. O Espagne! secours-nous donc; nous t'avons tant secourue!

Pardon, ô anges!

A M. SAURIN.

A Ferney, octobre 1761.

Dieu soit loué, mon cher confrère, de votre sacrement de mariage! Si Moïse le Franc de Pompignan

(1) C'est une apologie de la conduite de la France envers l'Angleterre, au sujet de la guerre de 1756.

fait une famille d'hypocrites, il faut que vous en fassiez une de philosophes. Travaillez tant que vous pourrez à cette œuvre divine. Je présente mes respects à madame la philosophe. Il y a beaucoup de jolies sottes, beaucoup de jolies friponnes : vous avez épousé beauté, bonté et esprit; vous n'êtes pas à plaindre. Tâchez de joindre à tout cela un peu de fortune; mais il est quelquefois plus difficile d'avoir de la richesse qu'une femme aimable.

Mes complimens, je vous prie, à frère Helvétius et à tout frère initié. Il faut que les frères réunis écrasent les coquins; j'en viens toujours là : *Delenda est Carthago.*

Ne soyez pas en peine de Pierre Corneille. Je suis bien aise de recueillir d'abord les sentimens de l'académie; après quoi je dirai hardiment, mais modestement, la vérité. Je l'ai dite sur Louis XIV, je ne la tairai pas sur Corneille. La vérité triomphe de tout. J'admirerai le beau, je distinguerai le médiocre, je noterai le mauvais. Il faudrait être un lâche ou un sot pour écrire autrement. Les notes que j'envoie à l'académie sont des sujets de dissertations qui doivent amuser les séances, et les notes de l'académie m'instruisent. Je suis comme la Flèche, je fais mon profit de tout (1).

Adieu, mon cher philosophe; je vis libre, je mourrai libre; je vous aimerai jusqu'à ce qu'on me porte dans la chienne de jolie église que je viens de bâtir, et où je vais placer des reliques envoyées par le saint-père.

(1) Molière, *l'Avare*, act. I, sc. 3.

A. M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Octobre 1761.

Au *Mercure!* au *Mercure!* Mais, *Marce Tulli, memor sis pictoris Watelet.* Mettez son nom dans la liste des bienfaiteurs cornéliens. Je vous trouve bien timide; c'est à nos âges qu'il faut être hardi : nous n'avons rien à risquer; aussi je m'en donne!

Je vous avertis, mon maître, que j'ai commenté déjà presque tout *Corneille* avant que Gabriel Cramer ait encore fait venir le caractère de Paris. Si les vieillards doivent être hardis, ils doivent être non moins actifs, non moins prompts; c'est le bel âge pour dépêcher de la besogne.

Je vous supplie de dire à l'académie que je compte lui envoyer tout le commentaire pièce à pièce, selon l'ordre des temps. Il faut qu'on pardonne à mon premier canevas. Je jette sur le papier tout ce que je pense; au moment où l'académie juge, je rectifie, je renvoie le manuscrit en mettant des *N. B.* en marge, aux endroits corrigés et aux nouveaux; l'académie juge en dernier ressort; alors je me conforme à sa décision, je polis le style, je jette quelques poignées de fleurs sur mes commentaires, comme le voulait le cardinal de Richelieu.

L'académie dira peut-être : Vous abusez de notre patience. Non, messieurs; j'en use pour rendre service à la nation : vous fixez la langue française; les commentaires deviendront, grâce à vos bontés, une grammaire et une poétique au bas des pages de Corneille. On attend l'ouvrage à Pétersbourg, à Moscou, à Yassi, à Kaminieck. L'impératrice de toutes les Russies a souscrit

pour 8000 livres, et les a fait compter à Gabriel Cramer, qui a déjà payé des graveurs.

Si l'académie se lassait de revoir mon *Commentaire*, je serais très-embarrassé. Je ne dois pas m'en croire. Je peux avoir mille préventions; il faut qu'on me guide. Un mot en marge me suffit, cela me met dans le bon chemin. *Marce Tulli*, ménagez-moi les bontés et la patience de l'académie. *Interim vive et vale.* Votre, etc.

N. B. Ajoutez, je vous supplie, à l'endroit où je parle de nos académiciens, M. le duc de Villars, M. l'archevêque de Lyon, M. l'ancien évêque de Limoges. Cela ne coûtera que la peine d'insérer une ligne dans la copie pour le *Mercure*.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 1er novembre 1761.

Monsieur, je reçois par Vienne votre paquet du 17 de septembre, que M. de Czernichef me fait parvenir. Vos bontés redoublent toujours mon zèle, et j'en attends la continuation. Le mémoire sur le czarowitz n'est pas rempli, comme le sait votre excellence, d'anecdotes qui jettent un grand jour sur cette triste et mémorable aventure. Vous savez, monsieur, que l'histoire parle à toutes les nations, et qu'il y a plus d'un peuple considérable qui n'approuve pas l'extrême sévérité dont on usa envers ce prince. Plusieurs auteurs anglais très-estimés se sont élevés hautement contre le jugement qui le condamne à la mort. On ne trouve point ce qu'on appelle un *corps de délit* dans le procès criminel : on n'y voit qu'un jeune prince qui voyage dans un pays où son père ne veut pas qu'il aille,

qui revient au premier ordre de son souverain, qui n'a point conspiré, qui n'a point formé de faction, qui seulement a dit qu'un jour le peuple pourrait se souvenir de lui. Qu'aurait-on fait de plus s'il avait levé une armée contre son père? Je n'ai que trop lu, monsieur, le prétendu *Nesterusanoi* et *Lamberti*, et je vous avoue mes peines avec la sincérité que vous me pardonnez, et que je regarde même comme un devoir. Ce pas est très-délicat. Je tâcherai, à l'aide de vos instructions, de m'en tirer d'une manière qui ne puisse blesser en rien la mémoire de Pierre-le-Grand. Si nous avons contre nous les Anglais, nous aurons pour nous les anciens Romains, les Manlius et les Brutus. Il est évident que, si le czarowitz eût régné, il eût détruit l'ouvrage immense de son père, et que le bien d'une nation entière est préférable à un seul homme. C'est là, ce me semble, ce qui rend Pierre-le-Grand respectable dans ce malheur; et on peut, sans altérer la vérité, forcer le lecteur à révérer le monarque qui juge, et à plaindre le père qui condamne son fils. Enfin, monsieur, j'aurai l'honneur de vous envoyer, d'ici à Pâques, tous les nouveaux cahiers, avec les anciens, corrigés et augmentés, comme j'ai eu l'honneur de le mander à votre excellence dans mes précédentes lettres. Je vous ai marqué que j'attendais vos ordres pour savoir s'il n'est pas plus convenable de mettre le tout en un seul volume qu'en deux. Je me conformerai à vos intentions sur cette forme comme sur le reste; mais nous n'en sommes pas encore là. Il faut commencer par mettre sous vos yeux l'ouvrage entier, et profiter de vos lumières. Il est triste que j'aie trouvé si peu de mémoires sur les négociations du baron de Gortz. C'est un point d'histoire très-intéressant; et c'est à de tels événemens que tous les lecteurs s'attachent beaucoup plus qu'à tous les détails militaires, qui se ressemblent presque

tous, et dont les lecteurs sont aussi fatigués que l'Europe l'est de la guerre présente.

J'ai déjà eu l'honneur de vous remercier, monsieur, au nom de mademoiselle Corneille et au mien, de la souscription pour les œuvres de Corneille. J'y suis plus sensible que si c'était pour moi-même. Je reconnais bien là votre belle âme; personne en Europe ne pense plus dignement que vous. Tout augmente ma vénération pour votre personne, et les respectueux sentimens que conservera toute sa vie pour votre excellence son très, etc.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 9 novembre 1761.

MONSIEUR, quoique je ne vous aie promis qu'à Pâques de nouveaux cahiers de l'*Histoire de Pierre-le-Grand*, le désir de vous satisfaire m'a fait prévenir d'assez loin le temps où je comptais travailler. Mon attachement pour votre excellence, et mon goût pour l'ouvrage entrepris sous vos auspices, l'ont emporté sur des devoirs assez pressans qui m'occupent. J'ai remis entre les mains de votre excellence une copie de ce que je viens de hasarder, uniquement pour vous, sur ce sujet si terrible et si délicat de la condamnation et de la mort du czarowitz. J'ai été bien étonné du mémoire qui était joint à votre dernier paquet; ce mémoire n'est qu'une copie, presque mot pour mot, de ce qu'on trouve dans le prétendu *Nesterusanoi*. Il semble que ce soit cet Allemand, dont j'ai déjà reçu des mémoires, qui ait envoyé celui-là. Il doit savoir que ce n'est point ainsi que l'on écrit l'histoire; qu'on est comptable de la vérité à toute l'Europe; qu'il faut un ménagement et un art bien difficile pour détruire des préjugés

répandus partout; qu'on n'en croit pas un historien sur sa parole; qu'on ne peut attaquer de front l'opinion publique qu'avec des monumens authentiques; que tout ce qui n'aurait même que la sanction d'une cour intéressée à la mémoire de Pierre-le-Grand serait suspect; et qu'enfin l'histoire que je compose ne serait qu'un fade panégyrique, qu'une apologie qui révolterait les esprits au lieu de les persuader. Ce n'est pas assez d'écrire et de flatter le pays où l'on est, il faut songer aux hommes de tous les pays. Vous savez mieux que moi, monsieur, tout ce que j'ai l'honneur de vous représenter, et vos sentimens ont sans doute prévenu mes réflexions dans le fond de votre cœur.

J'ai eu, par un heureux hasard, des mémoires de ministres accrédités, qui ont suppléé aux matériaux qui me manquaient, et, sans ce secours, à quoi aurais-je été réduit? J'ai ramassé dans toute l'Europe des manuscrits, j'ai été plus aidé que je n'osais l'espérer. Je ne cacherai point à votre excellence que parmi ces manuscrits, parmi ces lettres de ministres il y en a de plus atroces que les anecdotes de Lamberti. Je crois réfuter Lamberti assez heureusement à l'aide des manuscrits qui nous sont favorables, et j'abandonne ceux qui nous sont contraires. Lamberti mérite une très-grande attention par la réputation qu'il a d'être exact, de ne rien hasarder, et de rapporter des pièces originales; et comme il n'est pas, à beaucoup près, le seul qui ait rapporté les anecdotes affreuses répandues dans toute l'Europe, il me paraît qu'il faut une réfutation complète de ces bruits odieux. J'ai pensé aussi que je ne devais pas trop charger le czarowitz, que je passerais pour un historien lâchement partial, qui sacrifierait tout à la branche établie sur le trône dont ce malheureux prince fut privé. Il est clair que le terme de *parricide*, dont on s'est servi dans le jugement de ce

prince, a dû révolter tous les lecteurs, parce que, dans aucun pays de l'Europe, on ne donne le nom de *parricide* qu'à celui qui a exécuté ou préparé effectivement le meurtre de son père. Nous ne donnons même le nom de *révolté* qu'à celui qui est en armes contre son souverain, et nous appelons la conduite du czarowitz désobéissance punissable, opiniâtreté scandaleuse, espérance chimérique dans quelques mécontens secrets qui pouvaient éclater un jour, volonté funeste de remettre les choses sur l'ancien pied quand il en serait le maître. On force, après quatre mois d'un procès criminel, ce malheureux prince à écrire *que, s'il y avait eu des révoltés puissans qui se fussent soulevés, et qu'ils l'eussent appelé, il se serait mis à leur tête.*

Qui jamais a regardé une telle déclaration comme valable, comme une pièce réelle d'un procès? Qui jamais a jugé une pensée, une hypothèse, une supposition d'un cas qui n'est point arrivé? Où sont ces rebelles? Qui a pris les armes? qui a proposé à ce prince de se mettre un jour à la tête des rebelles? à qui en a-t-il parlé? à qui a-t-il été confronté sur ce point important? Voilà, monsieur, ce que tout le monde dit, et ce que vous ne pouvez vous empêcher de vous dire à vous-même. Je m'en rapporte à votre probité et à vos lumières. Ce que j'ai l'honneur de vous écrire est entre vous et moi : c'est à vous seul que je demande comment je dois me conduire dans un pas si délicat. Encore une fois, ne nous fesons point illusion. Je vais comparaître devant l'Europe en donnant cette histoire. Soyez très-convaincu, monsieur, qu'il n'y a pas un seul homme en Europe qui pense que le czarowitz soit mort naturellement. On lève les épaules quand on entend dire qu'un prince de vingt-trois ans est mort d'apoplexie à la lecture d'un arrêt qu'il devait espérer qu'on n'exécuterait pas. Aussi s'est-on bien donné de

garde de m'envoyer aucun mémoire de Pétersbourg sur cette fatale aventure : on me renvoie au méprisable ouvrage d'un prétendu Nesterusanoi; encore cet écrivain, aussi mercenaire que sot et grossier, ne peut dissimuler que toute l'Europe a cru Alexis empoisonné. Voyez donc, monsieur, examinez avec votre prudence ordinaire et votre bonté pour moi, et avec le sentiment de ce qu'on doit à la vérité et aux bienséances, si j'ai marché avec quelque sûreté sur ces charbons ardens. Ce que j'ai eu l'honneur de vous envoyer n'est qu'une consultation, un mémoire de mes doutes que je vous supplie de résoudre. C'est pour vous que je travaille, monsieur; c'est à vous à m'éclairer et à me conduire : un mot en marge me suffira, ou une simple lettre avec quelques instructions sur les endroits qui me font peine. Vous daignez sans doute compatir à mon extrême embarras; mais comptez sur tous mes efforts, sur l'envie extrême que j'ai de vous satisfaire, sur les sentimens de respect et de tendresse que vous m'avez inspirés. Reconnaissez à ma franchise mon extrême attachement pour votre excellence, et soyez bien sûr que c'est du fond de mon cœur que je serai toute ma vie, de votre excellence, le très, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 novembre 1761.

Le vieux ministre de Statira, ci-devant épouse d'Alexandre, ayant reçu très-tard la déduction du comité, ne peut aujourd'hui que remercier leurs excellences, et leur faire les plus sincères protestations de la reconnaissance qu'il leur doit. Mais n'ayant pu consulter encore sa cour, il est très-fâché de ne pas apporter un aussi prompt redressement qu'il le voudrait aux

griefs de leurs excellences. Son auguste souveraine Statira a pris le mémoire *ad referendum;* mais comme elle est malade d'une suffocation qui la fera mourir au quatrième acte, son conseil aura l'honneur d'envoyer incessamment à votre cour les dernières volontés de cette auguste autocratrice.

J'aurai l'honneur de vous donner part que j'envoyai, il y a onze jours, la feuille importante concernant les intérêts de la demoiselle Dangeville, attachée à la cour de France, et pour laquelle nous aurons tous les égards à elle dus; que cette pièce importante était adressée à M. Damilaville, avec un gros paquet de *Grizel* (1), de *Car*, de *Ah ah!* et de chansons intitulés *Moïse-Aaron.*

Nous craignons que, malgré la bonne harmonie et correspondance des deux cours, on n'ait saisi notre paquet comme trop gros, et qu'on ne l'ait porté à sa majesté très-chrétienne, qui sans doute en aura ri, et auquel nous souhaitons toutes sortes de prospérités.

Nous avons aussi dépêché à vos excellences copies desdits mémorials, intitulés, *Grizel, Gouju, Car, Ah ah, Moïse et Aaron;* et nous sommes en peine de tous nos paquets, pour lesquels nous réclamons le droit des gens.

Et, pour n'avoir rien à nous reprocher, non seulement nous vous expédions par le présent courrier les lettres-patentes pour le cinquième acte de la demoiselle Dangeville, mais encore la seule copie qui nous reste des *Grizel, Gouju, Car, Ah ah!* et *Moïse-Aaron.* Nous adressons aussi copie de la scène de ladite demoiselle Dangeville au confident Damilaville, recom-

(1) Conversation de l'intendant des Menus avec l'abbé Grizel, dialogue XXIX.

mandant expressément que le tout soit intitulé *le Droit du seigneur.*

Nous vous ramentevons ici qu'il y a six semaines en-çà que nous prîmes la liberté de vous adresser un paquet énorme pour madame du Deffant, duquel paquet et de laquelle dame nous n'avons depuis entendu parler.

Nous laissons le tout à considérer à votre haute prudence, et nous vous renouvelons les assurances de notre sincère et respectueux attachement. Donné à Éphèse, dans la cellule de sœur Statira.

A M. DAMILAVILLE.

11 novembre 1761.

MES frères, je renvoie fidèlement les *Ah ah!* et les *Car* qu'on m'a confiés; car je suis homme de parole, car je vous aime.

Ah ah! quand vous n'écrivez point, frère, c'est pure malice.

Ah ah! vieux fou de Crébillon, vous ne voulez pas lâcher votre scène : c'est bien dommage, vous l'échappez belle. L'avocat Moreau n'a nulle part au mémoire historique; M. le duc de Choiseul l'a fait en trente-six heures.

Y a-t-il une relation de l'auto-da-fé de Lisbonne?

Il n'y a pas quatre pages de vérité et de bon sens dans le nouveau *Testament* (1). L'auteur est un ex-capucin, ci-devant nommé Maubert (2), fugitif, escroc, espion, ivrogne, Normand, de présent à Paris, et qui mérite de faire le voyage de Marseille.

(1) Le Testament politique du maréchal de Belle-Isle.
(2) Maubert de Gouvist.

Vous aurez dans quelque temps l'ouvrage des *six jours* : ce n'est pas celui de l'abbé d'Asfeld ; ah ah !

A M. DAMILAVILLE.

Le 13 novembre 1761.

Je fis partir, il y a onze jours, mes chers frères, la scène que les comédiens ordinaires du roi demandaient. Elle fut faite le même jour que je reçus votre avis ; je le trouvai excellent, et la scène partit le lendemain, accompagnée des rogatons que je renvoyais à M. Carré, comme *Grizel*, *Car*, *Ah ah!* et *Gouju*.

Je renvoie fidèlement tout ce qu'on me confie. Peut-être trouva-t-on le paquet trop gros à la poste de Paris ; peut-être M. Janel en a fait rire le roi. Je souhaiterais bien que sa majesté vît toutes mes lettres, et les paquets que je reçois; elle serait bien convaincue qu'elle n'a point de plus zélés, et, j'ose le dire, de plus tendres serviteurs que ceux qui sont appelés *philosophes* par des séditieux fanatiques, ennemis du roi et de la patrie. J'exhorte tous mes amis à payer gaîment la moitié de leur bien, s'il le faut, pour servir le roi contre ses injustes ennemis.

Après cela, on peut saisir des *Grizel*, etc. On verra que les amateurs des lettres sont plus amateurs de la patrie que les convulsionnaires et les ennemis des arts. Je signe hardiment cette lettre ; votre véritable ami, Voltaire.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 14 novembre 1761.

MONSIEUR, vous voyez que je suis plus diligent que je ne l'avais cru. Mon âge, mes infirmités me font toujours craindre de ne pas achever l'histoire à laquelle je me suis dévoué; ainsi je me hâte, sur la fin de ma carrière, de remplir celle où vous me faites marcher; et l'envie de vous plaire presse ma course. Votre excellence à dû recevoir le paquet contenant la fin tragique du czarowitz, avec une lettre dans laquelle je vous exposais mon embarras et mes scrupules avec la franchise que votre caractère vertueux autorise et que vos bontés m'inspirent. Je vous répète que j'ai cru nécessaire de relever ce chapitre funeste par quelques autres qui missent dans un jour éclatant tout ce que le czar a fait d'utile pour sa nation, afin que les grands services du législateur fissent tout d'un coup oublier la sévérité du père, ou même la fissent approuver. Permettez, monsieur, que je vous dise encore que nous parlons à l'Europe entière, que nous ne devons, ni vous ni moi, arrêter notre vue sur les clochers de Pétersbourg; mais qu'il faut voir ceux des autres nations, et jusqu'aux minarets des Turcs. Ce qu'on dit dans une cour, ce qu'on y croit ou ce qu'on fait semblant d'y croire n'est pas une loi pour les autres pays; et nous ne pouvons amener les lecteurs à notre façon de penser qu'avec d'extrêmes ménagemens. Je suis persuadé, monsieur, que c'est là votre sentiment, et que votre excellence sait combien j'ambitionne l'honneur de me conformer à vos idées. Vous pensez aussi sans doute qu'il ne faut jamais s'appesantir sur les petits détails qui ôtent aux grands événemens tout ce qu'ils ont d'im-

portant et d'auguste. Ce qui serait convenable dans un traité de jurisprudence, de police et de marine, n'est point du tout convenable dans une grande histoire. Les mémoires, les dupliques et les répliques sont des monumens à conserver dans des archives ou dans les recueils des Lamberti, des Dumont, ou même des Rousset; mais rien n'est plus insipide dans une histoire. On peut renvoyer le lecteur à ces documens; mais ni Polybe, ni Tite-Live, ni Tacite, n'ont défiguré leurs histoires par ces pièces; elles sont l'échafaud avec lequel on bâtit; mais l'échafaud ne doit plus paraître quand on a construit l'édifice. Enfin le grand art est d'arranger et de présenter les événemens d'une manière intéressante; c'est un art très-difficile, et qu'aucun Allemand n'a connu. Autre chose est un historien, autre chose est un compilateur.

Je finis, monsieur, par l'article le plus essentiel; c'est de forcer les lecteurs à voir Pierre-le-Grand, à le voir toujours fondateur et créateur au milieu des guerres les plus difficiles, se sacrifiant et sacrifiant tout pour le bien de son empire. Qu'un homme trop intéressé à rabaisser votre gloire dise tant qu'il voudra que Pierre-le-Grand n'était qu'un barbare qui aimait à manier la hache, tantôt pour couper du bois, et tantôt pour couper des têtes, et qu'il trancha lui-même celle de son fils innocent; qu'il voulait faire périr sa seconde femme, et qu'il fut prévenu par elle; que ce même homme dise et écrive les choses les plus offensantes contre votre nation; qu'enfin il me marque le mécontentement le plus vif, et qu'il me traite avec indignité parce que j'écris l'histoire d'un règne admirable, je n'en suis ni surpris ni fâché, et j'espère qu'il sera obligé de convenir lui-même de la supériorité que votre nation obtient en tout genre depuis Pierre-le-Grand. Ce travail que vous m'avez bien voulu confier,

monsieur, me devient tous les jours plus cher que l'honneur de votre correspondance. M. de Soltikof m'a dit que votre excellence ne serait pas fâchée que je vous dédiasse quelque autre ouvrage, et que mon nom s'appuyât du vôtre. J'ai fait depuis peu une tragédie d'un genre assez singulier; si vous me le permettez, je vous la dédierai; et ma dédicace sera un discours sur l'art dramatique, dans lequel j'essaierai de présenter quelques idées neuves. Ce sera pour moi un plaisir bien flatteur de vous dire publiquement tout ce que je pense de vous, des beaux-arts et du bien que vous leur faites. C'est encore un des prodiges de Pierre-le-Grand, qu'il se soit formé un Mécène dans ces marécages où il n'y avait pas une seule maison dans mon enfance, et où il s'est élevé une ville impériale qui fait l'admiration de l'Europe. C'est une chose dont je suis bien vivement frappé. Adieu, monsieur; voilà une lettre fort longue: pardonnez si je cherche à me dédommager, en vous écrivant, de la perte que je fais en ne pouvant être auprès de vous.

Vous ne doutez pas des tendres et respectueux sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 18 novembre 1761.

Vous m'affligez, madame; je voudrais vous voir heureuse dans ce plus sot des mondes possibles; mais comment faire? C'est déjà beaucoup de n'être pas du nombre des imbécilles et des fanatiques qui peuplent la terre; c'est beaucoup d'avoir des amis : voilà deux consolations que vous devez sentir à tous les momens. Si avec cela vous digérez, votre état sera tolérable.

Je crois, toutes réflexions faites, qu'il ne faut jamais

penser à la mort; cette pensée n'est bonne qu'à empoisonner la vie. La grande affaire est de ne point souffrir; car, pour la mort, on ne sent pas plus cet instant que celui du sommeil. Les gens qui l'annoncent en cérémonie sont les ennemis du genre humain; il faut défendre qu'ils n'approchent jamais de nous. La mort n'est rien du tout; l'idée seule en est triste. N'y songeons donc jamais, et vivons au jour la journée. Levons-nous en disant : Que ferai-je aujourd'hui pour me procurer de la santé et de l'amusement? c'est à quoi tout se réduit à l'âge où nous sommes.

J'avoue qu'il y a des situations intolérables; et c'est alors que les Anglais ont raison; mais ces cas sont assez rares : on a presque toujours quelques consolations ou quelques espérances qui soutiennent. Enfin, madame, je vous exhorte à être toute la vie la plus heureuse que vous pourrez.

Votre lettre m'a fait tant d'impression, que je vous écris sur-le-champ, moi qui n'écris guère. J'ai une douzaine de fardeaux à porter; je me suis imposé tous ces travaux pour n'avoir pas un instant désœuvré et triste. Je crois que c'est un secret infaillible.

Je ferai mettre dans la liste de ceux qui retiennent un *Corneille* commenté les personnes dont vous me faites l'honneur de me parler. J'aime passionnément à commenter Corneille; car il a fait l'honneur de la France dans le seul art peut-être qui met la France au-dessus des autres nations. De plus, je suis si indigné de voir des hypocrites et des énergumènes qui se déclarent contre nos spectacles, que je veux les accabler d'un grand nom.

Je n'ai point encore *la Reine de Golconde* (1), mais j'ai vu de très-jolis vers de M. l'abbé de Boufflers : il faut

(1) Conte de l'abbé, depuis chevalier de Boufflers.

en faire un abbé de Chaulieu, avec cinquante mille livres de rente en bénéfices; cela vaut cinquante mille fois mieux que de s'ennuyer en province avec une croix d'or.

Avez-vous lu la conversation de l'abbé Grizel et d'un intendant des menus? Si vous ne la connaissez pas, je vous céderai l'exemplaire qu'on m'a envoyé.

Recevez les tendres respects du Suisse V.

A M. DE COURTEILLE,

CONSEILLER D'ÉTAT.

À Ferney, 18 novembre 1761.

MONSIEUR, si M. le président de Brosses est roi de France ou au moins de la Bourgogne cis-jurane, je suis prêt à lui prêter serment de fidélité. Il n'a voulu recevoir, ni d'un huissier ni de personne, l'arrêt du conseil à lui envoyé, par lequel il devait présenter au conseil du roi les raisons qu'il prétend avoir pour s'emparer de la justice de la Perrière, qui appartient à sa majesté.

Il me persécute d'ailleurs pour cette bagatelle (*a*), comme s'il s'agissait d'une province. Vous en jugerez, monsieur, par la lettre ci-jointe que j'ai été forcé de lui écrire, et dont j'ai envoyé copie à Dijon à tous ses confrères, qui lèvent les épaules.

Au reste, monsieur, je ferai tout ce que vous voudrez bien me prescrire, et je vous obéirais avec plaisir quand même je serais roi de la Bourgogne cis-jurane, ainsi que M. le président de Brosses. J'ose imaginer,

(*a*) C'est-à-dire, à cause de cette bagatelle, en haine de mon bon droit en cette bagatelle. (*Note de Voltaire.*)

monsieur, que le roi peut à toute force conserver la justice de la Perrière malgré la déclaration de guerre de M. le président.

J'ai l'honneur d'être a c beaucoup de respect, monsieur, votre très-humble, etc.

A M. DE THIBOUVILLE.

23 novembre 1761.

VOUS êtes donc du comité, monsieur; vous êtes un des anges; vous avez vu l'œuvre des *six jours*. Je ne m'en suis pas repenti: je ne veux pas le noyer, comme on le dit d'un grand auteur; mais je veux le corriger sans me mettre en colère comme lui.

Je vous dirai d'abord ce que j'ai déjà dit au comité, que votre idée de Clairon-Olympie vous a trompé. Ce rôle n'est point du tout dans son caractère. Olympie est une fille de quinze ans, simple, tendre, effrayée, qui prend à la fin un parti affreux, parce que son ingénuité a causé la mort de sa mère, et qui n'élève la voix qu'au dernier vers quand elle se jette dans le bûcher. Ce n'est pourtant point Zaïre; et il serait très-insipide de la faire parler d'amour avant le moment de son mariage, qui est un coup de théâtre très-neuf dont tous ces froids préliminaires feraient perdre le mérite.

Ce n'est point Chimène; car elle révolterait au lieu d'attendrir, si elle avouait d'abord sa passion pour l'empoisonneur de son père et pour l'assassin de sa mère. Chimène peut avec bienséance aimer encore celui qui vient de se battre honorablement contre son brutal de père; mais si Olympie, en voulant ridiculement imiter Chimène, disait qu'elle veut adorer et

poursuivre un empoisonneur et un assassin, on lui jetterait des pierres.

Il est beau, il est neuf qu'Olympie n'ait de confidente que sa mère; elle doit attendrir, quand elle avoue enfin à cette mère qu'elle aime à la vérité celui qu'elle regarde comme son mari, mais qu'elle renonce à lui. On doit la plaindre; mais on plaint encore plus Statira, et c'est cette Statira qui est le grand rôle.

Vieillissez mademoiselle Clairon, rajeunissez mademoiselle Gaussin, et la pièce sera bien jouée. D'ailleurs que de choses à changer, à fortifier, à embellir! Donnez-moi du temps, sept ou huit jours, par exemple.

Je suis absolument de l'avis des anges sur un morceau de *Cassandre;* je crois, comme eux, qu'il priait trop son rival après avoir tant prié les dieux. C'est trop prier, et quand on s'abaisse à implorer le même homme qu'on a voulu tuer le moment d'auparavant, il faut un excès d'égarement et de douleur qui excuse cette disparate et qui en fasse même une beauté. Ce n'est pas assez de dire, *tu vois combien je suis égaré*, il faut ne le pas dire et l'être. J'envoie une petite esquisse de ce que Cassandre pourrait dire en cette occasion. L'objet le plus essentiel est qu'un empoisonneur ou un assassin puisse intéresser en sa faveur. Si on réussit dans cette entreprise délicate, tout est sauvé; les autres rôles vont d'eux-mêmes.

Mais, encore une fois, ne nous trompons point sur Olympie. Vouloir fortifier ce rôle, c'est le gâter. Le mérite de ce rôle consiste dans la réticence; elle ne doit dire son secret qu'au dernier vers. Si vous changez quelque chose à cet édifice, vous le détruirez: c'est dans cet esprit que j'ai fait la pièce, et je ne peux pas la refaire dans un autre.

Pardon, monsieur, de tant de paroles oiseuses. Madame Denis vous écrira moins et mieux.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS,

En lui envoyant la tragédie de Cassandre, *faite en six jours.*

Aux Délices, le 23 novembre 1761.

Monseigneur, c'est à vous à m'apprendre si, après avoir passé six jours à créer, je dois dire *pœnituit fecisse.* A qui m'adresserai-je, sinon à vous? Vous pouvez avoir perdu le goût de vous amuser à faire les vers du monde les plus agréables; mais sûrement vous n'avez pas perdu ce goût fin que je vous ai connu, qui vous en fesait si bien juger. Votre éminence aime toujours nos arts qui font le charme de ma vie. Daignez donc me dire ce que vous pensez de l'esquisse que j'ai l'honneur de vous envoyer. Le brouillon n'est pas trop net; mais s'il y a quelques vers d'estropiés, vous les redresserez; s'il y en a d'omis, vous les ferez. Je crois que, pendant que vous étiez dans le ministère, vous n'avez jamais reçu de projet de nos têtes chimériques plus extraordinaire que le plan de cette tragédie. Vous verrez que je ne vous ai pas trompé quand je vous ai dit que vous y trouveriez une religieuse, un confesseur, un pénitent.

Que je suis fâché que vous n'ayez pas des terres vers le pays de Gex! nous jouerions devant votre éminence. J'ai un théâtre charmant et une jolie église; vous présideriez à tout cela; vous donneriez votre bénédiction à nos plaisirs honnêtes.

Serez-vous assez bon pour marquer sur de petits papiers attachés avec des petits pains, *ceci est mal fait, cela est mal dit; ce sentiment est exagéré, cet autre*

est trop faible ; cette situation n'est pas assez préparée, ou *elle l'est trop*, etc.

Vir bonus et prudens versus reprehendet inertes ;
Culpabit duros, etc.

(Hor., Art poét., v. 445.)

Puissiez-vous vous amuser autant à m'instruire que je me suis amusé à faire cet ouvrage, et avoir autant de bontés pour moi que j'ai d'envie de vous plaire et de mériter votre suffrage ! Ah ! que de gens font et jugent, et que peu font bien et jugent bien ! Le cardinal de Richelieu n'avait point de goût ; mais, mon Dieu, était-il un aussi grand homme qu'on le dit ? J'ai peut-être dans le fond de mon cœur l'insolence de.... ; mais je n'ose pas.... ; je suis plein de respect et d'estime pour vous, et si.... ; mais.... VOLTAIRE.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 novembre 1761.

O ANGES ! — 1° L'incluse est pour votre tribunal aussi bien que pour M. de Thibouville.

2° Que voulez-vous que je rapetasse encore au *Droit du seigneur ?* Qu'importe qu'on marie Dormène demain ou aujourd'hui ?

3° Voulez-vous me renvoyer *Cassandre*, et vous l'aurez avec des cartons huit jours après ?

4° Faites-vous montrer, je vous prie, la lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à M. de Courteille au sujet de M. le président de Brosses ; quoique vous soyez conseiller d'honneur, vous trouverez le procédé de M. de Brosses comique.

5° Quand on jouera *Cassandre*, mon avis est que

Clairon ou Dumesnil soit Statira, et que quelque jeune actrice bien montrée soit Olympie.

6° Quelle nouvelle de *Zulime?*

7° On dit que votre traité avec l'Espage est signé.

8° J'oubliais ma pancarte pour Marie Corneille. Je crois que, tout privilége de Corneille étant expiré, c'est un bien de famille qui doit revenir à Marie.

9° Je viens de faire une allée de quinze cents toises; mais j'aime encore mieux *Cassandre.*

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 27 novembre 1761.

O ANGES! croyez-moi, voilà comme il faut commencer à peu près le rôle d'Olympie; ensuite nous le fortifions dans quelques endroits. Mais commencer dans le goût de *Zaïre*, mais rendre froid dans *Olympie* ce qui dans *Zaïre* est piquant par sa première éducation dans le christianisme; mais disloquer le premier acte, et donner le change au spectateur en discutant la mémoire d'Alexandre après avoir parlé d'amour; mais enfin détruire tout l'effet d'un coup de théâtre entièrement nouveau, se priver de la surprise que cause le mariage d'Olympie; ah, mes anges! rejetez bien loin cette abominable idée, et laissez-moi faire. Oubliez la pièce; renvoyez-la-moi, je vous la redépêcherai sur-le-champ; et si vous n'êtes pas contens, dites mal de moi.

Nous pensons que vous vous méprenez, sauf respect, quand vous croyez qu'Olympie est le premier rôle; il ne l'est que quand Statira est morte: c'est Statira qui est le grand rôle. Ah! comme nous pleurions à ces vers!

J'ai perdu Darius, Alexandre et ma fille,
Dieu seul me reste.

C'est que madame Denis déclame du cœur, et que chez vous on déclame de la bouche.

Nous avons été plus sévères que vous sur quelques articles; mais nous sommes diamétralement opposés sur Olympie. Songez qu'elle est bien résolue à ne point épouser Cassandre; mais qu'elle ne peut s'empêcher de l'aimer, et qu'elle ne lui dit qu'elle l'aime qu'en s'élançant dans le bûcher. Si vous ne trouvez pas cela honnêtement beau, par ma foi, vous êtes difficiles.

Cette œuvre des six jours prouve que le sujet portait son homme; qu'il volait sur les ailes de l'enthousiasme. Si le sujet n'eût pas été théâtral, je n'aurais pas achevé la pièce en six ans. Tout dépend du sujet; voyez *le Cid* et *Pertharite*, *Cinna* et *Suréna*, etc.

Avez-vous lu le *Testament* politique du maréchal de Belle-Isle? C'est un ex-capucin de Rouen, nommé jadis Maubert, fripon, espion, escroc, menteur et ivrogne, ayant tous les talens de moinerie, qui a composé cet impertinent ouvrage. Il est juste qu'un pareil maraud soit à Paris, et que j'en sois absent.

L'académie ne veut pas paraître philosophe. Quelles pauvres observations que ses observations sur mes remarques concernant *Polyeucte!* Patience; je suis un déterminé; j'ai peu de temps à vivre; je dirai la vérité.

Interim je vous adore.

P. S. L'empereur prend. . 100 exemplaires.
L'impératrice. 100
L'impératrice russe. . 200
Le roi Stanislas. . . . 1

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 novembre 1761.

Vous donnez, monseigneur, quatre-vingt-deux ans à Malagrida aussi noblement que je fesais Cerrati confesseur d'un pape. Malagrida n'avait que soixante et quatorze ans; il ne commit point tout-à-fait le péché d'Onan, mais Dieu lui donnait la grâce de l'érection; et c'est la première fois qu'on a fait brûler un homme pour avoir eu ce talent. On l'a accusé de parricide, et son procès porte qu'il a cru qu'Anne, mère de Marie, était née impollue, et qu'il prétendait que Marie avait reçu plus d'une visite de Gabriel. Tout cela fait pitié et fait horreur. L'inquisition a trouvé le secret d'inspirer de la compassion pour les jésuites. J'aimerais mieux être né Nègre que Portugais.

Eh, misérables! si Malagrida a trempé dans l'assassinat du roi, pourquoi n'avez-vous pas osé l'interroger, le confronter, le juger, le condamner? Si vous êtes assez lâches, assez imbécilles pour n'oser juger un parricide, pourquoi vous déshonorez-vous en le fesant condamner par l'inquisition pour des fariboles?

On m'a dit, monseigneur, que vous aviez favorisé les jésuites à Bordeaux. Tâchez d'ôter tout crédit aux jansénistes et aux jésuites, et Dieu vous bénira.

Mais surtout persistez dans la généreuse résolution de délivrer les comédiens qui sont sous vos ordres d'un joug et d'un opprobre qui rejaillit sur tous ceux qui les emploient. Otez-nous ce reste de barbarie malgré maître le Dain, et malgré son discours prononcé *du côté du greffe*.

Le polisson qui a fait le *Testament* du maréchal de Belle-Isle mériterait un bonnet d'âne. Quelles omis-

sions avez-vous donc faites dans la convention de Closter-Severn ? on n'en fit qu'une ; ce fut de ne la pas ratifier sur-le-champ.

Ce n'est pas que je sois fâché contre le feseur de testament, qui prétend que j'aurais été mauvais ministre. A la façon dont les choses se sont passées quelquefois, on aurait pu croire que j'avais grande part aux affaires.

Qu'on pende le prédicant Rochette, ou qu'on lui donne une abbaye, cela est fort indifférent pour la prospérité du royaume des Francs ; mais j'estime qu'il faut que le parlement le condamne à être pendu, et que le roi lui fasse grâce. Cette humanité le fera aimer de plus en plus ; et si c'est vous, monseigneur, qui obtenez cette grâce du roi, vous serez l'idole de ces faquins de huguenots. Il est toujours bon d'avoir pour soi tout un parti.

Je joins au chiffon que j'ai l'honneur de vous écrire le chiffon de Grizel. Il faut qu'un premier gentilhomme de la chambre ait toujours un *Grizel* en poche, pour l'inciter doucement à protéger notre tripot dans ce monde-ci et dans l'autre.

Agréez toujours mon profond respect.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Ferney, 2 décembre 1761.

PARDONNEZ à un ami qui écrit si rarement. La philosophie et l'amitié en murmurent, mais elles n'en sont point altérées, et la mauvaise santé et l'âge ne sont que des excuses trop valables. Aimez toujours, monsieur, un solitaire que votre sagesse et les folies des hommes vous attachent pour jamais. Une espèce de colporteur suisse m'a dit qu'il vous avait envoyé, il y a un mois,

une brochure. Je soupçonne par le titre que vous n'en serez pas trop content. C'est, dit-il, l'ouvrage d'un curé; et ce n'est pas un prône. Vous lisez tout, bon ou mauvais, et vous pensez que dans les plus méchans livres il y a toujours quelque chose dont on peut faire son profit.

La paix va nous rendre les plaisirs, et ne fera pas de tort à la philosophie; il vaut mieux cultiver sa raison que se battre. Je viens de détruire des maisons comme on fesait en Westphalie; mais je les ai changées en jardins, et à la guerre on ne les change qu'en déserts. Je vous souhaite dans votre agréable retraite des journées remplies et heureuses, des amis qui pensent, l'exclusion des sots, et une bonne santé. Je m'imagine que cela est votre lot; il ne manque au mien que d'être avec vous.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 décembre 1761.

Divins anges, si vous êtes si difficiles, je le suis aussi. Voyez, s'il vous plaît, combien il est malaisé de faire un ouvrage parfait; si ces notes sur *Héraclius* ne vous ennuient point, lisez-les, et vous verrez que j'ai passé sous silence plus de deux cents fautes. Madame du Châtelet avait de l'esprit, et l'esprit juste : je lui lus un jour cet *Héraclius;* elle y trouva quatre vers dignes de Corneille, et crut que le reste était de l'abbé Pellegrin, avant que cet abbé fût venu à Paris. Voulez-vous ensuite avoir la bonté de donner mes remarques à Duclos? Je suis bien aise de voir comment l'académie pense ou feint de penser. Je sais bien que c'est avec une extrême circonspection que je dois dire la vérité;

mais enfin je serai obligé de la dire. Je serai poli; c'est, je crois, tout ce qu'on peut exiger.

Vous avez sans doute plus de droit sur moi, mes anges, que je n'en ai sur Corneille. Il ne peut plus profiter de mes critiques, et je peux tirer un grand avantage des vôtres.

Plus je rêve à Olympie, plus il m'est impossible de lui donner un autre caractère. Elle n'a pas quinze ans; il ne faut pas la faire parler comme sa mère. Elle me paraît au cinquième acte fort au-dessus de son âge.

Ces initiés, ces expiations, cette religieuse, ces combats, ce bûcher; en vérité, il y a là du neuf. Vous ne voulez pas jouer *Cassandre*, eh bien! nous allons le jouer, nous.

Nous baisons le bout de vos ailes.

A M. L'ABBÉ IRAIL,

PRIEUR DE SAINT-VINCENT (1).

A Ferney, le 4 décembre 1761.

VOUS serez étonné, monsieur, de recevoir par la petite poste de Paris les remercîmens d'un homme qui demeure au pied des Alpes; mais j'ai éprouvé tant de contre-temps et d'embarras par la poste ordinaire, que je suis obligé de prendre ce parti.

Vous vous occupez paisiblement, monsieur, des querelles des gens de lettres pendant que les querelles des rois font un peu plus de tort à nos campagnes que toutes les disputes littéraires n'en ont fait au Parnasse. Il faut être continuellement en guerre, dans quelque état qu'on se trouve.

(1) Auteur des *Querelles littéraires*.

Je combats aujourd'hui contre les fermiers-généraux au nom de notre petite province; il ne tiendra qu'à vous d'ajouter mes mémoires sur le blé, le tabac et le sel à toutes mes autres sottises.

Je me suis avisé de devenir citoyen après avoir été long-temps rimailleur et mauvais plaisant. J'ennuie le conseil de sa majesté au lieu d'ennuyer le public.

Il me semble que vous dites un petit mot du roi de Prusse dans *l'Histoire des querelles*. J'avais remis mes intérêts à trois ou quatre cent mille hommes qui ne m'ont pas si bien servi que vous; les Russes même m'ont manqué de parole au siége de Colberg. Je dois vous regarder comme un de mes alliés les plus fidèles.

Madame Denis et moi, nous vous prions, monsieur, de faire mille complimens à toute notre famille : nous ne savons point encore les marches de madame de Fontaine et de M. d'Ornoi; nous nous flattons d'en être instruits quand elle sera à Paris, en bonne santé.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A M. DAMILAVILLE.

Le 6 décembre 1761.

Je souhaite la bonne année 1762 aux frères : je m'y prends de bonne heure, car j'ai hâte.

Que font les frères?

Quelle nouvelle du Parnasse et du théâtre, et même des affaires profanes?

La raison gagne-t-elle un peu? Si les jésuites sont fessés, les jansénistes ne sont-ils pas trop fiers? Gens de bien, opposez-vous aux uns et aux autres; soyez hardis et fermes.

Frère Helvétius est-il revenu à Paris?

Frère Thieriot augmentera-t-il de paresse ?

A quand l'*Encyclopédie ?* l'aurons-nous en 1762 ?

Que dit-on de la santé de Clairon et de la vive Dangeville ?

Le *Journal de Trévoux* continue-t-il toujours ?

Berthier est-il ressuscité ?

Crevier est-il mort ?

Qu'est-ce donc que ce livre *de la Nature ?* Est-ce un abrégé de *Lucrèce ?* est-ce du vieux ? est-ce du nouveau ? est-ce du bon ? S'il y a *mica salis*, envoyez-le à votre frère du désert.

Est-il vrai que le gouvernement emprunte quarante millions ? et à qui, bon Dieu ? Où trouvera-t-on ces quarante millions ? Il y a des gens qui les ont gagnés, mais ceux-là ne les prêteront pas. *Interim valete, fratres.*

Voici une lettre pour l'abbé Irail, auteur des belles *Querelles*. Mais où demeure-t-il ce M. Blin de Sainmore qui a fait de très-jolis vers pour moi, et qui a tant fait parler la belle Gabrielle ?

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, le 6 décembre 1761.
Partira quand pourra.

Disposez, ordonnez ; je pars avec douleur de Ferney, où j'ai bâti un très-joli théâtre, pour aller sur le territoire damné de Genève, qui a déclaré la guerre aux théâtres. Ne trouvez-vous pas qu'il faudrait brûler cette ville ? En attendant que Dieu fasse justice de ces hérétiques, ennemis de Corneille et du pape, je ferai transcrire l'œuvre des six jours, tel qu'il est ; je n'y veux rien changer. Je veux devoir les changemens à vos conseils, et surtout à l'impression que cela fera sur

le cœur de madame de Chauvelin; car, soit dit sans vous déplaire, tous les raisonnemens des hommes ne valent pas un sentiment d'une femme. Je ne dis pas cela pour vous dénigrer; mais je prétends que, si vous approuvez, et que, si madame de Chauvelin est émue, la pièce est bonne, ou du moins touchante, ce qui est encore mieux. En un mot, vous l'aurez, et je vous remercie de me l'avoir demandée.

Je me mets aux pieds de votre belle actrice.

Quand verrai-je le jour où elle jouera la fille, et madame Denis la mère, et moi le bon homme! Je persiste fermement dans l'opinion où je suis, que Dieu nous a créés et mis au monde pour nous amuser, que tout le reste est plat ou horrible.

Je supplie votre excellence de vouloir bien dire à M. Guastaldi combien je l'estime, j'ose même dire combien je l'aime. Recevez mes tendres respects.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Le même jour.

Tout ce qui me fâche à présent dans ce monde, je l'avoue à vos aimables excellences, c'est qu'il y ait deux rôles de femme dans la plupart des pièces; car où trouver le pendant de madame de Chauvelin? Je sais quel est son singulier talent; mais, si elle daigne jouer Andromaque, que devient Hermione? et si elle fait Hermione, il faut jeter Andromaque par la fenêtre. Elle est comme l'*Ariosto : se sto chi va? se vo, chi sta?*

Vous me paraissez si honnête homme, monsieur, que je me confierais à vous, quoique vous autres ministres en général ne valiez pas grand'chose. Un certain *Tancrède* fut confié à M. le duc de Choiseul, et ce *Tancrède*, encore tout en maillot, courut Versailles,

Paris et l'armée. Vous voulez mon œuvre des six jours : je pourrai bien me repentir de mon œuvre comme Dieu, mais je ne me repentirai pas de l'avoir soumis ou soumise à vos lumières et à vos bontés. Reste à savoir comment je vous le dépêcherai, et comment vous me le redépêcherez. N'y a-t-il pas un courrier de Rome qui passe toutes les semaines par Lyon et par Turin ? Ne pourriez-vous pas faire écrire à M. Tabareau, directeur de la poste de Lyon, de vous faire tenir un paquet cacheté qui viendra de Genève, contenant environ seize cents vers qui ne valent pas le port?

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, le 15 décembre 1761.

Vous avez raison, monseigneur; vous avez raison; il faut absolument que Cassandre soit innocent de l'empoisonnement d'Alexandre, et qu'il soit bien évident qu'il n'a frappé Statira que pour défendre son père; il doit intéresser, et il n'intéresserait pas s'il était coupable de ces crimes qui inspirent l'horreur et le mépris. Je suis de votre avis dans tout ce que vous dites, excepté dans la critique du poignard qu'on jette au nez d'Antigone : ce drôle-là ne le ramassera pas, quelque sot qu'il soit. Ce n'est pas un homme à se tuer pour des filles; et d'ailleurs tant de prêtres, tant de religieuses et d'initiés se mettront entre eux, que je le défierais de se tuer. Je remercie vivement, tendrement, votre éminence. Savez-vous bien que j'ai passé la nuit à faire usage de toutes vos remarques? Il me paraît que vous ne vous souciez guère des grands mystères et des initiations. Cela n'est pas bien. Statira religieuse, Cassandre qui se confesse, tout cela me paraît fait pour la multitude. Le spectacle est auguste, et fournit des idées

neuves : tout cela nous amusera sur notre petit théâtre. Je voudrais jouer devant votre éminence *recreatus præsentiâ.* Que vous êtes aimable de vous amuser des arts! vous devez au moins les juger, après avoir fait de si jolies choses quand vous n'aviez rien à faire. Je vois par vos remarques que vous ne nous avez pas tout-à-fait abandonnés. Mon avis est que vous vous mettiez tout de bon à cultiver vos grands talens. Le cardinal Passionei disait qu'il n'y avait que lui qui eût de l'esprit dans le sacré collége. Vous n'aviez pas encore le chapeau dans ce temps-là. Je tiens que votre éminence a plus d'esprit et de talent que lui sans aucune comparaison. Je voudrais savoir si vous faites quelque chose, ou si vous continuez de lire. Je ne demande pas indiscrètement ce que vous faites, mais si vous faites. Le cardinal de Richelieu fesait de la théologie à Luçon. Dieu vous préservera de cette belle occupation. Je voudrais encore savoir si vous êtes heureux, car je veux qu'on le soit malgré les gens. Votre éminence dira : Voilà un bavard bien curieux; mais ce n'est pas curiosité, cela m'importe; je veux absolument qu'on soit heureux dans la retraite.

Vous m'avez permis de vous envoyer dans quelque temps des remarques sur *Corneille ;* vous en aurez, et je suis persuadé que ce sera un amusement pour vous de corriger, retrancher, ajouter. Vous rendriez un très-grand service aux lettres. Eh, mon Dieu! qu'a-t-on de mieux à faire? et quelles sottises de toutes les espèces l'on fait à Paris! Je ne reverrai jamais ce Paris; on y perd son temps, l'esprit s'y dissipe, les idées s'y dispersent; on n'y est point à soi. Je ne suis heureux que depuis que je suis à moi-même : mais je le serais encore davantage, si je pouvais vous faire ma cour. Cependant je suis bien vieux. *Vale*, monseigneur, au pied de la lettre;

Gratia, fama valetudo.

(Hor., liv. I, ép. IV, v. 10.)

On m'a envoyé *les Chevaux et les Anes;* voulez-vous que je les envoie à votre éminence?

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 décembre 1761.

ILS diront, ces anges : il n'y a pas de patience d'ange qui puisse y tenir; nous avons là un dévot insupportable. Renvoyez-moi donc votre exemplaire, et prenez celui-là. Je ne sais plus qu'y faire, mes tutélaires, je suis à bout, excédé, rebuté sur l'ouvrage; mais, croyez-moi, le succès est dans le fond du sujet. S'il est intéressant, il ne peut pas l'être médiocrement; s'il n'y a point d'intérêt, rien ne peut l'embellir.

La tête me fend; et si *Cassandre* ne vous plaît pas, vous me fendez le cœur.

L'imagination n'a pas encore dit son dernier mot sur cette pièce; la bonne-femme est capricieuse et ne répond jamais de ce qui lui passera par la tête. Si quelque embellissement se présente à elle, elle ne le manquera pas; mes anges aiment *Zulime;* je ne saurais m'en fâcher contre eux; mais assurément ils doivent aimer mieux *Cassandre*.

Mais que dirons-nous de notre philosophe de vingt-quatre ans? comment fera-t-il avec une personne dont il faudra finir l'éducation? comment s'accommodera-t-il d'être mari, précepteur et solitaire? On se charge quelquefois de fardeaux difficiles à porter, c'est son affaire : il aura Cornélie-chiffon quand il voudra.

Nous venons de répéter *le Droit du seigneur;* Cor-

nélie-chiffon jouera Colette comme si elle était élève de mademoiselle Dangeville.

Le petit mémoire touchant l'ambassadeur prétendu de France à la porte russe, est précisément ce qu'il me fallait; je n'en demande pas davantage, et j'en remercie mes anges bien tendrement. Ils sont exacts, ils sont attentifs, ils veillent de loin sur leur créature. Je renvoie leur mémoire ou apostillé, ou combattu, ou victorieux, selon que mon humeur m'y a forcé.

Sur ce, je baise leurs ailes avec les plus saints transports.

A M. DE CIDDEVILLE.

Aux Délices, le 20 décembre 1761.

J'AI peur, mon ancien ami, de ne vous avoir pas remercié de la description du presbytère. Je crois que Corneille aurait mieux réussi s'il avait eu votre Launai à peindre; il lui fallait de beaux sujets. *Cinna* inspirait mieux que *Pertharite*.

Ce Corneille m'a coûté tant de soins, il a fallu écrire tant de lettres, envoyer tant de paquets à l'académie, que je ne sais plus où j'en suis : la correspondance a pris tout mon temps. Il se pourrait très-bien que je ne vous eusse point écrit : si j'ai fait cette faute, pardonnez-la-moi.

Nous allons poser bientôt les fondemens du petit mausolée que nous élevons à la gloire de votre concitoyen, du père de notre théâtre, de ce théâtre que maître le Dain et maître Fleury veulent absolument excommunier; de ce théâtre qui peut-être est la seule chose qui distingue la France des autres nations; de ce théâtre dont on adore les actrices qu'ensuite on jette à la voirie, etc.

Enfin mademoiselle Corneille a lu *le Cid ;* c'est déjà quelque chose. Vous savez que nous l'avons prise au berceau. Nous comptons qu'elle jouera ce printemps Chimène sur notre théâtre de Ferney ; elle se tire déjà très-bien du comique. Il y a de quoi en faire une Dangeville. Elle joue des endroits à faire mourir de rire ; et malgré cela elle ne déparera pas le tragique. Sa voix est flexible, harmonieuse et tendre : il est juste qu'il y ait une actrice dans la maison de Corneille.

Pour madame Denis, c'est bien dommage qu'elle n'exerce pas ce talent plus souvent ; elle est admirable dans quelques rôles : mais il est plus aisé de bâtir un théâtre que de trouver des acteurs. J'aimerais mieux avoir un procès à solliciter que des acteurs à rassembler. C'est beaucoup d'avoir trouvé quelquefois au pied des Alpes de quoi composer une assez bonne troupe. J'ai pris le parti de me bien amuser sur la fin de ma vie, de faire à la fois les pièces, le théâtre et les acteurs ; cela fait une vie pleine, pas un moment de perdu.

Dieu a eu pitié de moi, mon cher et ancien ami. Réjouissez-vous tant que vous pourrez ; tout ce qui n'est pas plaisir est pitoyable. Êtes-vous à Paris ? êtes-vous à Launai ? en quelque endroit que vous soyez, je vous aime de tout mon cœur.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 décembre 1761.

C'est pour le coup que nous rirons aux anges. Qu'il arrive de plaisantes choses dans la vie ! comme tout roule ! comme tout s'arrange ! Mes divins anges, si c'est un honnête homme, comme il l'est sans doute, puisqu'il s'est adressé à vous, il n'a qu'à venir, son af-

faire est faite ; il se trouvera que son marché sera meilleur qu'il ne croit. Cornélie-chiffon aura au moins quarante à cinquante mille livres de l'édition de Pierre. Je lui en assure vingt mille ; je lui ai déjà donné une petite rente ; le tout fera un très-honnête mariage de province, et le futur aura la meilleure enfant du monde, toujours gaie, toujours douce, et qui saura, si je ne me trompe, gouverner une maison avec noblesse et économie. Nous ne pourrions nous en séparer, madame Denis et moi, qu'avec une extrême douleur ; mais je me flatte que le mari fera sa maison de la nôtre.

Malgré tout cela, il m'est impossible d'aimer *Héraclius*, je vous l'avoue. Je crois vous avoir cité madame du Châtelet qui ne pouvait souffrir cette pièce, dans laquelle il n'y a pas un sentiment qui soit vrai, et pas douze vers qui soient bons, et pas un événement qui ne soit forcé. J'ai ce genre-là en horreur ; les Français n'ont point de goût. Est-il possible qu'on applaudisse *Héraclius*, quand on a lu, par exemple le rôle de Phèdre ? Est-ce que les beaux vers ne devraient pas dégoûter des mauvais ? et puis, s'il vous plaît, qu'est-ce qu'une tragédie qui ne fait pas pleurer ? Mais je commente *Corneille* : oui, qu'il en remercie sa nièce.

Au reste, le futur doit être convaincu que jamais la future ne fera *Héraclius*, ni même ne l'entendra ; elle en est extrêmement loin : c'est une bonne enfant. Le futur n'a qu'à venir. Notre embarras sera de bien loger notre nouveau ménage : car j'ai fait bâtir un petit château où une jeune fille est fort à son aise, et où monsieur et madame seront un peu à l'étroit. Il serait plaisant que ce capitaine de chevaux fût un philosophe de vingt-quatre ans qui vînt vivre avec nous, et qui sût rester dans sa chambre ! Enfin j'espère que Dieu bénira cette plaisanterie.

Divins anges, nous serons quatre qui baiserons le bout de vos ailes.

Et le roi d'Espagne? et le roi d'Espagne?

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

Aux Délices, 23 décembre 1761.

MONSIEUR, je dépêche à M. le comte de Kaunitz un gros paquet à votre adresse. Il contient un volume de l'*Histoire de Pierre-le-Grand*, imprimé avec les corrections au bas des pages, et les réponses à des critiques. Votre excellence jugera aisément des unes et des autres. J'en garde un double par-devers moi. Quand vous aurez examiné à votre loisir ces remarques qui sont très-lisibles, vous me donnerez vos derniers ordres, et ils seront exactement suivis. J'ai réformé avec la plus scrupuleuse exactitude les nouveaux chapitres qui doivent entrer dans le second volume, et je me suis conformé à vos remarques sur ces premiers chapitres, en attendant vos ordres sur ceux qui commencent par le procès du czarowitz, et qui finissent à la guerre de Perse. Il restera alors très-peu de chose à faire pour achever tout l'ouvrage, et pour le rendre moins indigne de paraître sous vos auspices. Je suis persuadé que vous ne voulez pas que j'entre dans les petits détails qui conviennent peu à la dignité de l'histoire, et que votre intention a été toujours d'avoir un grand tableau qui présentât l'empereur Pierre dans un jour toujours lumineux. L'auteur d'une histoire particulière de la marine peut dire comment on a construit des chaloupes, et compter les cordages; l'auteur d'une histoire des

(1) Petite monnaie de compte en Russie d'environ 20 centimes.

finances peut dire ce que valait un altin en 1600, et ce qu'il vaut aujourd'hui; mais celui qui présente un héros aux nations étrangères doit le présenter en grand, et le rendre intéressant pour tous les peuples; il doit éviter le ton de la gazette et le ton du panégyrique. Je suis convaincu que vous ne pouvez penser autrement. J'ai eu l'honneur, monsieur, de vous écrire plusieurs lettres; je me flatte que vous les avez reçues et que vous avez accepté l'hommage que je vous offre d'une tragédie nouvelle que nous représenterons en société, le printemps prochain, dans mon petit château de Ferney. J'aurai la consolation de dire au public tout ce que je pense de votre personne. Je vous souhaite d'heureuses et de nombreuses années; je serai, pendant celles où je vivrai, avec le plus tendre et le plus respectueux attachement, etc.

A MADAME LA COMTESSE DE BASSEWITZ.

Aux Délices, 25 décembre 1761.

Madame, vous m'inspirez autant d'étonnement que de reconnaissance. Non seulement vous écrivez des lettres charmantes à la barbe des houssards noirs, mais vous écrivez des mémoires qui méritent d'être imprimés; et tout cela dans une langue qui n'est point la vôtre, avec l'exactitude d'un savant, et avec les grâces de nos dames de la cour de Louis XIV; car nous n'avons point aujourd'hui de dames que je vous compare.

Je n'ai reçu, madame, aucune des lettres dont vous me faites l'honneur de me parler. Quand il n'y aurait que ce malheur attaché à la guerre, je la détesterais; c'est être véritablement pillé que de perdre les lettres dont vous m'honorez.

Je n'ai point changé de demeure, je conserve toujours mes Délices auprès de Genève; elles me seront toujours chères, puisqu'un fils de notre adorable madame la duchesse de Gotha a daigné les habiter. Mais comme j'ai des terres en France, dans le voisinage, et que, par les circonstances les plus singulières et les plus heureuses, ces terres sont libres, j'y ai fait bâtir un château assez joli. Si je n'étais que Génevois, je dépendrais trop de Genève; si je n'étais que Français, je dépendrais trop de la France. Je me suis fait une destinée à moi tout seul, et j'ai acquis cette précieuse liberté après laquelle j'ai soupiré toute ma vie, et sans laquelle je ne crois pas qu'un être pensant puisse être heureux.

Je suis pénétré de vos bontés, madame; j'ai le règlement ecclésiastique de ce Pierre-le-Grand qui savait si bien contenir les prêtres. J'ai son oraison funèbre; et toute oraison funèbre est suspecte. Les matériaux ne me manquent point; mais rien n'approche de vos mémoires. L'aventure de la glace cassée, et la réponse de Catherine, sont des anecdotes bien précieuses. On voit bien tout ce que cela signifie, mais il n'est pas encore temps de le dire; les vérités sont des fruits qui ne doivent être cueillis que bien mûrs. Je n'avais jamais entendu parler, madame, des *Mémoires* du baron de Wissen, qui avait élevé cet infortuné czarowitz; ils doivent être fort curieux. Je vous avoue que je vous aurais la plus grande obligation de vouloir bien me les faire parvenir; j'implore la protection de madame la duchesse de Gotha pour obtenir cette grâce; vous ne refuserez rien à ce nom. Je souhaite que ce baron Wissen ait dit la vérité : il devait bien connaître son élève; mais la vérité qu'il peut dire est bien délicate. On m'ouvre en Russie à deux battans les portes de l'amirauté, des arsenaux, des forteresses et des ports;

mais on ne communique guère la clef du cabinet et de la chambre à coucher.

Quand j'ai un peu de santé, madame, il me prend une forte envie de faire un tour d'Allemagne, d'aller surtout à Gotha, puis à Hambourg, puis à Rostock, et de me présenter en chevalier errant à la porte de Dalvitz; mais, après ce beau rêve, quand je considère que j'ai bientôt soixante et dix ans, et que je deviens borgne, je reste à ma cheminée, et entre deux poêles, tout plein de la respectueuse et tendre reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, madame, votre, etc.

A M. DUCLOS.

Aux Délices, 25 décembre 1761.

Je présente à l'académie ma respectueuse reconnaissance de la bonté qu'elle a eue d'examiner mon *Commentaire sur les tragédies du grand Corneille*, et de me donner plusieurs avis dont je profite.

Nous allons commencer incessamment l'édition. Les frères Cramer vont donner leur annonce au public; les noms des souscripteurs seront imprimés dans cette annonce : on y verra l'empereur, l'impératrice-reine et l'impératrice de Russie, qui ont souscrit pour autant d'exemplaires que le roi notre protecteur. Cette entreprise est regardée par toute l'Europe comme très-honorable à notre nation et à l'académie, et comme très-utile aux belles-lettres.

Le nom de Corneille, et l'attente où sont tous les étrangers de savoir ce qu'ils doivent admirer ou reprendre dans lui, serviront encore à étendre la langue française dans l'Europe.

L'académie a paru confirmer tous mes jugemens sur

ce qui concerne la langue, et me laisse une liberté entière sur tout ce qui concerne le goût : c'est une liberté dont je ne dois user qu'en me conformant à ses sentimens, autant que je pourrai les bien connaître. Il est difficile de s'expliquer entièrement de si loin et en si peu de temps.

Dans les premières esquisses que j'eus l'honneur d'envoyer, je remarque dans la *Médée* de Corneille les enchantemens qu'elle emploie sur le théâtre; et comme mon *Commentaire* est historique aussi bien que critique, et que je compare les autres théâtres avec le nôtre, je dis que *dans la tragédie de* Macbeth, *qu'on regarde comme un chef-d'œuvre de Shakespeare, trois sorcières font leurs enchantemens sur le théâtre*, etc.

Ces trois sorcières arrivent au milieu des éclairs et du tonnerre, avec un grand chaudron dans lequel elles font bouillir des herbes. *Le chat a miaulé trois fois*, disent-elles, *il est temps, il est temps;* elles jettent un crapaud dans le chaudron, et apostrophent le crapaud en criant en refrain : *Double, double, chaudron trouble, que le feu brûle, que l'eau bouille, double, double.* Cela vaut bien les serpens qui sont venus d'Afrique en un moment, et ces herbes que Médée a cueillies, le pied nu, en fesant pâlir la lune, et ce plumage noir d'une harpie, etc.

C'est à l'Opéra, c'est à ce spectacle consacré aux fables que ces enchantemens conviennent, et c'est là qu'ils ont été le mieux traités.

Voyez dans Quinault, supérieur en ce genre :

Esprits malheureux et jaloux,
Qui ne pouvez souffrir la vertu qu'avec peine,
Vous dont la fureur inhumaine
Dans les maux qu'elle fait trouve un plaisir si doux,
Démons, préparez-vous à seconder ma haine :

Démons, préparez-vous
A venger mon courroux.

Voyez, en un autre endroit, ce morceau encore plus fort que chante Médée (*Thésée*, act. 3, sc. 7):

Sortez, ombres, sortez de la nuit éternelle!
Voyez le jour pour le troubler....
Que l'affreux désespoir, que la rage cruelle
Prennent soin de vous rassembler....
Avancez, malheureux coupables,
Soyez aujourd'hui déchaînés;
Goûtez l'unique bien des cœurs infortunés:
Ne soyez pas seuls misérables....
Ma rivale m'expose à des maux effroyables;
Qu'elle ait part aux tourmens qui vous sont destinés.
Non les enfers impitoyables
Ne pourront inventer des horreurs comparables
Aux tourmens qu'elle m'a donnés.
Goûtons l'unique bien des cœurs infortunés:
Ne soyons pas seuls misérables.

Ce seul couplet est peut-être un chef-d'œuvre; il est fort et naturel, harmonieux et sublime. Observons que c'est là ce Quinault que Boileau affectait de mépriser, et apprenons à être justes.

J'ai l'attention de présenter ainsi aux yeux du lecteur des objets de comparaison, et je présume que rien n'est plus instructif. Par exemple, Maxime dit (act. 3, sc. 2):

Vous n'aviez point tantôt ces agitations;
Vous paraissiez plus ferme en vos intentions;
Vous ne sentiez au cœur ni remords ni reproche.

CINNA.

On ne les sent aussi que quand le coup approche,
Et l'on ne reconnaît de semblables forfaits
Que quand la main s'apprête à venir aux effets.
L'âme, de son dessein jusque-là possédée, etc.

Shakespeare, soixante ans auparavant, avait dit la même chose dans les mêmes circonstances; Brutus, sur le point d'assassiner César, parle ainsi :

« Entre le dessein et l'exécution d'une chose si ter-
« rible, tout l'intervalle n'est qu'un rêve affreux. Le
« génie de Rome et les instrumens mortels de sa ruine
« semblent tenir conseil dans notre âme bouleversée.
« Cet état funeste de l'âme tient de l'horreur de nos
« guerres civiles. »

Je mets sous les yeux ces objets de comparaison, et je laisse au lecteur à juger.

J'avais oublié d'insérer dans mes remarques envoyées à l'académie une anecdote qui me paraît curieuse. Le dernier maréchal de la Feuillade, homme qui avait dans l'esprit les saillies les plus lumineuses, étant dans l'orchestre à une représentation de *Cinna*, ne put souffrir ces vers d'Auguste (act. V, sc. 1) :

Mais tu ferais pitié même à ceux qu'elle irrite,
Si je t'abandonnais à ton peu de mérite.
Ose me démentir, dis-moi ce que tu vaux ;
Conte-moi tes vertus, tes glorieux travaux,
Les rares qualités par où tu m'as dû plaire, etc.

« Ah ! dit-il, voilà qui me gâte toute la beauté du
« *soyons amis, Cinna.* Comment peut-on dire *soyons*
« *amis* à un homme qu'on accable d'un si profond
« mépris ? On peut lui pardonner pour se donner la
« réputation de clémence, mais on ne peut l'appeler
« *ami;* il fallait que Cinna eût du mérite, même aux
« yeux d'Auguste. »

Cette réflexion me parut aussi juste que fine, et j'en fais juge l'académie.

Cette considération sur le personnage de Cinna me ramène ici à l'examen de son caractère. Je pense avec l'académie que c'est à Auguste qu'on s'intéresse pen-

dant les deux derniers actes ; mais certainement, dans les premiers, Cinna et Émilie s'emparent de tout l'intérêt; et dans la belle scène de Cinna et d'Émilie, au premier acte où Auguste est rendu exécrable, tous les spectateurs deviennent autant de conjurés au récit des proscriptions. Il est donc évident que l'intérêt change dans cette pièce, et que c'est probablement par cette raison qu'elle occupe plus l'esprit qu'elle ne touche le cœur.

Nota benè. C'est presque le seul endroit où je me sois écarté du sentiment de l'académie, et j'ai pour moi quelques académiciens que j'ai consultés.

Les remords tardifs de Cinna me font toujours beaucoup de peine; je sens toujours que ces remords me toucheraient bien davantage, si, dans la conférence avec Auguste, Cinna n'avait pas donné des conseils perfides, s'il ne s'était pas affermi ensuite dans cette même perfidie. J'aime des remords après un grand crime conçu par enthousiasme; cela me paraît dans la nature, et dans la belle nature : mais je ne puis souffrir des remords après la plus lâche fourberie; ils ne me paraissent alors qu'une contradiction.

Je ne parle ici que pour la perfection de l'art, c'est le but de tous mes commentaires; la gloire de Corneille est en sûreté. Je regarde *Cinna* comme un chef-d'œuvre, quoiqu'il ne soit pas de ce tragique qui transporte l'âme et qui la déchire; il l'occupe, il l'élève. La pièce a des morceaux sublimes; elle est régulière, c'en est bien assez.

J'ai été un peu sévère sur *Héraclius;* mais j'envoie à l'académie mes premières pensées, afin de les rectifier. M. Mayens-Siscar, éditeur de *Don Quichotte* et de la *Vie de Cervantes,* prétend que l'*Héraclius* espagnol est bien antérieur à l'*Héraclius* français; et cela est bien vraisemblable, puisque les Espagnols n'ont daigné rien prendre de nous, et que nous avons beau-

coup puisé chez eux : Corneille leur a pris *le Menteur*, *la Suite du Menteur*, *don Sanche.*

Je demande permission à l'académie d'être quelquefois d'un avis différent de nos prédécesseurs qui donnèrent leur sentiment sur *le Cid.* Elle m'approuvera sans doute quand je dis que *fuir* est d'une seule syllabe, quoiqu'on ait décidé autrefois qu'il était de deux. J'excuse ce vers (act. I, sc. 7) :

> Le premier dont ma race ait vu rougir son front.

Je trouve ce vers beau ; la race y est personnifiée, et en ce cas son front peut rougir.

J'approuve ces vers (act. I (1), sc. 4) :

> Mon âme est satisfaite,
> Et mes yeux à ma main reprochent ta défaite.

L'académie y trouve une contradiction ; mais il me paraît que ces deux vers veulent dire : *Je suis satisfait, je suis vengé, mais je l'ai été trop aisément ;* et je demande alors où est la contradiction. On a condamné *instruisez-le d'exemple ;* je trouve cette hardiesse très-heureuse. *Instruisez-le par exemple*, serait languissant ; c'est ce qu'on appelle *une expression trouvée*, comme dit Despréaux, J'ai osé imiter cette expression dans *la Henriade :*

> Il m'instruisait d'exemple au grand art des héros,

et cela n'a révolté personne.

Je prends aussi la liberté d'avoir quelquefois un avis particulier sur l'économie de la pièce. Ceux qui rédigèrent le jugement de l'académie disent qu'il y aurait eu, sans comparaison, moins d'inconvénient dans

(1) De l'édition de Voltaire.

la disposition du *Cid*, de feindre, contre la vérité, que le comte ne fût pas trouvé à la fin véritable père de Chimène; ou que, contre l'opinion de tout le monde, il ne fût pas mort de sa blessure.

Je suis très-sûr que ces inventions, d'ailleurs communes et peu heureuses, auraient produit un mauvais roman sans intérêt. Je souscris à une autre proposition; c'est que le salut de l'état eût dépendu absolument du mariage de Chimène et de Rodrigue. Je trouve cette idée fort belle; mais j'ajoute qu'en ce cas il eût fallu changer la constitution du poëme.

En rendant ainsi compte à l'académie de mon travail, j'ajouterai que je suis souvent de l'avis de l'auteur de *Télémaque*, qui, dans sa lettre à l'académie sur l'éloquence, prétend que Corneille a donné souvent aux Romains une enflure et une emphase qui est précisément l'opposé du caractère de ce peuple-roi. Les Romains disaient des choses simples, et en fesaient de grandes. Je conviens que le théâtre veut une dignité et une grandeur au-dessus de la vérité de l'histoire; mais il me semble qu'on a passé quelquefois ces bornes.

Il ne s'agit pas ici de faire un commentaire qui soit un simple panégyrique; cet ouvrage doit être à la fois une histoire des progrès de l'esprit humain, une grammaire et une poétique.

Je n'atteindrai pas à ce but, je suis trop éloigné de mes maîtres, que je voudrais consulter tous les jours; mais l'envie de mériter leurs suffrages, en me rendant plus laborieux et plus circonspect, rendra peut-être mon entreprise de quelque utilité.

Nota benè que je ne puis me servir, dans *le Cid*, de l'édition de 1664, parce qu'il faut absolument que je mette sous les yeux celle que l'académie jugea quand elle prononça entre Corneille et Scudéri.

J'ajoute que, si l'académie voulait bien encore avoir

la bonté d'examiner le commentaire sur *Cinna*, que j'ai beaucoup réformé et augmenté, suivant ses avis, elle rendrait un grand service aux lettres. *Cinna* est, de toutes les pièces de Corneille, celle que les hommes en place liront le plus dans toute l'Europe, et par conséquent celle qui exige l'examen le plus approfondi.

Je supplie l'académie d'agréer mes respects.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, 28 décembre 1761.

MONSEIGNEUR, *les Chevaux et les Anes* étaient une petite plaisanterie; je n'en avais que deux exemplaires, on s'est jeté dessus; car nous avons des virtuoses. Si je les retrouve, votre éminence s'en amusera un moment; ce qui m'en plaisait surtout, c'est que le théatin Boyer était au rang des ânes.

Voyez, je vous prie, si je suis un âne dans l'examen de *Rodogune*. Vous me trouverez bien sévère, mais je vous renvoie à la petite apologie que je fais de cette sévérité à la fin de l'examen. Ma vocation est de dire ce que je pense, *fari quæ sentiam*; et le théâtre n'est pas de ces sujets sur lesquels il faille ménager la faiblesse, les préjugés et l'autorité. Je vous demande en grâce de consacrer deux ou trois heures à voir en quoi j'ai raison et en quoi j'ai tort. Rendez ce service aux lettres, et accordez-moi cette grâce. Dictez *il vostro parere* à votre secrétaire. Vous lirez au coin du feu, et vous dicterez sans peine des jugemens auxquels je me conformerai.

Bene si potria dir : frate, tu vai
L'altrui mostrando, e non vedi il tuo fallo (1).

(1) On pourrait bien dire : Mon frère, tu vas montrant les autres au doigt, et tu ne vois pas tes propres défauts.

et puis vous me parlerez de poutres et de pailles dans l'œil; à quoi je répondrai que je travaille jour et nuit à rapetasser mon *Cassandre*, et que je pourrai même vous sacrifier ce poignard qu'on jette au nez des gens, etc., etc., etc.

Quoi! sérieusement, vous voulez rendre la théologie raisonnable? mais il n'y a que le diable de la Fontaine à qui cet ouvrage convienne. C'est *la chose impossible* (1).

Laissez là saint Thomas s'accorder avec Scot. J'ai lu ce Thomas, je l'ai chez moi, j'ai deux cents volumes sur cette matière; et, qui pis est, je les ai lus. C'est faire un cours de Petites-Maisons. Riez, et profitez de la folie et de l'imbécillité des hommes. Voilà, je crois, l'Europe en guerre pour dix ou douze ans. C'est vous, par parenthèse, qui avez attaché le grelot (2). Vous me fîtes alors un plaisir infini. Je ne croyais point que le sanglier que vous mettiez à la broche fût d'une si dure digestion. C'est, je crois, la faute de vos marmitons. Une chose me console avant que je meure, c'est que je n'ai pas peu contribué, tout chétif atome que je suis, à rendre irréconciliables certain chasseur (3) et votre sanglier. J'en ris dans ma barbe; car, quand je ne souffre pas, je ris beaucoup, et je tiens qu'il faut rire tant qu'on peut. Riez donc, monseigneur; car, au bout du compte, vous aurez toujours de quoi rire. Je me sens pour vous le goût le plus tendre et le plus respectueux. Je me souviens toujours de vos grâces, de votre belle physionomie, de votre esprit; *vive felix*. Daignez m'aimer un peu, vous me ferez un plaisir extrême.

(1) Conte de la Fontaine.
(2) Allusion à la guerre de 1756.
(3) Le duc de Choiseul; le roi de Prusse.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 décembre 1761.

Est-il donc bien vrai, mes anges, que l'Espagne a enfin exaucé mes vœux? Puis-je en faire mon compliment?

Me permettez-vous de vous envoyer ce petit mémoire à l'académie, que je vous supplie de faire passer à M. le secrétaire?

M. le comte de Choiseul a eu tant de bonté, que j'en abuse. Il s'agit de bien autre chose que de M. d'Exedeuil. Il est question de savoir s'il est vrai que la cour de France ait amusé pendant deux ans la cour russe d'un mariage du roi avec mon impératrice Élisabeth, alors princesse, et qui vient d'envoyer huit mille livres pour l'édition de mademoiselle Corneille. Il est très-certain que M. Campédron en parla très-souvent à mon père. Si cette recherche vous amuse, je vous conjure de vous informer de la vérité.

Cassandre ne va pas mal, il se débarbouille.—Mille tendres respects.

Nota benè qu'il y a deux ans que je dis : l'Espagne tombera sur le Portugal.

A M. LE SUIRE.

1761.

Je vous plains beaucoup, monsieur, car vous avez un grand talent, du goût, de la facilité, de l'abondance, de l'imagination. Vous serez probablement l'ornement du siècle que je vais bientôt quitter; il y a là de quoi être très-malheureux. Vous perdrez le chemin

de la fortune, et vous trouverez l'envie, la calomnie, l'hypocrisie sur le chemin de fleurs où vous marchez. Si vous aviez choisi un sujet plus digne de vous, vos vers seraient encore meilleurs. Vous avez le don de penser et de vous exprimer : ce don est très-rare. Permettez-moi de vous dire seulement que plus les sentimens que vous m'exprimez me sont favorables, plus vous devez leur donner des bornes. Le public ne pardonne jamais les longs éloges ; et le moins de vers qu'on peut est toujours le meilleur. Votre belle épître mérite d'être perfectionnée. Vous paraissez écrire si facilement, que je suis sûr qu'il vous en coûtera peu pour donner la dernière main à votre ouvrage. Rendez-le court et correct, il sera charmant. Si je n'étais pas accablé de soins et de maladies, je vous répondrais autrement qu'en prose, et si je pouvais vous être utile, je serais charmé de vous marquer avec combien de reconnaissance j'ai l'honneur d'être, etc.

A MADAME DE CHAMPBONIN.

De Ferney, 1761.

Gros chat, je vous ai toujours répondu, et si vous vous plaignez, ce doit être de mon mauvais style, et non de mon oubli. Il faut que je vous aie écrit dans le goût de la Beaumelle, ou de Fréron, ou de quelque auteur de cette espèce, pour que vous soyez mécontente de moi. J'aimerai toujours gros chat. On croirait, à votre lettre, que madame la marquise d'Aisevel est rentrée dans sa terre au nom de ses enfans, et que le comte de Contenau en est chassé. Elle est donc de ces meunières qui ont vendu leur son plus cher que leur farine. Mon cher gros chat, je ne me console point de notre séparation et de notre éloignement; je vous amu-

serais, si vous étiez ma voisine; j'ai un des jolis théâtres qui soient en France; nous y jouons quelquefois des pièces nouvelles; il nous vient de temps en temps très-bonne compagnie de Paris; et dans mon château bâti à l'italienne, dans ma terre libre, vivant plus libre que personne, je me moque à mon aise de frère Berthier et des billets de confession, et de toutes les sottises de ce monde. Je ne me tiens pas tout-à-fait heureux, parce que je ne partage pas mon bonheur avec vous. Je ne peux que vous exhorter à tirer de la vie le meilleur parti que vous pourrez. Je voudrais pouvoir vous envoyer des livres: on ne sait comment faire; la poste ne veut pas s'en charger. Les formalités sont le poison de la société: il faut passer par cent mains avant d'arriver à sa destination, et puis on n'y arrive point. Il semble que d'une province à une autre on soit en pays ennemi. Cela serre le cœur. Voyez-vous quelquefois M. le marquis du Châtelet? Monsieur son fils m'a écrit de Vienne: il s'est donné de bonne heure une très-grande considération; cela doit prolonger les jours de monsieur son père. Si vous le voyez, ne m'oubliez pas auprès de lui. Adieu, mon cher gros chat. Mes complimens à vos compagnes dont vous faites le bonheur et qui contribuent au vôtre. Je vous embrasse tendrement.

A M. DE SENAC DE MEILHAN.

1762.

Élève du jeune Apollon
Et non pas de ce vieux Voltaire;
Élève heureux de la raison,
Et d'un dieu plus charmant qui t'instruisit à plaire,
J'ai lu tes vers brillans et ceux de ta bergère,
Ouvrages de l'esprit, embellis par l'Amour;

J'ai cru voir la belle Glycère
Qui chantait Horace à son tour.
Que son esprit me plaît ! que sa beauté te touche !
Elle a tout mon suffrage, elle a tous tes désirs,
Elle a chanté pour toi ; je vois que sur sa bouche
Tu dois trouver tous les plaisirs.

Je réponds bien mal, monsieur, aux choses charmantes que vous m'envoyez ; mais à mon âge on a la voix un peu rauque : *lupi Mœrim vidêre priores; vox quoque Mœrim* deficit. (Virg., Ecl. IX, v. 53).

Présentez, je vous prie, mes obéissances à celui qui a soin de la santé du roi, au père de ce qu'il y a de plus aimable.

A MADAME DE FONTAINE.

4 janvier 1762.

Enfin donc, ma chère nièce, je reçois une lettre de vous ! mais je vois que vous n'êtes pas dévote, et je tremble pour votre salut. J'avais cru qu'une religieuse, un confesseur, un pénitent, une tourière, pourraient toucher les âmes timorées. Les mystères sacrés sont, en grande partie, l'origine de notre sainte religion : les âmes dévotes se prêtent volontiers à ces beaux usages. Il n'y a ni religieuse, ni femme, ni fille à marier qui ne se plaise à voir un amant se purifier pour être plus digne de sa maîtresse.

Vous me dites que la confession et la communion ne sont pas suivies ici d'événemens terribles ; mais n'est-ce rien qu'une fille qui se brûle, et qu'un amant qui se poignarde ?

Où avez-vous pêché que Cassandre *est un coupable entraîné au crime par les motifs les plus bas* ? 1° Il n'a point cru empoisonner Alexandre ; 2° on n'a jamais

appelé la plus grande ambition un motif bas; 3° il n'a pas même cette ambition; il n'a donné autrefois à Statira un coup d'épée, qu'en défendant son père; 4° il n'a de violens remords que parce qu'il aime la fille de Statira éperdument, et il se regarde comme plus criminel qu'il ne l'est en effet: c'est l'excès de son amour qui grossit le crime à ses yeux.

Pourquoi ne voulez-vous pas que Statira expire de douleur ? Lusignan ne meurt que de vieillesse : c'était cela qui pouvait être tourné en ridicule par les méchantes gens. Corneille fait bien mourir la maîtresse de Suréna sur le théâtre (act. 5, sc. 5) :

Non, je ne pleure point, madame, mais je meurs.

Vous êtes tout étonnée que dans l'église deux princes respectent leur curé : mais les mystères sacrés ne pouvaient être souillés, et c'est une chose assez connue.

Au reste, nous ne comptons point jouer sitôt *Cassandre ;* M. d'Argental n'en a qu'une copie très-informe. Si vous aviez lu la véritable, vous auriez vu que Statira, par exemple, ne meurt pas subitement. Ces vers vous auraient peut-être désarmée :

Cassandre à cette reine est fatal en tout temps.
Elle tourne sur lui ses regards expirans,
Et, croyant voir encore un ennemi funeste
Qui venait de sa vie arracher ce qui reste,
Faible et ne pouvant plus soutenir sa terreur
Dans les bras de sa fille expire avec horreur;
Soit que de tant de maux la pénible carrière
Précipitât l'instant de son heure dernière,
Ou soit que, des poisons empruntant le secours,
Elle-même ait tranché la trame de ses jours (1).

(1) Vers supprimés dans la pièce et dans les variantes.

Si vous aviez vu, encore une fois, mon manuscrit, vous auriez vu tout le contraire de ce que vous me reprochez. J'ai cru d'ailleurs m'apercevoir que les remords et la religion fesaient toujours un très-grand effet sur le public; j'ai cru que la singularité du spectacle produirait encore quelque sensation. Je me suis pressé d'envoyer à M. et à madame d'Argental la première esquisse. Je n'ai pas imaginé assurément qu'une pièce faite en six jours n'exigeât pas un très-long temps pour la corriger. J'y ai travaillé depuis avec beaucoup de soin; elle a fait pleurer et frémir tous ceux à qui je l'ai lue, et il s'en faut bien encore que je sois content.

Vous voyez par tout ce long détail que je fais cas de votre estime, et que vos critiques font autant d'impression sur moi que les louanges de votre sœur. Elle est aussi enthousiasmée de Cassandre que vous en êtes mécontente; mais c'est qu'elle a vu une autre pièce que vous, et qu'une différence de soixante à quatre-vingts vers répandus à propos changent prodigieusement l'espèce.

Je ne sais ce qu'est devenu un gros paquet d'amusemens de campagne que j'avais envoyé à Ornoi, et que j'avais adressé à un intendant des postes. Il y avait un petit livre relié, avec une lettre pour vous, et quelques manuscrits : tout cela était très-indifférent; mais apparemment le livre relié fit retenir le paquet. J'ai appris depuis qu'il ne fallait envoyer par la poste aucun livre relié : on apprend toujours quelque chose en ce monde.

Vous ne m'avez pas dit un mot de l'alliance avec l'Espagne. Je vois que, vous et moi, nous sommes Napolitains, Siciliens, Catalans; mais je ne vois pas que l'on donne encore sur les oreilles aux Anglais, et c'est là le grand point.

Revenons au tripot. Vous allez donc bientôt voir

Zulime ? Je vous avoue que je fais plus de cas d'une scène de *Cassandre* que de tout *Zulime*. Elle peut réussir, parce qu'on y parle continuellement d'une chose qui plaît assez généralement; mais il n'y a ni invention, ni caractères, ni situations extraordinaires : on y aime à la rage; Clairon joue, et puis c'est tout.

Bonsoir, ma chère nièce; je vous regrette, vous aime, et vous aimerai tant que je vivrai.

On dit que nous aurons Florian au printemps : il verra mon église et mon théâtre. Je voudrais vous voir à la messe et à la comédie.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 janvier 1762.

Mes divins anges, songez donc que je ne peux pas faire copier toutes les semaines un *Cassandre*. Ne serait-il pas amusant que je vous renvoyasse l'ouvrage cartonné, que vous me le renvoyassiez apostillé, et que toutes les semaines vous vissiez les changemens en bien ou en mal ? Rien ne serait plus aisé. Si vous pensez avoir la pièce telle qu'elle est, vous êtes loin de votre compte. Dépêchez-moi un exemplaire, et sitôt qu'il sera arrivé, vite des cartons et mes raisons en marge; et le lendemain le paquet repart, et la poste est toujours chargée de rimes. Cela est juste, puisque j'ai fait *Cassandre* en poste.

Madame Fontaine n'aime pas *Cassandre*; madame Denis l'aime beaucoup; mademoiselle Corneille n'y comprend pas grand'chose : ce qui est sûr, c'est que cet ouvrage nous amusera.

Madame Denis m'a fait entendre qu'elle avait écrit à mes anges des choses que je désavoue formellement. Je ne suis pas si pressé d'imprimer. Il est vrai que je

ne pourrai guère me dispenser de donner *Cassandre* dans quelques mois, parce qu'il y a une personne au bout du monde qui a la rage d'avoir une dédicace, et qu'il est bon d'avoir des amis partout; mais je ne me presserai point.

Crébillon me fait lever les épaules : c'est un vieux fou à qui il faut pardonner.

L'alliance, le pacte de famille, le plaisir de me voir tout d'un coup Catalan, Napolitain, Sicilien, Parmesan, m'a d'abord transporté; mais, si l'Espagne n'attaque pas les Anglais avec cinquante vaisseaux de ligne, je regarde le traité comme des complimens du jour de l'an. Je veux qu'on batte les Anglais et Luc, et qu'on ne siffle ni *Zulime* ni *Cassandre*.

Mes anges, je baise le bout de vos ailes.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 janvier 1762.

Eh, mon Dieu! il y a cinq ou six jours que Cassandre clôt votre quatrième acte, et que ce quatre est tout changé. Il faut que l'idée soit bien naturelle, puisqu'elle est venue à l'auteur et à l'acteur. Mes divins anges, envoyez-moi donc mon brouillon, que je vous le rebrouillonne. Je vous jure que vous n'aurez plus d'autels souterrains; mais vous aurez des autels que je vous dresserai.

Il y a toujours des gens qui, comme dit Cicéron, cherchent midi à quatorze heures à une pièce nouvelle; il est aisé de dire qu'un sabre est trop grand; il n'y a qu'à le raccourcir. Madame Denis avait une bonne pique : on ne trouva point du tout mauvais que la forcenée, dans sa rage d'amour, allât se battre contre le premier venu. Elle rencontre son père et jette ses ar-

mes ; cela fesait chez nous un beau coup de théâtre. Nous avons beaucoup d'esprit et de jugement, et votre Paris n'a pas le sens d'une oie. Quand vous faites des opérations de finance, nous vous redressons; je parle de Genève, car, pour moi, je suis modeste. Faites comme vous l'entendez ; mais, à votre place, je laisserais crier les critiques.

Duchêne, Gui Duchêne m'écrit qu'il veut imprimer *Zulime*. Pourquoi l'imprimer ? Quelle nécessité ? Mon avis est qu'elle reste dans le dépôt du tripot : qu'en pensent mes anges ?

Je soutiens toujours que deux scènes de *Statira* valent mieux que tout *Zulime* et que toute l'eau-rose possible. Mais vous croyez connaître *Cassandre* (car c'est Cassandre) : non ; vous ne le connaissez pas. Quatrième acte nouveau et presque tout entier nouveau, et beaucoup de mailles reprises. Je vous dis que ma nièce Fontaine est folle ; elle ne sait pas ce qu'elle dit. Mon Dieu, que j'aime *Cassandre* et *le Droit du seigneur !*

Clairon Statira ! c'était ma première pensée. Mes premières idées sont excellentes.

M. le comte de Choiseul, quand vous n'aurez rien à faire, daignez donc vous informer si le roi mon maître a été proposé jadis à Élisabeth l'autocratrice.

Le roi de Prusse a une descente : les flatteurs disent que c'est la descente de Mars ; mais elle n'est que de boyaux, et il ne peut plus monter à cheval. Il est comme nous ; il n'a plus de Colbert (1), à ce que disent les mauvais plaisans.

Mais, M. le comte de Choiseul, dites donc à l'Espagne qu'elle envoie cinquante vaisseaux à notre secours. Que voulez-vous que nous fassions avec des complimens ?

(1) Allusion à la prise de la ville de Colberg sur le roi de Prusse.

Gardez-vous d'avoir jamais affaire aux Russes.

Je n'ai point entendu parler de le Kain; mais son affaire est faite.

Je baise bien tendrement le bout de vos ailes.

A M. DAMILAVILLE.

9 janvier 1762.

Vraiment, mes chers frères, j'apprends de belles nouvelles! Frère Thieriot reste indolemment au coin de son feu, et on va jouer *le Droit du seigneur* tout mutilé, tout altéré; et ce qui était plaisant ne le sera plus; et la pièce sera froide, et elle sera sifflée; et frère Thieriot en sera pour sa mine de fève. Un autre inconvénient qui n'est pas moins à craindre, c'est qu'on ne prenne votre frère pour le sieur Picardet, de l'académie de Dijon; alors il n'y aurait plus d'espérance, et tout serait perdu sans ressource. Je demande deux choses très-importantes: la première c'est qu'on m'envoie la pièce telle qu'on la jouera; la seconde, qu'on jure à tort et à travers que je n'ai nulle part à cet ouvrage: mon nom est trop dangereux; il réveille les cabales. Il n'y en a point encore de formée contre M. Picardet, et M. Picardet doit répondre de tout.

Mes chers frères, *interim estote fortes in Lucretio et in philosophiâ.*

J'espère que je contribuerai avec les états de Bourgogne (dont nous avons l'honneur d'être) à donner un vaisseau au roi; mais si les Anglais me le prennent, je ferai contre eux une violente satire.

Frère V.... est tout ébahi de recevoir dans l'instant une pancarte du roi adressée aux gardes de son trésor royal, avec un bon, rétablissant une pension que frère V.... croyait anéantie depuis douze ans. Que dira à cela

Catherin Fréron ? Que dira le Franc de Pompignan ? V.... embrasse les frères.

Qu'est-ce donc que Zarucma ? Quel diable de nom ! J'aimerais mieux Childebrand.

Je vous prie de me dire où demeure ce pédant de Crevier. Est-il recteur, professeur ? Je lui dois mille tendres remercîmens.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 janvier 1762.

Il faut que je fasse part à mes anges gardiens de ce qui m'arrive sur terre. Pourquoi M. Ménard, premier commis, m'écrit-il ? pourquoi m'envoie-t-il une pancarte du roi ? *Garde de mon trésor royal, payez comptant à V.... bon,* Louis. Il est vrai qu'il y a douze ans que j'avais une pension ; mais je l'avais oubliée, et je n'avais pas l'impudence de la demander ; je la croyais anéantie. Que veut dire cette plaisanterie ? Ne serait-ce pas un tour de nosseigneurs de Choiseul ? Je ne sais à qui m'en prendre ; mes anges, ne seriez-vous point dans la bouteille ?

Cependant renvoyez-moi donc *Cassandre*.

1º Il ne faut pas qu'il ait été complice de l'empoisonnement d'Alexandre.

2º S'il a donné un coup d'épée à la veuve, c'est dans la chaleur du combat ; et il en est encore plus contrit que ci-devant.

3º Il aime, et est encore plus aimé qu'il n'était, et il en parle davantage dès le premier acte.

4º Antigone a encore plus de raison qu'il n'en avait de soupçonner Olympie d'être la fille de sa mère.

5º Antigone traitait trop Cassandre en petit garçon, et cela rendait Cassandre bien moins intéressant.

6° Les lois touchant le mariage semblaient trop faites pour le besoin présent, et il faut les préparer de plus loin.

7° L'acte quatrième, finissant par Cassandre, et non par Antigone, est bien plus touchant.

8° L'aspect de Cassandre augmentant les maux de nerfs de Statira rend sa mort bien plus vraisemblable.

9° Bien des gens croient que Statira, voyant que sa fille aime Cassandre, s'est aidée d'un peu de sublimé.

10° Des détails plus forts et plus tendres sont quelque chose.

Enfin on ne peut faire qu'en fesant.

Mais renvoyez-moi donc ma guenille, si vous voulez que je baise le bout de vos ailes.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Aux Délices, 19 janvier 1762.

Il faut absolument que votre excellence soit du métier ; vous ne pouvez en parler si bien sans en avoir un peu tâté. Pourceaugnac, à qui d'ailleurs vous ne ressemblez point, a beau dire qu'il a pris dans les romans qu'il doit être reçu à ses *faits justificatifs*, on voit bien qu'il a étudié le droit. Ce n'est ni en Corse ni à Turin qu'on apprend toutes les finesses de l'art du théâtre. Vous avez mis la main à la pâte, avouez-le. Tout l'esprit que vous avez ne suffit pas pour entrer dans la profondeur de nos mystères : vos réflexions sont une excellente poétique. Soyez très-persuadé qu'il n'y a point d'ambassadeur ni de lieutenant-général qui en puisse faire autant. Je suis fort aise à présent de ne

vous avoir pas envoyé la bonne copie, puisque le brouillon m'a valu une si bonne leçon.

Vous avez très-grande raison, monsieur, de vouloir que Cassandre puisse n'avoir rien à se reprocher auprès d'Olympie. En toute tragédie, comme en toute affaire, il y a un point principal, un centre où toutes les lignes doivent aboutir. Ce centre est ici l'amour de Cassandre et d'Olympie : j'avais été assez heureux pour remplir votre objet. Ce n'est point Cassandre qui a enlevé Olympie à Babylone, c'est Antipatre son père. Antipatre vient de mourir; et le premier devoir dont s'acquitte Cassandre est de restituer à la fille d'Alexandre le royaume de son père dont il se trouve en possession. Il est à la fois innocent devant Dieu, et coupable devant Statira et devant Olympie. Il est vrai qu'il a présenté la coupe empoisonnée à Alexandre, mais il n'était pas dans le secret de la conspiration; il est vrai qu'il a répandu le sang de Statira, mais c'est dans la fureur d'un combat, c'est en défendant son père. Il se trouve enfin dans la situation la plus tragique, amoureux à l'excès d'une fille dont il est l'unique bienfaiteur, meurtrier de la mère, empoisonneur du père, adoré de la fille, exécrable à Statira, odieux à Olympie qui l'aime, pénétré de remords et de désespoir. Il n'y a personne qui ne souhaite ardemment qu'Olympie lui pardonne, et Olympie n'ose lui pardonner. Voilà le fond, voilà le sujet de la pièce. Elle est bien autrement traitée que dans la malheureuse minute qu'on vous a envoyée par pure méprise. Je suis tout glorieux d'avoir prévenu presque toutes vos objections.

Il s'en faut bien, par exemple, que mon grand-prêtre puisse être soupçonné de prendre aucun parti; car, lorsque Cassandre lui dit (act. 3, sc. 2):

> Du parti d'Antigone êtes-vous contre moi?

Il répond :

Me préservent les Dieux de passer les limites
Que mon culte paisible à mon zèle a prescrites !
Les intrigues des cours, les cris des factions,
Des humains que je fuis les tristes passions,
Seigneur, ne troublent point nos retraites obscures.
Au Dieu que nous servons nous levons des mains pures :
Les débats des grands rois, prompts à se diviser,
Ne sont connus de *moi* que pour les apaiser :
Et nous ignorerions leurs grandeurs passagères,
Sans le fatal besoin qu'ils ont de nos prières.

Enfin il y a, de compte fait, quatre cents vers dans la pièce qui la changent entièrement, et que vous ne connaissez pas. Encore une fois, j'en bénis Dieu, puisque le quiproquo m'a valu vos bontés et vos lumières; vous m'enchantez et vous m'éclairez. Venez donc voir jouer la pièce; madame l'ambassadrice, embellissez donc Olympie. Je vais tâcher de rendre son rôle plus touchant pour le rendre moins indigne de vous. Je suis un bon diable d'hiérophante pénétré, reconnaissant, attaché pour ma pauvre vie à vos excellences.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 20 janvier 1762.

Mes anges sont terriblement importunés de leur créature. Leur créature considère qu'il faut toujours plus de six semaines pour rapetasser ce qu'on a fait en six jours (comme on l'a déjà confessé).

En toute tragédie, comme en toute affaire, il y a un point principal d'où dépend le succès, et auquel tout doit être subordonné. Ce point principal, dans l'affaire de Cassandre, est qu'il ne soit pas odieux

au public, et qu'il le soit horriblement à Statira. Il faut que son amour intéresse ; et pour qu'il intéresse, il ne faut pas qu'on ait le plus léger soupçon que ce soit un lâche qui ait empoisonné Alexandre. Quelque soin que j'aie pris d'écarter cette idée, je vois qu'elle se loge dans beaucoup de têtes. Mes anges verront le soin que j'ai pris pour prévenir cette fausse opinion par les deux scènes ci-jointes. Il me semble que ces deux scènes écartent toutes les objections qu'on pourrait faire au rôle de Cassandre. Il n'y a plus de reproches à faire qu'à Antipatre son père; c'est lui qui fit périr son maître, c'est lui qui emmena Olympie en esclavage; et Cassandre a élevé avec des soins paternels la prisonnière de son père. Rien ne peut plus s'opposer à l'intérêt qu'on doit prendre à lui : il a tout réparé, il a tout fait pour mériter Olympie; et c'est, à mon sens, un coup de l'art assez singulier que l'empoisonneur du père d'Olympie, et le meurtrier de sa mère, mérite d'être aimé de la fille.

Voici une autre affaire bien importante et bien délicate. Le Kain se plaint amèrement de ce qu'un nommé Brizard veut s'appeler Marc-Tulle-Cicéron; le Kain prétend que c'est lui qui doit être Cicéron, mais il ne lui ressemble point du tout. Ce Cicéron avait un grand cou, un grand nez, des yeux perçans, une voix sonore, pleine, harmonieuse; toutes ses phrases avaient quatre parties, dont la dernière était la plus longue; il se fesait entendre, du haut de la tribune, jusque dans les derniers rangs des marmitons romains. Ce n'est point là du tout le caractère de mon ami le Kain; mais où sont les gens qui se rendent justice? Ce singe de la Noue ne me déclarait-il pas une haine mortelle parce que je lui avais dit que du Fresne avait une face plus propre que la sienne à représenter Orosmane?

Je ne puis donc flatter le Kain dans son goût cicéronien; je m'en remets à la décision de mes anges : c'est aux premiers gentilshommes de la chambre à donner les rôles; un pauvre auteur ne doit jamais se mêler de rien que d'être sifflé.

Autre requête à mes anges concernant *le Droit du seigneur*. On dit qu'on a tout mutilé, tout bouleversé. La pièce sera huée, je vous en avertis. J'écris à frère Damilaville; je le prie de m'envoyer la pièce telle qu'on la doit jouer : ce qu'il y a encore de très-important, c'est qu'il faut jurer toujours qu'on ne connaît point l'auteur. Le public cherche à me deviner pour se moquer de moi; je vois cela de cent lieues.

Mes divins anges, ce n'est pas tout. Renvoyez-moi, je vous prie, tous mes chiffons, c'est-à-dire les deux leçons de cette œuvre des six jours, que je mets plus de six fois six autres jours à reprendre en sous-œuvre. Ou je suis un sot, ou cela sera déchirant, et vous en viendrez à votre honneur. Vous pouvez être sûrs que, si je reçois le matin votre paquet, un autre partira le soir pour aller se mettre à l'ombre de vos ailes. Ah! que vous m'avez fait aimer le tripot! Je relisais tout à l'heure une première scène d'un drame commencé et abandonné. Cette première scène me réchauffe; je reprendrai ce drame : mais il faut songer sérieusement à Pierre Ier.

La vie est courte; il n'y a pas un moment à perdre à l'âge où je suis. La vie des talens est encore plus courte. Travaillons tandis que nous avons encore du feu dans les veines.

Je suis content de l'Espagne. Il vaut mieux tard que jamais.

Il y a long-temps que je dis gare à vous, Joseph! je dis aussi gare à vous, Luc!

Aux pieds des anges.

A M. DUCLOS.

Aux Délices, 20 janvier 1762.

Ni le petit mémoire, monsieur, que vous avez eu la bonté de communiquer à l'académie, ni aucun des commentaires qu'elle a bien voulu examiner, ne sont destinés à l'impression : ce ne sont, je le répète encore, que des doutes et des consultations. Je demande les avis de l'académie pour pressentir le jugement du public éclairé, et pour avoir un guide sûr qui me conduise dans un travail très-épineux et très-pénible. Non seulement je consulte l'académie en corps, mais je m'adresse à des membres qui ne peuvent assister aux assemblées.

M. le cardinal de Bernis, par exemple, a présentement entre les mains mes doutes sur *Rodogune*, et je vous les enverrai dès qu'il me les aura rendus. Encore une fois, il s'agit d'avoir toujours raison, et je ne peux demander trop de conseils.

Je tâche d'égayer et de varier l'ouvrage par tous les objets de comparaison que je trouve sous ma main; voilà pourquoi je rapporte la chanson des sorcières de Shakespeare, qui arrivent sur un manche à balai, et qui jettent un crapaud dans leur chaudron. Il n'est pas mal de rabattre un peu l'orgueil des Anglais, qui se croient souverains du théâtre comme des mers, et qui mettent sans façon Shakespeare au-dessus de Corneille.

J'ai une chose particulière à vous mander, dont peut-être l'académie ne sera pas fâchée pour l'honneur des lettres. Vous savez que j'avais autrefois une pension; je l'avais oubliée depuis douze ans, non seulement parce que je n'en ai pas besoin, mais parce qu'étant retiré et

inutile, je n'y avais aucun droit. Sa majesté, de son propre mouvement, et sans que je pusse m'y attendre, ni que personne au monde l'eût sollicitée, a daigné me faire envoyer un brevet et une ordonnance. Peut-être est-il bon que cette nouvelle parvienne aux ennemis de la littérature et de la philosophie. Je me recommande toujours aux bontés de l'académie, et je vous prie de me conserver les vôtres.

A M. THIERIOT.

Aux Délices, 26 janvier 1762.

Le frère ermite embrasse tendrement les frères de Paris. Il a un peu de fièvre, mais il espère que Dieu le conservera pour être le fléau des fanatiques et des barbares. Ni lui ni M. Picardet ne sont contens de l'altération du texte du *Droit du seigneur;* et il espère que, quand il s'agira d'imprimer, le texte sacré sera rétabli dans toute sa pureté.

Je suis enthousiasmé du petit livre de l'*Inquisition* (1); jamais l'abbé Mords-les n'a mieux mordu, et la préface est un des meilleurs coups de dent qu'ait jamais donnés Protagoras.

Je suis d'ailleurs très-mécontent de frère Thieriot, dont les lettres sont toujours instructives, et qui écrit une fois en six mois. Ce frère aura pourtant, dans six mois, un ouvrage d'un de nos confrères de la propagande, qui pourra lui être utile, et faire prospérer la vigne du Seigneur.

Allons donc, paresseux, écrivez-moi donc comment

(1) Le *Manuel des Inquisiteurs*, à l'usage des inquisitions d'Espagne et de Portugal. Lisbonne (Paris), 1762, in-12. (Par l'abbé Morellet.)

on a reçu la réplique foudroyante de l'abbé de Chauvelin aux jésuites.

Quelles nouvelles du tripot de la comédie ? quelle tragédie jouera-t-on ? quelles sottises fait-on ? Envoyez-moi donc celles de Piron, puisque j'ai lu celles de Gresset.

A M. DAMILAVILLE.

26 janvier 1762.

Mes chers frères, je vous remercie, au nom de l'humanité, du *Manuel de l'inquisition*. C'est bien dommage que les philosophes ne soient encore ni assez nombreux, ni assez zélés, ni assez riches pour aller détruire par le fer et par la flamme ces ennemis du genre humain, et la secte abominable qui a produit tant d'horreurs.

M. Picardin me mande qu'il est assez content du succès du *Droit du seigneur* : on dit qu'on l'a gâté encore après la première représentation. Il faudrait avoir un peu plus de fermeté, et savoir résister à la première fougue des critiques, qui fait du bruit les premiers jours, et qui se tait à la longue. On ne peut que corriger très-mal quand on corrige sur-le-champ, et sans consulter l'esprit de l'auteur : cela même enhardit les censeurs : ils critiquent ces corrections faites à la hâte, et la pièce n'en va pas mieux.

Je vais écrire aux frères Cramer, et j'enverrai par la poste suivante les deux exemplaires qu'on demande concernant *le Despotisme oriental* (1). Ce livre, très-médiocre, n'est point fait pour notre heureux gouver-

(1) Recherches sur l'origine du despotisme oriental. Boulanger, Genève, 1761, in-12.

nement occidental. Il prend très-mal son temps, lorsque la nation bénit son roi et applaudit au ministère. Nous n'avons de monstres à étouffer que les jésuites et les convulsionnaires.

M. Picardin demande absolument la préface du *Droit du seigneur* : cela est de la dernière conséquence; il y a quelque chose d'essentiel à y changer. Je supplie donc qu'on me l'envoie par la première poste, et M. Picardin la renverra incontinent.

On n'a point reçu de lettre de frère Thieriot; cela n'a pas trop bon air; il devrait, ce me semble, montrer un peu plus de sensibilité.

J'embrasse tendrement tous les frères. S'ils ne dessillent pas les yeux de tous les honnêtes gens, ils en répondront devant Dieu. Jamais le temps de cultiver la vigne du Seigneur n'a été plus propice. Nos infâmes ennemis se déchirent les uns les autres; c'est à nous à tirer sur ces bêtes féroces pendant qu'elles se mordent et que nous pouvons les mirer à notre aise.

Soyez persévérans, mes chers frères, et priez Dieu pour moi qui ne me porte pas trop bien.

Élevons nos cœurs à l'Éternel. *Amen.*

A M. DE THIBOUVILLE.

Aux Délices, 26 janvier 1762.

Je vous jure, mon cher marquis, que *le Droit du seigneur*, qu'on intitule sottement *l'Écueil du sage*, est une pièce bien meilleure sur le papier qu'au théâtre de Paris; car, à ce théâtre, on a retranché et mutilé les meilleures plaisanteries. Votre nation est légère et gaie, je l'avoue; mais pour plaisante, elle ne l'est point du tout. Vous n'avez pas, depuis *le Grondeur*, un seul auteur qui ait su seulement faire parler un valet de

comédie. Je conviens que l'intérêt et le pathétique ne gâtent rien; mais sans comique point de salut. Une comédie où il n'y a rien de plaisant n'est qu'un sot monstre. J'aime cent fois mieux un opéra comique que toutes vos fades pièces de la Chaussée. J'étranglerais mademoiselle Dufresne pour avoir introduit ce misérable goût des tragédies bourgeoises, qui est le recours des auteurs sans génie. C'est à ce pitoyable goût qu'on doit le retranchement des plaisanteries du *Droit du seigneur*. Je m'intéresse fort à cette pièce; je sais qu'on me l'attribue; mais je vous jure qu'elle est d'un académicien de Dijon. Regardez-moi comme un malhonnête homme, si je vous mens (1). Je vous prie, vous et vos amis, de le dire à tout le monde : nous jouerons incessamment cette pièce sur un théâtre charmant, que vous devriez bien venir embellir de vos talens admirables.

On dit que mademoiselle Dubois n'a pas joué Atide en fille d'esprit, et que Brizard est à la glace : ce n'est pas ainsi que nous jouons la comédie chez nous. Comptez qu'à tout prendre, notre tripot vaut bien le vôtre. Mademoiselle Corneille joue Colette comme si elle était l'élève de mademoiselle Dangeville : c'est une laidron très-jolie et très-bonne enfant; j'ai fait en elle la meilleure acquisition du monde. M. son oncle me fatigue un peu; il est bien bavard, bien rhéteur, bien entortillé, et vous présente toujours sa pensée comme une tarte de quatre façons : cependant il faut le commenter; vous êtes sans doute sur la liste; ce sont les Cramer qui sont chargés des détails. Pour moi, je ne me mêle que d'être un très-pesant commentateur, beaucoup moins pour le service de l'oncle que pour celui de la nièce. Entre nous, vive Racine, malgré sa faiblesse.

(1) Voltaire était en effet de l'académie de Dijon.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, 26 janvier 1762.

Avez-vous, monseigneur, daigné recommencer *Rodogune*, que j'eus l'honneur d'envoyer à votre éminence il y a un mois? Vous avez pu vous faire lire le commentaire en tenant la pièce; c'est un amusement; dites-moi donc quand j'ai raison et quand j'ai tort; c'est encore un amusement.

En voici un autre, c'est mon œuvre de six jours, qui est devenu un œuvre de six semaines. Vous verrez que j'ai profité des avis que vous avez bien voulu me donner. Il n'y a que ce poignard qu'on jette toujours au nez; mais je vous promets de vous le sacrifier. J'aime passionnément à consulter; et à qui puis-je mieux m'adresser qu'à vous? Aimez toujours les belles-lettres, je vous en conjure; c'est un plaisir de tous les temps, et, *per deos immortales!* il n'y a de bon que le plaisir, le reste est fumée; *vanitas vanitatum, et afflictio spiritûs*. Quand vous aurez lu ma drogue, votre éminence veut-elle avoir la bonté de l'envoyer à M. le duc de Villars, à Aix? il a vu naître l'enfant; il est juste qu'il le voie sevré, en attendant qu'il devienne adulte.

Je fus tout ébahi ces jours passés quand le roi m'envoya la pancarte du rétablissement d'une pension que j'avais autrefois, avec une belle ordonnance. Cela est fort plaisant, car il y aura des gens qui en seront fâchés. Ce ne sera pas vous, monseigneur, qui daignez m'aimer un peu, et à qui je suis bien tendrement attaché avec bien du respect.

P. S. Je me flatte que votre santé est bonne; il n'en est pas de même de celle du roi de Prusse, ni même de la mienne; je m'affaiblis beaucoup.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 26 janvier 1762.

O MES anges! je vous remercie d'abord, vous et M. le comte de Choiseul, de l'éclaircissement que je reçois sur les propositions de mariage faites, en 1725, entre deux têtes couronnées (1). Je vous prie de dire à M. le comte de Choiseul qu'un jour le maréchal Keit me disait : *Ah! monsieur, on ment dans cette cour-là encore plus que dans la cour de Rome.*

Mais vous m'avouerez que, si les Scythes savent mentir, ils savent encore mieux se battre, et qu'ils deviennent un peuple bien redoutable. Je suis leur serviteur, comme vous savez, et un peu le favori du favori; mais j'avoue qu'ils mentent beaucoup, et je ne l'avoue qu'à mes anges.

Il est fort difficile de trouver à présent les *Sermons* du rabbin Akib; on tâchera d'en faire venir de Smyrne incessamment.

A l'égard du capitaine de chevaux, si fiançailles ne sont pas épousailles, désir passager n'est pas fiançailles, on attendra tranquillement que Dieu et le hasard mettent à fin cette belle aventure.

Je vais tâcher, tout malingre que je suis, d'écrire un mot à M. le président de la Marche, et le remercier de son beau zèle pour mon nom. Vous devriez bien le détourner du malheureux penchant qu'il semble avoir encore pour cette secte abominable, contre laquelle le rabbin Akib semble porter de si justes plaintes.

Les jésuites et les jansénistes continuent à se déchirer à belles dents; il faudrait tirer à balles sur eux tandis

(1) *Voyez* la lettre du 8 janvier, sixième alinéa.

qu'ils se mordent, et les aider eux-mêmes à purger la terre de ces monstres. Vous me trouverez peut-être un peu sévère dans ce moment; mais c'est que la fièvre me prend, et je vais me coucher pour adoucir mon humeur.

Je vous demande en grâce, mes divins anges, de me renvoyer mes deux *Cassandre;* et si la fièvre me quitte, vous aurez bientôt un *Cassandre* selon vos désirs. Mille tendres respects.

Encore un mot, tandis que j'ai le sang en mouvement. Je suis douloureusement affligé qu'on ait retranché l'homme qui paie noblement quand il perd une gageure (1), et la réponse délicieuse à mon gré, *ai-je perdu?* Nous nous gardons bien, sur notre petit théâtre, de supprimer ce qui est si fort dans la nature; car nous n'avons point le goût sophistiqué comme on l'a dans Paris, et nos lumières ne sont point obscurcies par la rage de critiquer mal à propos, comme c'est la mode chez vous, à une première représentation. Il faut avoir le courage de résister à ces premières critiques, qui s'évanouissent bientôt.

Je crois que ce qui me donne la fièvre est qu'on ait retranché dans *Zulime* le *j'en suis indigne* du cinquième acte, qui fait chez nous le plus grand effet, et qui vaut mieux que *Eh bien! mon père!* dans *Tancrède*. Puisqu'on m'a ôté ce trait de la pièce, qui est le meilleur, je n'ai plus qu'à mourir, et je meurs (du moins je me couche). Adieu.

(1) Dans *le Droit du seigneur*.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Aux Délices, 26 janvier 1762.

Mon cher doyen, il arrive toujours quelque contre-temps dans le monde ; M. d'Argental confesse d'avoir égaré votre lettre du 29 de décembre pendant près d'un mois. Je la reçois aujourd'hui, et je vous souhaite la bonne année, quoique ce soit un peu tard. *Vivamus, Olivete, et amemus.* J'en dis autant à mes anciens camarades MM. de la Marche et de Pelot. Je vous assure que j'aurais voulu être de votre dîner, eussiez-vous dit du bien de moi à mon nez ; mais, après cette orgie, je serais reparti au plus vite pour les bords de mon beau lac. Je vous avoue que la vie que j'y mène est délicieuse ; c'est au bonheur dont je jouis que je dois la conservation de ma frêle machine. Il est vrai que j'ai actuellement un petit accès de fièvre qui m'empêche de vous écrire de ma main ; mais, malgré ma fièvre, je me crois le plus heureux des hommes.

Vous avez donc présenté votre *Dictionnaire* (1) au roi, qui ne manquera pas de le lire d'un bout à l'autre. Je me flatte que mes confrères auront la bonté de lire mes remarques sur Héraclius, et de m'en dire leur avis. Rien ne m'est plus utile que ces consultations ; elles me mettent en garde contre moi-même ; elles m'ouvrent les yeux sur bien des choses, et elles pourront enfin me faire composer un ouvrage utile.

On m'a parlé d'une comédie intitulée *le Droit du seigneur*, ou *l'Écueil du sage* ; on prétend qu'elle est d'un académicien de Dijon, et qu'il y a du comique et de l'intérêt. Notre ami la Chaussée tâchait d'être inté-

(1) Dictionnaire de l'académie française. Paris, 1762.

ressant pour se sauver; mais le pauvre homme était bien loin d'être né plaisant. *Atque utinam adjuncta foret vis comica !* comme dit César d'un homme qui valait mieux que la Chaussée.

Avez-vous remarqué que, depuis Regnard, il n'y a pas un seul auteur comique qui ait su faire parler un valet comme il faut ? Comment notre nation, qui croit être gaie, a-t-elle rendu la comédie si triste ?

Ce qui n'est pas comique, c'est la réplique de l'abbé Chauvelin à vos anciens confrères. *Per deos immortales*, c'est une philippique. Le petit livre sur *l'Inquisition* est un chef-d'œuvre. *Vive, carissime et dulcissime rerum.*

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 27 janvier 1762.

Il y a, monseigneur, une prodigieuse différence, comme vous savez, entre vous et votre chétif ancien serviteur. Vous êtes frais, brillant; vous avez une santé de général d'armée, et je suis un pauvre diable d'ermite, accablé de maux, et surchargé d'un travail ingrat et pénible; c'est ce qui fait que votre serviteur vous écrit si rarement. Je me flatte bien que notre doyen a fait l'honneur à l'académie de lui présenter notre *Dictionnaire*. Je le crois fort bon; ce n'est pas parce que j'y ai travaillé, mais c'est qu'il est fait par mes confrères.

Je vous exhorte à voir *le Droit du seigneur*, qu'on a follement appelé *l'Écueil du sage*. On dit qu'on en a retranché beaucoup de bonnes plaisanteries, mais qu'il en reste assez pour amuser le seigneur de France qui a le plus usé de ce beau droit. Si vous veniez dans nos déserts, vous me verriez jouer le bailli, et je vous

assure que vous recevriez madame Denis et moi dans la troupe de sa majesté. On dit qu'on a donné des *Étrennes aux sots.* Assurément ces étrennes-là ne vous sont pas dédiées ; mais s'il fallait envoyer ce petit présent à tous ceux pour qui il est fait, il n'y aurait pas assez de papier en France. Je vous avertis que mademoiselle Corneille est une laidron extrêmement piquante, et que, si vous voulez jouir du droit du seigneur avant qu'on la marie, il faut faire un petit tour aux Délices ; mais malheureusement les Délices ne sont pas sur le chemin du Bec d'Ambès.

Je crois Luc extrêmement embarrassé. Vous savez qui est Luc ; cependant il fait toujours de mauvais vers, et moi aussi. Agréez mon éternel et tendre respect.

A M. DAMILAVILLE.

30 janvier 1762.

Je m'étais trompé, mon frère ; ce n'était point le *Despotisme oriental* que j'avais lu en manuscrit. Je viens de lire votre imprimé ; il y a de l'érudition et du génie. Il est vrai que ce système ressemble un peu à tous les autres ; il n'est pas prouvé ; on y parle trop affirmativement quand on doit douter, et c'est malheureusement ce qu'on reproche à nos frères.

D'ailleurs je suis très-fâché du titre ; il indisposera beaucoup le gouvernement, s'il vient à sa connaissance. On dira que l'auteur veut qu'on ne soit gouverné ni par Dieu ni par les hommes ; on sera irrité contre Helvétius, à qui le livre est dédié. Il semble que l'auteur ait tâché de réunir les princes et les prêtres contre lui ; il faut tâcher de faire voir, au contraire, que les prêtres ont toujours été les ennemis des rois. Les prêtres, il

est vrai, sont odieux dans ce livre, mais les rois le sont aussi. Ce n'est pas le but de l'auteur; mais c'est malheureusement le résultat de son ouvrage. Rien n'est plus dangereux ni plus maladroit. Je souhaite que le livre ne fasse pas l'effet que je crains; les frères doivent toujours respecter la morale et le trône. La morale est trop blessée dans le livre d'Helvétius, et le trône est trop peu respecté dans ce livre qui lui est dédié.

Les frères seraient bien abandonnés de Dieu, s'ils ne profitaient pas des heureuses circonstances où ils se trouvent. Les jansénistes et les molinistes se déchirent et découvrent leurs plaies honteuses; il faut les écraser les uns par les autres, et que leur ruine soit le marchepied du trône de la vérité.

J'embrasse tendrement les frères en Lucrèce, en Cicéron, en Socrate, en Marc-Antonin, en Julien, et en la communion de tous nos saints patriarches.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er février 1762.

Quels diables d'anges! je reçois le paquet avec ma romancine. Vraiment, comme on me lave la tête! La poste va partir: je dicte à la fois ma réponse, et j'écris ma justification dans mon lit, où je suis assez malade.

Mes divins anges, vous ne savez ce que vous dites. Faites-vous représenter la lettre à Duchesne, et vous verrez que je n'ai pas tort, et le cœur vous saignera de m'avoir grondé.

Plus j'y pense, plus je crois ne lui avoir point donné positivement permission d'imprimer *Zulime*: ou ma vieillesse et mes travaux m'ont fait perdre la mémoire, ou il y a dans la lettre ces propres mots:

« M. de V. vous donnera volontiers la permission

« que vous demandez ; mais il croit qu'il faudrait y
« ajouter quelques morceaux de littérature, etc.

La lettre, ce me semble, n'était qu'un compliment, une recommandation auprès de ceux qui sont les dépositaires de l'ouvrage. Je ne doute pas que vous ne vous soyez fait représenter la lettre, et que vous n'ayez jugé selon votre grande prudence et équité ordinaires. Au reste, c'est un bien mince présent pour le Kain et mademoiselle Clairon; et en effet, la pièce ne se vendra guère sans quelques morceaux de littérature intéressans qui piquent un peu la curiosité. Comment d'ailleurs la donner au public? Sera-ce avec les coupures qu'on y a faites? ces coupures font toujours du dialogue un propos interrompu. Ces nuances délicates échappent aux spectateurs, et sont remarquées avec dégoût par les yeux sévères du lecteur; d'où il arrive que le pauvre auteur est justement vilipendé par les Frérons, sans que personne prenne le parti du pauvre diable.

Le métier est rude, mes anges; je mets à vos pieds *Cassandre*. Voilà comme nous jouerons la pièce sur notre théâtre de Ferney, et le grand-prêtre aura plus d'onction que Brizard.

Ce qui me fâche, c'est que voilà la czarine morte. J'y perds un peu, mais je me console : les têtes couronnées et les libraires m'ont toujours joué quelques tours. Nous verrons quelle sera la face du Nord; cela m'intéresse beaucoup; d'ailleurs, en qualité de feseur de tragédies, j'aime beaucoup les péripéties.

Vous allez donc ressusciter *Rome sauvée !* Que dira notre bon homme Crébillon? Il demandera qu'on joue son *Catilina* qui *a fait égorger Nonnius cette nuit* (1), et qui veut qu'un chef de parti soit bien im-

(1) Voici le vers de Crébillon (Catilina, act. 1, sc. 1):
Pourquoi faire égorger Nonnius cette nuit?

prudent, et débite surtout des vers à la diable. Il est plaisant que ce galimatias ait réussi en son temps. Notre nation est folle, mais je lui pardonne : on ne fesait semblant d'aimer *Catilina* que pour me faire enrager. Madame de Pompadour et le bonhomme Tournemine appelaient Crébillon Sophocle, et moi on m'accablait de lardons. O le bon temps que c'était !

Je reprends la plume pour vous dire que je ne sais plus comment faire avec *don Pèdre*. Du grand, du noble, du furieux, j'en trouve; du pathétique qui arrache des larmes, je n'en trouve point. Il faut ou déchirer le cœur, ou se taire. Je n'aime, sur le théâtre, ni les églogues ni la politique. Cinq actes demandent cinq grands tableaux; ils sont dans *Cassandre*. Croyez-moi, faites jouer *Cassandre* quand vous n'aurez rien à faire; cela vous amusera.

Mes chers anges, je n'en peux plus; ne me tuez pas. Je ne sais ce que je deviendrai. J'ai sur les bras l'édition de Corneille, qu'on commença hier, et toujours un peu de fièvre. J'ai bien peur que les dernières pièces de Pierre Corneille ne se passent de commentaire et du commentateur. Vivez, mes anges, et réjouissez-vous.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 2 février 1762.

Vous envoyez, monsieur, une paire de lunettes à un aveugle, et un violon à un manchot. Je sens tout le prix de vos bontés et de votre souvenir, tout indigne que j'en suis. Heureux ceux qui ont *æs triplex* à l'estomac, et qui pourront manger de vos excellentes

mortadelles, qui ressemblent au *phallum* des Égyptiens ! heureux les intrépides gosiers qui avaleront votre rossolis ! Je vais déclarer au grand médecin Tronchin qu'il faut absolument qu'il me guérisse, et que j'aie ma part du plaisir de mes convives. Ils s'écrient tous : « Ah ! la bonne chose que ce saucisson ! donnez-« moi encore un petit coup de ce rossolis. » Et moi, je suis là comme l'eunuque du sérail, qui voit faire et qui ne fait rien. J'ai donné votre recette au cuisinier. Vous dites très-agréablement que le docteur Bianchi n'en a pas de meilleure. Ah ! monsieur, je vous crois, et je crois même que tous les médecins du monde sont dans le cas de M. Bianchi.

Si je peux guérir, je viendrai à votre beau théâtre. Il est bien triste pour moi de n'être pas témoin de l'honneur que vous faites aux lettres.

Quand notre peintre de la nature honorera mes petits pénates de sa présence, il verra mon théâtre achevé, et nous pourrons jouer devant lui ; mais il faudrait jouer ses pièces. Je pourrais tout au plus faire le vieux Pantalon Bisognosi. J'ai quelquefois deux ou trois heures de bon dans la journée, c'est-à-dire, deux ou trois heures où je ne souffre pas beaucoup. Je les consacrerai à M. Goldoni ; et si j'avais de la santé, je le mènerais à Paris avant de faire mon voyage plus long.

Je ne laisse pas de travailler, tout malade que je suis : je broche des comédies dans mon lit ; et quand j'ai fait quelque scène dans ma tête, je la dicte, j'envoie la pièce à Paris ; on la joue ; les comédiens gagnent beaucoup d'argent, et ne me remercient seulement pas. On en joue une actuellement dont le sujet est le droit qu'avaient autrefois les seigneurs de coucher avec les nouvelles mariées le premier jour de leurs noces. On dit qu'il y a du comique et de l'intérêt dans cette pièce ; elle réussit beaucoup ; mais je n'en suis pas juge, parce

que c'est moi qui l'ai faite. J'aurai l'honneur de vous l'envoyer dès qu'elle aura été imprimée.

Intanto l'amo, l'onoro, la riverisco, la ringrazio (1).

A M. DAMILAVILLE.

4 février 1762.

Mon cher frère saura que je lui ai écrit toutes les postes, que j'ai déterré les deux exemplaires de *l'Oriental* avec *les Sentimens du curé* (2), dont j'ai fait trois envois à trois postes différentes. Je suis frère fidèle, et frère exact.

M. Picardin, de l'académie de Dijon, attend toujours avec grande impatience *le Droit du seigneur*, tel qu'on l'a châtré et mutilé. Il me le prêtera, et nous le jouerons incontinent à Ferney sur un très-joli théâtre. Et si jamais frère Thieriot, qui n'est pas retenu par le vingtième, et qui n'a rien à faire, vient voir nos petites drôleries, il trouvera peut-être que mademoiselle Clairon ne désavouerait pas madame Denis pour son élève, et que mademoiselle Corneille pourrait passer pour celle de mademoiselle Dangeville.

M. Picardin vous prie très-instamment, mon cher frère, de continuer vos bontés à cet *Écueil du sage*.

Il ne serait peut-être pas mal de faire mettre dans *l'avant-Coureur*, qu'on s'est trompé quand on m'a attribué cet ouvrage, et qu'on n'est point du tout sûr qu'il soit de moi. Cela servirait à dérouter le public, que les grands politiques doivent toujours tromper.

M. Picardin vous supplie de faire deux lots du pro-

(1) *Traduction* : Je vous aime, honore, respecte et remercie.

(2) Meslier.

duit de l'histrionage; l'un sera pour le cher frère Thieriot, le plus grand paresseux de la cité; l'autre sera en dépôt chez M. de Laleu, notaire, pour être perçu par celui à qui il est promis.

M. Picardin, qui a du goût, a été fort irrité que les histrions aient retranché à la fin *ai-je perdu la gageure?* Ce n'est pas la peine de faire une gageure pour n'en pas parler; c'est la discrétion qu'il faut que le marquis paie. On s'est mis depuis quelque temps à proscrire le comique de la comédie; c'est là le sceau de la décadence du génie. Le goût est égaré dans tous les genres, et il n'appartient qu'à un siècle ridicule de ne vouloir pas qu'on rie.

Je lis toujours avec édification le *Manuel de l'inquisition*, et je suis très-fâché que Candide n'ait tué qu'un inquisiteur.

Mandez-moi, je vous prie, mon cher frère, si vous avez reçu tous mes paquets, et engagez tous mes frères à poursuivre *l'inf*.... de vive voix et par écrit, sans lui donner un moment de relâche. Votre passionné frère V.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 6 février 1762.

Mes anges grondeurs doivent à présent avoir examiné et jugé mon délit. On a écrit à Gui Duchesne, qui demeure pourtant au Temple du goût, et on l'a traité comme si sa demeure était dans la maison de maître Gonin. En effet, il avait attrapé la pièce du souffleur, moyennant quelques écus et quelques bouteilles. Encore une fois, je me trompe fort, ou ma lettre n'était qu'un compliment.

Ou je me trompe encore, ou *Zulime* produira peu

à le Kain et à mademoiselle Clairon ; et je ne crois pas qu'ils trouvent un libraire qui leur en donne plus de 800 livres, attendu que c'est un ouvrage déjà livré à l'impression, et rapetassé au théâtre.

Si M. Picardin ou Picardet a fait *le Droit du seigneur* ou *l'Écueil du sage*, j'ai fait *Cassandre*, moi, et ce sont cinq tableaux pour le salon. Coup de théâtre du mariage ; premier tableau.

Statira reconnue et reconnaissant sa fille ; second tableau.

Le grand-prêtre mettant les holà ; Statira levant son voile et pétrifiant Cassandre ; troisième tableau.

Statira mourante, sa fille à ses pieds, et Cassandre effaré ; quatrième tableau.

Le bûcher ; cinquième tableau.

Le tout avec des notes instructives au bas des pages, sur les personnages, sur les initiés, sur les sacrés mystères, sur la prière d'Orphée :

> . . . . Être unique ; éternel ! etc.
>
> (Olympie, act. I, sc. 4.)

sur les bûchers, sur l'usage où les dames étaient alors de se brûler. Voilà de quoi faire une jolie édition avec estampes.

Mes divins anges doivent se tenir pour dit que je suis tiré au sec, qu'il ne me reste pas une goutte de sang dans la veine poétique, pas un esprit animal.

Pourquoi ne pas donner cinq ou six représentations de *Cassandre* à la mi-carême, et reprendre après Pâques? On pourrait me rouvrir la veine pendant la quinzaine où le théâtre est fermé. Je laisse le tout à la discrétion de mes anges.

On a commencé l'édition de Pierre; c'est une rude et appesantissante besogne d'être commentateur et éditeur ; cela ne m'arrivera plus.

Vous n'êtes pas assez fâché de la mort de mon impératrice (1).

Si j'ai ſait une sottise avec Gui Duchesne,

Dieu fit du repentir la vertu des *rimeurs* (1).

Mille tendres respects aux anges.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 février 1762.

Non, mes anges, non, jamais M. l'ambassadeur Chauvelin ne réussira dans sa négociation auprès du roi Cassandre mon maître. Il veut que Cassandre ignore qui est Olympie. Alors ressemblance avec Zaïre, alors plus de ce mélange heureux et terrible de remords et d'amour, alors le coup de théâtre du mariage est affaibli, etc., etc. Je ne proposerai jamais ce traité au roi mon maître; il me répondrait qu'on le prendrait pour un imbécille, s'il ignorait la naissance de sa captive, tandis qu'un étranger en est informé. Monsieur l'ambassadeur doit savoir qu'il n'en est pas de sa cour comme de la mienne; que nous serrons nos filles; que les étrangers les aperçoivent rarement, et que ce n'est qu'en qualité d'ami de la maison qu'Antigone a pu se douter de quelque chose.

N. B. Quiconque lit *Cassandre* frémit et pleure. Mais, quand je la lis, je transporte, je fais fondre. Il faut se donner le plaisir de faire jouer trois pièces nouvelles en trois mois.

(1) Elisabeth, impératrice de Russie, morte le 5 janvier 1762.

(2) Dieu fit du repentir la vertu des mortel.

(Olympie, act. 2, sc. 2.)

Vraiment madame Scaliger ne borne pas son goût au théâtre ; son vaisseau pour les verres est malheureusement le plus beau vaisseau qui soit en France.

Les Espagnols ne se pressent pas à ce que je vois. Ah ! quels lambins !

Je baise le bout de vos ailes.

A MADAME DE FONTAINE, A PARIS.

8 février 1762.

Ma chère nièce, voilà *Cassandre* tel que je l'ai fait lire à M. le cardinal de Bernis, à M. le duc de Villars, à M. de Chauvelin, à des connaisseurs, à ceux qui n'ont que de l'instinct. Tous l'ont également approuvé.

Je voudrais que vous donnassiez un jour à dîner à d'Alembert et à Diderot : il y a aussi un Damilaville, premier commis du vingtième ; c'est la meilleure âme du monde, c'est mon correspondant, c'est l'intime ami de tous les philosophes. Vous pourriez mettre mademoiselle Clairon de la fête. Je ne sais pas si on la récitera jamais comme je l'ai lue ; j'ai toujours fait frémir et fondre en larmes, mais comme je me défie de l'illusion que peut faire un auteur, je l'ai toujours soumise au jugement des yeux, qui sont plus difficiles que les oreilles.

Je ne vois pas ce qui empêcherait de jouer *Cassandre* vers la mi-carême. On ne risquerait rien ; et, en cas de succès, on le reprendrait à la rentrée ; en cas de sifflets, on ferait ses pâques.

Je vous avoue que je meurs d'envie de voir sur le théâtre un prêtre bon homme, qui sera le contraire du fanatique Joad, qui me fait chérir la personne d'Athalie.

Mais non, je change d'avis, j'abandonne Paris à la comédie italienne réunie avec l'Opéra-comique contre *Cinna* et contre *Phèdre.* Je crois *Cassandre* très-singulier, très-théâtral, très-neuf; c'est précisément pour cela que je ne veux pas qu'on le joue.

Je me suis avisé de mettre des notes à la fin de la pièce; ces notes seront pour les philosophes. J'y révèle les secrets des anciens mystères: l'hiérophante me fournit le prétexte d'apprendre aux prêtres à prier Dieu pour les princes, et à ne pas se mêler des affaires d'état. Je prends vigoureusement le parti d'Athalie contre Joad : tout cela m'amuse beaucoup plus qu'une représentation que je ne verrais pas, qui n'est pas faite pour les partisans d'Arlequin.

Nous ne perdons point notre temps, comme vous voyez; mais le plus agréable emploi que j'en puisse faire est de vous écrire.

A M. DAMILAVILLE.

8 février 1762.

Cher frère, que le Dieu de nos pères m'a donné, lisez cette lettre à cachet volant, et envoyez-la.

Puisqu'il n'y a eu que neuf représentations, il faut, mon chèr frère, en donner tout le profit à frère Thieriot; je trouverai d'ailleurs le moyen de récompenser la personne qui devait partager. Je ne vois pas sur quoi l'on s'obstine à me croire l'auteur de l'*Écueil du sage,* puique j'ai toujours mandé que je ne le suis pas. Si les comédiens avaient une certitude que cette pièce est de moi, ils seraient très-fâchés que j'en eusse abandonné le profit à d'autres qu'à eux. Au reste, *Nanine* n'eut pas tant de représentations, et *le Droit du seigneur* vaut mieux que *Nanine.*

O le bon livre que *le Manuel des monstres inquisitoriaux! ut, ut est.* Mon frère aura un *Meslier* dès que j'aurai reçu l'ordre : il paraît que mon frère n'est pas au fait. Il y a quinze à vingt ans qu'on vendait le manuscrit de cet ouvrage huit louis d'or. C'était un très-gros in-4°; il y en a plus de cent exemplaires dans Paris. Frère Thieriot est très au fait. On ne sait qui a fait l'extrait (1), mais il est tiré tout entier, mot pour mot, de l'original. Il y a encore beaucoup de personnes qui ont vu le curé Meslier : il serait très-utile qu'on fît une édition nouvelle de ce petit ouvrage à Paris; on peut la faire aisément en trois ou quatre jours. On dit, mes chères frères, qu'on a imprimé une petite feuille intitulée *le Sermon du rabbin Akib.* M. le duc de la Vallière, qui est ramasseur de rogatons, me prie de chercher cette feuille que je ne peux trouver. Il est expédient que mes frères l'envoient à Versailles, à M. le duc de la Vallière. Au reste, il est bien à désirer que le nom du frère ermite ne soit jamais prôné quand il s'agit de petits envois aux frères.

Les frères Cramer supprimeront soigneusement la préface de *l'Oriental.* Helvétius est véhémentement soupçonné d'avoir fait cet ouvrage. Est-il à Paris, frère Helvétius?

Je voudrais savoir quel est l'auteur d'un libelle de l'année passée, oublié cette année-ci, intitulé *le Citoyen de Montmartre.*

Que Socrate, Platon, Lucrèce, Épictète, Marc-Antonin, Julien, Bayle, Shaftesbury, Bolingbrocke, Middleton, aient tous mes chers frères en leur sainte et digne garde!

(1) C'est Voltaire lui-même.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Aux Délices, 9 février 1762.

J'AI présenté au roi Cassandre mon maître, dans sa maison de campagne d'Éphèse, ce projet de négociation de votre excellence. Le roi mon maître est prévenu pour vous de la plus haute estime; il connaît votre esprit conciliant, fécond, juste, aussi estimable qu'aimable. Il m'a assuré qu'il sent tout le prix de vos conseils, et qu'il en a profité; mais, comme tous les princes ont leurs défauts, je vous avouerai qu'il y a des articles sur lesquels le roi mon maître est têtu comme un mulet. Il dit qu'on le regarderait en Macédoine comme un imbécille, s'il ignorait la naissance d'Olympie élevée dans sa cour, tandis qu'Antigone étranger est instruit de cette naissance; que ses remords alors n'auraient aucun fondement, qu'ils seraient ridicules au lieu d'être terribles; que, de plus, cette ignorance de la naissance d'Olympie rentrerait dans les intrigues vulgaires des cent tragédies où un prince reconnaît dans sa maîtresse un ennemi; et qu'enfin ce que vous croyez capable de soutenir l'intérêt serait capable de le détruire. Il m'a ajouté que les éclaircissemens, les préparations, les longues histoires que cet arrangement exigerait jetteraient un froid mortel sur un sujet qui marche avec rapidité, et qui est plein de chaleur. Je lui ai représenté toutes vos raisons, rien n'a pu le faire changer de sentiment. Assurez, me dit-il, monsieur l'ambassadeur d'Athènes qu'en tout le reste je défère à ses avis, que je suis pénétré pour lui de la plus vive reconnaissance, que je lui présenterai Olympie, si jamais il passe par la Macédoine pour aller en Asie.

Je vous confierai qu'il est infiniment touché des char-

mes de madame l'ambassadrice; mais, comme il n'a que soixante et neuf ans, il attend qu'il en ait soixante et douze pour faire sa déclaration. Pour moi, monsieur, il y a long-temps que je vous ai fait la mienne, et que je vous suis attaché bien respectueusement avec la plus tendre reconnaissance.

Savez-vous que je perds infiniment dans l'impératrice de Russie? Vous ne m'en soupçonneriez pas.

AU CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, le 10 février 1762.

PUISQUE vous êtes si bon, monseigneur, puisque les beaux-arts vous sont toujours chers, votre éminence permettra que je lui envoie mon commentaire sur *Cinna*; elle me trouvera très-impudent, mais il faut dire la vérité : ce n'est pas pour les neuf lettres qui composent le nom de Corneille que je travaille, c'est pour ceux qui veulent s'instruire.

La critique est aisée, et l'art est difficile.
(Destouches, *le Glorieux*, act. 2, sc. 5.)

Et je sens plus que personne cette énorme difficulté. Je reprendrai sans doute un certain *Cassandre* en sous œuvre tant que je pourrai. Je suis trop heureux que vous ayez daigné m'encourager un peu. Vous trouvez dans le fond que je ressemble à ces vieux débauchés qui ont des maîtresses à soixante et dix ans. Mais qu'a-t-on de mieux à faire? Ne faut-il pas jouer avec la vie jusqu'au dernier moment? n'est-ce pas un enfant qu'il faut bercer jusqu'à ce qu'il s'endorme? Vous êtes encore dans la fleur de votre âge; que ferez-vous de votre génie, de vos connaissances acquises, de tous vos talens? cela m'embarrasse. Quand vous aurez bâti à Vic,

vous trouverez que Vic laisse dans l'âme un grand vide, qu'il faut remplir par quelque chose de mieux. Vous possédez le feu sacré, mais avec quels aromates le nourrirez-vous ? Je vous avoue que je suis infiniment curieux de savoir ce que devient une âme comme la vôtre. On dit que vous donnez tous les jours de grands dîners. Eh ! mon Dieu, à qui ? J'ai du moins des philosophes dans mon canton. Pour que la vie soit agréable, il faut *fari quæ sentias*. Contrainte et ennui sont synonymes.

Vous ne vous douteriez pas que j'ai fait une perte dans l'impératrice de toutes les Russies : la chose est pourtant ainsi. Mais il faut se consoler de tout. La vie est un songe ; rêvons donc le plus gaîment que nous pourrons. Ce n'est pas un rêve quand je vous dis que je suis enchanté des bontés de votre éminence, que je suis son plus passionné partisan, plein d'un tendre respect pour elle.

A M. COLLINI.

Aux Délices, 12 février 1762.

Mon cher Collini, avez-vous autant de vent et de neige que nous en avons ici ? Plus je vis, moins je m'accoutume à ces maudits climats septentrionaux ; je m'en irais en Égypte comme le bonhomme Joseph, si je n'avais pas ici famille et affaires.

J'ai envoyé à S. A. E. une tragédie que j'avais faite en six jours, pour la rareté du fait ; mais je la supplie de la jeter au feu. Je la corrige avec le plus grand soin, et je la crois à présent moins indigne de lui être présentée.

Algarotti et Goldoni me flattent qu'ils seront à Ferney au printemps. Je voudrais bien que vous puissiez y être aussi. Je vous embrasse de tout mon cœur.

A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 14 février 1762.

J'APPRENDS, madame, par les nouvelles publiques, une nouvelle que je ne veux pas croire : les gazettes sont souvent très-mal informées. Mais s'il y a quelque fondement à ce funeste bruit, souffrez, madame, que je mêle ma douleur avec la vôtre. Je suis encore très-incertain. Je ne peux que me borner à vous dire combien je m'intéresse à vos peines, si vous en avez, et à la douceur de votre vie, si elle n'est point troublée. Votre expérience et votre bon esprit vous ont appris que la vie est bien peu de chose, et qu'il faut au moins en jouir, puisque ce peu est tout ce que nous avons. Quelque malheur qui nous arrive et quelque perte qu'on fasse, la philosophie doit venir à notre secours, et la sensibilité de nos amis est de quelque consolation. Si la nouvelle est malheureusement vraie, je voudrais être près de vous dans le nombre de ceux dont l'amitié vous console. Vivez, madame, et continuez de devoir votre santé à votre régime. Nous avons dans mon voisinage de Genève une femme qui a cent ans passés, et qui gouverne très-bien toute sa famille. Ses.... lui sont revenues à cent deux ans. Mais elle n'a pas voulu se remarier. Voilà l'exemple que je vous propose. Adieu, madame. Daignez agréer le tendre intérêt que je prends à vous, mon attachement et mon respect.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Aux Délices, 14 février 1762.

Il y a long-temps, madame, que le pédant commentateur de Pierre Corneille n'a eu l'honneur de vous écrire; il faut que je vous dise une chose très-consolante pour les femmes.

Il y a dans mon voisinage de Genève une petite femme qui a toujours été d'un tempérament faible: elle a eu hier cent quatre ans, très-régulièrement, et vous jugez bien que les plaisans lui ont proposé de se remarier; mais elle aime trop sa famille pour donner des frères à ses enfans. La partie par où l'on pense ne s'est point affaiblie en elle: elle marche, elle digère, elle écrit, gouverne très-bien les affaires de sa maison. Je vous propose cet exemple à suivre un jour.

Pour des hommes de ce caractère, je n'en connais point: Bernard de Fontenelle (1) n'était qu'un petit garçon auprès de ma Génevoise. Je souhaite à M. le président Hénault la centaine au moins de Fontenelle; mais je crois que Moncriff nous enterrera tous. On dit que sa perruque est mieux arrangée et mieux poudrée que jamais. Tout ce qui me fâche, c'est qu'il ne fasse plus de petits vers; c'est grand dommage.

A propos de Moncriff, j'ai fait une perte considérable dans l'impératrice russe; mais sur-le-champ j'ai pris l'impératrice-reine, et elle a souscrit pour mademoiselle Corneille tout comme le roi de France. Il faut avoir toujours quelques têtes couronnées dans sa manche. Mademoiselle Corneille d'ailleurs joue très-joliment les soubrettes.

(1) Son nom était Bernard le Bouyer de Fontenelle.

Si j'avais de plus grandes nouvelles, madame, je vous en dirais pour vous amuser; mais vous avez la meilleure compagnie de Paris chez vous, et vous n'avez pas besoin de ce qui se passe au pied des Alpes.

Vivez, madame, digérez, pensez, et même riez de toutes les sottises de ce monde, depuis l'inquisition de Lisbonne jusqu'aux pauvretés de Paris, et agréez mon tendre respect.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 février 1762.

La créature du pied des Alpes reçoit la lettre de ses anges, du 9 du courant. Je réponds d'abord à l'article de M. de la Marche : il s'y est pris trop tard : j'ai le vol des présidens. Un M. d'Albertas, d'Aix en Provence, vient de me prendre tout ce qui me restait; M. de la Marche, huit jours plus tôt, aurait eu certainement la préférence; et, dès que j'aurai quelques fonds, ils seront à lui. Voilà pour le temporel.

Le spirituel m'abasourdit. Vous devenez durs et impitoyables; vous abusez de la bonté que j'ai eu d'avertir, à la tête des scènes de *Cassandre*, que le temple est tantôt ouvert, tantôt fermé, et vous avez la cruauté de me dire en face que, quand le temple sera ouvert, les acteurs viendront jusque dans le péristyle. Est-ce ma faute, à moi malheureux, si vos acteurs n'ont point de voix, s'il faut qu'ils viennent sur le bord du théâtre pour se faire entendre? De plus, quand le temple est ouvert, ne suppose-t-on pas toujours les personnages dans l'endroit où ils doivent être? Et nommez-moi donc la pièce où quatre scènes de suite peuvent naturellement se passer dans la même chambre. Les acteurs ne sont-ils pas tacitement sup-

posés par le spectateur bénévole passer d'une chambre à l'autre ? Mais vous n'êtes point bénévoles, et vous avez juré de m'exterminer. Eh bien ! je vous sacrifie la place publique : on se battra dans le parvis ; et cela même peut produire quelques vers vigoureux sur le sacrilége. Ensuite vous m'accablez toujours de reproches au sujet d'une fille qui *veut servir sa mère*, et vous savez en votre conscience que j'ai changé ce passage.

Je ne vous entends point, ou plutôt vous ne m'avez pas entendu quand vous m'écrivez que *c'est une énigme inconcevable, dans Olympie, de dire à Cassandre :*

De ce temple surtout garde-toi de sortir (1).

Quoi ! sa mère vient de lui dire que Cassandre doit être assassiné au sortir du temple, et Olympie, qui aime Cassandre, ne l'avertira-t-elle pas malgré elle ? et ce n'est pas là une belle situation ? Je présume que vous avez lu trop rapidement la scène du quatrième acte entre la mère et la fille ; je soupçonne qu'il faut appuyer davantage sur cet assassinat qui doit se commettre au sortir du temple, afin que vous n'ayez plus de prétexte de me persécuter. Vous avez encore la barbarie de ne pas vouloir que Cassandre, le fils de la maison, eût eu mille attentions pour l'esclave de son père. Où est donc la contradiction ?

D'ailleurs chaque jour on colle un petit papier ; je vous en ai envoyé trois ou quatre, et j'en ai dix ou douze. Je travaille sans relâche, et pour qui ? pour un peuple ignorant, égaré, volage, qui s'ennuiera aux scènes de Catilina et de César, et qui courra en foule à la fatale union d'Arlequin et de la foire.

(1) Ce vers n'a pas été conservé.

Voilà ce qui devrait allumer en vous une sainte et courageuse haine.

Hélas ! j'avais renoncé au tripot ; vous m'avez rembâté, vous m'avez renquinaudé, et je suis dans l'amertume.

De vous accabler encore de petits papiers à coller, cela vous serait très-incommode à la longue ; il vaut mieux reprendre la louable coutume de renvoyer l'exemplaire, d'autant plus que, pendant qu'il sera en route, on aura fait encore peut-être force changemens nouveaux pour plaire à mes anges.

Mais ils ne m'ont rien dit du livre infernal de ce curé Jean Meslier, ouvrage très-nécessaire aux anges de ténèbres, excellent catéchisme de Belzébuth. Sachez que ce livre est très-rare, c'est un trésor. Faites tant que vous pourrez les plus sages efforts contre *l'inf*... vous rendrez service au genre humain. Mille tendres respects.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Humble réponse à l'édit de mes anges, donné rue de la Sourdière, 16 février.

A Ferney, 24 février 1762.

La créature V. fera ponctuellement tout ce que ses anges lui ont signifié.

Il enverra lettres, déclarations conformes à leur sage et bénigne volonté, et ne fera pas comme le parlement de Bourgogne, qui cesse ses fonctions parce qu'il croit qu'on lui a dit des injures.

Il n'attend que la pièce pour la faire repartir sur-le-champ avec force corrections ; il avise ses divins anges

qu'on a plus étendu, plus circonstancié le meurtre de Cassandre, qui doit s'exécuter au sortir du temple, afin que nul ne soit surpris de voir que la pauvre Olympie, après avoir précédemment prié Cassandre de vider le temple, lui dise tout effarée de n'en pas sortir. Si mes anges s'y sont mépris, bien d'autres s'y méprendraient.

Quant au local, je ne vous entends point, ou vous ne m'entendez pas, et, dans l'un et l'autre cas, c'est ma faute. Peut-être a-t-on oublié dans la copie de marquer que le temple est fermé à la première scène du quatrième acte, et ouvert ensuite. C'est au pied d'un autel et près d'une colonne que Cassandre trouve Olympie; ils se parlent vers cet autel qui est le temple. Si les acteurs n'ont pas la voix assez forte pour se faire entendre de l'intérieur de ce temple, ce n'est pas ma faute; s'ils avancent un peu dans le parvis, le public suppose toujours qu'ils sont dans l'intérieur, et tant qu'il voit le temple ouvert, il est assez sous-entendu que la scène est dans ce temple. Jamais l'unité du lieu n'a été plus rigoureusement observée. Il serait à souhaiter que la façade du temple ne laissât que huit pieds pour le vestibule; que, les portes du temple étant ouvertes, les acteurs ne s'avançassent jamais jusque dans ce vestibule ouvert, jusque dans ce parvis. Mais, encore une fois, si leur voix alors ne fesait pas assez d'effet, il faudrait bien leur passer de s'avancer deux ou trois pas dans ce parvis. Je soupçonne que vous avez cru que la porte du temple devait être, comme à l'ordinaire, dans le fond du théâtre; mais non, elle est sur le devant. Imaginez qu'au premier acte la toile se lève; on voit sur le bord du théâtre la façade d'un temple fermé; Sostène est à la porte du temple; cette porte s'ouvre. Dès que la toile est levée, Cassandre sort du temple pour parler à Sostène, et la porte se referme incontinent, après avoir

laissé voir au spectateur deux longues files de prêtres et de prêtresses couronnés de fleurs, et une décoration, magnifiquement illuminée au fond du sanctuaire. L'œil toujours curieux et avide est fâché de ne voir qu'un instant ce beau spectacle; mais il est ravi lorsqu'à la troisième scène il voit la pompe de la cérémonie du mariage dans ce temple, et Antigone qui frémit de colère à la porte.

Il ne s'agit donc que de marquer en marge expressément les endroits où les acteurs doivent être.

Il serait à souhaiter qu'on pût représenter une place, un parvis, un temple; mais, puisque dans nos petits tripots parisiens nous ne pouvons imiter la magnificence du théâtre de Lyon, il faut suppléer comme on peut à notre mesquinerie. On fermera donc le temple au commencement du quatrième acte, et Cassandre et Antigone, qui étaient dans l'intérieur à la fin du troisième, seront dans le vestibule ou parvis au commencement du quatrième; ils seront prêts à fondre l'un sur l'autre, partant chacun de la première coulisse, le grand-prêtre et sa suite au milieu. Cela doit faire un très-beau spectacle. Tout parle aux yeux dans cette pièce, tout y forme des tableaux, tantôt attendrissans, tantôt terribles.

Ce genre un peu nouveau demande le plus grand concert de tous les acteurs et du décorateur; et ce n'est peut-être pas l'ouvrage de six jours.

Un des tableaux les plus difficiles à exécuter est celui où Statira est mourante entre les mains d'Olympie, qui, embrassant sa mère et repoussant Cassandre, appelant du secours, et craignant en même temps pour son amant et pour sa mère, doit exprimer un mélange de mouvemens et de passions qui ne peut être rendu que par une actrice consommée. Le tableau du cinquième acte est d'une exécution encore plus difficile; ainsi j'avoue

avec mes anges qu'il n'y a que mademoiselle Clairon qui puisse jouer Olympie. Il me semble qu'elle a pour elle le premier acte, le quatre et le cinq : Statira n'en a que deux où elle efface sa fille. De plus, on peut donner à la pièce le nom d'*Olympie*, afin que mademoiselle Clairon ait encore plus d'avantages, et paraisse jouer le premier rôle.

J'avouerai encore, après y avoir bien pensé, qu'il vaut mieux ne point donner la pièce au théâtre que de la hasarder entre des mains qui ne soient pas exercées et accoutumées à faire approcher celles du parterre l'une de l'autre.

A M. DE THIBOUVILLE.

25 février 1762.

Non, cela n'est pas vrai, avec le respect que je vous dois : vous n'avez point lu *Cassandre;* vous avez lu, monsieur le marquis, une esquisse de *Cassandre*, à laquelle il manque cent coups de pinceau, et dont quelques figures sont estropiées. Dieu seul peut créer le monde en huit jours; mais moi je n'ai pu créer que le chaos. Ce n'est pas sans peine que je crois enfin l'avoir débrouillé. Cassandre et Olympie n'intéressaient pas assez, et toutes les critiques qu'on peut faire n'approchent pas de celle-là. C'est l'intérêt de ces deux amans qui doit être le pivot de la pièce, sans préjudice de vingt autres détails. La première chose qu'il faut faire est donc que M. d'Argental ait la bonté de me renvoyer l'original, sur lequel on recollera proprement une soixantaine de vers absolument nécessaires; ensuite mademoiselle Clairon verra peut-être que le rôle d'Olympie est plus intéressant que celui d'Électre, qu'elle

a joué quand mademoiselle Dumesnil a joué Clytemnestre.

Au reste, j'ai très-peu d'empressement pour donner cette pièce au théâtre : nous allons la jouer à Ferney; il est juste que je travaille un peu pour mon plaisir et pour celui de madame Denis. Si je livrais cette pièce aux comédiens, je ne voudrais pas leur abandonner la part d'auteur, comme j'ai fait dans les pièces précédentes. Je voudrais que cette part fût pour mademoiselle Clairon, mademoiselle Dumesnil et le Kain. Mais nous n'en sommes pas là. Il faudrait que je fusse à Paris pour diriger cette pièce, qui est toute d'appareil et de spectacle, et qui d'ailleurs n'est guère du ton ordinaire. Le ridicule est fort à craindre dans tout ce qui est hasardé. Mais il est impossible que j'aille à Paris : ni mon goût, ni mon âge, ni ma santé, ni Corneille, ne le permettent. Je me vois avec douleur privé de la consolation de vous revoir; car vous ne quitterez point le théâtre de Paris pour celui de Ferney. Conservez-moi vos bontés, et soyez sûr que j'en sens tout le prix.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Éphèse, 26 février 1762.

VOTRE excellence est bien persuadée de tous les sentimens que le roi mon maître a pour elle. Il s'intéresse à votre santé, il m'en a parlé avec une sensibilité qui est bien rare dans les personnes occupées de grandes affaires. C'est un exemple que vous lui avez donné; il sait que, dans la guerre et dans les négociations, vous avez toujours cultivé l'amitié, et que vous paraissez toujours occupé de vos amis comme si vous aviez du temps de reste. Votre caractère l'enchante. Il a été lui-même assez malade; mais, dès que sa majesté macédo-

nienne a été en état de raisonner, je lui ai fait part de vos remontrances. Il admire toujours la sagacité de votre génie, et la facilité de vos moyens; il dit qu'il n'a jamais connu d'esprit plus conciliant. J'ai pris ce temps pour lui dire : Faites donc ce qu'il vous propose; il m'a répondu que cela lui était impossible. « Mettez-« vous à ma place, m'a-t-il dit. Que m'importe d'a-« voir autrefois donné un coup de sabre à une Per-« sane? quels si grands remords pourrais-je en avoir, « si je n'étais pas éperdument amoureux de sa fille? « n'ai-je pas dit exprès à mon maître de la garde-robe (act. 4, sc. 4)?

> Ces expiations, ces mystères cachés,
> Indifférens aux rois et par moi recherchés,
> Elle en était l'objet : mon âme criminelle
> N'osait parler aux dieux que pour approcher d'elle.

« Vous savez, a-t-il ajouté, qu'on ne s'intéresse « guère qu'à nos passions, et très-peu à nos dévotions; « si je me suis confessé, et si j'ai communié, on sent « bien que c'est pour Olympie. J'insiste encore sur les « ridicules qu'on me donnerait, si mon père et moi « avions eu pendant treize ans la fille d'Alexandre entre « nos mains, après l'avoir prise dans son palais, et que « nous n'en sussions rien. »

Je ne vois d'autre réponse à cet argument que de bâtir un roman à la façon de Calprenède, et de supposer un tas d'aventures improbables, d'amener quelque vieillard, quelque nourrice qu'il faudrait interroger; et ce nouveau fil romprait infailliblement le fil de la pièce. L'esprit, partagé entre tant d'événemens, perdrait de vue le principal intérêt. « Il y a bien plus, « dit-il; une reconnaissance est touchante quand elle « se fait entre deux personnes qui ont intérêt de se « reconnaître; mais Cassandre, en apprenant que sa

« maîtresse est la fille de Statira, n'apprendrait qu'une « très-facheuse nouvelle. De plus, il faudrait deux « reconnaissances au lieu d'une, celle d'Olympie et « celle de Statira ; l'une ferait tort à l'autre. »

Je vous avoue que j'ai été fort ébranlé de toutes ces raisons que le roi mon maître m'a déduites fort au long, et dont je communique le faible précis à votre excellence. Je l'en fais juge, et je la supplie de considérer dans quel embarras il nous jetterait, s'il fallait refondre toute la pièce uniquement pour faire apprendre par Antigone ce qu'on peut très-bien savoir sans lui.

On m'a envoyé du petit royaume des Gaules, situé au bout de l'Occident, un petit écrit concernant des prêtres des idoles, qu'on appelle *jésuites :* je ne sais ce que c'est que cette affaire ; on ne s'en soucie guère à Éphèse. J'en fais part à tout hasard à votre excellence. Starira, Olympie et l'hiérophante font mille vœux pour vous et madame l'ambassadrice.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 26 février 1762.

Je ne savais où vous prendre, monsieur ; vous ne m'avez point informé de votre demeure à Paris : je ne pouvais vous remercier ni de votre souvenir, ni de votre excellent pâté. Je vous crois actuellement dans votre château ; le mien est un peu entouré de neiges. Je crois le climat d'Angoulême plus tempéré que le nôtre, et je vous avoue que, si je m'applaudis en été d'avoir fixé mon séjour entre les Alpes et le mont Jura, je m'en repens beaucoup pendant l'hiver. Si on pouvait être Périgourdin en janvier et Suisse en mai, ce serait une assez jolie vie. Est-il vrai que vous avez des

fleurs au mois de février ? Pour moi, je n'ai que des glaces et des rhumatismes.

Je reçois dans ce moment, monsieur, votre lettre du 13 février ; je vois que je ne me suis pas trompé. Je vous tiens très-heureux d'être loin de toutes les tracasseries qui affligent Paris, la cour et le royaume. Je n'ai point encore vu le *Mémoire* de M. le maréchal de Broglie, mais j'augure mal de cette division. Voici un petit *Mémoire* en faveur des jésuites ; j'ai cru qu'il vous amuserait.

On me mande que madame de Pompadour est attaquée d'une goutte sereine qui lui a déjà fait perdre un œil, et qui menace l'autre. L'Amour était aveugle, mais il ne faut pas que Vénus le soit. Il y a un autre dieu aveugle, c'est Plutus ; celui-là a non seulement perdu les yeux, mais les mains, j'entends les mains avec lesquelles on donne ; car, pour celles avec lesquelles on prend, il en a plus que Briarée. J'ai fait une très-grande perte dans l'impératrice de Russie, et je ne la réparerai pas ; elle m'accablait de bontés. Elle venait de souscrire pour deux cents exemplaires en faveur de mademoiselle Corneille. La philosophie console de tout ; et il n'y a de philosophie que dans la retraite. Jouissez de la vôtre, jouissez de vous-même, et conservez-moi vos bontés.

A MADAME DE FONTAINE.

Février 1762.

Ma chère nièce, sans doute j'irai vous voir, si vous ne venez pas chez moi ; mais il faut conduire l'édition de *Corneille*, qui est commencée. En voilà pour un an. Je vous renverrai *Cassandre* dès que ceux à qui je l'ai confié me l'auront rendu ; il est juste que vous l'ayez

entre les mains. Vous verrez si chaque acte ne forme pas un tableau que Vanloo pourrait dessiner.

On a mutilé, estropié trois actes du *Droit du seigneur*, ou *l'Ecueil du sage*, à la police; c'est le bonhomme Crébillon qui a fait ce carnage, croyant que ces gens-là étaient mes sujets. Il faut permettre à Crébillon le radotage et l'envie; le bon homme est un peu fâché qu'on se soit un peu aperçu qu'une partie carrée ne sied point du tout dans *Electre*.

Je voudrais, pour la rareté du fait, que vous eussiez lu ou que vous lussiez son *Catilina* que madame de Pompadour protégea tant, par lequel on voulut m'écraser, et dont on se servit pour me faire avaler des couleuvres dont on n'aurait pas régalé Pradon. C'est ce qui me fit aller en Prusse, et ce qui me tient encore éloigné de ma patrie. J'ai connu parfaitement de quel prix sont les éloges et les censures de la multitude, et je finis par tout mépriser.

Le Droit du seigneur n'a été livré aux comédiens que pour procurer quelque argent à Thieriot, qui n'en dira pas moins du mal de moi à la première occasion, quand mes ennemis voudront se donner ce plaisir-là. Il doit avoir la moitié du profit, et un jeune homme qui m'a bien servi doit avoir l'autre.

Mon impératrice de Russie est morte; et, par la singularité de mon étoile, supposé que j'aie une étoile, il se trouve que je fais une très-grande perte.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde, et votre gros garçon.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

Mars 1762.

Mon protecteur, si on me demande comment il faut défricher un désert et donner du pain à des familles qui n'en avaient pas, je le dirai bien. Mais j'ignore comment il faut présenter au roi le détail de Fontenoi, l'érection de l'École militaire, et les autres événemens qui ne peuvent choquer que sa modestie. J'ignore surtout si on peut lui présenter cette édition, qui est pourtant la neuvième. Tout ce que je sais, c'est que je prends la liberté de l'adresser à mon protecteur, qui en fera tout ce qu'il voudra. Il sait mieux que moi

Quid deceat, quid non. . . . .
(Hor., liv. I, Ep. VI, v. 62.)

Je ne demanderai jamais rien qui puisse être le moins du monde hasardé. Sa bonté pour moi me tient lieu de tout. Je suis comme le Bourgeois gentilhomme; j'aime mieux être incivil qu'importun.

Je lui souhaite du fond de mon âme succès dans toutes ses entreprises, gaîté inaltérable, et point de gravelle.

La vieille marmotte des Alpes est à ses pieds avec le plus tendre respect.

Fragment d'une autre lettre au même.

J'ignore ce que mes oreilles ont pu faire aux Pompignans. L'un me les fatigue par ses mandemens, l'autre me les écorche par ses vers, et le troisième me menace de les couper. Je vous prie de me garantir du spadassin; je me charge des deux écrivains. Si quelque chose,

monseigneur, me fesait regretter la perte de mes oreilles, ce serait de ne pas entendre tout le bien que l'on dit de vous à Paris.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 2 mars 1762.

O MES anges, vous aurez incessamment *Acante* conforme à la prud'homie de la police, et aux volontés du parterre, volontés qui sont souvent des caprices auxquels il ne faut pas se rendre aveuglément, mais qu'il ne faut pas choquer avec trop d'obstination.

A l'égard de *Cassandre*, nous avons du temps, et si mon ours de si jours demande six mois pour être léché, nous lécherons six mois entiers sans plaindre notre peine, puisque vous ne la plaignez pas. Vous êtes, vous dis-je, d'impitoyables anges; vous ne faites pas seulement attention que j'ai tout *Pierre Corneille* sur les bras, et encore l'*Histoire générale des sottises des hommes*, depuis Charlemagne jusqu'à notre temps; que je suis vieux et malade, et que je me tue pour une nation un peu ingrate; mais mes anges me tiennent lieu de ma nation.

Vous ne m'avez rien dit de la façon dont le public a appliqué certains vers d'*Aménaïde* au maréchal de Broglie.

Vous ne daignez pas me rassurer sur la prétendue intelligence de Pierre III et de Frédéric III; j'y suis pourtant très-intéressé en qualité d'historiographe russe; mais vous ne me croyez que citoyen des faubourgs d'Éphèse. Vous savez que ma chère impératrice Élisabeth avait souscrit deux cents exemplaires pour Marie Corneille.

Vous ne me dites rien non plus du parlement de

Bourgogne, qui s'est avisé aussi de cesser de rendre justice pour faire dépit au roi, qui sans doute est fort affligé qu'on ne juge point mes procès. Le monde est bien fou, mes chers anges. Pour le parlement de Toulouse, il juge; il vient de condamner un ministre de mes amis à être pendu, trois gentilshommes à être décapités, et cinq ou six bourgeois aux galères; le tout pour avoir chanté des chansons de David. Ce parlement de Toulouse n'aime pas les mauvais vers.

Je baise vos ailes avec componction.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, ce 5 mars 1762.

Oui, monseigneur, ceux qui disaient, quand vous fûtes ministre pour trop peu de temps : *celui-là du moins sait lire et écrire,* avaient bien raison. Votre éminence daigne se souvenir de *Cassandre*, et me donne un excellent conseil, que je vais sur-le-champ mettre en pratique. Vous jugez encore mieux *Cinna;* rien n'est mieux dit : *C'est plutôt un bel ouvrage qu'une bonne tragédie.* Je souscris à ce jugement. Nous n'avons guère de tragédies qui arrachent le cœur; c'est pourtant ce qu'il faudrait.

Vous savez peut-être ce qui arriva à *Tancrède,* il y a huit ou dix jours; je ne dis pas que ce *Tancrède* arrache l'âme, ce n'est pas cela dont il s'agit; il y a des vers ainsi tournés (act. I, sc. 6) :

On dépouille Tancrède, on l'exile, on l'outrage :
C'est le sort d'un héros d'être persécuté.

Tout le monde battit des mains; on cria : *Broglie! Broglie!* et les battemens recommencèrent; ce fut un

bruit, un tapage dont les échos retentirent jusqu'au château où les deux frères vont faire du cidre. Si les voix des gens qui pensent étaient entendues, les échos de Montélimart feraient aussi bien du bruit. Je fais une réflexion en qualité d'historiographe; c'est que pendant quarante ans, depuis l'aventure du marquis de Vardes, Louis XIV n'exila aucun homme de sa cour.

Pour vous, monseigneur, vous avez un grand *ombrello* (1) d'écarlate qui vous mettra toujours à couvert de la pluie, vous aurez toujours la plus grande considération personnelle. Une chose encore qui met votre âme bien à son aise, c'est que tous les hasards sont pour vous, et qu'il n'y en a point contre; votre jeu, au fond, est donc très-beau.

A propos des hasards, la ville de Genève, qui est celle des nouvellistes, dit que la Martinique est prise, et que Pierre III est d'accord avec Frédéric II; et moi, je ne dis rien, parce que je ne sais rien, sinon qu'il fait très-froid dans l'enceinte de nos montagnes, et que je suis actuellement en Sibérie. Mon pays est pendant l'été le paradis terrestre; ainsi je lui pardonne d'avoir un hiver. Je dis mon pays, car je n'en ai point d'autre. Je n'ai pas un bouge à Paris, et on aime son nid, quand on l'a bâti. La retraite m'est nécessaire comme le vêtement. J'y vis libre, mes terres le sont, je ne dois rien au roi. J'ai un pied en France, l'autre en Suisse; je ne pouvais pas imaginer sur la terre une situation plus selon mon goût. On arrive au bonheur par de plaisans chemins. Ce bonheur serait bien complet, si je pouvais faire ma cour à votre éminence. Je la quitte pour aller faire une répétition sur notre théâtre et très-joli théâtre, d'une comédie de ma fa-

(1) Parapluie.

çon. Ah! si vous étiez là, comme nous vous ferions une belle harangue, *recreati sacrâ præsentiâ.* J'ai le cœur serré de vous présenter de loin mon très-tendre et profond respect.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 8 mars 1762.

Paire d'anges, madame Scaliger est plus que Scaliger; elle a du génie : je suis plein de reconnaissance et de vénération. C'est encore peu que du génie, elle est bon génie. Assez de dames disent leurs dégoûts, assez disent, en tournant la tête : *ah, l'horreur!* et puis vont jouer et souper; mais trouver le mal et le remède, cela n'est pas du train ordinaire. Je ne peux encore prendre un parti sur ce qu'elle propose; j'avais fait ce *Cassandre* ou cette *Olympie* uniquement pour le cinquième acte. Je voulais hasarder de faire voir une femme mourant de douleur; je me disais : Le président Hénault, dans son petit livre, fait mourir vingt ministres de chagrin; pourquoi Statira n'en mourrait-elle pas? En la peignant, surtout dès le second acte, accablée de ses douleurs, et languissante, et invoquant la mort, et n'attendant que ce moment, cela n'était-il pas cent fois plus touchant, cent fois plus naturel que de faire expirer de douleur, en un seul vers et d'une seule bouchée, une sotte princesse dans Suréna? Ah! que cela est beau! disaient les cornéliens que j'ai vus dans ma jeunesse :

> Non, je ne pleure point, madame, mais je meurs.
> (Act. 5, sc. 5.)

Et moi je dis : que cela est froid! que cela est pauvre! Ah! ce que je commente ne me plaît guère! Enfin,

pourquoi un bûcher ne vaudrait-il pas le pont aux ânes du coup de poignard ?

Pourquoi, avant-hier, un acteur qui lisait la pièce aux autres acteurs qui vont la jouer chez moi dans huit jours, nous fit-il tous fondre en larmes ? Attendons ces huit jours ; laissez-moi jouer la pièce telle que je l'ai achevée, laissez-moi reprendre mes esprits ; je n'en veux plus, je sors du bal, ma tête n'est point à moi.—Un bal, vieux fou ? un bal dans tes montagnes? et à qui l'as-tu donné? aux blaireaux ? —Non, s'il vous plaît ; à très-bonne compagnie : car voici le fait : nous jouâmes hier *le Droit du seigneur*, et cela sur un théâtre qui est plus joli, plus brillant que le vôtre, assurément. Notre théâtre est favorable aux cinquièmes actes, la fin du quatrième fut reçue très-froidement, comme elle mérite de l'être ; mais à ces vers : *Je vais partir..... je ne partirai plus ; avouez donc la gageure perdue..... j'aime..... eh bien donc ! règnez.* A ces vers si vrais, si naturels, si indignement retranchés, il partait des applaudissemens des mains et du cœur. J'avoue que la pièce est bien arrondie ; mais enfin c'est notre cinquième acte qui a plu. A des Allobroges, direz-vous : non ; à des gens d'un goût très-sûr, et dont l'esprit n'est ni frelaté ni jaloux, qui ne cherchent que leur plaisir, qui ne connaissent pas celui de critiquer à tort et à travers, comme il arrive toujours à Paris, à une première représentation, comme il arriva à *l'Enfant prodigue*, à *Nanine*, à *Sémiramis*, à *Mahomet*, à *Zaïre*, oui, à *Zaïre*. On est assez lâche pour céder quelquefois à d'impertinentes critiques ; on sacrifie des traits noblement hasardés auxquels le public s'accoutumerait en quatre jours. Il y a un beau milieu à tenir entre l'obstination contre les critiques des sages, et l'esclavage de la critique des fous. Vous êtes mes

sages, mais soyez fermes. Oui, *le Droit du seigneur* a enchanté trois cents personnes de tout état et de tout âge, seigneurs et fermiers, dévotes et galantes. On y est venu de Lyon, de Dijon, de Turin. Croiriez-vous que mademoiselle Corneille a enlevé tous les suffrages? Comme elle était naturelle, vive, gaie! comme elle était maîtresse du théâtre, tapant du pied quand on la soufflait mal à propos! Il y a un endroit où le public l'a forcée de répéter. J'ai fait le bailli, et, ne vous déplaise, à faire pouffer de rire. Mais que faire de trois cents personnes au milieu des neiges, à minuit, que le spectacle a fini? Il a fallu leur donner à souper à toutes; ensuite il a fallu les faire danser: c'était une fête *assez bien troussée.* Je ne comptais que sur cinquante personnes; mais passons, c'est trop me vanter.

Nous jouons *Cassandre* dans huit ou dix jours; je vous dirai l'effet. Comptez que nous sommes très-bons juges, parce que nous sommes la nature pure et éclairée; fiez-vous à nous.

Je reviens de *Cassandre* à mon impératrice. Je savais bien qu'Ivan Schouvalof, mon favori et celui d'Élisabeth, avait raccommodé la princesse impériale avec la mourante; mais on me dit que dans le fond il est fort mal avec l'empereur germanico-russe, aujourd'hui buvant et régnant. C'est son cousin de l'artillerie qui était en grâce; il n'y est plus; il vient de mourir.

Cet empire russe deviendra l'arbitre du Nord; je vous en avertis, messieurs les Français.

Faut-il que les Anglais se moquent partout de vous? Il y a là un *Keat* qui sait boire, qui a captivé l'empereur, et votre B..... n'a captivé personne. Ah! pauvres Français, avec vos vaisseaux de province, vous êtes dans le temps de la décadence, et vous y serez

long-temps ! Faites votre provision de café et de sucre ; vous le paierez cher avant qu'il soit peu.

Mes anges, neige-t-il à Paris ?

Mille tendres respects. V. la créature.

A M. DAMILAVILLE.

8 mars 1762.

(A MES FRÈRES EN BELZÉBUTH.)

Mes frères, vous avez le diable au corps. Un peintre fait en six jours l'esquisse d'un tableau, et, avant d'y mettre des couleurs et d'en arrêter toute l'ordonnance, il le fait voir à des amateurs. Comment peuvent-ils s'étonner que le tableau n'ait pas été achevé ? Comment peuvent-ils critiquer des couleurs qui ne sont pas encore sur la toile ? Comment mes frères ont-ils pu imaginer que la pièce était faite ? est-ce parce que ce léger croquis a été dessiné en vers au lieu d'être en prose ? Mais ne savez-vous pas que je fais toujours toutes mes esquisses en vers parce que la prose me glace ? N'en parlons plus, et attendez ; mais songez, comme dit Rabelais, qu'il y a des choses profondes sous cette écorce. On a voulu mettre au théâtre la religion des prétendus païens, faire voir, dans des notes, que notre sainte religion a tout pris de l'ancienne, jusqu'à la confession et à la communion, à laquelle nous avons seulement ajouté, avec le temps, la transsubstantiation, qui est le dernier effort de l'esprit. Je crois rendre par ces notes un très-grand service au christianisme que les impies attaquent de tous côtés. Ainsi, mes frères, priez Dieu que la pièce réussisse, pour l'édification publique.

On joua samedi dernier *le Droit du seigneur* sur un

théâtre un peu mieux entendu et mieux décoré que celui de la Comédie-française. Tous les gens qui se piquent d'avoir de l'esprit, depuis Dijon jusqu'à Turin, vinrent à cette fête. La pièce fut très-bien jouée. Nous avions un excellent Mathurin, mademoiselle Corneille était Colette elle-même; c'était la nature pure. Je doute que mademoiselle Dangeville ait plus de talent; elle ne peut avoir que plus d'art.

Tout ce qu'on a ridiculement retranché à la police de Paris a été rétabli à la nôtre; aussi n'a-t-on jamais tant ri; et Acante, de son côté, n'a jamais tant intéressé. Le bailli conduisait la noce sur le théâtre; six femmes jolies, habillées en bergères, six jeunes gens très-galans, précédés de violons, se présentaient avec les acteurs devant monseigneur: c'était un tableau de Téniers.

Nous jouons dans dix jours *Cassandre*, qui commence à être colorié; nous verrons l'effet qu'il fera, avant que nous terminions l'ouvrage. La nature est la même partout: ce qui aura touché les bons esprits de ce pays-ci, et il y en a beaucoup, touchera sans doute à Paris; ce qui aura déplu aura dû déplaire, et sera réformé. On ne peut pas prendre un parti plus sûr. Jouez une pièce en société, vous n'avez que des flatteurs; jouez-la devant quatre cents personnes, vous avez des critiques; et quatre cents personnes assemblées sont comme quatre mille. Les juges de ce pays-ci valent bien ceux de Paris.

N. B. Frère Thieriot me dit qu'il m'envoie le discours de l'avocat-général la Chalotais; et, au lieu de ce discours intéressant, il m'envoie des chiffons hebdomadaires. Je le prie de ne plus se tromper à ce point.

Valete, fratres; estote fortes contra fanaticos.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 mars 1762.

O MES anges! daignez recevoir pour vos œufs de Pâques ce *Droit du seigneur*, que je crois dans son cadre. Je vous demande en grâce qu'il soit joué tel qu'il est. J'ai, malgré toute ma modestie, la sincérité insolente de vous dire que je le crois très-bon; tâchez de penser comme moi; car, depuis l'effet que cette pièce a fait sur mes Suisses et sur mes Savoyards, j'aurai bien mauvaise opinion de vos pauvres Français, s'ils ne rient pas et s'ils ne sont pas touchés. Je veux qu'une comédie soit intéressante; mais je la tiens un monstre, si elle ne fait pas rire.

Je ne mets pas encore *Olympie* à vos pieds; j'attends que nous l'ayons jouée, et que je puisse vous rendre compte du jugement de nos Allobroges, et de la manière admirable dont nous disposons notre vestibule, notre temple, nos autels et notre bûcher. Ce bûcher servira à jeter la pièce au feu, si elle n'est pas reçue avec transport par nos montagnards. Vous êtes bien à plaindre de ne pas voir mes fêtes; mais aussi pourquoi êtes-vous condamnés à demeurer dans votre vilaine ville de Paris?

Au lieu d'*Olympie*, je vous supplie d'agréer le présent mémoire. Pouvez-vous, mes divins anges, avoir la bonté de le faire recommander par M. le comte de Choiseul? Le frère du capitaine qui veut tirer du canon contre les Hanovriens et Prussiens est connu de M. le comte de Choiseul, et reçoit quelquefois des ordres de lui pour nos limites.

On ne demande qu'un mot; ce mot est juste. L'of-

ficier qui a la rage de servir est très-bon ; enfin je vous demande instamment cette grâce.

Je ne sais plus que penser de mon Schouvalof : on n'a rien fait pour lui ; il voulait voyager, et il reste à sa cour. Je suis encore très-incertain sur le traité des Borusses avec les Russes. Qui vous eût dit, quand nous étions petits, qu'un jour ces Scythes tiendraient la balance de l'Europe ? Pauvres petits Français, ce n'est pas vous encore qui la tenez. Il faut espérer que nous ne serons pas toujours dans la boue ; mais jusqu'ici nous jouons un triste rôle malgré le prodigieux succès de la farce italienne.

Divins anges, continuez vos bontés à la marmotte des Alpes.

A M. DE THIBOUVILLE.

Ferney, 14 mars 1762.

Mon cher Catilina, vous êtes trop bon, et moi trop vif : cela est honteux à mon âge. De quoi me suis-je avisé d'envoyer une esquisse où les couleurs et les attitudes manquaient entièrement ? mais je voulais consulter; je voulais voir si de cette esquisse on pouvait faire un tableau. L'ouvrage enfin est près d'être terminé : le rôle d'Olympie est sans contredit le plus beau, et son amour nous paraît si touchant, que nous craignons que Statira ne révolte, et qu'on ne la regarde comme une mauvaise religieuse, comme une dévote implacable qui meurt de rage de ce que sa fille aime un très-bon mari, très-repentant de ses fautes de jeunesse. Nous répétons la pièce; nous la jouons incessamment sur le théâtre le mieux décoré, le mieux éclairé, avec les plus beaux habits; les plus jolies prêtresses, la plus grande illusion; la pompe, la décence,

la magnificence, rien ne nous manquera qu'une bonne tragédie. Les anges, ni vous, ni moi ne connaissaient la pièce il y a quinze jours. Je ne réponds de rien : si elle ne fait pas d'effet telle qu'elle est à présent, elle n'en fera jamais. On a bien de l'esprit dans notre voisinage, et on a l'esprit de se laisser aller à l'impression que les choses doivent faire. Si on n'est pas ému, je tiens la pièce perdue sans ressource, et je la condamne au porte-feuille.

Voilà, *mon cher marquis*, à quel point nous en sommes.
(Corneille, *Cinna*, act. 1, sc. 3.)

Je ne vois pas pourquoi je ne donnerais pas le profit à des acteurs choisis, puisque M. Picardin, de l'académie de Dijon, a donné le revenant-bon du *Droit du seigneur* à Thieriot. Il me semble que les deux cas sont absolument semblables; mais c'est à mes amis à me conduire dans tous les cas. Madame Denis vous fait les plus tendres complimens; elle joue Statira supérieurement : nous avons une assez bonne Olympie, un bon Cassandre, un bon hiérophante, un bon Antigone; mademoiselle Corneille dit des vers comme son oncle les fesait; mais, par une singularité malheureuse, elle n'aime guère les vers de Pierre; elle dit qu'elle n'entend point le raisonner, et qu'elle ne peut jouer que le sentiment; elle est née actrice comique, tragique; c'est un naturel étonnant. Dieu nous la devait : elle a joué Colette dans *le Droit du seigneur* à faire mourir de rire. Je suis trop heureux sur mes vieux jours; mais il me manque le bonheur de vous revoir.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 15 mars 1762.

MONSIEUR, je reçois la lettre dont vous m'honorez, en date du 14-25 janvier. J'avais eu l'honneur d'écrire à votre excellence par la voie de M. le comte de Kaunitz, qui eu la bonté de se charger de mon paquet. Je vous écrivis trois lettres dès que je sus la triste nouvelle qui m'a fait verser des larmes. Je crois que, des trois lettres, vous en avez reçu deux; la troisième, qui accompagnait un gros paquet, a eu un sort funeste; le maître de poste de Nuremberg, à qui il était adressé, m'a mandé que le courrier qui le portait a été assassiné par des inconnus qui ont pris l'argent dont il était chargé, un paquet destiné pour Vienne, et un autre pour la Suède. J'en rends compte à M. le comte de Kaunitz, qui sans doute en est déjà informé. Je vois, monsieur, par votre lettre, que vous prenez un parti bien digne d'un philosophe; vous voulez vous borner à cultiver les lettres. Vous serez l'Anacharsis moderne. Mais, puisque vous avez une intention si sage et si noble, pourquoi ne feriez-vous pas comme Anacharsis? pourquoi ne voyageriez-vous point? Je parle un peu pour mon intérêt, je me trouverais peut-être sur votre route, j'aurais le bonheur de voir et d'entretenir celui dont les lettres m'ont fait tant de plaisir. Il serait difficile qu'en passant d'Allemagne en France ou en Italie, vous ne vous trouvassiez pas à portée de mon ermitage; je vous en ferais les honneurs de mon mieux, et ce serait le cœur qui les ferait. Je suis trop vieux pour venir vous trouver; vous êtes jeune; et si votre santé est un peu altérée, ce voyage dans des climats plus doux que le vôtre la raffermirait. Je vois avec douleur que,

si la nature donne à vos compatriotes une constitution robuste, elle leur accorde rarement une longue vie. Voyez à quel âge meurent tous vos souverains; aucun n'atteint à une heureuse vieillesse. Je souhaite que l'empereur régnant, dont vous faites un si bel éloge, ait ce nombre de jours que je souhaitais à l'impératrice que je pleure. Il mérite de vivre long-temps, lui et son auguste épouse, puisqu'ils ne vivent que pour le bonheur des hommes. Sans doute, monsieur, ils vous attachent l'un et l'autre à Pétersbourg; et d'ailleurs je sens bien que vous ne voulez pas quitter une patrie qui vous aime et que vous illustrez. Si vous êtes toujours, monsieur, dans le dessein d'achever le monument auquel vous avez bien voulu que je travaillasse, je vous prierai de faire adresser les gros paquets à M. Czernichef, à Vienne, qui les remettra à notre ambassadeur, M. le comte du Châtelet; il aura la bonté de me les faire tenir.

Je suis charmé que vous daigniez, monsieur, accepter le témoignage public que je veux vous donner de ma très-respectueuse et très-tendre estime. Si le petit ouvrage dont il est question est reçu favorablement du public, je vous le présenterai avec plus de confiance. Il me faut les suffrages de ma nation pour mériter le vôtre. Votre excellence sait combien je lui suis dévoué pour jamais.

A M. LE DUC DE VILLARS.

RELATION DE MA PETITE DRÔLERIE.

25 mars 1762.

Hier, mercredi 24 de mars, nous essayâmes *Cassandre*. Notre salle est sur le modèle de celle de Lyon;

le même peintre a fait nos décorations ; la perspective en est étonnante : on n'imagine pas d'abord qu'on puisse entendre les acteurs qui sont au milieu du théâtre ; ils paraissent éloignés de cinq cents toises. Ce milieu était occupé par un autel ; un péristyle régnait jusqu'aux portes du temple. La scène s'est toujours passée dans ce péristyle ; mais, quand les portes de l'intérieur étaient ouvertes, alors les personnages paraissaient être dans le temple, qui par son ordre d'architecture se confondait avec le vestibule ; de sorte que, sans aucun embarras, cette différence essentielle de position a toujours été très-bien marquée.

Le grand intérêt commença dès la première scène, grâce aux conseils d'un de nos confrères de l'académie, qui daigna me suggérer l'idée de supposer d'abord que Cassandre avait sauvé la vie d'Olympie.

Seul je pris pitié d'elle, et je fléchis mon père ;
Seul je sauvai la fille, ayant frappé la mère.
(Act. 1, sc. 1.)

Dès ce moment, je sentis que Cassandre devenait le personnage le plus intéressant.

Le mariage, la cérémonie, la procession des initiés, des prêtres et des prêtresses couronnées de fleurs, etc., les sermens faits sur l'autel, tout cela forma un spectacle auguste.

Au second acte, Statira enfermée dans le temple, obscure, inconnue, accablée de ses infortunes, et n'attendant que la fin d'une vie usée par le malheur, reconnue enfin dans cette assemblée, l'hiérophante à ses genoux, les prêtresses courbées vers elle, ensuite Olympie présentée à sa mère, leur reconnaissance, firent le plus grand effet.

Cassandre, au troisième acte, venant prendre sa femme des mains de la prêtresse qui doit la lui remet-

tre, et trouvant Statira dans cette prêtresse, fit un effet beaucoup plus grand encore. Tout le monde sentit par ce seul vers (act. 3, sc. 4),

> Bienfaits trop dangereux! pourquoi m'a-t-il aimée!

qu'Olympie aimerait toujours le meurtrier de sa mère; de sorte qu'on ne savait qui on devait plaindre davantage, ou Cassandre, ou Olympie, ou la veuve d'Alexandre.

Au quatrième, les deux rivaux, Antigone et Cassandre, ont déjà fondu l'un sur l'autre dans le péristyle même; les initiés, les Éphésiens les ont séparés. Ils sont tous dans les coulisses du péristyle; ils en sortent tous à la fois, divisés en deux bandes; les portes du temple s'ouvrent au même instant, l'hiérophante et les prêtres remplissent le milieu du théâtre, Antigone et Cassandre sont encore l'épée à la main. C'est par cet appareil que commence le quatrième acte. L'hiérophante, après avoir dit aux deux rois :

> Qu'osiez-vous attenter, inhumains que vous êtes? etc. (1).

continue ainsi :

> Rendez-vous à la loi, respectez sa justice, etc.
>
> (Act. 4, sc. 3.)

Alors Cassandre prend la résolution d'enlever son épouse dans le temple même. Il la trouve au pied d'un autel. Cette scène a été très-attendrissante; et à ces mots (act. 4, sc. 5),

> Ma haine est-elle juste, et l'as-tu méritée?
> Cassandre, si ta main féroce, ensanglantée

(1) Vers supprimé.

Ta main, qui de ma mère a déchiré le flanc,
N'eût frappé que moi seule, et versé que mon sang,
Je te pardonnerais, je t'aimerais.... barbare.

les deux acteurs pleuraient, et tous les spectateurs étaient en larmes.

Cet amour d'Olympie attendrissait d'autant plus qu'elle avait voulu se le cacher à elle-même, qu'elle ne s'était point laissé aller à ces lieux communs des combats entre l'amour et le devoir, et que sa passion avait été plutôt devinée que déployée.

Immédiatement après cette scène, Statira, qui a su qu'on allait enlever sa fille, vient lui apprendre qu'Antigone va la secourir, que son hymen était réprouvé par les lois; elle la donne à son vengeur. Alors Olympie avoue à sa mère qu'elle a le malheur d'aimer Cassandre. Statira, évanouie de douleur entre ses bras, Cassandre qui accourt, les divers mouvemens dont ils sont agités forment un tableau supérieur aux trois premiers actes.

Au cinquième, Antigone, arrivant pour soutenir ses droits, pour venger Olympie du meurtrier d'Alexandre et de Statira, apprend que Statira vient d'expirer entre les bras de sa fille; elle a conjuré Olympie, en mourant, d'épouser Antigone. Les voilà donc tous deux dans le temple, forcés d'attendre la décision d'Olympie, et elle obligée de choisir; elle promet qu'elle se déclarera quand elle aura rendu les derniers devoirs au bûcher de sa mère. Le bûcher paraît, elle parle aux deux rivaux, et, n'avouant son amour qu'au dernier vers, elle se jette dans le bûcher.

La scène a été tellement disposée, que tout a été exécuté avec la précision nécessaire. Deux fermes, sur lesquelles on avait peint des charbons ardens, des flammes véritables qui s'élançaient à travers les décou-

pemens de la première ferme, percée de plusieurs trous; cette première ferme s'ouvrant pour recevoir Olympie, et se refermant en un clin d'œil; tout cet artifice enfin a été si bien ménagé, que la pitié et la terreur étaient au comble.

Les larmes ont coulé pendant toute la pièce. Les larmes viennent du cœur. Trois cents personnes de tout rang et de tout âge ne s'attendrissent pas, à moins que la nature ne s'en mêle. Mais, pour produire cet effet, il fallait des acteurs et de l'action : tout a été tableau, tout a été animé. Madame Denis a joué Statira comme mademoiselle Dumesnil joue Mérope. Madame d'Hermenches, qui fesait Olympie, a la voix de mademoiselle Gaussin, avec des inflexions et de l'âme : mais ce qui m'a le plus surpris, c'est notre ami Gabriel Cramer. Je n'exagère point; je n'ai jamais vu d'acteur, à commencer par Baron, qui eût pu jouer Cassandre comme lui; il a attendri et effrayé pendant toute la pièce. Je ne lui connaissais pas ce talent supérieur. M. Rillet a joué le grand-prêtre comme j'aurais voulu que Sarrazin l'eût représenté. Antigone a été rendu par M. d'Hermenches avec la plus grande noblesse. Je ne reviens point de mon étonnement, et je ne me console point de n'avoir pas vu ce spectacle honoré de la présence des deux illustres académiciens qui m'ont daigné aider de leurs conseils pour finir mon œuvre des six jours. Eux, et deux respectables amis à qui je dois tout, et que je consulte à Paris, ont fait mon ouvrage; car malheur à qui ne consulte pas!

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 mars 1762.

Je viens de la lire : la voilà donc; il en sera ce qu'il pourra ; mais c'est à cette seule condition qu'on la jouera comme je l'ai faite, et non point comme je ne l'ai pas faite, parce que c'est mon ouvrage que je donne, et non pas celui d'un autre. J'aime encore mieux un sifflet qu'un changement fait malgré moi. S'il y a la moindre difficulté, je supplie mes anges de supprimer tout.

Le rôle d'Olympie demande de la naïveté, de la tendresse, et au cinquième acte une douleur renfermée en elle-même : cela n'exige pas des talens bien supérieurs; pour peu que l'actrice ait une voix et une figure intéressantes, le rôle doit être touchant.

Il s'agirait d'avoir un Cassandre qui eût de la voix, de la figure et de la chaleur; sans quoi, le risque est assez grand. Enfin voilà de quoi amuser mes anges pendant le saint temps de Pâques.

Ils n'ont pas daigné me dire s'il est vrai qu'on ait mis à la Bastille un réviseur théâtral, nommé Marin, pour quatre vers d'un *Théagène* dont on a fait, dit-on, l'application la plus maligne et la plus injuste au roi : il me paraît qu'au contraire ce Marin est très-louable de n'avoir pas seulement soupçonné que ces vers pussent regarder sa majesté. Je ne crois pas qu'il y ait de pièce qui pût rester au théâtre, si on y cherchait des allusions. Cela est du plus mauvais exemple du monde.

On dit que Jean-Jacques Rousseau a écrit une lettre à l'archevêque de Paris, dont le titre est : *Jean-Jacques à Christophe.* La lettre, dit-on, est fort salée : on peut écrire comme on veut à des archevêques

quand on est à Neuchâtel, dans le pays du roi de Prusse.

Madame Denis remercie bien mes anges; elle est fort languissante : mes yeux vont en dépérissant, comme de raison. Lisez le bon homme Salomon : vous verrez que, quand celles qui se mettaient à la fenêtre ne s'y mettent plus, quand celles qui allaient au moulin n'y vont plus, quand la corde est cassée sur le bord du puits, il faut faire une honnête retraite.

Mille tendres respects pour moi et ma pupille.

AU CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, le 25 mars 1762.

Permettez, monseigneur, que ce vieux barbouilleur vous remercie bien sincèrement du plaisir qu'il a eu. Sans vos bontés, sans vos conseils, mon œuvre des six jours eût toujours été le chaos : permettez que je fasse lire à votre éminence la petite relation histrionique (1) que j'envoie à M. le duc de Villars. Quand elle l'aura lue, si tant est qu'elle daigne lire un tel chiffon, un peu de cire mise proprement sous le cachet par un de vos secrétaires rendra le paquet digne de la poste. Voilà de plaisantes négociations que je vous confie.

Je profite de tous vos conseils; je me donne du bon temps, peut-être un peu trop; car il ne m'appartient pas de donner à souper à deux cents personnes. J'ai eu cette insolence. *Nota benè* que nous avons deux belles loges grillées. Nous avons combattu à Arques; où était le bravon Crillon? pourquoi était-il à Montélimart?

(1) *Voyez* Lettre du 25 mars au duc de Villars.

Voulez-vous, quand vous voudrez vous amuser, que je vous envoie *le Droit du seigneur?* Cela est gai et honnête ; on peut envoyer cette misère à un cardinal ; je ne dis pas à tous les cardinaux, Dieu m'en garde!

. . . . Pauci quos æquus amavit
Jupiter. . . . . .

(Virg., Én., liv. VI, v. 129.)

J'ai encore à vous dire que je suis très-soumis à la leçon que vous me donnez de ne point lire, ou de ne lire guère tous ces livres où des marquis et des bourgeois gouvernent l'état. Connaissez-vous, monseigneur, la comédie danoise du *Potier d'étain?* c'est un potier qui laisse sa roue pour faire tourner celle de la fortune, et pour régler l'Europe, on lui vole son argent, sa femme et sa fille, et il se remet à faire des pots.

Oserais-je, sans abandonner mes pots, supplier votre éminence de vouloir bien me dire ce que je dois penser de l'aventure affreuse de ce Calas, roué à Toulouse pour avoir pendu son fils? c'est qu'on prétend ici qu'il est très-innocent, et qu'il en a pris Dieu à témoin en expirant. On prétend que trois juges ont protesté contre l'arrêt; cette aventure me tient au cœur ; elle m'attriste dans mes plaisirs, elle les corrompt. Il faut regarder le parlement de Toulouse, ou les protestans, avec des yeux d'horreur. J'aime mieux pourtant rejouer Cassandre et labourer mes champs. O le bon parti que j'ai pris!

Le rat retiré dans son fromage de Gruyère souhaite à votre très-aimable éminence toutes les satisfactions de toutes les espèces qui lui plairont; il est

(1) Pièce de Holberg, poëte dramatique danois.

pénétré pour elle du plus tendre et du plus profond respect.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 27 mars 1762.

VOUS me demanderez peut-être, mes divins anges, pourquoi je m'intéresse si fort à ce Calas qu'on a roué ; c'est que je suis homme; c'est que je vois tous les étrangers indignés; c'est que tous vos officiers suisses protestans disent qu'ils ne combattront pas de grand cœur pour une nation qui fait rouer leurs frères sans aucune preuve.

Je me suis trompé sur le nombre des juges dans ma lettre à M. de la Marche. Ils étaient treize; cinq ont constamment déclaré Calas innocent. S'il avait eu une voix de plus en sa faveur, il était absous. A quoi tient donc la vie des hommes? à quoi tiennent donc les plus horribles supplices? Quoi! parce qu'il ne s'est pas trouvé un sixième juge raisonnable, on aura fait rouer un père de famille! on l'aura accusé d'avoir pendu son propre fils, tandis que ses quatre enfans crient qu'il était le meilleur des pères! Le témoignage de la conscience de cet infortuné ne prévaut-il pas sur l'illusion de huit juges animés par une confrérie de pénitens blancs qui a soulevé les esprits de Toulouse contre un calviniste? Ce pauvre homme criait sur la roue qu'il était innocent; il pardonnait à ses juges, il pleurait son fils auquel on prétendait qu'il avait donné la mort. Un dominicain qui l'assistait d'office sur l'échafaud dit qu'il voudrait mourir aussi saintement qu'il est mort. Il ne m'appartient pas de condamner le parlement de Toulouse; mais enfin il n'y a eu aucun témoin oculaire; le fanatisme du peuple a pu passer jusqu'à des juges prévenus.

Plusieurs d'entre eux étaient pénitens blancs ; ils peuvent s'être trompés. N'est-il pas de la justice du roi et de sa prudence de se faire au moins représenter les motifs de l'arrêt ? Cette seule démarche consolerait tous les protestans de l'Europe et apaiserait leurs clameurs. Avons-nous besoin de nous rendre odieux ? Ne pourriez-vous pas engager M. le comte de Choiseul à s'informer de cette horrible aventure qui déshonore la nature humaine, soit que Calas soit coupable, soit qu'il soit innocent ? Il y a certainement, d'un côté ou d'un autre, un fanatisme horrible ; et il est utile d'approfondir la vérité. Mille tendres respects à mes anges.

A M. DE THIBOUVILLE.

28 mars 1762.

Vous mandez, mon cher marquis, à ma nièce que ma lettre était bien extraordinaire ; mais, comme dans ce temps-là il se passait des choses beaucoup plus extraordinaires dans votre infâme ville de Paris, ma lettre était très-sage. Certain discours prononcé contre les encyclopédistes, certaines cabales, certaines persécutions sont des orages auxquels un homme de mon âge ne doit pas s'exposer. La personne dont vous parlez dans votre lettre à madame Denis ne peut pas, ou du moins ne doit pas dire qu'elle a vu ce qu'elle n'a jamais vu. Ce serait une très-grande infidélité et un crime dans la société d'accuser un homme dont on doit être très-content, et de l'accuser après avoir eu sa confiance. Mais ce serait dans ce cas-ci un mensonge affreux. Ce que je vous dis est très-exact, très-vrai, et la personne en question n'a ni rien vu ni rien pu voir.

Au reste, les modes changent en France : c'était

autrefois la mode de faire des campagnes glorieuses, d'être le modèle des autres nations, d'exceller dans les beaux-arts; aujourd'hui on ne connaît plus que des querelles pour un hôpital, des cabriolets, des fêtes de catins sur les remparts, et des persécutions contre les hommes sages et retirés. Si je ne suis pas sage, je suis au moins très-retiré, et je ne veux pas donner lieu à des pédans de troubler ma retraite. Croyez que je suis instruit de bien des choses, et que j'ai dû écrire de façon à dérouter les curieux qui se trouvent sur les chemins; mais croyez surtout que je vous aimerai toujours. Madame Denis vous en dira davantage; mais elle ne vous est pas plus attachée que moi.

A M. DAMILAVILLE.

4 avril 1762.

Mes chers frères, il est avéré que les juges toulousains ont roué le plus innocent des hommes. Presque tout le Languedoc en gémit avec horreur. Les nations étrangères, qui nous haïssent et qui nous battent, sont saisies d'indignation. Jamais, depuis le jour de la Saint-Barthélemi, rien n'a tant déshonoré la nature humaine. Criez, et qu'on crie.

Voici un petit ouvrage auquel je n'ai d'autre part que d'en avoir retranché une page de louanges injustes qu'on m'y donnait. Je serais très-fâché qu'on crût que j'en aie eu la moindre connaissance; mais je serais très-aise qu'il parût, parce qu'il est, d'un bout à l'autre, de la vérité la plus exacte, et que j'aime la vérité. Il faut qu'on la connaisse jusque dans les plus petites choses. Il n'y a qu'à donner cette brochure à imprimer à Grangé ou à Duchesne.

J'ai envoyé à mes frères cette petite relation, adres-

sée à M. le duc de Villars, qui me vit esquisser Cassandre si vite, lorsqu'il était chez moi. Je prie mon cher frère de dire au frère Platon que ce qu'il appelle *pantomime*, je l'ai toujours appelé *action*. Je n'aime point le terme de *pantomime* pour la tragédie. J'ai toujours songé, autant que je l'ai pu, à rendre les scènes tragiques pittoresques. Elles le sont dans *Mahomet*, dans *Mérope*, dans *l'Orphelin de la Chine*, surtout dans *Tancrède*. Mais ici toute la pièce est un tableau continuel. Aussi a-t-elle fait le plus prodigieux effet. *Mérope* n'en approche pas, quant à l'appareil et à l'action; et cette action est toujours nécessaire. Elle est toujours annoncée par les acteurs mêmes. Je voudrais qu'on perfectionnât ce genre qui est le seul tragique, car les conversations politiques sont à la glace, et les conversations amoureuses sont à l'eau rose.

Je suis affligé de la Martinique et de mon roué. Nous sommes bien sots et bien fanatiques; mais l'Opéra-comique répare tout.

Je bénis Dieu de m'avoir donné un frère tel que vous.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 avril 1762.

MES anges, mes anges, rit-on encore à Paris? va-t-on en foule au *savetier Blaise* et au *Maréchal*? Pour moi, je pleure. Vos Parisiens ne voient que des Parisiennes, et moi je vois des étrangers, des gens de tous les pays; et je vous réponds que toutes les nations nous insultent et nous méprisent. Voilà un commencement bien douloureux pour MM. de Choiseul. Ce n'est certainement pas la faute de monsieur le comte si Pierre s'unit avec Luc; ce n'est pas la faute de monsieur le duc si les

Anglais nous ont pris la Martinique, et s'ils vont peut-être détruire la seule flotte qui nous restait : mais ces événemens funestes doivent percer le cœur des deux ministres que vous aimez, et à qui je suis attaché. Que faire ? jouer *le Droit du seigneur*. Il n'y a pas d'autre parti à prendre après le saint temps de Pâques. Les Anglais auront dépouillé le vieil homme ; on aura oublié la Martinique ; il ne sera plus question de rien. Je ne crains que *Blaise* et *les amours de Nannette*. *Le droit du seigneur*, en d'autres temps, devrait plaire à une nation qui ne laisse pas d'avoir du bon, et qui avait autrefois du goût.

Nous avons le Kain ; il a l'air d'un gros chanoine ;

Et son corps, ramassé dans sa courte grosseur,
Fait gémir les coussins sous sa molle épaisseur.
(Boileau, le Lutrin, ch. I, v. 67.)

Faites comme il vous plaira, messieurs; mais nous allons nous réjouir pour oublier vos tribulations. Nous allons jouer *Cassandre, le Droit du seigneur, Sémiramis* et *l'Écossaise*. Notre ami le Kain nous dit que le tripot ne va pas mieux que le reste de la France; que les quatre premiers gentilshommes ont la grandeur d'âme d'entrer à la comédie pour rien, eux, leurs parens, leurs laquais, et les commères de leurs laquais. Cela est tout-à-fait noble. Les grands seigneurs d'Angleterre sont d'une pâte un peu différente. Ils ont de leur côté la gloire, et nous avons la petite vanité.

Pendant que nous sommes la chiasse du genre humain, on parle français à Moscou et à Yassi; mais à qui doit-on ce petit honneur ? à une douzaine de citoyens qu'on persécute dans leur patrie.

Mes chers anges, je vous remercie très-humblement, très-tendrement pour notre artilleur. J'aurai l'honneur d'écrire à M. le comte de Choiseul ; mais, dans la crise

où je le crois, je lui épargne mes importunités pour le présent.

Je crois qu'on est si occupé des désastres publics, qu'on ne songera pas à mon roué.

Nous sommes tous à vos pieds et à vos ailes.

A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Ferney, 5 avril 1762.

COMME monsieur votre fils, madame, n'avait servi ni sous César ni sous Auguste, il ne faut pas d'épitaphe latine. C'est une pédanterie ridicule. Il faut pour un Français une épitaphe française, d'autant plus que les Romains n'ayant point dans leurs armées de grades qui répondent précisément aux nôtres, il est impossible en ce cas d'exprimer ce qu'on veut dire. Il est d'ailleurs de l'honneur de la langue française qu'on l'emploie dans les monumens. Elle est entendue plus généralement que la latine. Je suis fâché, madame, de vous parler d'une chose qui renouvelle vos douleurs; mais aussi c'est une consolation que vous vous donnez et que je me donne à moi-même. Sans une occupation qui me tiendra ici une année entière, je viendrais pleurer avec vous. On ne m'a rien mandé de l'œil de madame de Pompadour, ni des deux de M. d'Argenson. Je les plains l'un et l'autre; mais je suis obligé de plaindre M. d'Argenson au double. Adieu, madame, conservez vos yeux. Ni vous ni moi ne portons encore de lunettes. Remercions la nature. Mille tendres respects.

A MADEMOISELLE ***.

Aux Délices, le 15 avril 1762.

Il est vrai, mademoiselle, que, dans une réponse que j'ai faite à M. de Chazel, je lui ai demandé des éclaircissemens sur l'aventure horrible de Calas, dont le fils a excité ma douleur autant que ma curiosité. J'ai rendu compte à M. de Chazel des sentimens et des clameurs de tous les étrangers dont je suis environné; mais je ne peux lui avoir parlé de mon opinion sur cette affaire cruelle, puisque je n'en ai aucune. Je ne connais que les factums faits en faveur des Calas, et ce n'est pas assez pour oser prendre parti.

J'ai voulu m'instruire en qualité d'historien. Un événement aussi épouvantable que celui d'une famille entière accusée d'un parricide commis par esprit de religion; un père expirant sur la roue pour avoir étranglé de ses mains son propre fils, sur le simple soupçon que ce fils voulait quitter les opinions de Jean Calvin; un frère violemment chargé d'avoir aidé à étrangler son frère; la mère accusée; un jeune avocat soupçonné d'avoir servi de bourreau dans cette exécution inouïe; cet événement, dis-je, appartient essentiellement à l'histoire de l'esprit humain, et au vaste tableau de nos fureurs et de nos faiblesses, dont j'ai déjà donné une esquisse.

Je demandais donc à M. de Chazel des instructions; mais je n'attendais pas qu'il dût montrer ma lettre. Quoi qu'il en soit, je persiste à souhaiter que le parlement de Toulouse daigne rendre public le procès de Calas comme on a publié celui de Damiens. On se met au-dessus des usages dans des cas aussi extraordinaires. Ces deux procès intéressent le genre humain; et si

quelque chose peut arrêter chez les hommes la rage du fanatisme, c'est la publicité et la preuve du parricide et du sacrilége qui ont conduit Calas sur la roue, et qui laissent la famille entière en proie aux plus violens soupçons. Tel est mon sentiment.

A M. DAMILAVILLE.

17 avril 1762.

J'ai l'honneur de vous envoyer, monsieur, de la part de M. Frichebeaune, libraire, la brochure ci-jointe. Vous êtes assez affermi dans votre sainte religion pour lire sans danger ces impiétés; mais je ne voudrais pas que cet ouvrage tombât entre les mains de jeunes gens qu'il pourrait séduire.

On est toujours indigné ici de l'absurde et abominable jugement de Toulouse. On ne s'en soucie guère à Paris, où l'on ne songe qu'à son plaisir, et où la Saint-Barthélemi ferait à peine une sensation. Damiens, Calas, Malagrida, une guerre de sept années sans savoir pourquoi, des convulsions, des billets de confession, des jésuites, le discours et le réquisitoire de Joly de Fleury, la perte de nos colonies, de nos vaisseaux, de notre argent, voilà donc notre siècle! Ajoutez-y l'opéra comique, et vous aurez le tableau complet.

On m'a donné cette lettre pour M. Saurin; je vous supplie de vouloir bien la lui faire parvenir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, RIBIENBOTTE.

A M. SAURIN.

A Ferney, 17 avril 1762.

J'AI cru, monsieur, que vous ne seriez pas fâché d'apprendre que mademoiselle Corneille vient de jouer votre rôle de Julie (1) avec un applaudissement unanime. Vous n'aurez jamais d'actrice d'un si beau nom. Je ne peux lui donner une meilleure éducation qu'en lui fesant connaître le monde comme vous l'avez peint.

Votre pièce d'ailleurs a été très-bien jouée, et le Kain, qui était au nombre des spectateurs, en a été extrêmement content.

Je vous prie de dire à M. Duclos que j'ai cessé l'envoi des *Commentaires sur Corneille*, parce que je me suis remis à l'espagnol. J'ai voulu donner une traduction de l'*Héraclius* de Calderon ; elle est d'un bizarre, d'un sauvage, d'un comique, et, en certains endroits, d'un sublime qui méritent d'être connus : c'est la nature pure ; rien ne ressemble plus à Shakespeare.

Si vous écrivez à frère Helvétius, je vous supplie de ne lui pas laisser ignorer ma tendre amitié pour lui. Je n'écris guère, parce que je n'en ai pas le temps, et si je ne vous écris pas de ma main, c'est que j'ai la fièvre. Adieu, mon cher confrère.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 avril 1762.

MES divins anges, je ne voulais vous écrire qu'après que le Kain aurait vu Statira; mais je commence tou-

(1) *Les Mœurs du temps*, comédie de Saurin.

jours par vous remercier de la bonté que vous avez eue pour mon capitaine d'artillerie, qui voudrait bien pointer quelques canons contre Pierre III qui n'est pas Pierre-le-Grand.

Il est vrai que M. le comte de Saxe ne fit que monter dans le vaisseau à Dunkerque, et que, grâce au ciel, nous ne mîmes point en mer; mais je ne prends aucun intérêt à cette misérable histoire, dont on a imprimé des fragmens très-incorrects qu'on m'a volés.

A l'égard de Conculix, c'est autre chose. Il faut que j'aie été abandonné de Dieu pour laisser cet animal-là en si bonne compagnie.

Nous avons déjà joué *Tancrède*. Le Kain m'a paru admirable; je lui ai même trouvé une belle figure. J'étais le bonhomme Argire; je ne m'en suis pas mal tiré: mais ni lui ni moi ne jouons dans *Olympie*. Nous serons tous deux spectateurs bénévoles. Je devais naturellement jouer le grand-prêtre: ce sont mes triomphes, vu le goût que j'ai pour l'Église; mais je suis honoré du même catarrhe qui a osé souffler sur mes anges: j'ai la fièvre. Je continuerai ma lettre quand on aura joué *Olympie* ou *Cassandre*, et je vous en rendrai compte en oubliant la petite part que je peux y avoir.

18 avril 1762.

Mes anges sauront qu'hier le Kain nous joua Zamore; il était encore plus beau que je n'avais cru. Il joua le second acte de façon à me faire rougir d'avoir loué autrefois Baron et Dufresne. Je ne croyais pas qu'on pût pousser aussi loin l'art tragique. Il est vrai qu'il ne fut pas si brillant dans les autres actes. Il a quelquefois des silences trop longs; il en faut, comme en musique, mais il ne faut pas les prodiguer; ils gâtent tout, quand ils n'embellissent pas. Il fut bien mal

secondé, ma nièce ne jouait point. Cramer, qui avait joué Cassandre supérieurement, joua Alvarès précisément comme le bonhomme Cassandre. Mais enfin, nous voulions voir le Kain, et nous l'avons vu.

En attendant qu'on répète *Cassandre* ou *Olympie*, il faut que je vous dise un mot de la Jamaïque, qu'un de nos acteurs, armateur de son métier, prétend que vous avez prise à la suite des Espagnols ; car vous êtes à présent *à la suite* sur mer et sur terre. Votre rôle n'est pas beau. Puisse mon armateur comique avoir raison ! Mais pourquoi dit-on que madame de Pompadour est borgne, et M. d'Argenson aveugle ? Est-il vrai qu'en effet l'une ait perdu un œil, l'autre deux ? Vous voyez toutes les mauvaises plaisanteries que font sur cette aventure ceux qui ne savent pas que les railleries sur les malheureux sont odieuses. Il faut que cette nouvelle ait un fondement. Il y a long-temps qu'on m'a mandé que l'un et l'autre avaient une violente fluxion sur les yeux.

Parlons un peu de mon roué. Il s'en faut bien qu'on ait découvert l'auteur de l'assassinat attribué au père ; il s'en faut bien qu'on songe à réhabiliter la mémoire du supplicié. Tout le Languedoc est divisé en deux factions : l'une soutient que Calas père avait pendu lui-même un de ses fils, parce que ce fils devait abjurer le calvinisme ; l'autre crie que l'esprit de parti, et surtout celui des pénitens blancs, a fait expirer un homme innocent et vertueux sur la roue (1).

Je crois vous avoir dit que Calas père était âgé de soixante et neuf ans, et que le fils qu'on prétend qu'il a pendu, nommé Marc-Antoine, garçon de vingt-huit ans, était haut de cinq pieds cinq pouces, le plus ro-

(1) Voyez, sur cette affaire si déplorablement célèbre, le tome XV [illegible]

buste et le plus adroit de la province; j'ajoute que le père avait les jambes très-affaiblies depuis deux ans, ce que je sais d'un de ses enfans. Il était possible à toute force que le fils pendît le père; mais il n'était nullement possible que le père pendît le fils. Il faut qu'il ait été aidé par sa femme, par un de ses autres fils, par un jeune homme de dix-neuf ans qui soupait avec eux, encore auraient-ils eu bien de la peine à en venir à bout. Un jeune homme vigoureux ne se laisse pas pendre ainsi. Vous savez sans doute que la plupart des juges voulaient rouer toute la famille, supposant toujours que Marc-Antoine Calas n'avait été étranglé et pendu de leurs mains que pour prévenir l'abjuration du calvinisme qu'il devait faire le lendemain. Or, j'ai des preuves certaines que ce malheureux n'avait nulle envie de se faire catholique. Enfin, les juges prévenus ayant ordonné l'enterrement de Marc-Antoine dans une église, les pénitens blancs lui ayant fait un service solennel, et l'ayant invoqué comme un martyr, n'ont point voulu se détacher de leur opinion. Ils ont condamné d'abord le père seul à mourir sur la roue, se flattant qu'en mourant il accuserait sa famille. Le condamné est mort en appelant à Dieu, et les juges ont été confondus. Voilà en deux pages la substance de quatre factums. Ajoutez à cette aventure abominable la persuasion où ces juges (au moins quelques-uns) sont encore, que l'on avait résolu, dans une assemblée de réformés, de faire étrangler sans miséricorde celui de leurs frères qui voudrait abjurer, et que ce jeune homme de dix-neuf ans, nommé Lavaysse, qui avait soupé avec les accusés, était le bourreau nommé par les protestans. Vous remarquerez que ce Lavaysse est le fils d'un avocat soupçonné, il est vrai, d'être calviniste, mais de mœurs douces et irréprochables.

Lorsque nous avons joué *Tancrède*, il y a eu un

terrible battement de mains, accompagné de cris et de hurlemens à ces vers (act. 4, sc. 6):

O juges malheureux, qui dans nos faibles mains, etc.

Mais voilà toute la réparation qu'on a faite à la mémoire du plus malheureux des pères. Je ne connais point, après la Saint-Barthélemi et les autres excès du fanatisme commis par tout un peuple, une aventure particulière plus effrayante.

Voilà bien écrire pour un homme qui a la fièvre. Je continuerai après *Cassandre*.

20 avril 1762.

Je n'ai rien écrit hier 19, parce que j'avais une fièvre violente. Nous sommes accablés de contre-temps dans notre tripot. Un oncle d'un acteur s'est avisé de mourir; nous voilà tout dérangés. Notre spectacle se démanche comme le vôtre: vous perdez Grandval; on dit que mademoiselle Dumesnil va se retirer; il faut que tout finisse. Le théâtre de France avait de la réputation dans l'Europe, et c'était presque le seul de nos beaux-arts qui fût estimé; il va tomber. On dit que M. le maréchal de Richelieu n'aura pas eu peu de part à cette révolution.

Je suis fâché que les autres comédiens nommés *jésuites* tombent aussi. C'est une grande perte pour mes menus-plaisirs. Les universités, jointes au parlement, vont établir un terrible pédantisme. Je n'aime pas les mœurs pédantes.

Nous devions jouer aujourd'hui *Cassandre-Olympie*, et *le Français à Londres*. Figurez-vous que milord Craff était joué par un Anglais qui s'appelle Craff; mais, comme je vous l'ai dit, un maudit oncle nous dérange. Tout ce que nous pourrons faire, ce sera de répéter

devant le Kain, en habits pontificaux, afin qu'il juge. En attendant qu'on joue, il faut que je vous dise que je sais un gré infini à Collé d'avoir mis Henri IV sur le théâtre. Son nom seul attirera tout Paris pendant six mois, et l'Opéra-comique trouvera à qui parler.

Voici la nuit; on va jouer *Cassandre* et *le Français à Londres* malgré tous les contre-temps : je vais juger.

Parlons d'abord de milord Husai. Il est si plaisant de voir un Anglais du même nom jouer ce rôle, que j'en ris encore, quoique je sois bien malade. Pour *Cassandre*, le porteur vous pourra dire si cela fait un beau spectacle, s'il y a de l'intérêt, si la fin est terrible, et si tout n'est pas hors du train ordinaire, depuis le commencement jusqu'à la fin. Je voulais lui donner la pièce pour vous l'apporter; mais j'ai senti à la représentation qu'il y avait plus d'une nuance à donner encore au tableau. Tout ce que je vous peux dire, c'est qu'il ne faut pas qu'il y ait dans cet ouvrage un seul trait qui ressemble aux tragédies auxquelles on est accoutumé. C'est assurément un spectacle d'un genre nouveau, aussi difficile peut-être à bien représenter qu'à bien traiter.

Je vous l'enverrai, mes divins anges, avant qu'il soit un mois. Laissez-moi me guérir; la tête me fend et me tourne.

Finie à deux heures après minuit.

A M. DUCLOS.

A Ferney, 23 avril 1762.

Il faut vous avouer, monsieur, que le théâtre de Ferney a fait un peu de tort à nos commentaires, et que nous avons pendant quelques jours abandonné *Corneille* pour le Kain. Nous avons fait de mademoi-

selle Corneille une assez bonne actrice au lieu de travailler à l'édition de son oncle. Le commentateur, les libraires, la nièce de Corneille, la nièce du commentateur, tout cela a joué la comédie. Cela n'a pas pourtant interrompu notre entreprise, mais il y a eu du relâchement. Une autre raison encore qui a arrêté le cours de mes consultations, c'est que je me suis mis à traduire l'*Héraclius* espagnol, imprimé à Madrid en 1643, sous ce titre, la *famosa Comedia. En esta vida todo es verdad, y todo es mentira, fiesta que se represento a sus magestades, en el salon Real del palacio* (1). Le savant qui m'a déterré cette édition prodigieusement rare prétend que *sus magestades* veut dire Philippe et Elisabeth, fille de Henri IV, qui aimait passionnément la comédie, et qui y menait son grave mari. Elle s'en repentit; car Philippe IV devint amoureux d'une comédienne, et en eut don Juan d'Autriche. Il devint dévot, et n'alla plus au spectacle après la mort d'Elisabeth. Or, Elisabeth mourut en 1644, et mon savant prétend que la *famosa Comedia*, jouée en 1640, fut imprimée en 1643; mais comme mon exemplaire est sans date, il faut en croire mon savant sur sa parole. Le fait est que cette tragédie est à faire mourir de rire d'un bout à l'autre : *les mille et une Nuits* sont beaucoup moins merveilleuses. Si quelque chose dans le monde a jamais eu l'air original, c'est assurément cette extravagance dont aucun roman n'approche. Il suffit d'en lire deux pages pour être convaincu que l'auteur a pris tout dans sa tête. Je la ferai imprimer, afin qu'on puisse aisément apercevoir la petite différence qui se trouve entre notre *Héraclius* et la *Comedia famosa*.

(1) « La fameuse comédie. Dans cette vie, tout est vérité, et tout est mensonge; pièce représentée devant leurs majestés, dans le salon royal du Palais. »

Je dois vous donner avis que le premier volume, contenant seulement *Médée* et *le Cid*, est déjà si énorme, que je serai obligé de rejeter à la fin du dernier tome la vie de l'auteur, et les anecdotes et réflexions que je mettrai dans mon épître dédicatoire à l'académie. L'épître ne pourra plus contenir qu'un simple témoignage de ma respectueuse reconnaissance, et une note avertira que la vie de Pierre Corneille se trouvera au dernier volume, avec quelques pièces curieuses. Cette vie, rejetée à ce dernier tome, fera au moins ouvrir quelquefois un tome que, sans cela, on n'ouvrirait jamais : car qui peut lire *la Galerie du Palais-Royal* et *la Place Royale* ? Ce dernier tome sera uniquement destiné à la comédie, avec un discours sur la comédie espagnole, anglaise et italienne ; mais il faut bien se porter, et je suis un peu sur le côté.

Je tâcherai de vous envoyer dans peu les remarques sur *Rodogune* et sur *Sertorius*.

J'ai repris cette lettre cinq ou six fois ; je n'en peux plus. J'ai bien peur de ne pas achever cette édition, et de dire : *Medium solvar et inter opus*.

A M. COLLINI.

A Ferney, le 23 avril 1762.

Mon cher Collini, j'ai différé long-temps à vous répondre sur le *Cassandre*. J'ai voulu auparavant connaître moi-même mon ouvrage, et pour le connaître, il a fallu le faire jouer. J'ai fait venir le Kain à Ferney ; il a eu cette complaisance. J'ai vu l'effet de la pièce; c'est un très-beau coup-d'œil, ce sont des tableaux continuels ; mais aussi ils demandent des comédiens qui soient autant de grands peintres, et qui sachent se transformer en peintures vivantes. Le moment du bû-

cher fut terrible ; les flammes s'élevaient quatre pieds au-dessus des acteurs. Enfin c'est une tragédie d'une espèce toute nouvelle. Les trois derniers actes sont absolument différens de la première esquisse que je pris la liberté d'envoyer à S. A. E.; mais il s'en faut bien encore que je sois content. J'ai senti à la représentation qu'il manquait beaucoup de nuances à ce tableau; j'y travaille encore. Je vous prie de me mettre aux pieds de S. A. E., moi et *Cassandre*. Si elle voulait me renvoyer mon ancien manuscrit, je lui serais infiniment obligé : il n'y aurait qu'à l'adresser à madame de Fresney, à Strasbourg ; elle me le ferait tenir avec sûreté.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 avril 1762.

MADAME la duchesse d'Enville (1), mes anges, fait bien de l'honneur aux Délices. Elle peut arriver quand il lui plaira; il y aura de quoi loger quatre maîtres de plain pied, même cinq. Mais que M. l'archevêque de Rouen ne s'imagine pas être à Gaillon. Que toute cette illustre compagnie pense être aux eaux, et s'attende à être un peu à l'étroit. Tout le monde sera bien couché ; c'est la seule chose dont je réponds. On y trouvera de la batterie de cuisine ; mais, comme la moitié de notre linge a été brûlée dans nos fêtes de Ferney, nous ne pouvons en fournir. Je sens combien il est désagréable de ne pas faire la galanterie complète ; mais il est bon d'avertir de ce qu'on peut et de ce qu'on ne peut pas.

Je suppose que madame la duchesse d'Enville enverra à l'avance quelque fourrier, quelque maréchal de ses

(1) De la Rochefoucault d'Enville.

logis qui viendra préparer les lieux. Tous les secours possibles se trouvent à Genève sous la main. Il ne sera pas mal de me faire avertir du jour de l'arrivée du maréchal de ses logis. Madame Denis arrangera tout avec lui; car, pour moi, il n'y a pas d'apparence que je puisse sitôt sortir de Ferney. Je suis toujours malade, je n'ai point porté santé depuis les journées de *Tancrède* et de *Cassandre*, et madame la duchesse d'Enville aura en moi un courtisan très-peu assidu; elle sera maîtresse absolue de la maison, et ne sera point gênée par son hôte. Voilà, mes divins anges, tout ce que je puis faire en conscience. Je ne doute pas que mes anges ne fassent mes très-humbles excuses aux personnes que je voudrais mieux recevoir. Après tout, elles seront infiniment mieux qu'en aucune maison de Genève. Elles jouiront d'un assez joli jardin, d'un très-beau paysage; elles seront à l'abri de tout bruit et de toute importunité. Je crois que je dois au moins réparer par une lettre la mince réception que je fais à madame d'Enville; permettez donc que j'insère ici ce petit billet, et que je prenne la liberté de vous l'adresser.

Voulez-vous à présent un petit mot pour *Cassandre?* Je persiste à croire que cette pièce ne souffre aucun moyen ordinaire. Le Kain a dû le sentir à la représentation. Les choses sont tellement amenées, qu'il n'est ni décent ni possible que les deux rivaux agissent.

Cassandre, au quatrième acte, vient enlever sa femme, mais il trouve la belle-mère expirante. Antigone dispose tout pour tuer Cassandre aux portes du temple, mais il n'en sort pas. Au cinquième, il n'y a pas moyen de troubler la cérémonie du bûcher; les deux princes ne peuvent se douter qu'Olympie va se jeter dedans, puisqu'ils voient les offrandes qu'on apporte à Olympie sur un autel, et qu'elle doit présenter

à sa mère avec ses voiles et ses cheveux. Croyez que le tout fait le spectacle le plus singulier, et le plus grand tableau qu'on ait jamais vu au théâtre : mais, encore une fois, il faut des nuances; et je ne peux travailler dans l'état où je suis; à peine puis-je suffire à Pierre Corneille.

Nous avons ici le père de la petite qui vient d'arriver de Cassel pour voir sa fille. Celui-ci ne sera jamais commenté, ou je suis le plus trompé du monde.

Eh bien ! on vient encore de vous prendre Sainte-Lucie et le dernier de vos vaisseaux qui revenait de l'île de Bourbon.

Pauvres Français ! vous n'aviez autre chose à faire qu'à vous réjouir; de quoi vous êtes-vous avisés de faire la guerre ?

Mes anges, vivez heureux. Je baise le bout de vos ailes plus que jamais.

J'ai une fluxion de poitrine, et je cesse tout travail.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 15 mai 1762.

Je vous écris enfin, mes divins anges; je ressuscite, et il est bon que vous sachiez que c'est vous qui m'aviez tué; c'est le tripot, c'est un travail forcé, c'est la rage de vous plaire qui m'avait allumé le sang. J'avais depuis trois mois une fièvre lente, et je voulais toujours travailler et toujours me réjouir; j'ai succombé, je le mérite bien. Je n'ai pas encore assez de tête pour parler d'*Olympie;* mais j'entrevois que, de toutes les pièces du théâtre, ce sera la plus pittoresque, et que les marionnettes que Servandoni donne au Louvre n'en

approcheront jamais. Il me faudra une Statira malade, et une Olympie innocente ; Dieu y pourvoira peut-être.

Mandez-moi, je voue prie, des nouvelles du tripot, cela m'égaiera dans ma convalescence. Avez-vous quelqu'un qui remplace Grandval? Reprendra-t-on *le Droit du seigneur ?*

Mais parlez-moi donc, je vous en prie, de l'œil de madame de Pompadour. Il est bien singulier qu'une femme sur qui tous les yeux sont fixés en perde un incognito. On parle encore fort mal des deux de M. d'Argenson.

M. le maréchal de Richelieu m'a écrit une grande lettre sur les Calas, mais il n'est pas plus au fait que moi. Le parlement de Toulouse, qui voit qu'il a fait un horrible pas de clerc, empêche que la vérité ne soit connue. Il a toujours été dans l'idée que toute la famille de Calas, assistée de ses amis, avait pendu le jeune Calas pour empêcher qu'il ne se fît catholique. Dans cette idée, il avait fait rouer le père par provision, espérant que ce bonhomme, âgé de soixante-neuf ans, avouerait le tout sur la roue. Le bonhomme, au lieu d'avouer, a pris Dieu à témoin de son innocence. Les juges qui l'avaient fait rouer sur de simples conjectures, manquant absolument de preuves juridiques, mais persistant toujours dans leur opinion, ont condamné au bannissement un des fils de Calas soupçonné d'avoir aidé à étrangler son frère; ils l'ont fait conduire la corde au cou, par le bourreau, à une porte de la ville, et l'ont fait ensuite rentrer par une autre, l'ont enfermé dans un couvent, et l'ont obligé de changer de religion.

Tout cela est si illégal, et l'esprit de parti se fait tellement sentir dans cette horrible aventure, les étrangers en sont si scandalisés, qu'il est inconcevable que

monsieur le chancelier ne se fasse pas représenter cet étrange arrêt. Si jamais la vérité a dû être éclaircie, c'est, ce me semble, dans une telle occasion.

Je passe à d'autres objets plus intéressans. Vous me paraissez, vous autres, mépriser le nouveau czar; mais prenez garde à vous : un homme qui vient d'ôter tout d'un coup cent mille esclaves aux moines, et qui met tous ces moines dans sa dépendance, en ne les fesant subsister que de pensions de la cour, est bien loin d'être un homme méprisable. Le voilà uni avec les Anglais et les Prussiens, gens moins méprisables encore. Prenez garde à vous, vous dis-je; comptez que vous ne voyez point les choses à Paris et à Versailles comme on les voit au milieu des étrangers. Je suis dans le point de perspective; je vois les choses comme elles sont, et c'est avec la plus grande douleur.

Parlons maintenant de madame la duchesse d'Enville. A peine vous eus-je envoyé, mes divins anges, la lettre par laquelle je lui offrais les Délices, que je fus attaqué d'une fièvre violente et d'une inflammation de poitrine; Tronchin me fit transporter sur-le-champ aux Délices; il ne me quitta presque point; la nature et lui m'ont sauvé; je suis encore dans la plus grande faiblesse, et je ne puis ni marcher ni écrire.

J'apprends que, pendant ma maladie, on a loué assez indiscrètement un simple appartement à Genève pour madame la duchesse d'Enville et sa compagnie, à raison de 4800 livres pour trois mois, sans compter les écuries, les remises et les chambres pour les principaux domestiques, qu'il faudra encore louer très-cher. Ajoutez à cela qu'à Genève toutes les commodités, toutes les choses de recherche se vendent au poids de l'or; qu'il faut faire cent vingt-cinq lieues pour arriver, et cent vingt-cinq pour s'en retourner; et qu'une

malade qui a la force de faire deux cent cinquante lieues n'est pas excessivement malade. Le paysage est charmant, je l'avoue; il n'y a rien de si agréable dans la nature; mais nous avons des ouragans formés dans des montagnes couvertes de neiges éternelles, qui viennent contrister la nature dans ses plus beaux jours, et qui n'ont pas peu contribué à me mettre dans le bel état où je suis. Ces vents cruels font beaucoup plus de mal que Tronchin ne peut faire de bien.

Adieu, mes divins anges; je n'ai plus ni voix pour dicter, ni main pour écrire, ni tête pour penser; mais j'espère que tout cela reviendra.

Je crois ne pouvoir mieux remercier Dieu de mon retour à la vie qu'en vous envoyant cet ouvrage édifiant (1). On devrait bien l'imprimer à Paris.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, le 15 mai 1762.

J'ÉTAIS à la mort, monseigneur, quand votre éminence eut la bonté de me donner part de la perte cruelle que vous avez faite (2). Je reprends toute ma sensibilité pour vous et pour tout ce qui vous touche, en revenant un peu à la vie. Je vois quelle a dû être votre affliction; je la partage; je voudrais avoir la force de me transporter auprès de vous pour chercher à vous consoler.

Tronchin et la nature m'ont guéri d'une inflammation de poitrine et d'une fièvre continue; mais je suis toujours dans la plus grande faiblesse.

(1) Le *Testament* du curé Meslier.

(2) La comtesse de Narbonne-Pelet, nièce du cardinal de Bernis.

J'ai la passion de vous voir avant ma mort ; faudra-t-il que ce soit une passion malheureuse ? Je vous avais supplié de vouloir bien vous faire informer de l'horrible aventure des Calas : M. le maréchal de Richelieu n'a pu avoir aucun éclaircissement satisfesant sur cette affaire. Il est bien étrange qu'on s'efforce de cacher une chose qu'on devrait s'efforcer de rendre publique. Je prends intérêt à cette catastrophe, parce que je vois souvent les enfans de ce malheureux Calas qu'on a fait expirer sur la roue. Si vous pouviez, sans vous compromettre, vous informer de la vérité, ma curiosité et mon humanité vous auraient une grande obligation. Votre éminence pourrait me faire parvenir le mémoire qu'on lui aurait envoyé de Toulouse, et assurément je ne dirais pas qu'il m'est venu par vous.

Toutes les lettres que j'ai du Languedoc sur cette affaire se contredisent ; c'est un chaos qu'il est difficile de débrouiller ; mais peut-être votre éminence n'est-elle déjà plus à Montélimart, peut-être êtes-vous à Vic-sur-Aisne, où vous embellissez votre retraite, et où vous oubliez les malheurs publics et particuliers.

(*Et puis de sa main*)

Il faut absolument que je me serve de ma trop faible main, monseigneur, pour vous dire combien mon cœur est à vous. Que ne puis-je vous entendre une heure ou deux ! Il me semble qu'à travers toute votre circonspection, vous me feriez sentir avec quelle douleur on doit envisager l'état présent de la France. Je vous tiens heureux de n'être plus dans un poste où l'on ne peut empêcher les malheurs, et où l'on répond au public de tous les désastres inévitables. Jouissez de votre repos, de vos lumières supérieures, de toutes les espérances pour l'avenir, et surtout du présent. Votre philosophie apportera de la consolation à la douleur de la

perte de madame votre nièce. Agréez ma sensibilité et mon tendre respect.

A M. DE LA CHALOTAIS,

PROCUREUR-GÉNÉRAL DU PARLEMENT DE BRETAGNE.

Aux Délices, 17 mai 1762.

J'ÉTAIS à la mort, monsieur, lorsque j'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré; je souhaite de vivre pour voir les effets de votre excellent compte rendu. Je ne savais pas que vous m'eussiez fait l'honneur de me l'envoyer, et que j'avais deux remercîmens à vous faire, celui d'avoir éclairé la France, et celui de vous être ressouvenu de moi.

Votre réquisitoire a été imprimé à Genève, et répandu dans toute l'Europe avec le succès que mérite le seul ouvrage philosophique qui soit jamais sorti du barreau. Il faut espérer qu'après avoir purgé la France des jésuites, on sentira combien il est honteux d'être soumis à la puissance ridicule qui les a établis. Vous avez fait sentir bien finement l'absurdité d'être soumis à cette puissance, et le danger, ou du moins l'inutilité de tous les autres moines qui sont perdus pour l'état, et qui en dévorent la substance.

Je vous avoue, monsieur, que c'est une grande consolation pour moi de voir mes sentimens justifiés par un magistrat tel que vous. Il faut que je me vante d'avoir le premier attaqué les jésuites en France. J'ai une terre dans le pays de Gex, tout auprès d'un domaine que les jésuites ont usurpé. A force de distinctions, ils avaient ajouté à l'usurpation de ce domaine le bien de six gentilshommes, tous frères, tous pauvres, et tous au service. Ils avaient obtenu des lettres-patentes qui

leur permettaient d'acquérir ce bien. Ces lettres avaient été enregistrées au parlement de Dijon; et vous noterez qu'ils s'étaient associés avec un huguenot dans cette manœuvre. Ils se fondaient uniquement sur l'espérance que ces six gentilshommes n'auraient jamais le moyen de rentrer dans leurs biens. Je prêtai de l'argent aux orphelins dépouillés; ils sommèrent les jésuites et le huguenot de leur rendre leur patrimoine. Les jésuites consultèrent leur général, le père Ricci, qui fut cette fois assez sage pour leur ordonner de se désister. Les pauvres gentilshommes sont rentrés dans leur domaine; et j'espère des excommunications dans ce monde-ci, et le paradis dans l'autre pour cette bonne œuvre.

Je vous envoie cette plaisanterie (*Extrait de la gazette de Londres*) (1) qui m'est tombée entre les mains. Le bâtiment d'un million sept cent mille livres est une chose vraie, et qui excite l'indignation de tout le monde.

A M. DUCLOS.

Aux Délices, 17 mai 1762.

J'ÉTAIS très-malade, monsieur, lorsque j'eus l'honneur de vous écrire touchant l'édition de *Corneille*. J'ai été depuis à la mort, et je suis encore assez mal. J'ose me flatter que l'édition n'en souffrira pas beaucoup, les meilleures pièces étant commentées, et les autres ne méritant pas de l'être. Ce qui m'afflige, c'est l'obstacle que mettent les libraires de Paris à cette édition que j'ai été obligé de diriger moi-même, et qui ne pouvait commencer que sous mes yeux. On a arrêté tous les prospectus chargés des noms des souscrip-

(1) Voyez *Facéties*, tome LXIII.

teurs, à la chambre syndicale, sous prétexte qu'il y a des libraires de Paris qui ont le privilége des œuvres de Corneille; mais ce privilége doit être expiré, et appartient naturellement à la famille. D'ailleurs mademoiselle Corneille ne pourrait-elle pas demander le privilége d'un livre intitulé *Commentaires sur plusieurs tragédies de Pierre Corneille*, et sur quelques autres pièces françaises et espagnoles? On ne pourrait, ce me semble, refuser cette justice, et le livre serait imprimé sous le nom de la veuve Brunet, qui pourrait s'accommoder avec mademoiselle Corneille d'une manière avantageuse pour l'une et pour l'autre.

Ayez la bonté de me mander, monsieur, si vous approuvez cette idée, et si vous pouvez contribuer à la faire réussir. Il y a déjà deux volumes d'imprimés; si la nature veut que je vive encore quelque temps, l'édition sera achevée dans dix-huit mois.

AU SIEUR FEZ, LIBRAIRE D'AVIGNON (1).

Aux Délices, 17 mai 1762.

Vous me proposez, par votre lettre datée d'Avignon, du 30 d'avril, de me vendre pour mille écus

(1) *Lettre du sieur Fez à M. de Voltaire.*

Avignon, le 30 avril 1762.

Monsieur, avant de mettre en vente un ouvrage qui vous est relatif, j'ai cru devoir décemment vous en donner cet avis. Le titre porte : *Erreurs de M. de Voltaire sur les faits historiques, dogmatiques*, etc., en deux volumes in-12, par un auteur anonyme. En conséquence, je prends la liberté de vous proposer un parti. Le voici : je vous offre mon édition de *quinze cents exemplaires*, à quarante sous *en feuilles*, montant 3,000 livres. L'ouvrage est désiré universellement.

Je vous l'offre, dis-je, cette édition de bon cœur; et je ne

l'édition entière d'un recueil de mes *Erreurs sur les faits historiques et dogmatiques* que vous avez, dites-vous, imprimé en terre papale. Je suis obligé en conscience de vous avertir qu'en relisant, en dernier lieu, une nouvelle édition de mes ouvrages, j'ai découvert dans la précédente pour plus de deux mille écus d'erreurs; et comme, en qualité d'auteur, je me suis probablement trompé de moitié à mon avantage, en voilà au moins pour 12,000 livres. Il est donc clair que je vous ferais tort de 9000 francs, si j'acceptais votre marché.

De plus, voyez ce que vous gagnerez au débit du dogmatique; c'est une chose qui intéresse particulièrement toutes les puissances qui sont en guerre, depuis la mer Baltique jusqu'à Gibraltar. Ainsi je ne suis pas étonné que vous me mandiez que *l'ouvrage est désiré universellement*.

M. le général Laudon, et toute l'armée impériale, ne manqueront pas d'en prendre au moins trente mille exemplaires, que vous vendez, dites-vous, 2 livres pièce, ci. . . . . 60,000 liv.

Le roi de Prusse, qui aime passionnément le dogmatique, et qui en est occupé plus que jamais, en fera débiter à peu près la même quantité, ci. 60,000

Vous devez aussi compter beaucoup sur monseigneur le prince Ferdinand; car j'ai toujours remarqué, quand j'a-

TOTAL. . . . 120,000 liv.

la ferai paraître que je n'aie auparavant reçu quelque ordre de votre part.

J'ai l'honneur d'être avec le respect le plus profond, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

FEZ, imprimeur-libraire, à Avignon.

De l'autre part. . . . 120,000 liv.

vais l'honneur de lui faire ma cour, qu'il était enchanté qu'on relevât mes erreurs dogmatiques; ainsi vous pouvez lui en envoyer vingt mille exemplaires, ci. 40,000

A l'égard de l'armée française où l'on parle encore plus français que dans les armées autrichiennes et prussiennes, vous y enverrez au moins cent mille exemplaires qui, à 40 sous la pièce, font. 200,000

Vous avez sans doute écrit à M. l'amiral Anson, qui vous procurera en Angleterre et dans les colonies le débit de cent mille de vos recueils, ci. . . . 200,000

Quant aux moines et aux théologiens que le dogmatique regarde plus particulièrement, vous ne pouvez en débiter auprès d'eux moins de trois cent mille dans toute l'Europe, ce qui forme tout d'un coup un objet de. 600,000

Joignez à cette liste environ cent mille amateurs du dogmatique, parmi les séculiers, pose. 200,000

Somme totale. . . . . 1,360,000 liv.

Sur quoi il y aura peut-être quelques frais; mais le produit net sera d'un million pour vous.

Je ne puis donc assez admirer votre désintéressement de me sacrifier de si grands intérêts pour la somme de 3000 livres une fois payée.

Ce qui pourrait m'empêcher d'accepter votre proposition, ce serait la crainte de déplaire à monsieur l'inquisiteur de la foi, ou pour la foi, qui a sans doute ap-

prouvé votre édition. Son approbation, une fois donnée, ne doit point être vaine ; il faut que les fidèles en jouissent, et je craindrais d'être excommunié, si je supprimais une édition si utile, approuvée par un jacobin, et imprimée dans Avignon.

A l'égard de votre auteur anonyme (1), qui a consacré ses veilles à cet important ouvrage, j'admire sa modestie : je vous prie de lui faire mes tendres complimens, aussi bien qu'à votre marchand d'encre.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 mai 1762.

Mes divins anges, je suis un peu retombé ; mais Tronchin dit toujours que je me releverai. Je voudrais qu'on pût en dire autant de la France et de la comédie ; je les crois pour le moins aussi malades que moi ; je crois le Kain furieusement occupé. Il était naturel qu'il écrivît un petit mot à madame Denis qui ne l'a pas mal reçu ; mais les héros négligent volontiers les campagnards.

Me permettrez-vous de vous adresser cette lettre d'un Anglais pour M. le comte de Choiseul ? Il demande un passe-port pour s'en retourner en Angleterre par la France ; je ne sais si cela s'accorde, et si vous permettez à vos vainqueurs d'être témoins de votre misère. Au reste, le suppliant ne vous a jamais battus ; c'est un jeune homme qui aime tous les arts et qui jouait parfaitement du violon dans notre orchestre. Je doute, malgré tout cela, qu'il lui soit permis de passer par Calais. Je serais bien fâché de demander à M. le

(1) Le jésuite Nonotte.

comte de Choiseul quelque chose qui ne fût pas convenable.

Je vous supplie d'ailleurs de lui dire combien je suis touché de la bonté qu'il a eue de s'intéresser pour mon triste état.

Vous ne me répondez jamais sur l'œil de madame de Pompadour; cependant je m'y intéresse; j'ai vu, il y a quinze ans, cet œil fort beau, et je serais fâché de sa perte. Dites-moi donc aussi quelque chose de la comédie de *Henri IV*; il me semble qu'elle doit tourner la tête à la nation.

Je me flatte de voir M. de Pont-de-Veyle à la Marche, au mois de juillet; mais, si ma mauvaise santé et Pierre Corneille me privent de ce plaisir, je lui conseillerai de passer par Ferney en s'en retournant par Lyon, et je lui donnerai la comédie.

Adieu, mes adorables anges. Tronchin nous quitte probablement au mois d'octobre pour M. le duc d'Orléans, et il fait fort bien; et moi je veux prendre le prétexte un jour de l'aller consulter, afin de n'avoir pas à me reprocher de mourir sans avoir eu la consolation de vous revoir.

A MADAME DE FLORIAN, A ORNOI.

Aux Délices, 20 mai 1762.

Je suis encore assez mal, mais tous mes maux sont adoucis par l'idée que M. et madame de Florian sont heureux. Je les félicite de vivre ensemble, et surtout de vivre à la campagne dans un temps aussi malheureux, où les plaisirs sont aussi dérangés que les affaires.

Je ne sais si M. de Florian a entendu parler de l'horrible aventure de la famille des Calas en Languedoc. Il

s'agit de savoir si un père et une mère ont pendu leur fils par tendresse pour la secte de Calvin, et si un frère a aidé à pendre son frère, ou si les juges ont fait expirer sur la roue un père innocent par amitié pour la religion romaine. L'un ou l'autre cas est digne des siècles les plus barbares, et n'est pas indigne du siècle des Malagrida, des Damiens et des billets de confession. Heureux les philosophes qui passent leur vie loin des fous et des fanatiques!

Je suppose que M. l'abbé Mignot est dans votre beau château d'Ornoi, et qu'il partage votre bonheur. N'avez-vous pas aussi un oncle de M. de Florian? Voilà un heureux oncle. Ceux qui sont malades, et surtout à cent cinquante lieues de vous, ne sont pas si heureux. Je sens très-bien qu'un beau lac, un paysage de Claude Lorrain, un château d'une architecture charmante, un théâtre des plus jolis de l'Europe, ne font pas la félicité, et qu'il vaudrait mieux achever sa vie avec toute sa famille.

Ma chère nièce, il est bien triste d'être loin de vous. Lisez et relisez Jean Meslier; c'est un bon curé.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Aux Délices, 20 mai 1762.

Non seulement je suis paresseux, monsieur, mais il s'est joint à ce vice une maladie qui a passé quelque temps pour mortelle; je suis encore très-faible. Je ne peux avoir l'honneur de vous écrire de ma main. On a trouvé vos saucissons excellens; pour moi, j'ai été bien loin d'en pouvoir manger; mais je vous en remercie au nom de tout ce qui est aux Délices.

Que vous êtes sage et heureux, monsieur, d'habiter dans vos terres, et de ne point voir de près tous les

malheurs de la France! Notre seule félicité consiste à chasser des jésuites, et à conserver environ quatre-vingt mille autres moines qui dévorent le peu de substance qui nous reste. Il est bien ridicule d'avoir tant de moines et si peu de matelots. Adieu, monsieur; un malade ne peut faire de longues lettres. Je regrette toujours que les Délices et Ferney soient si loin d'Angoulême, et je vous regretterai toute ma vie. Comptez que vous n'avez point de serviteur plus inviolablement attaché que V.

A M. CIDDEVILLE.

Aux Délices, 24 mai 1762.

Mon cher et ancien ami, nous commençons l'un et l'autre à être dans l'âge où il faut s'occuper soigneusement de conserver les restes de sa machine. Nous avons vu mourir notre cher abbé du Resnel; vous avez été malade, mais vous êtes né heureusement. Vous êtes un chêne, et je suis un arbuste; je me sens encore de la tempête que j'ai essuyée; je parie que vous buvez du vin de Champagne quand je bois du lait, et que vous mangez des perdrix et des turbots quand je suis réduit à une aile de poularde. Vous allez chez de belles dames, vous courez de Paris à votre terre, et moi je suis confiné.

Le travail, qui était ma consolation, m'est interdit. Je ne peux plus me moquer de frère Berthier, de Pompignan et de Fréron. Je baisse sensiblement. L'édition de Corneille ira pourtant toujours son train.

Il y avait une grande dispute pour savoir si Corneille avait pris *Héraclius* de Calderon. Pour terminer la dispute, j'ai traduit cette farce espagnole qu'on appelle tragédie. Il a fallu me remettre à l'espagnol, que j'avais

presque oublié ; cela m'a coûté quelques peines ; mais je vous assure que j'en ai été bien payé. Il est bon de voir ce que c'était que ce Calderon tant vanté ; c'est le plus extravagant et le plus absurde qui se soit jamais mêlé d'écrire. Je ferai imprimer sa drôlerie à côté de l'*Héraclius* de Corneille, et toutes les nations de l'Europe qui souscrivent pour cet ouvrage pourront juger que le bon goût n'est qu'en France. Ce n'est pas qu'il n'y ait des étincelles de génie dans Calderon, mais c'est le génie des Petites-Maisons.

Au reste, je suis bien sûr que vous ne pensez pas que mon *Commentaire* soit à la Dacier. Je critique avec sévérité, et je loue avec transport. Je crois que l'ouvrage sera utile, parce que je ne cherche jamais que la vérité. Mademoiselle Corneille n'entendra point mon *Commentaire* : elle récite assez joliment des vers; nous en avons fait une actrice ; mais il se passera encore bien du temps avant qu'elle puisse lire son oncle.

Voilà son père réformé avec M. de Chamousset, son protecteur. Il est déjà venu chez nous ; il y revient encore ; nous lui avons donné quelque petite avance sur l'édition. Il va à Paris. Qu'y deviendra-t-il, quand il n'aura que son nom ?

Adieu, mon cher ami ; j'espère que ma lettre vous trouvera à Paris ou à Launai. Madame Denis doit vous écrire. Nous sommes deux ici à qui vous coûtez bien des regrets. Je vous embrasse tendrement.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, le 26 mai 1762.

Je ne savais pas, monseigneur, qu'ayant perdu madame votre nièce, vous aviez été sur le point de perdre sa sœur. Il y a deux mois que je n'éprouve, que je n'en-

tends et que je ne vois que des choses tristes. Permettez-moi de compter vos douleurs parmi les miennes. Je vous avais marqué qu'un de mes chagrins était de ne pouvoir jouir de la consolation de m'entretenir avec votre éminence. Ce chagrin est d'autant plus fort, que je n'ai aucune espérance de vous revoir; il m'est impossible de me transplanter. Tout ce que me permet mon état de langueur est d'aller de Ferney aux Délices, et des Délices à Ferney, c'est-à-dire, de faire deux lieues. Certainement vous ne viendrez pas à Genève; aussi je n'ai que trop senti que je ne vous reverrais jamais. Je ne vous en serai pas moins attaché; vos lettres charmantes où se peint une très-belle âme, et une âme vraiment philosophe, m'ont sensiblement touché. Je prendrai l'intérêt le plus vif à tout ce qui vous regarde, jusqu'au dernier moment de ma vie. Je vous exhorte toujours à joindre à votre philosophie l'amour des lettres. Vous me paraissez faire trop peu de cas du génie aimable avec lequel vous êtes né. N'ayez jamais cette ingratitude. Vous joignez à ce génie un goût fin et cultivé, qui est presque aussi rare que le génie lui-même; c'est une grande ressource pour tous les temps de la vie; et je sens que les lettres sont la plus grande consolation de la vieillesse, après celle qu'on reçoit de l'amitié. Je vous avouerai qu'elles sont chez moi une passion. Vous allez vous moquer de moi : mais je vous demande la permission de vous envoyer mon ouvrage de six jours, auquel vous m'aviez bien dit qu'il fallait travailler six mois.

J'ai grande envie que cette pièce soit ce que j'ai fait de moins mal, et je ne vois d'autre façon d'en venir à bout que de vous consulter. Vous n'avez vu que les matériaux; vous verrez l'édifice : ce sera pour vous un amusement, et pour moi une instruction. Ayez la bonté de me faire savoir s'il faudra que j'envoie le pa-

quet à Soissons. Je sais bien que les paquets passent par Paris; mais une tragédie n'effarouchera pas votre ami Jannel. Auriez-vous lu une réponse d'un jésuite de Lyon ou de Toulouse à l'abbé Chauvelin, intitulée *Acceptation du défi?* Il y a de la déclamation de collége; mais elle ne manque pas de raisons très-fortes; cette affaire est une des plus singulières de ce siècle singulier.

On n'est pas content de notre *Dictionnaire;* on le trouve sec, décharné, incomplet, en comparaison de ceux de Madrid et de Florence. Oserais-je vous prier de me dire si vous approuvez cette expression: *Donner de la croyance à quelque chose?* Le papier me manque pour vous dire à quel point j'aime et je respecte votre éminence.

Puis-je vous dire que le roi m'a conservé la charge de gentilhomme ordinaire, et m'a fait payer d'une pension? Je ne me croyais pas si bien en cour.

A M. DAMILAVILLE.

28 mai 1762.

MON cher frère, je suis bien languissant: je serai bien charmé de revoir frère Thieriot avant de mourir, et très-fâché de ne vous avoir jamais vu; mais, en vérité, je ne vous en aime pas moins.

Nous vous avons adressé, en dernier lieu, une lettre ouverte pour M. de la Chalotais, procureur-général du parlement de Bretagne: quand je dis nous, j'entends celui qui tient la plume et moi. Je vous envoie un livre exécrable; mais votre ami veut l'avoir, et j'obéis à ses ordres.

Je voudrais savoir comment réussit la nouvelle édition du *Dictionnaire* de notre académie. Les étran-

gers se plaignent qu'il est sec et décharné, et qu'aucun des doutes qui embarrassent tous ceux qui veulent écrire, n'y est éclairci. Il est triste que nous ne puissions parvenir à donner un dictionnaire tel que ceux de la Crusca et de Madrid.

Je suis enchanté que *Zelmire* (1) réussisse. Je m'intéresse toujours au succès de la scène française; mais je m'intéresse bien davantage aux frères et à la destruction de *l'inf*.... qu'il ne faut jamais perdre de vue.

Valete, fratres.

P. S. Je n'ai point encore cette éducation (2) de l'homme le plus mal élevé qui soit au monde : je l'aurai incessamment. Je sais, en attendant, que l'auteur est un monstre d'ingratitude et d'insolence.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 31 mai 1762.

MES divins anges, je suis pénétré de vos bontés, et je vous dois celles de M. le comte de Choiseul. Je vais tâcher de lui écrire deux lignes de ma faible main; elles seront bien reçues en passant par les vôtres.

Je trouve que M. de Chavigny fait fort bien de se retirer dans ses terres; j'approuve tous ceux qui prennent ce parti : il faut savoir mettre un temps entre les affaires et la mort, et n'imiter ni le cardinal de Fleuri ni le maréchal de Belle-Isle.

Madame la duchesse d'Enville a fait un triste voyage à mon gré. Elle désirait passionnément une maison de campagne; madame la duchesse de Graffton en a une pour cent louis jusqu'à l'hiver; et madame d'Enville

(1) Tragédie de du Belloy.
(2) *Émile, ou de l'Éducation*, par J. J. Rousseau.

paie deux cents louis un simple appartement pour trois mois. Pour comble de désagrémens, elle est logée tout auprès d'un temple où elle entend détoner des chansons hébraïques, mises en vers français détestables. De plus, toute la bonne compagnie est à la campagne, et il ne reste à la ville que des pédans.

Je voudrais pouvoir lui céder les Délices; mais j'ai trop besoin de Tronchin, et malheureusement on vernit actuellement tout le dedans de Ferney. Tout ce que je peux faire, est de lui donner une représentation de *Cassandre*. Je n'y jouerai pas mon rôle de grand-prêtre; je suis obligé de renoncer au théâtre comme Grandval; mais la pièce ne sera pas mal représentée, et je vous assure que c'est l'appareil le plus imposant qui soit au théâtre.

Pour *le Droit du seigneur*, vous êtes maître absolu de le faire jouer par qui il vous plaira, et quand vous voudrez; c'est un service que vous rendrez à Thieriot. Il prétend qu'il vient me voir après les fêtes de la Pentecôte; mais c'est de quoi je doute très-fort.

Il est juste de vous envoyer un exemplaire de la seconde édition de Meslier; on avait oublié dans la première son *Avant-propos* (1) qui est très-curieux. Vous avez des amis sages qui ne seront pas fâchés d'avoir ce livre dans leur arrière-cabinet; il est tout propre d'ailleurs à former la jeunesse. L'*in folio*, qu'on vendait en manuscrit huit louis d'or, est inlisible; ce petit extrait est très-édifiant. Remercions les bonnes âmes qui le donnent pour rien, et prions Dieu qu'il répande ses bénédictions sur cette lecture utile.

Je crois que monsieur l'abbé le coadjuteur sera bien étonné d'avoir été comparé à la fois à Ésope et à Goliath. J'espère, Dieu aidant, que le libelle du jésuite rendra

(1) Tome XXVI.

les parlemens irréconciliables, et qu'avec le temps on tombera sur tous les autres moines. Je n'en serai pas témoin, mais je mourrai dans cette douce espérance.

Je ne compte pas non plus voir la fin de la guerre. On disait hier Dresde pris par le prince Henri, immédiatement après la déconfiture de l'armée des Cercles; cette nouvelle, qui n'est pas encore vraie, pourra l'être dans quelque temps : vous verrez, avant la fin de la campagne, seize mille Russes rendre visite à M. le maréchal d'Estrées. La flotte anglaise est actuellement dans Lisbonne; il n'y a qu'un nouveau tremblement de terre qui puisse faire dénicher cette flotte. Tant de malheurs publics influent sur la fortune des particuliers, excepté de ceux qui pillent les autres : je m'en ressens autant que personne. Mademoiselle Corneille en sentira aussi le contre-coup; la guerre fait tort aux souscriptions. La chambre syndicale des libraires de Paris nous fait plus de tort encore; elle arrête, depuis quatre mois, le ballot des annonces des Cramer, où se trouvent les noms des souscripteurs. M. de Malesherbes souffre cette injustice, laquelle est une insulte au public. Il me semble que les affaires particulières vont à peu près comme les générales.

Le parlement de Dijon continue dans son obstination.

J'admire toujours qu'on ne veuille point rendre la justice au peuple pour faire de la peine au roi. Les classes du parlement feront un peu de mal; et j'ai bien peur que les classes des matelots ne rendent pas de grands services. Je conclus que tout ceci est un naufrage universel, et je dis toujours : Sauve qui peut.

Mille tendres respects.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 juin 1762.

Mes divins anges, je suis aussi honteux que pénétré de toutes vos bontés; je vous remercie de celles de M. le comte de Choiseul.

M. Duclos me mande qu'on a rendu les annonces des Cramer, si ridiculement saisies. Mes *Commentaires* sont très-sévères et doivent l'être, parce qu'il faut qu'ils soient utiles; mais, après avoir critiqué en détail, je prodigue les éloges en gros, j'encense Corneille en général, et je dis la vérité à chaque ligne de l'examen de ses pièces.

Je donne au public beaucoup plus que je n'avais promis. Vous aurez bientôt *le Jules-César* de Shakespeare, traduit en vers blancs, imprimé à la suite de *Cinna*, et la comparaison de la conspiration contre César avec celle contre Auguste; vous verrez si je loue Corneille, et Shakespeare vous fera bien rire.

La Place n'a pas traduit un mot de Shakespeare.

Vous aurez aussi la traduction de l'*Héraclius* de Calderon, et vous rirez bien davantage. Que les Français ne sont-ils dans la tactique ce qu'ils sont dans le dramatique!

Tronchin ne sait ce qu'il dit; le lait d'ânesse m'a fait mal. J'ai eu le malheur de travailler, mais il est trop affreux de ne rien faire.

J'apprends dans l'instant qu'on vient d'enfermer dans des couvens séparés la veuve Calas et ses deux filles. La famille entière des Calas serait-elle coupable, comme on l'assure, d'un parricide horrible? M. de Saint-Florentin est entièrement au fait; je vous demande à genoux de vous en informer. Parlez-en à

M. le comte de Choiseul; il est très-aisé de savoir de M. Saint-Florentin la vérité; et à mon avis, cette vérité importe au genre humain. La poste part; je vous adore.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 juin 1762.

Mes divins anges, vous ne me disiez pas que M. le chevalier de Solar négociait la paix avec l'Angleterre; cela est si intéressant pour mille particuliers menacés d'une ruine entière, que vous pardonnerez, à moi particulier, de vous parler de mes espérances et de ma joie.

M. le comte de Choiseul ne sera-t-il point curieux de savoir de M. de Saint-Florentin la vérité touchant l'horrible aventure des Calas, supposé que M. de Saint-Florentin en soit instruit? Peut-être ne sait-il autre chose sinon qu'il a signé des lettres de cachet.

On croit à Paris que c'est une bagatelle de rouer un père de famille, et de tenir tous les enfans dans les prisons d'un couvent sans forme de procès; on ne sait pas quel effet cela produit dans l'Europe.

Permettez-vous que mademoiselle Corneille prenne la liberté de vous adresser cette lettre? M. le comte de la Tour-du-Pin a pris l'occasion de la mort de son père pour écrire enfin à mademoiselle Corneille conjointement avec l'abbé de la Tour-du-Pin. Ils la félicitent, ils l'approuvent d'être chez moi; ils me remercient; ils lui témoignent beaucoup d'amitié. Elle leur répond comme elle le doit; mais elle ne sait point la demeure de M. de la Tour-du-Pin. On s'adresse à mes anges dans tous ses embarras.

La petite poste est d'une commodité extrême pour ces envois.

Je vous demande pardon des extrêmes libertés que nous prenons.

Il est clair qu'on n'a pas voulu souffrir à la tête des hôpitaux des hommes vertueux. M. de Fontanieu veut donc qu'on pille les vivans, les mourans et les morts.

Le Kain nous a enfin écrit, et j'ai répondu.

A M. DUCLOS.

Aux Délices, 7 juin 1762.

MADEMOISELLE Corneille, les frères Cramer et moi, monsieur, nous vous devons des remercîmens. Vous trouverez sans doute les commentaires sur *Rodogune* un peu sévères ; mais il faut dire la vérité. J'ai soin de mettre à la tête et à la fin de chaque commentaire une demi-once d'encens pour Corneille ; mais dans les remarques je ne connais personne, je ne songe qu'à être utile. On dira, de mon vivant, que je suis fort insolent ; mais, après ma mort, on dira que je suis très-juste : et comme je mourrai bientôt, je n'ai rien à craindre.

Voici une petite annonce que je vous prie de montrer à l'académie ; je la ferai insérer dans les papiers publics : on verra que je donne beaucoup plus que je n'ai promis. Je compte vous envoyer dans un mois la traduction de la conspiration contre Auguste ; vous verrez ce que c'est que Shakespeare qu'on oppose à Corneille : c'est madame Gigogne qu'on met à côté de mademoiselle Clairon.

L'*Héraclius* de Calderon est encore pis. Il est bon de faire connaître le génie des nations. La question de savoir si Corneille a pris une demi-douzaine de vers de Calderon, comme il en a pris deux mille des autres auteurs espagnols, est une question très-frivole.

Ce qui est important, c'est de faire connaître com-

bien Corneille, malgré tous ses défauts, était sublime et sage dans le temps qu'on ne représentait sur les autres théâtres de l'Europe que des rêves extravagans.

Le père Tournemine qu'on cite, et qu'on a tort de citer, était connu chez les jésuites par ces deux petits vers :

C'est notre père Tournemine
Qui croit tout ce qu'il imagine.

Le confesseur du roi d'Espagne, qu'il avait consulté, n'en savait pas plus que lui ; et l'ancien bibliothécaire du roi d'Espagne, qui m'a envoyé la première édition de l'*Héraclius* de Calderon, en sait beaucoup plus que le confesseur et le père Tournemine. Ce que dit Corneille dans l'examen d'*Héraclius*, loin d'être une preuve que l'*Héraclius* espagnol est une imitation du français, semble prouver tout le contraire. Car, premièrement, il n'y a pas d'imitation ; l'*Héraclius* espagnol ne ressemble pas plus à celui de Corneille, que les *mille et une Nuits* ne ressemblent à l'*Énéide ;* et il ne s'agit, encore une fois, que d'une douzaine de vers. Secondement, Corneille dit que sa pièce est un original dont il s'est fait plusieurs belles copies ; or, certainement la pièce de Calderon n'est pas une belle copie, c'est un monstre ridicule.

Remarquez de plus que, si Corneille avait eu un Espagnol en vue, si un Espagnol avait pu prendre deux lignes d'un Français, ce qui n'est jamais arrivé, Corneille n'eût pas manqué de dire que Calderon avait fait le même honneur à notre théâtre que Corneille avait fait au théâtre de Madrid, en imitant *le Cid*, *le Menteur*, *la Suite du Menteur*, et *don Sanche d'Aragon*. Corneille, en parlant de ces prétendues belles copies, entend plusieurs tragédies, soit de son frère, soit d'autres poëtes, dans lesquelles les héros sont

méconnus et pris pour d'autres, jusqu'à la fin de la pièce.

Enfin, il n'y a qu'à lire l'*Héraclius* de Calderon ; cela seul terminera le procès. Vous pouvez lire, monsieur, ma lettre à l'académie, ne fût-ce que pour l'amuser ; mais je me flatte qu'elle voudra bien peser mes raisons. Vous aimez le vrai plus que personne : il y a tant de préjugés dans ce monde, qu'il faut au moins n'en point avoir en littérature.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 juin 1762.

Mes divins anges, je me jette réellement à vos pieds et à ceux de M. le comte de Choiseul. La veuve Calas est à Paris, dans le dessein de demander justice ; l'oserait-elle, si son mari eût été coupable ? Elle est de l'ancienne maison de Montesquieu par sa mère (ces Montesquieu sont du Languedoc) ; elle a des sentimens dignes de sa naissance et au-dessus de son horrible malheur. Elle a vu son fils renoncer à la vie et se pendre de désespoir ; son mari, accusé d'avoir étranglé son fils, condamné à la roue, et attestant Dieu de son innocence en expirant ; un second fils, accusé d'être complice d'un parricide, banni, conduit à une porte de la ville, et reconduit par une autre porte dans un couvent ; ses deux filles enlevées ; elle-même enfin, interrogée sur la sellette, accusée d'avoir tué son fils, élargie, déclarée innocente, et cependant privée de sa dot. Les gens les plus instruits me jurent que la famille est aussi innocente qu'infortunée. Enfin, si, malgré toutes les preuves que j'ai, malgré les sermens qu'on m'a faits, cette femme avait quelque chose à se reprocher, qu'on la punisse ; mais si c'est, comme je le crois,

la plus vertueuse et la plus malheureuse femme du monde, au nom du genre humain protégez-la. Que M. le comte de Choiseul daigne l'écouter! Je lui fais tenir un petit papier qui sera son passe-port pour être admise chez vous : ce papier contient ces mots : « La « personne en question vient se présenter chez M. d'Ar-« gental, conseiller d'honneur du parlement, envoyé « de Parme, rue de la Sourdière.

Mes anges, cette bonne œuvre est digne de votre cœur.

A M. MAYANS Y SISCAR (1),

ANCIEN BIBLIOTHÉCAIRE DU ROI D'ESPAGNE, A VALENCE.

Aux Délices, 15 juin 1762.

Monsieur, je ne vous écris point en chaldéen, parce que je ne le sais pas; ni en latin, quoique je ne l'aie pas oublié; ni en espagnol, quoique je l'aie appris pour vous plaire; mais en français, que vous entendez très-bien, parce que je suis obligé de dicter ma lettre, étant très-malade.

J'ai renoncé à la cour comme vous; ne m'appelez plus *aulicus*. Mais vous êtes trop *generosus*, de toutes les façons, puisque vous avez la générosité de me fournir les instructions que je vous ai demandées. Je ne savais pas que vos auteurs eussent jamais rien pris, même des Italiens; je les croyais autocthones en fait de littérature; mais je sais bien qu'ils n'ont jamais rien pris de nous, et que nous avons beaucoup pris d'eux.

Entre nous, je pense que Corneille a puisé tout le

(1) Éditeur de *don Quichotte*. Voyez la lettre à Duclos, du 25 décembre 1761.

sujet d'*Héraclius* dans Calderon. Ce Calderon me paraît une tête si chaude (sauf respect), si extravagante, et quelquefois si sublime, qu'il est impossible que ce ne soit pas la nature pure. Corneille a mis dans les règles ce que l'autre avait inventé hors des règles. Le point important est de savoir en quelle année la *famosa Comedia* fut jouée devant *ambas mages tades;* c'est ce que je vous ai demandé, et je vois qu'il est impossible de le savoir.

Je ne sais pas pourquoi vous vous êtes donné la peine de transcrire les vers de Lopez de Vega, que vous avez autrefois rapportés dans la vie de Cervantes; vous imaginez-vous donc que je ne vous aie pas lu? Sachez, monsieur, que je vous ai lu avec grande attention, et que vous m'avez beaucoup éclairé. Non seulement je savais ces vers, mais je les ai traduits en vers français, et je les fais imprimer au-devant de la *famosa Comedia* que j'ai traduite aussi.

Je crois qu'il suffit de mettre sous les yeux la *famosa Comedia* pour faire voir que Calderon ne l'a pas volée.

Vous me permettrez de faire usage du passage de maître Emmanuel de Guerra; je n'omettrai pas les *Actes sacramentaux* du pieux Calderon. Tout ce qui me fâche, c'est que ces *Actes sacramentaux* n'aient pas fait partie des pièces amoureuses et ordurières dont le bonhomme régalait son auditoire.

Votre lettre est aussi pleine de grâces que d'érudition. Si vous voulez faire passer quelque instruction de votre voisinage de l'Afrique à mon voisinage des Alpes, je vous en aurai beaucoup d'obligation.

Soyez très-persuadé qu'on ne trouve point de seigneur d'Oliva en Savoie.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Ferney, 15 juin 1762.

Mon cher maître, j'avais prié frère Cramer de vous demander vos conseils sur cette édition de Pierre Corneille, qui ne me donnera que bien de la peine, mais qui pourra être utile aux jeunes gens, et surtout au petit-neveu et à la petite-nièce, qui ne la liront point; du moins mademoiselle Corneille ne la lira de long-temps. Son petit nez retroussé n'est pas tourné au tragique. Il me faudra pour le moins encore un an avant que je la mette au *Cid*, et je lui en donne deux pour *Héraclius*.

Je vois avec douleur, mon cher maître, que le secrétaire perpétuel n'a pas eu pour vous toutes les attentions qu'on vous doit. Mais je crois que vous n'en adopterez pas moins un projet que vous avez eu il y a long-temps, et que vous m'avez inspiré. Je n'attends que la réponse à ma lettre, que M. de Nivernais a communiquée à l'académie pour entreprendre cet ouvrage. Il sera la consolation de ma vieillesse. Je m'instruirai moi-même en cherchant à instruire les autres. J'aurai le bonheur d'être utile à une famille respectable; je ne peux mieux prendre congé. Ayez donc la bonté de me guider. Conseillez, pressez ces éditions de nos auteurs classiques.

Un imbécille qui avait autrefois le département de la librairie fit faire, par un malheureux la Serre, les préfaces des pièces de Molière. Il faut effacer cette honte.

Au reste, mon cher sous-doyen, vivons; vous avez déjà vécu environ quinze ans plus que Cicéron, et moi

plus que la Motte. Achevons à la Fontenelle. C'est la seule chose que je vous conseille d'imiter de lui.

A M. ROMAN.

Aux Délices, 16 juin 1762.

Il y a long-temps, monsieur, que je vous dois des remercîmens : une maladie assez longue et assez fâcheuse ne m'a pas permis de remplir ce devoir.

Vous faites voir qu'on peut tout traduire, puisque vous traduisez les poëtes allemands. L'auteur d'*Adam* n'est pas, comme son héros, le premier homme du monde; je suis d'ailleurs un peu fâché pour notre mangeur de pomme qu'à l'âge de neuf cent trente ans il fasse tant de façons pour mourir. Si Dieu daigne m'accorder les trois vingtièmes des années de notre père, je vous donne ma parole de mourir très-gaîment; et je vous prie de vouloir bien alors m'aider à passer, en traduisant tout doucement quelque ouvrage plus plaisant que les lamentations du mari d'Ève, qui devait savoir que tout ce qui est né est fait pour mourir, puisqu'il avait la science infuse.

Au reste, vous écrivez si bien, que je vous exhorte à vous faire traduire au lieu de traduire des tragédies allemandes. Je fais mes complimens à votre pupille, et je vous en fais à tous deux de vivre l'un avec l'autre. Je serai très-fâché quand madame d'Albertas quittera notre petit pays où elle est adorée.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A M. PALISSOT.

Aux Délices, 16 juin 1762.

Je vous dois beaucoup de remercîmens, monsieur, de la bonté que vous avez eue de m'envoyer votre dernière pièce (1). Vous savez que votre style me plaît beaucoup ; il est coulant, pur, facile ; il ne court point après les saillies et les expressions bizarres : et c'est un très-grand mérite dans ce siècle. J'aurais peut-être désiré que vous n'eussiez point choisi un sujet si semblable à celui des *Ménechmes*, et qui n'en a pas le comique. Peut-être même, si vous vous étiez donné le temps de vous refroidir sur votre ouvrage, vous auriez supprimé quelques notes qui peuvent vous faire des ennemis. J'ai toujours été affligé que vous ayez attaqué mes chers philosophes, d'autant plus que vous prîtes le temps où ils étaient persécutés ; j'avoue que j'ai pris les mêmes libertés, mais c'est avec des persécuteurs, avec des ennemis de la littérature, avec des tyrans. Les gens de lettres devraient sans doute être unis ; ils pensent tous au fond de la même façon. Pourquoi déchirer ses frères, tandis que les persécuteurs les fouettent? cela me chagrine dans ma retraite où je ne voulais que rire. Comptez toujours, monsieur, sur les sentimens, etc.

(1) *Clerval et Cléon*, ou *les nouveaux Ménechmes*, comédie intitulée d'abord *les Méprises*.

A M. LE BARON DE BIELFELD.

Aux Délices, 20 juin 1762.

Je crois, monsieur, que votre lettre m'a guéri ; car le plaisir est un souverain remède, et j'ai senti un plaisir bien vif en voyant que vous vous souvenez de moi. Je ne pense plus qu'à m'amuser et à finir gaîment ma carrière ; mais je m'intéresse beaucoup aux ouvrages sérieux que vous donnez au public. J'attends avec impatience celui que vous m'annoncez. Apprenez aux princes à être justes ; c'est toujours une consolation pour ceux qui souffrent de leur ambition, de leurs caprices, de leurs injustices, de leurs méchancetés. Les hommes aiment à entendre parler du droit des gens ; ce sont des malades à qui on parle du remède universel. N'avez-vous pas dit aussi quelque petit mot sur la liberté ? Je m'imagine que vous la goûtez à votre aise dans Hambourg ; pour moi, j'en jouis, et je suis depuis six ans dans l'ivresse de la jouissance, étant assez heureux pour posséder des terres libres sur la frontière de France, et me trouvant dans une indépendance entière. Vous souvient-il du temps où il ne vous était pas permis d'aller dans vos terres ? C'est bien cela qui est contre le droit des gens.

Je souhaite la paix à votre Allemagne ; mais je ne peux exalter mon âme au point de deviner le temps où toutes ces horreurs cesseront. Le secret de prévoir l'avenir s'est perdu avec le modeste président. Je vous embrasse de tout mon cœur, sans cérémonie ; il n'en faut point entre les philosophes : c'est assez de dater sa lettre, et de signer la première lettre de son nom. V.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 juin 1762.

Mes divins anges, je suis persuadé plus que jamais de l'innocence de Calas, et de la cruelle bonne ſoi du parlement de Toulouse qui a rendu le jugement le plus inique sur les indices les plus trompeurs. Il y a quelques mois que le conseil cassa un arrêt de ce même parlement, qui condamnait des créanciers légitimes à faire réparation à des banqueroutiers frauduleux. L'affaire présente est d'une tout autre conséquence; elle intéresse des nations entières, et elle fait frémir d'horreur. On cherche toutes les protections possibles auprès de M. le comte de Saint-Florentin; on a imaginé que la Popelinière pourrait faire présenter à ce ministre la veuve de Calas par André ou la Guerche.

Probablement la Popelinière m'écrira une lettre qu'il adressera chez vous; je vous supplie de l'ouvrir. La veuve Calas, qui doit venir vous demander votre protection, lira cette lettre de la Popelinière, et se conduira en conséquence.

Daignez, mes anges, mettre toute votre humanité, toute votre vertu, toutes vos bontés, à faire connaître la vérité dans une affaire aussi essentielle. La poste va partir; je n'ai ni le temps ni la force de vous parler d'autre chose que de l'innocence opprimée qui trouvera des protecteurs tels que vous.

Mille tendres respects.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Genève, le 22 juin 1762.

Ma misérable santé, monseigneur, me confine à présent auprès du docteur Tronchin. Je me joins à la foule de ses dévots qui vont au temple d'Epidaure. Je vous assure que, quoique je sois dans la patrie de J. J. Rousseau, je trouve que vous avez très-grande raison, et je ne suis point du tout de son avis.

Je me flatte que vous distinguez les gens de lettres de Paris de ce philosophe des Petites-Maisons; mais vous savez que, dans la littérature comme dans les autres états, il y a un peu de jalousie. On accusait Corneille d'avoir favorisé le duel, et d'avoir violé toutes les bienséances dans *le Cid*; on reprochait à Racine d'avoir mis les principes du jansénisme dans le rôle de Phèdre; Descartes fut accusé d'athéisme, et Gassendi d'épicuréisme: la mode aujourd'hui est de prétendre que les géomètres et les métaphysiciens inspirent à la nation le dégoût des armes, et que, si on a été battu sur terre et sur mer, c'est évidemment la faute des philosophes. Mais vous savez que les Anglais sont bien plus philosophes que nous, et que cela ne les a pas empêchés de nous battre.

Vous vous doutez bien, dans le fond de votre cœur, qu'il y a eu d'autres causes de nos malheurs, lesquelles ne ressemblent en rien à la philosophie. Vous êtes trop clairvoyant et trop juste pour vous laisser séduire par les cris de quelques envieux qui, ne pouvant atteindre au mérite de quelques génies que vous avez encore en France, tâchent de les décrier, afin qu'il ne reste plus à la nation aucune gloire. Vous êtes fait pour

protéger le mérite ; c'est là, dans tous les temps, le partage des hommes supérieurs.

Les bontés mêmes que vous avez toujours eues pour moi me font croire que vous en aurez pour ceux qui valent mieux que moi. Si la calomnie m'impute quelquefois des ouvrages que je n'ai point faits, elle empoisonne ceux dont ils sont les auteurs. Voyez comme on a traité ce pauvre Helvétius pour un livre qui n'est qu'une paraphrase des *Pensées* du duc de la Rochefoucauld !

Il n'y a qu'heur et malheur en ce monde. Mon heur est de vous être attaché jusqu'au dernier moment de ma vie avec le plus grand et le plus profond respect.

A M. DAMILAVILLE.

Le 25 juin 1762.

LES frères des Délices ont reçu les lettres du 19 juin de leur cher frère. Ils chercheront le *Contrat social :* ce petit livre a été brûlé à Genève dans le même bûcher que le fade roman d'*Emile ;* et Jean-Jacques a été décrété de prise de corps comme à Paris. Ce *Contrat social* ou *insocial* n'est remarquable que par quelques injures dites grossièrement aux rois par le citoyen du bourg de Genève, et par quatre pages insipides contre la religion chrétienne. Ces quatre pages ne sont que des centons de Bayle. Ce n'était pas la peine d'être plagiaire. L'orgueilleux Jean-Jacques est à Amsterdam, où l'on fait plus de cas d'une cargaison de poivre que de ses paradoxes.

L'affaire de mon frère m'intéresse bien davantage ; mais, si monsieur le contrôleur-général a promis à un ancien ami, personne ne pourra s'y opposer, ni être bien reçu à le solliciter. Tout ce qu'on doit faire, à mon

avis, c'est de remontrer fortement qu'il est de son intérêt et de son honneur d'employer utilement un homme qui a été quinze ans utile; et je suis persuadé que par cette voie on pourra obtenir un poste avantageux.

Je suis toujours en peine d'un *Meslier* envoyé à mon frère pour M. le marquis d'Argence, en son château de Dirac, près d'Angoulême : je prie mon frère de m'en donner des nouvelles. Je répète que *le Despotisme oriental* pourrait bien avoir été pincé pour avoir été indiscrètement envoyé en forme de livre.

La mort de Socrate est un beau sujet dans une république où l'on peut mettre sur le théâtre l'injustice, l'ignorance, la sottise et la cruauté des juges. Je souhaite que ce sujet réussisse en France. Voulez-vous des *Meslier* et autres drogues? j'en pourrai découvrir dans les greniers du pays.

AU CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, 26 juin 1762.

VIVENT les lettres! vivent les arts! vivent ceux qui ont un peu de goût pour eux, et même un peu de passion! Monseigneur, plus je vieillis, plus je crois, Dieu me le pardonne, que je deviens sage; car je ne connais plus que littérature et agriculture. Cela donne de la santé au corps et à l'âme, et Dieu sait alors comme on rit de ses folies passées et de toutes celles de nos confrères les humains! Je vous crois à présent dans votre retraite, que vous embellissez; et je m'imagine que votre éminence y est très-éminente en réflexions solides, en amusemens agréables, en supériorité de raison et de goût, en toutes choses dignes de votre es-

prit. Ne bâtissez-vous point? n'avez-vous pas une bibliothèque? ne rassemblez-vous pas quelques personnes dignes de vous entendre? Si vous en trouvez, voilà le grand point; il est bien rare de trouver des penseurs en province, et surtout des gens de goût. Je croyais autrefois, en lisant nos bons auteurs, que toute la nation avait de l'esprit; car, disais-je, tout le monde les lit; donc toute la nation est formée par eux. J'ai été bien attrapé quand j'ai vu que la terre est couverte de gens qui ne méritent pas qu'on leur parle.

C'est un grand malheur pour moi de parler de loin à votre éminence. Ma consolation est de vous consulter. Je vous conjure de juger sévèrement l'ouvrage que vous permettez que je vous envoie. Je voudrais bien faire de cette pièce quelque chose de bon. Je suis déjà sûr qu'elle forme un très-beau spectacle. Je l'ai fait exécuter trois fois sur mon théâtre à Ferney; en vérité, rien n'était plus auguste; mais une tragédie ne doit pas plaire seulement aux yeux; je m'adresse à votre cœur et à vos oreilles, *aurium superbissimum judicium*: voyez surtout si vous êtes touché; amusez-vous, je vous en supplie, à me dire mes fautes. Si la pièce est froide, la faute est irréparable; mais si elle ne manque que par des détails, je vous promets d'être bien docile.

Recevez, monseigneur, mon très-tendre respect.

A M. DE LA MOTTE-GEFRARD (1).

Aux Délices, 26 juin 1762.

Tout ce qui est de la main de Henri IV, monsieur, est bien précieux. C'était un homme adorable avec ses ennemis et avec ses maîtresses. Des lettres d'amour de ce grand roi valent mieux que tous les édits de ses prédécesseurs. Je ne sais comment reconnaître le plaisir que vous me faites; j'attends votre bienfait avec autant d'impatience que de reconnaissance. J'ai des lettres de lui à la reine Élisabeth, dans lesquelles il paraît plus embarrassé qu'il ne l'est avec ses maîtresses. S'il avait pu coucher avec cette reine, il n'aurait pas fait le saut périlleux, et il n'aurait point rappelé les jésuites que nos parlemens chassent comme les Anglais ont autrefois chassé les loups. Je ne sais pas combien on donne à présent de la tête d'un jésuite; celle du cardinal Mazarin fut autrefois à cinquante mille écus; c'est beaucoup trop payer.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Ferney, en Bourgogne, par Genève, 30 juin 1762.

Mon entreprise, mon cher maître, m'attache de plus en plus au grand Corneille. Je l'aime autant que vous aimez Cicéron; et plût à Dieu qu'il eût toujours parlé sa langue aussi purement, aussi noblement que Cicéron parlait la sienne! Vous avez un grand avantage sur moi; Cicéron n'a point fait de mauvais ouvrages,

(1) Cette lettre est en réponse à l'offre que fit M. de la Motte à M. de Voltaire des lettres manuscrites de Henri IV à Corisandre d'Andouin.

et Corneille en a trop fait, je ne dis pas d'indignes de lui, je dis absolument indignes du théâtre. Je suivrai donc votre sage conseil, je ne commenterai aucune de ses comédies, excepté *le Menteur*, ni aucune des tragédies qui n'ont pu rester au théâtre. Ses beaux ouvrages en seront peut-être plus précieux, quand ils ne paraîtront point avec ceux qui pourraient faire tort à sa gloire.

Vous, mon cher maître, qui partagez avec l'éloquent Pélisson l'honneur d'avoir fait l'*Histoire de l'académie* avec autant de sagesse que de vérité, vous êtes plus à portée que personne de m'instruire si Chapelain n'a pas eu la plus grande part au jugement sur *le Cid*, jugement très-équitable, à mon avis, en plusieurs endroits, mais qui, dans d'autres, me paraît, comme au public, un peu trop sévère. Si vous avez quelque anecdote sur le fameux procès, je vous prie de me la communiquer.

Je vous prie surtout d'assurer l'académie que, si elle se plaint de mon insuffisance dans mes notes sur le grand Corneille, elle n'accusera pas mon orgueil. Je fuirai ce ton décisif que prennent nos jeunes auteurs, et qui ne me convient pas plus qu'à eux.

Où pourrais-je trouver la lettre d'un nommé Claveret qui dit tant de mal du *Cid*, et celle de Balzac qui lui rend tant de justice? Ne pourriez-vous point demander à M. l'abbé Caperonnier tout ce qu'il a dans la bibliothèque du roi? Je le rendrai fidèlement. On a déjà daigné m'envoyer des livres qui ne se trouvent que là, et je les ai rendus aussi bien conditionnés qu'on me les avait prêtés. J'aurai l'honneur d'en écrire à M. Caperonnier; mais je me flatte qu'en étant prévenu par vous, il en sera plus disposé à m'accorder ses secours.

M. de Chammeville doit aimer les lettres, puisqu'il

permet que vos paquets passent sous son contre-seing. Je ne doute pas qu'il ne trouve bon que son nom soit imprimé dans la liste des souscripteurs qui serviront à encourager les autres.

On rejouera bientôt *Oreste*. Je vous prierai de me dire si cette pièce *sapit antiquitatem*, et ce que j'y dois corriger pour l'impression. Je ne ferai point tort à l'*Electre* de M. Crébillon, et je me ferai un grand honneur de marcher après lui.

Ama me, et Cornelium tuere et Corneliam.

A M. LAVAYSSE PÈRE.

4 juillet 1762.

Les personnes qui protégent à Paris la famille Calas sont très-étonnnées que le sieur Gobert-Lavaysse ne fasse pas cause commune avec elle. Non seulement il a son honneur à soutenir, ses fers à venger, le rapporteur, qui conclut au bannissement à confondre; mais il doit la vérité au public, et son secours à l'innocence. Le père se couvrirait d'une gloire immortelle, s'il quittait une ville superstitieuse et un tribunal ignorant et barbare.

Un avocat savant et estimé est certainement au-dessus de ceux qui ont acheté pour un peu d'argent le droit d'être injustes; un tel avocat serait un excellent conseiller; mais où est le conseiller qui serait un bon avocat?

M. Lavaysse peut être sûr que, s'il perd quelque chose à son déplacement, il le retrouvera au décuple. On répond que plusieurs princes d'Allemagne, plusieurs personnes de France, d'Angleterre et de Hollande vont faire un fonds très-considérable. Voilà de ces occasions où il serait beau de prendre un parti ferme.

M. Lavaysse, en élevant la voix, n'a rien à craindre; il fera rougir le parlement de Toulouse en quittant cette ville pour Paris; et s'il veut ailler ailleurs, il sera partout respecté.

Quoi qu'il arrive, son fils se rendrait très-suspect dans l'esprit des protecteurs des Calas, et ferait très-grand tort à la cause, s'il ne fesait pas son devoir, tandis que tant de personnes indifférentes font au-delà de leur devoir.

Je prie la personne qui peut faire rendre cette lettre à M. Lavaysse père, de l'envoyer promptement par une voie sûre.

A. M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 5 juillet 1762.

MES divins anges, cette malheureuse veuve a donc eu la consolation de paraître en votre présence; vous avez bien voulu l'assurer de votre protection. Vous avez lu sans doute les pièces originales que je vous ai envoyées par M. de Courteille : comment peut-on tenir contre les faits avérés que ces pièces contiennent? et que demandons-nous? rien autre chose sinon que la justice ne soit pas muette comme elle est aveugle; qu'elle parle, qu'elle dise pourquoi elle a condamné Calas. Quelle horreur qu'un jugement secret, une condamnation sans motifs! y a-t-il une plus exécrable tyrannie que celle de verser le sang à son gré sans en rendre la moindre raison? Ce n'est pas l'usage, disent les juges. Eh, monstres! il faut que cela devienne l'usage : vous devez compte aux hommes du sang des hommes. Le chancelier serait-il assez..... pour ne pas faire venir la procédure?

Pour moi, je persiste à ne vouloir autre chose que

la production publique de cette procédure. On imagine qu'il faut préalablement que cette pauvre femme fasse venir des pièces de Toulouse. Où les trouvera-t-elle? qui lui ouvrira l'antre du greffe? où la renvoie-t-on, si elle est réduite à faire elle-même ce que le chancelier ou le conseil seul peut faire? Je ne conçois pas l'idée de ceux qui conseillent cette pauvre infortunée. D'ailleurs ce n'est pas elle seulement qui m'intéresse, c'est le public, c'est l'humanité. Il importe à tout le monde qu'on motive de tels arrêts. Le parlement de Toulouse doit sentir qu'on le regardera comme coupable tant qu'il ne daignera pas montrer que les Calas le sont; il peut s'assurer qu'il sera l'exécration d'une grande partie de l'Europe.

Cette tragédie me fait oublier toutes les autres, jusqu'aux miennes. Puisse celle qu'on joue en Allemagne finir bientôt!

Mes charmans anges, je remercie encore une fois votre belle âme de votre belle action.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 7 juillet 1762.

Mes divins anges, nous ne demandons autre chose au conseil sinon que, sur le simple exposé des jugemens contradictoires du parlement de Toulouse, et sur l'impossibilité physique qu'un vieillard faible, de soixante-huit ans, ait pendu un jeune homme de vingt-huit ans, le plus robuste de la province, sans le secours de personne, on se fasse représenter la procédure.

A cet effet, un des fils de Calas, qui est chez moi, envoie sa requête à M. Mariette, avocat au conseil, lequel la rédigera; et nous espérons qu'elle sera signée de la mère.

Nous craignons que le parti fanatique qui accable cette famille infortunée à Toulouse, et qui a eu le crédit de faire renfermer les deux filles dans un couvent, n'ait encore celui de faire enfermer la mère, pour lui fermer toutes les avenues au conseil du roi.

Mais le fils, qui est en sûreté, remplira l'Europe de ses cris, et soulèvera le ciel et la terre contre cette iniquité horrible.

Je répète qu'il est peu vraisemblable que la veuve Calas puisse tirer les pièces de l'antre du greffe de Toulouse, puisqu'il y a des défenses sévères de les communiquer à personne.

Cette seule défense prouve assez que les juges sentent leur faute.

Si, par impossible, les juges ont eu des convictions que les accusés étaient coupables, s'ils n'ont puni que le père, et si, contre les lois, ils ont élargi les autres, en ce cas, il est toujours très-important de découvrir la vérité. Il y a d'un côté ou d'un autre le plus abominable fanatisme, et il faut le découvrir.

J'implore M. de Courteille uniquement pour que la vérité soit connue; la justice viendra ensuite.

Tous les étrangers frémissent de cette aventure. Il est important pour l'honneur de la France que le jugement de Toulouse soit ou confirmé ou condamné.

Je présente mon respect à monsieur et à madame de Courteille, à monsieur et à madame d'Argental. Cette affaire est digne de toute leur bonté.

A M. DAMILAVILLE.

8 juillet 1762.

Vous savez, mon cher frère, que la place sur laquelle vous avez des vues est promise depuis longtemps, et que vous déplairiez, si vous insistiez. Toutes les raisons de justice et de convenance sont pour vous; mais elles doivent céder à l'autorité de monsieur le contrôleur-général, et à son amitié pour M. de Morival. S'il vous avait connu, ce serait vous qu'il aimerait sans doute. Faites-vous un mérite auprès de lui de votre sacrifice, afin qu'il vous aime à votre tour. Tâchez de lui parler; donnez-lui des éloges sur ce que l'amitié lui fait faire; remettez votre sort entre ses mains. Cette conduite, la seule que vous deviez tenir, peut contribuer à votre fortune. Mon cher frère, je vous prierai toujours de prendre votre parti en philosophe sur l'affaire de cette direction. Plût à Dieu que vous puissiez demander et obtenir celle de Lyon! Il y a déjà un philosophe dans cette ville; vous seriez deux, et l'archevêque, s'il osait, serait le troisième.

Vous devez avoir reçu un paquet contenant les *pièces originales* imprimées; je vous prie d'en envoyer un exemplaire à M. Mignot, conseiller au grand-conseil, et un chez MM. Dufour et Mallet, banquiers: c'est chez eux que demeure cette veuve si à plaindre. Il est bien à souhaiter qu'on puisse imprimer à son profit ces pièces qui me paraissent convaincantes, et qu'elles puissent être portées au pied du trône par le public soulevé en faveur de l'innocence. Faites-les imprimer; criez, je vous en prie, et faites crier. Il n'y a que le cri public qui puisse nous obtenir justice. Les formes ont été inventées pour perdre les innocens.

Mon frère Thieriot vous embrasse ; mon frère d'Alembert me néglige positivement.

A M. AUDIBERT,

NÉGOCIANT A MARSEILLE, ET DE L'ACADÉMIE DE LA MÊME VILLE.

Aux Délices, le 9 juillet 1762.

VOUS avez pu voir, monsieur, les lettres de la veuve Calas et de son fils. J'ai examiné cette affaire pendant trois mois ; je peux me tromper, mais il me paraît clair comme le jour que la ferveur de la faction et la singularité de la destinée ont concouru à faire assassiner juridiquement sur la roue le plus innocent et le plus malheureux des hommes, à disperser sa famille, et à la réduire à la mendicité. J'ai bien peur qu'à Paris on songe peu à cette affaire. On aurait beau rouer cent innocens, on ne parlera à Paris que d'une pièce nouvelle, et on ne songera qu'à un bon souper.

Cependant, à force d'élever la voix, on se fait entendre des oreilles les plus dures, et quelquefois même les cris des infortunés parviennent jusqu'à la cour. La veuve Calas est à Paris chez MM. Dufour et Mallet, rue Montmartre ; le jeune Lavaysse y est aussi. Je crois qu'il a changé de nom ; mais la pauvre veuve pourra vous faire parler à lui. Je vous demande en grâce d'avoir la curiosité de les voir l'un et l'autre ; c'est une tragédie dont le dénoûment est horrible et absurde, mais dont le nœud n'est pas encore bien débrouillé.

Mandez-moi aussi, monsieur, je vous en conjure, si la veuve Calas est dans le besoin ; je ne doute pas qu'en ce cas MM*** ne se joignent à vous pour la soulager. Je me suis chargé de payer les frais du procès

qu'elle doit intenter au conseil du roi. Je l'ai adressée à M. Mariette, avocat au conseil, qui demande, pour agir, l'extrait de la procédure de Toulouse. Le parlement, qui paraît honteux de son jugement, a défendu qu'on donnât communication des pièces, et même de l'arrêt. Il n'y a qu'une extrême protection auprès du roi qui puisse forcer ce parlement à mettre au jour la vérité. Nous fesons l'impossible pour avoir cette protection, et nous croyons que le cri public est le meilleur moyen pour y parvenir.

Il me paraît qu'il est de l'intérêt de tous les hommes d'approfondir cette affaire, qui, d'une part ou d'une autre, est le comble du plus horrible fanatisme. C'est renoncer à l'humanité que de traiter une telle aventure avec indifférence. Je suis sûr de votre zèle : il échauffera celui des autres sans vous compromettre.

Je vous embrasse tendrement, mon cher camarade, et suis avec tous les sentimens que vous méritez, etc.

A M. DE LA CHALOTAIS.

Aux Délices, le 11 juillet 1762.

Monsieur, je suis presque aveugle, et cependant j'écris; mais c'est que les passions donnent de la force, et les sentimens que vos bontés m'inspirent sont une passion. Vous confondez les jésuites, et vous instruisez les historiens. Le mémoire que vous avez daigné m'envoyer est très-plausible : si vous étiez procureur-général de quelque parlement de mon voisinage, je volerais pour venir vous remercier, quoique je ne sorte plus de ma chaumière; je viendrais vous prier de guérir les scrupules qui me restent. Si la chose était comme vous le dites, le parlement de Paris, capitale de l'ancienne France, aurait été l'assemblée des états-

généraux. Pourquoi, dans les états du quatorzième siècle, les parlemens n'y eurent-ils pas de séance ? pourquoi *le banc du roi* en Angleterre est-il différent des états nommés *parlement ?* pourquoi le gouvernement anglais, ayant en tout imité nos usages et les ayant conservés, a-t-il encore ses états-généraux, qui sont abolis en France ? pourquoi le procureur-général du roi d'Angleterre conclut-il à ce banc royal, et non au parlement de la nation ? Ce que l'on appelle le grand banc en France est encore le grand banc à Londres ; la formule ancienne de vos sessions s'y est conservée, le procureur-général n'agit qu'à ce banc. Ce qu'on appelle *parlement en France* est donc le *banc du roi ;* ainsi que ce qu'on nomme *parlement* en Angleterre représente nos *états-généraux.*

Pourquoi, le gouvernement goth, tudesque et vandale, ayant été partout le même, serions-nous les seuls chez qui une cour suprême de justice aurait été substituée aux représentans des chefs de la nation ? Les audiences d'Espagne ne sont point *las cortes*, et n'y ont aucun rapport ; la *chambre impériale* de Wetzlar, quoique toujours présidée par un prince, n'a aucune analogie avec la *diète de l'Empire.*

Aucune cour supérieure ne représente la nation dans aucun pays de l'Europe. Comment la France seule aurait-elle établi ce droit public ? et si elle l'avait établi, comment ne serait-il pas authentique ? Si chaque parlement tient lieu des états-généraux pendant la vacance de ces états, il est clair qu'il est à leur place : que devient donc alors le conseil du roi ?

Vous sentez bien que cela est embarrassant. Mettez la main sur la conscience. Au reste, je suis sans intérêt, ne descendant, que je sache, d'aucun Franc qui ait ravagé les Gaules avec Ildovic, nommé Clovis, ni d'aucun seigneur qui ait trahi Louis V et Charles de Lor-

raine ; n'étant d'aucun corps, n'étant ni tonsuré ni maître ès-arts, ayant un pied en France et l'autre en Suisse, et les deux sur les bords de la fosse. Je suis assez de l'avis d'un Anglais qui disait que toutes les origines, tous les droits, tous les établissemens ressemblent au *plumpudding* : le premier n'y mit que de la farine, un second y ajouta des œufs, un troisième du sucre, un quatrième des raisins, et ainsi se forma le *plumpudding*.

Voyez ce qu'étaient Lin et Clet, supposé qu'il y ait eu des Clet et des Lin ; reconnaîtraient-ils aujourd'hui leurs successeurs ? le fils de Marie même reconnaîtrait-il sa religion ? Tout dans l'univers est fait de pièces et de morceaux. La société humaine me paraît ressembler à un grand naufrage : *Sauve qui peut* est la devise des pauvres diables comme moi. Pour vous, monsieur, qui avez une belle place dans le vaisseau, c'est tout autre chose. Vous avez jeté Loyola à la mer, et votre vaisseau n'en va que mieux. Il y a une chose dont on doit s'apercevoir à Paris, supposé qu'on réfléchisse ; c'est que la vraie éloquence n'est plus qu'en province. Les *Comptes rendus* en Bretagne et en Provence sont des chefs-d'œuvre ; Paris n'a rien à leur opposer, il s'en faut beaucoup.

Cependant il y a toujours une douzaine de jésuites à la cour ; ils triomphent à Strasbourg, à Nancy ; le pape donne en Bretagne, chez vous, oui, chez vous, des bénéfices quatre mois de l'année ; vos évêques, *proh pudor !* s'intitulent évêques *par la grâce du saint-siége, etc., etc.*

Monsieur, vous me remplissez de respect et d'espérance.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 juillet 1762.

Mes chers anges, votre vertu courageuse n'abandonnera pas l'innocence opprimée qui attend tout de votre protection : vous acheverez ce que vous avez si noblement commencé. Mais, avant de mettre la chose en règle, il est d'une nécessité absolue d'avoir des réponses positives à la colonne des questions que je prends la liberté de vous envoyer. Je vous conjure de vouloir bien envoyer chercher la veuve Calas ; elle demeure chez MM. Dufour et Mallet, rue Montmartre.

Le fils de l'avocat Lavaysse est caché à Paris. Son malheureux père, qui craint de se compromettre avec le parlement de Toulouse, tremble que son fils n'éclate contre ce même parlement. Joignez à toutes vos bontés celle d'encourager ce jeune homme contre une crainte si infâme. Donnez-vous du moins la satisfaction de le faire venir chez vous. Daignez l'interroger ; ce sera une conviction de plus que vous aurez de l'abomination toulousaine. Daignez faire écrire tout ce que la veuve Calas et Lavaysse vous auront répondu ; faites-nous-en part, je vous en supplie.

Tous ceux qui prennent part à cette affaire espèrent qu'enfin on rendra justice. Vous savez sans doute que M. de Saint-Florentin a écrit à Toulouse, et est très-bien disposé. Monsieur le chancelier est déjà instruit par M. de Nicolaï et par M. d'Auriac. S'il a autant de fermeté que de bienveillance, tout ira bien. Madame de Pompadour parlera. Nous comptons, grâce à vos bontés, sur la vertu éclairée de M. le comte de Choiseul.

Je sens bien, après tout, que nous n'obtiendrons

qu'une pitié impuissante, si nous n'avons pas la plus grande faveur ; mais du moins la mémoire de Calas sera rétablie dans l'esprit du public, et c'est la vraie réhabilitation ; le public condamnera les juges, et un arrêt du public vaut un arrêt du conseil.

Mes anges, je n'abandonnerai cette affaire qu'en mourant. J'ai vu et j'ai essuyé des injustices pendant soixante années ; je veux me donner le plaisir de confondre celle-ci. J'abandonnerai jusqu'à *Cassandre*, pourvu que je vienne à bout de mes pauvres roués. Je ne connais point de pièce plus intéressante. Au nom de Dieu, faites réussir la tragédie de *Calas*, malgré la cabale des dévots et des Gascons. Je baise plus que jamais le bout des ailes de mes anges.

N. B. Madame Calas sait où demeure Lavaysse : vous pourrez le faire triompher de sa timidité.

A M. LE COMTE D'AGENTAL.

17 juillet 1762.

Mes divins anges, vous voyez que la tragédie de *Calas* m'occupe toujours. Daignez faire réussir cette pièce, et je vous promets des tragédies pour le tripot. Permettez-vous que je vous adresse ce petit paquet pour l'abbé du grand-conseil ?

Avez-vous daigné lire la préface et les notes de ce M. Palissot ? Mais comment M. le duc de Choiseul a-t-il pu protéger cela, et faire le pacte de famille ? Hélas ! le cardinal de Richelieu protégeait Scudéri ; mais Scudéri valait mieux.

Je n'ai point assez remercié madame d'Argental, qui a eu la bonté d'ordonner un petit bateau pour Tronchin.

Je baise plus que jamais le bout des ailes de mes anges.

Élie de Beaumont (1) ne pourrait-il pas soulever le corps ou l'ordre des avocats en faveur de mon roué ? Je crois que ce Beaumont-là vaut mieux que le Beaumont votre archevêque. Cet archevêque et ses billets de confession m'occupent à présent ; je rapporte son procès. Ces temps-là sont aussi absurdes que ceux de la fronde, et bien plus plats. Mes contemporains n'ont qu'à se bien tenir.

A M. DAMILAVILLE.

18 juillet 1762.

Est-il bien vrai que l'archevêque de Paris ait puni le curé de Saint-Jean-de-Latran d'avoir prié Dieu pour les trépassés ? Il ne se contente donc pas d'avoir persécuté les mourans, il en veut encore aux morts ! Mais il paraît qu'il se brouille toujours avec les vivans. Au reste, qu'on ait mis ou non le curé de Saint-Jean-de-Latran au séminaire, en tout cas, voici ce qu'un tolérant écrit sur cette matière :

« Il paraît bien injuste de refuser des *de profundis* à Crébillon, tandis que toutes ses pièces en méritent, hors *Rhadamiste* ; et l'on ne voit pas en quoi a péché ce pauvre curé quand il a fait un service pour l'âme poétique de M. de Crébillon. En effet, quoique cet auteur ait traité le sujet d'*Atrée*, il était chrétien, et son *Rhadamiste* durera peut-être aussi long-temps que les mandemens de monsieur l'archevêque. Si le curé a été suspendu pour avoir fait ce service aux dépens des comédiens du roi, le service n'est-il pas toujours fort bon ? et l'argent des comédiens n'a-t-il pas de cours ?

(1) Jean-Baptiste-Jacques-Élie de Beaumont, né à Carentan, en octobre 1732, mort à Paris, le 10 janvier 1786. Avocat distingué, défenseur des Calas.

Il faudrait donc excommunier monsieur l'archevêque pour recevoir tous les ans environ trois cent mille livres que lui fournissent les spectacles de Paris, et qui sont le plus fort revenu de l'Hôtel-Dieu.

« L'abbé Grizel, qui sait ce que vaut l'argent, et à quoi il faut l'employer, vous dira que le prélat risque beaucoup ; car si les comédiens fermaient leurs spectacles, l'Église serait privée d'un secours considérable. Il est vrai qu'on peut persuader aux comédiens de continuer toujours à jouer malgré la persécution, parce que *la crainte d'une excommunication injuste ne doit empêcher personne de faire son devoir ;* mais cette proposition ayant été condamnée par les frères jésuites et par le pape, il se pourrait bien faire qu'on manquât de spectacles à Paris, dans la crainte d'être excommunié par monsieur l'archevêque.

« Si un Turc vient en cette ville, comme en effet un fils circoncis de M. le bacha de Bonneval y viendra dans quelque temps ; s'il fait célébrer un service pour l'âme de quelque chrétien de sa maison, son agent sera reçu sans difficulté ; et tandis qu'il criera *allah ! allah !* on chantera des *de profundis*.

« Pourquoi traiter les comédiens plus mal que les Turcs ? ils sont baptisés ; ils n'ont point renoncé à leur baptême. Leur sort est bien à plaindre. Ils sont gagés par le roi, et excommuniés par les curés. Le roi leur ordonne de jouer tous les jours, et le rituel de Paris le leur défend. S'ils ne jouent pas, on les met en prison ; s'ils font leur devoir, on les jette à la voirie. Ils sont défendus dans l'ordre des lois, dans l'ordre des mœurs, dans l'ordre des raisonnemens, par maître Huerne de l'ordre des avocats, et ils sont condamnés par l'avocat le Dain. On les traite chrétiennement, pendant leur vie et après leur mort, en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, tandis qu'à Paris, où ils réus-

sissent le mieux, on cherche à les couvrir d'opprobre. Tout le monde veut entrer pour rien chez eux, et on leur ferme la porte du paradis. On se fait un plaisir de vivre avec eux, et on ne veut pas y être enterré. Nous les admettons à nos tables, et nous leur fermons nos cimetières. Il faut avouer que nous sommes des gens bien raisonnables et bien conséquens. »

Mon cher frère, vous nous faites espérer qu'on pourra enfin demander justice pour les Calas. Il est plaisant qu'il faille s'adresser à l'abbé de Chauvelin pour imprimer en sûreté une lettre de Donat Calas. Votre zèle et votre prudence n'ont rien négligé. Nous vous avons, mon cher frère, plus d'obligation qu'à personne.

Est-il possible qu'il soit si aisé d'être roué, et si difficile d'obtenir la permission de s'en plaindre !

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, le 19 juillet 1762.

Ce n'est pas sans raison, monseigneur, *et non sine numine divûm*, que l'effigie de ma maigre physionomie est au Louvre, précisément au-dessous de votre rond et resplendissant et très-aimable visage ; c'est, comme disent les docteurs, un vrai type. Cela signifie que mon âme reçoit d'en-haut les rayons de la vôtre. Vous avez bien voulu m'illuminer plus d'une fois sur mon œuvre des six jours ; vous ne vous êtes point rebuté. Comptez que je sens le prix de vos bontés, comme celui de votre esprit et de votre goût. Que votre éminence a bien raison de dire que Statira ne parle pas à Antigone d'une manière assez imposante ! J'ai changé sur-le-champ la chose ainsi (act. 3, sc. 5) :

La majesté peut-être, ou l'orgueil de mon trône,
N'avait pas destiné, dans mes premiers projets,
La fille d'Alexandre à l'un de ses sujets;
Mais vous la méritez en voulant la défendre.
C'est vous qu'en expirant désignait Alexandre;
Il nomma le plus digne, et vous le devenez ·
Son trône est votre bien quand vous le soutenez.
Allez, et que des dieux la faveur vous seconde;
Que la vertu vous guide à l'empire du monde;
Combattez et régnez, etc.

Je profiterai de toutes vos remarques. Il faut tâcher de bien faire ce qu'on fait, fût-ce un bout-rimé ou une antienne. Recevez, avec mes tendres remercîmens, les témoignages de ma juste sensibilité pour tout ce qui touche votre éminence. Vous essuyez donc encore des pertes particulières dans des malheurs publics, et votre courage est à toutes les épreuves :

Durate et vosmet rebus servate secundis.

Je suis bien édifié de votre goût pour les potagers; je ne savais point que vous fussiez frugivore; je vous croyais seulement *virum frugi*. Je vous parlais de votre belle mine rebondie; elle est heureuse, et vous serez heureux. Ne serez-vous pas riche comme un puits quand vous aurez nettoyé vos dettes? Ne serez-vous pas le plus aimable du sacré collége? ne vivrez-vous pas comme il vous plaira? ne ferez-vous pas le charme de la société? On dit que vous voulez être archevêque : à la bonne heure, mais ce n'est qu'une gêne; un cardinal n'a pas besoin de charge d'âmes, et c'est une triste charge. Je vous voudrais à Paris, à la tête du bon goût et de la bonne compagnie, avec cent mille écus de rente; mais on dit que ce n'est pas assez pour le cœur humain, et qu'il faut autre chose; je m'en rapporte.... Je suis enfoncé dans l'histoire du

temps présent; je suis émerveillé de nos sottises. Quelles misères! Tendre attachement, profond respect.

A. M. DE LA CHALOTAIS.

Aux Délices, le 21 juillet 1762.

Je crois, monsieur, que c'est à vos bontés que je dois la réception de votre nouveau chef-d'œuvre. Tous les deux sont d'autant plus forts, qu'ils sont ou paraissent être plus modérés. Les jésuites diront: *hæc est ærugo mera.* Tous les bons Français vous doivent des remercîmens de ces mots, *en un mot, des maximes ultramontaines.*

Ces deux ouvrages sont la voix de la patrie qui s'explique par l'organe de l'éloquence et de l'érudition. Vous avez jeté des germes qui produiront un jour plus qu'on ne pense. Et quand la France n'aura plus un maître italien qu'il faut payer, elle dira: C'est à M. de la Chatolais que nous en sommes redevables.

Vous m'avez donné tant d'enthousiasme, monsieur, que je m'emporte jusqu'à prendre la liberté de recommander à votre justice l'affaire de M. Cathala, négociant de Genève. Il implore le parlement pour être payé d'une dette. C'est un très-honnête homme, très-exact, incapable de redemander ce qui ne lui est pas dû. Je sais bien qu'en qualité de huguenot il sera damné; mais, en attendant, il faut qu'il ait son argent en ce monde.

Pardonnez-moi, monsieur, la démarche que je fais auprès de vous. Je sais qu'il est très-inutile de vous solliciter; mais je n'ai pu m'empêcher de vous dire combien j'estime la probité de mon huguenot. Je ne

suis point suspect de favoriser les mécréans, puisque je viens de faire bâtir une église.

Je n'ai point d'expressions pour vous dire avec quel respect j'ai l'honneur d'être, etc.

A M. DE CIDDEVILLE.

Aux Délices, le 21 juillet 1762.

MON cher et ancien ami, nous oublions donc tous deux ce monde frivole et méchant à cent cinquante lieues l'un de l'autre. Il vaudrait mieux l'oublier ensemble; mais la destinée a arrangé les choses autrement. Cette destinée, qui m'a fait tantôt goguenard, tantôt sérieux, qui m'a rendu maçon et laboureur, me force à présent de soutenir un roué contre un parlement. Le fils du roué m'avait fait verser des larmes; je me suis trouvé enchaîné insensiblement à cette épouvantable affaire qui commence à émouvoir tout Paris. Nous ne réussirons peut-être qu'à faire redire :

Tantùm relligio potuit suadere malorum !
(Lucrèce, liv. I, v. 102.)

mais il est important qu'on le redise souvent, et que les hommes puissent apprendre enfin que la religion ne doit pas faire des tigres.

Jean-Jacques, qui a écrit à la fois contre les prêtres et contre les philosophes, a été brûlé à Genève dans la personne de son plat Emile, et banni du canton de Berne où il s'était réfugié. Il est à présent entre deux rochers, dans le pays de Neuchâtel, croyant toujours avoir raison, et regardant les humains en pitié. Je crois que la chienne d'Erostrate, ayant rencontré le chien de Diogène, fit des petits dont Jean-Jacques est descendu en droite ligne.

Pour moi, je crois que je suis devenu dévot. J'ai, dans certaine tragédie de *Cassandre*, un grand-prêtre qui est aussi modéré que Joad est brutal et fanatique; j'ai une veuve d'Alexandre religieuse dans un couvent; les initiés s'y confessent et communient. Je veux que vous assistiez à cette œuvre pie quand vous serez à Paris. Jouissez, en attendant, des agrémens de la campagne; cultivez votre aimable esprit, et souvenez-vous que vous avez au pied des Alpes des amis qui vous chérissent tendrement.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS,

En lui envoyant l'Histoire des Calas.

Aux Délices, le 21 juillet 1762.

LISEZ cela, monseigneur, je vous en conjure, et voyez s'il est possible que les Calas soient coupables. L'affaire commence à étonner et à attendrir Paris, et peut-être s'en tiendra-t-on là. Il y a d'horribles malheurs qu'on plaint un moment, et qu'on oublie ensuite. Cette aventure s'est passée dans votre province; votre éminence s'y intéressera plus qu'un autre. Je peux vous répondre que tous les faits sont vrais; leur singularité mérite d'être mise sous vos yeux.

Cette tragédie ne m'empêche pas de faire à *Cassandre* toutes les corrections que vous m'avez bien voulu indiquer: malheur à qui ne se corrige pas, soi et ses œuvres! En relisant une tragédie de *Mariamne* que j'avais faite il y a quelque quarante ans, je l'ai trouvée plate et le sujet beau; je l'ai entièrement changée; il faut se corriger, eût-on quatre-vingts ans. Je n'aime pas les vieillards qui disent: J'ai pris mon pli. — Eh! vieux fou, prends-en un autre; rabote tes vers, si tu en as fait,

et ton humeur si tu en as. Combattons contre nous-mêmes jusqu'au dernier moment ; chaque victoire est douce. Que vous êtes heureux, monseigneur! vous êtes encore jeune, et vous n'avez point à combattre.

Natales gratè numeras, ignoscis amicis.

(Hor., liv. II, ép. 2, v. 210.)

E per fine baccio il lembo della sua sacra porpora (1).

A M. PINTO, JUIF PORTUGAIS, A PARIS.

Aux Délices, 21 juillet 1762.

Les lignes dont vous vous plaignez, monsieur, sont violentes et injustes. Il y a parmi vous des hommes très-instruits et très-respectables ; votre lettre m'en convainc assez. J'aurai soin de faire un carton dans la nouvelle édition. Quand on a un tort, il faut le réparer; et j'ai eu tort d'attribuer à toute une nation les vices de plusieurs particuliers.

Je vous dirai avec la même franchise que bien des gens ne peuvent souffrir ni vos lois, ni vos livres, ni vos superstitions. Ils disent que votre nation s'est fait de tout temps beaucoup de mal à elle-même, et en a fait au genre humain. Si vous êtes philosophe, comme vous paraissez l'être, vous pensez comme ces messieurs ; mais vous ne le direz pas. La superstition est le plus abominable fléau de la terre ; c'est elle qui, de tous les temps, a fait égorger tant de Juifs et tant de chrétiens ; c'est elle qui vous envoie encore au bûcher chez des peuples d'ailleurs estimables. Il y a des aspects sous lesquels la nature humaine est la nature infernale. On

(1) « Et pour terminer, je baise les bords de votre pourpre sacrée. »

sécherait d'horreur, si on la regardait toujours par ces côtés ; mais les honnêtes gens, en passant par la Grève où l'on roue, ordonnent à leur cocher d'aller vite, et vont se distraire à l'Opéra du spectacle affreux qu'ils ont vu sur leur chemin.

Je pourrais disputer avec vous sur les sciences que vous attribuez aux anciens Juifs, et vous montrer qu'ils n'en savaient pas plus que les Français du temps de Chilpéric ; je pourrais vous faire convenir que le jargon d'une petite province, mêlé de chaldéen, de phénicien et d'arabe, était une langue aussi indigente et aussi rude que notre ancien gaulois ; mais je vous fâcherais peut-être, et vous me paraissez trop galant homme pour que je veuille vous déplaire. Restez Juif, puisque vous l'êtes ; vous n'égorgerez point quarante-deux mille hommes pour n'avoir pas bien prononcé *schiboleth*, ni vingt-quatre mille pour avoir couché avec des Madianites ; mais soyez philosophe ; c'est tout ce que je peux vous souhaiter de mieux dans cette courte vie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tous les sentimens qui vous sont dus, votre très-humble, etc.

VOLTAIRE, chrétien, et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi très-chrétien.

A M. DE LA MOTTE-GEFRARD.

Aux Délices, le 25 juillet 1762.

VOUS m'avez envoyé un trésor, monsieur ; j'en ferai bientôt usage ; il y a des mots de Henri IV qui pénètrent l'âme. Il y a des anecdotes curieuses ; mais les paroles de ce grand roi sont plus curieuses encore. *Il aimerait mieux*, dit-il, *être turc que catholique* ; mais dans quel temps s'exprime-t-il ainsi ? c'est lorsque

les prédicateurs canonisaient en chaire l'empoisonneur du prince de Condé, et qu'ils excitaient les bons catholiques à empoisonner ou à assassiner le grand Henri. Dieu préserve son successeur des billets de confession, et des Damiens, et de la guerre avec les Anglais! Je vous souhaite, monsieur, l'avancement que vous méritez, et au roi beaucoup d'officiers qui pensent comme vous. Recevez les très-humbles et très-respectueux remercîmens de votre obligé serviteur.

A M. DAMILAVILLE.

26 juillet 1762.

Je suis actuellement si occupé de l'affaire épouvantable des Calas, que je suis bien loin de penser à Mathurin et à Colette; je m'intéresse plus à cette tragédie qu'à toutes les comédies du monde.

Les comédiens de Saint-Sulpice, et le chef de troupe qui a défendu la pièce aux cordeliers, ont-ils prétendu envelopper le sieur Crébillon dans l'anathème? En ce cas, voilà tous les auteurs dramatiques obligés en conscience de se déclarer contre leurs ennemis. Mais l'horreur de Toulouse m'occupe plus que l'impertinence sulpicienne. Je vous demande en grâce de faire imprimer les pièces originales. M. Diderot peut aisément engager quelque libraire à faire cette bonne œuvre. Il nous paraît que ces pièces nous ont déjà attiré quelques partisans. Que votre bon cœur, mon cher frère, rende ce service à la famille la plus infortunée! Voilà la véritable philosophie; et non pas celle de Jean-Jacques. Ce pauvre chien de Diogène n'a pu trouver de loge dans le pays de Berne; il s'est retiré dans celui de Neuchâtel : c'était bien la peine d'aboyer contre les philosophes et contre les spectacles!

Palissot m'a envoyé une étrange pièce avec sa préface et ses notes plus étranges. Cette pièce est imprimée aussi mal qu'elle le mérite. J'espère que l'éloge de Crébillon le sera mieux.

J'ai reçu le troisième tome, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, des remarques du petit Racine sur le grand Racine, et je me suis aperçu que c'est un ouvrage différent que celui que j'ai. Je vois qu'il y a trois tomes de ce dernier ouvrage, et que le troisième est intitulé *Traité de la poésie dramatique ancienne et moderne*. Il me manque les deux premiers. Voulez-vous avoir la bonté de me les faire tenir? ils pourront m'être utiles pour les commentaires de Corneille.

Frère Thieriot vous embrasse. Je finis toutes mes lettres par dire : *Écr. l'inf.....*, comme Caton disait toujours : *Tel est mon avis, et qu'on ruine Carthage.*

A M. DAMILAVILLE.

31 juillet 1762.

EST-IL vrai que nous pourrons posséder notre frère, au mois de septembre, dans le pays des parpaillots? Il est juste que les initiés communient ensemble. Frère Diderot ne peut quitter l'*Encyclopédie ;* mais frère d'Alembert ne pourrait-il pas venir se moquer des sociniens honteux de Genève?

On ne trouve plus ici aucun contrat *insocial* de Jean-Jacques, et sa personne est cachée entre deux rochers de Neuchâtel. Oh! comme nous aurions chéri ce fou, s'il n'avait pas été faux frère! et qu'il a été un grand sot d'injurier les seuls hommes qui pouvaient lui pardonner!

Est-il possible qu'on n'imprime pas à Paris les mémoires des Calas? Eh bien! en voilà d'autres : lisez et

frémissez, mon frère. On a imprimé ces lettres à la Haye et à Lyon. Tous les étrangers parlent de cette aventure avec un attendrissement mêlé d'horreur. Il faut espérer que la cour sauvera l'honneur de la France en cassant l'indigne arrêt qui révolte l'Europe. Mon Dieu, mes frères, que la vérité est forte! Un parlement a beau employer les bras de ses bourreaux, a beau fermer son greffe, a beau ordonner le silence, la vérité s'élève de toutes parts contre lui, et le force à rougir de lui-même.

Espérez-vous la paix? Tout le monde en parle; mais j'ai bien peur qu'il n'en soit comme de la pluie que nous demandons, et que Dieu nous refuse. Tout est tari dans notre pays, excepté notre lac.

Ne vous livrez pas, mon frère, au dégoût et au dépit, et tâchez de tirer parti du passe-droit que vous essuyez.

Thieriot et moi nous embrassons notre frère.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 auguste 1762.

Mes divins anges, voici ce que je dis à votre lettre du 27 juillet. C'est une lettre descendue du ciel; mes anges sont les protecteurs de l'innocence et les ennemis du fanatisme. Ils font le bien, et ils le font sagement. J'envoie au hasard des mémoires, des projets, des idées. Mes anges rectifient tout; il faudra bien qu'ils viennent à bout de réprimer des juges de sang, et de venger l'honneur de la France. J'ai toujours mandé qu'on ne trouverait jamais d'huissier qui osât faire une sommation au greffier du parlement toulousain après que ce parlement a défendu si sévèrement la communication des pièces, c'est-à-dire de sa honte.

Comment trouverait-on un huissier à Toulouse qui signifiât au parlement son opprobre, puisque je n'en ai point trouvé en Bourgogne qui osât présenter un arrêt du conseil au sieur de Brosses, président à mortier? J'en aurais trouvé dans le siècle de Louis XIV.

Mes anges sont adroits; ils ont gagné le coadjuteur. Hélas! il est bien triste qu'on soit obligé de prendre des précautions pour faire paraître deux lettres où l'on parle respectueusement des moins respectables des hommes, et où la vertu la plus opprimée s'exprime en termes si modestes!

Enfin nous sommes environ cent mille hommes qui nous remettons de tout aux deux anges.

Les Anglais commencent une magnifique souscription, dont les Calas ont déjà ressenti les effets.

On a écrit à Lavaysse père une lettre qui doit le faire rentrer en lui-même, ou plutôt l'élever au-dessus de lui-même.

Il faut qu'il abandonne une ville superstitieuse et barbare, aussi ridicule par ses recueils des jeux floraux que par ses pénitens des quatre couleurs. Il trouvera des secours honorables qui l'empêcheront de regretter son barreau. Je supplie mes anges de vouloir bien envoyer le paquet ci-joint à M. le maréchal de Richelieu.

Je me jette aux pieds de madame d'Argental, et je la remercie du bateau qui parera la table de Tronchin. Elle est trop bonne. C'est de madame d'Argental que je parle, et non de la table du docteur.

J'ai lu un factum d'Élie (1) pour des Bourguignons contre un médecin irlandais. Depuis ma maladie, j'aime assez les médecins; mais ce factum ne me fait pas aimer les Irlandais. Je prie mes anges de vouloir

(1) Élie de Beaumont, avocat.

bien dire à Élie le moderne que je le préfère à Élie l'évêque de Jérusalem l'infâme, et à Élie évêque de Paris la folle.

Mais est-il bien vrai que l'Élie de Paris, ce Beaumont à billets de confession, ait osé mettre au séminaire, pour deux ans, le curé de Saint-Jean-de Latran pour avoir prié Dieu? Quoi! il ne sera pas même permis aux acteurs pensionnés du roi de faire dire des psaumes pour un homme qui les a fait vivre! eh! que deviendrai-je donc? Quoi! il n'y aura point pour moi de *libera!* oh! je crierai pendant ma vie, si on ne veut pas brailler pour moi après ma mort.

Mes divins anges, je ne vous parle ni de *Cassandre* ni du *Droit du seigneur*; il fait trop chaud.

J'ai Crébillon sur le cœur. Ses vers étaient durs; mais Beaumont l'archevêque l'est davantage.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 auguste 1762.

Mes divins anges, mon cœur est bien gros. Je suis atterré de la piété du bailli de Froulai, et j'aime cent fois mieux le bailli du *Droit du seigneur*. Est-il possible qu'il se soit déclaré contre les comédiens, et contre ce bon curé de Saint-Jean-de-Latran? Il n'aurait jamais fait pareille infamie du temps de mademoiselle le Couvreur et du chevalier d'Aidie.

Mon second tourment est l'inquiétude que j'ai pour dame Catherine. J'ai bien peur que ce vieux héros de comte de Munich n'ait pris le parti de l'ivrogne Pierre Ulric. Il est généralissime; il aime peu les dames depuis qu'une d'elles l'a envoyé en Sibérie; il est un peu Prussien: tout cela me donne beaucoup d'embarras.

Ma troisième douleur est l'affaire des Calas. Je

crains toujours que monsieur le chancelier ne prenne le prétexte d'un défaut de formalités pour ne pas choquer le parlement de Toulouse. Je voudrais que quelque bonne âme pût dire au roi : « Sire, voyez à « quel point vous devez aimer ce parlement ; ce fut lui « qui le premier remercia Dieu de l'assassinat de « Henri III, et ordonna une procession annuelle pour « célébrer la mémoire de saint Jacques Clément, en « ajoutant la clause qu'on pendrait sans forme de « procès quiconque parlerait jamais de reconnaître « pour roi votre aïeul Henri IV. »

Henri IV gagna enfin son procès ; mais je ne sais si les Calas seront aussi heureux. Je n'ai d'espoir que dans mes chers anges et dans le public. Je crois qu'il faut que MM. de Beaumont et Mallard fassent brailler en notre faveur tout l'ordre des avocats, et que de bouche en bouche on fasse tinter les oreilles du chancelier ; qu'on ne lui donne ni repos ni trève ; qu'on lui crie toujours, *Calas! Calas!*

Ma quatrième inquiétude vient de *la famille d'Alexandre*. Je l'ai envoyée à l'électeur palatin, en lui disant qu'il ne fallait pas la faire jouer ; et sur-le-champ il a distribué les rôles. Je vais lui écrire pour le prier de ne la point imprimer, et il l'imprimera. Je crois que, pour me dépiquer, je serai obligé d'en faire autant. Je suis presque aussi content de *Cassandre* qu'un palatin ; mais il se pourrait faire que mon extrême dévotion dans cet ouvrage, ma confession, ma communion, ma Statira mourant de mort subite, mon bûcher, etc., donnassent quelque prise à mes bons amis les Frérons et consorts. J'ai écrit la pièce de mon mieux ; mais je crois qu'il faut accoutumer le public, par la voie de l'impression, à toutes ces singularités théâtrales ; c'est, à mon sens, le meilleur parti, d'autant plus qu'étant dans le goût des commentaires, j'en ai fait un

sur cette pièce qui est extrêmement profond et merveilleux. Mᵉ Joly de Fleury pourrait en être tout ébouriffé.

Je vous enverrai *Hérode et Mariamne* incessamment; vous y verrez une espèce de janséniste, essénien de son métier, que j'ai substitué à Varus, comme je crois vous l'avoir déjà dit. Ce Varus m'avait paru prodigieusement fade. Je baise toujours du meilleur de mon cœur le bout de vos ailes, et présente mes respects et remercîmens à madame d'Argental.

A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 13 auguste 1762.

Ma santé, madame, ne me permet guère d'écrire; je suis réduit à dicter, et à me plaindre de ne pouvoir jouir de la consolation de vous voir. On passe son temps à former des projets, et on n'en exécute guère. L'épitaphe latine que vous m'avez envoyée est pleine de solécismes, mais il n'y a pas grand mal; on dira seulement que le prêtre allemand qui l'a composée ne savait pas le latin; ce petit inconvénient n'est pas à considérer dans une si grande perte. Je vois que madame votre belle-fille aggrave encore vos douleurs; c'est une peine de plus que je partage avec vous. Je me flatte du moins que vous n'aurez pas de procès; ce serait éprouver à la fois de trop grands chagrins.

Vous savez qu'on parle beaucoup de paix. Plût à Dieu qu'on n'eût jamais fait cette guerre qui vous a été si funeste! Les nouvelles de Russie ont bien dû vous étonner, madame; peut-être mettront-elles des obstacles à cette paix tant désirée. Je vois de bien loin toutes ces révolutions dans mon heureuse retraite.

J'y serais encore plus heureux, si Ferney n'était pas

à cent lieues de l'île Jard. Je regretterai toujours les charmes de votre commerce; je m'intéresserai toujours tendrement à votre conservation et à votre bonheur. Conservez-moi des bontés qui font ma plus chère consolation. Recevez les tendres respects de V.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 13 auguste 1762.

Je suis presque toujours réduit, monsieur, à vous écrire d'une main étrangère; cela gêne beaucoup mon cœur et mon impatience. Vous êtes sans doute actuellement dans votre beau château, l'asile des Muses, et surtout de Melpomène. Le favori de Thalie a donc pris une autre route que Genève? Je ne saurais me consoler qu'il ait donné la préférence à Lyon; nous lui aurions fait l'accueil qu'on fesait ou qu'on devait faire à Ménandre. Je ne sais pas s'il sera fort content de Paris; il trouvera la comédie italienne réunie avec la foire, et ne donnant plus que des opéras comiques. D'ailleurs la malheureuse guerre dans laquelle nous sommes engagés depuis sept ans n'est guère favorable aux beaux-arts. Je suis sûr que les connaisseurs rendront ce qu'ils doivent au mérite de M. Goldoni, mais je voudrais que son voyage lui fût utile.

Voilà, monsieur, bien des sujets de tragédies dans ce siècle. L'empereur de Russie détrôné par sa femme, et mort, dit-on, d'une colique violente; le prince Ivan, empereur légitime, enfermé, depuis plus de vingt ans, dans une île de la mer Glaciale, où sa mère est morte; la reine de Pologne expirant de douleur sur les ruines de sa capitale; le prince Édouard, héritier du trône de la Grande-Bretagne, traînant sa misère obscure dans les Ardennes; les rois de France et de

Portugal assassinés. Vous m'avouerez qu'on aurait tort de ne pas convenir que notre siècle est fertile en sujets de théâtre. Heureux ceux qui voient du port tant d'orages! Il n'y a point de retraite qui ne soit préférable à des trônes élevés au milieu de tant d'écueils.

Jouissez, monsieur, des douceurs de la paix, de votre considération, de votre tranquillité, des beaux-arts que vous protégez. Je m'intéresse vivement à vos succès et à vos plaisirs. Conservez-moi vos bontés; vous savez combien elles me sont chères, et combien je vous respecte.

A M. HELVÉTIUS.

13 auguste 1762.

J'ai lu deux fois votre lettre, mon cher philosophe, avec une extrême sensibilité; c'est ma destinée de relire ce que vous écrivez. Mandez-moi, je vous prie, le nom du libraire qui a imprimé votre ouvrage en anglais, et comment il est intitulé; car le mot *esprit*, qui est équivoque chez nous, et qui peut signifier *l'âme, l'entendement*, n'a pas ce sens louche dans la langue anglaise. *Witt* signifie *esprit* dans le sens où nous disons avoir de l'esprit, et *understanding* signifie *esprit* dans le sens que vous l'entendez.

Certainement votre livre ne vous eût point attiré d'ennemis en Angleterre; il n'y a ni fanatiques ni hypocrites dans ce pays-là; les Anglais n'ont que des philosophes qui nous instruisent, et des marins qui nous donnent sur les oreilles. Si nous n'avons point de marins en France, nous commençons à avoir des philosophes; leur nombre augmente par la persécution même. Ils n'ont qu'à être sages, et surtout être unis, comptez qu'ils triompheront; les sots redouteront leur mépris,

les gens d'esprit seront leurs disciples. La lumière se répandra en France comme en Angleterre, en Prusse, en Hollande, en Suisse, en Italie même; oui, en Italie. Vous seriez édifié de la multitude des philosophes qui s'élèvent sourdement dans le pays de la superstition. Nous ne nous soucions pas que nos laboureurs et nos manœuvres soient éclairés, mais nous voulons que les gens du monde le soient, et ils le seront; c'est le plus grand bien que nous puissions faire à la société; c'est le seul moyen d'adoucir les mœurs que la superstition rend toujours atroces.

Je ne me console point que vous ayez donné votre livre sous votre nom; mais il faut partir d'où l'on est.

Comptez que la grande dame a lu les choses comme elles sont imprimées, qu'elle n'a point lu le mot *abominable*, et qu'elle a lu le *Repentir du grand Fénélon.* Soyez sûr encore que ce mot a fait un très-bon effet; soyez sûr que je suis très-instruit de ce qui se passe.

Je n'ai lu dans Palissot aucune critique des propositions dont vous me parlez : il faut que ces critiques malhonnêtes soient dans quelques feuilles ou supplémens de feuilles qui ne me soient pas encore parvenus.

Vous pouvez m'écrire, mon cher philosophe, très-hardiment. Le roi doit savoir que les philosophes aiment sa personne et sa couronne, qu'ils ne formeront jamais de cabale contre lui, que le petit-fils de Henri IV leur est cher, et que les Damiens n'ont jamais écouté des discours affreux dans nos antichambres. Nous donnerions tous la moitié de nos biens pour fournir au roi des flottes contre l'Angleterre; je ne sais si ses tuteurs en feraient autant. Pour moi, je défriche des terres abandonnées, je dessèche des marais, je bâtis une église, je soulage comme vous les pauvres, et je dis hardiment, par la poste, que le discours de maître Joly

de Fleury est un très-mauvais discours. Je prends tout le reste fort gaîment, et j'ai un peu les rieurs de mon côté.

J'ai trouvé de très-beaux vers dans le poëme que vous m'avez envoyé; je souhaite passionnément d'avoir tout l'ouvrage; adressez-le à M. le Normand, ou à quelque autre contre-signeur. Vivez, pensez, écrivez librement, parce que la liberté est un don de Dieu, et n'est point licence.

Il y a des choses que tout le monde sait, et qu'il ne faut jamais dire, à moins qu'on ne les dise en plaisantant. Il est permis à la Fontaine de dire que cocuage n'est point un mal, mais il n'est pas permis à un philosophe de démontrer qu'il est du droit naturel de coucher avec la femme de son prochain. Il en est ainsi, ne vous déplaise, de quelques petites propositions de votre livre. L'auteur de la fable des abeilles vous a induit dans le piége.

Au reste, il ne faut jamais rien donner sous son nom. Je n'ai pas même fait *la Pucelle;* maître Joly de Fleury aura beau faire un réquisitoire, je lui dirai qu'il est un calomniateur, que c'est lui qui a fait *la Pucelle,* qu'il veut méchamment mettre sur mon compte.

Adieu, mon cher philosophe; je vous salue en Platon, en Confucius, vous, madame votre femme, vos enfans; élevez-les dans la crainte de Dieu, dans l'amour du roi et dans l'horreur des fanatiques, qui n'aiment ni Dieu, ni le roi, ni les philosophes.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 auguste 1762.

DIVINS anges, le bout de vos ailes m'est plus sacré que jamais. Je vous remercie du bateau : voilà ce qu'on

peut donner de plus agréable à M. Tronchin. Je vous prie de joindre à toutes vos bontés celle d'ordonner à l'orfèvre d'envoyer, par la diligence, son bateau à M. Camp, banquier à Lyon, lequel M. Camp me le dépêchera sur-le-champ.

J'espère que vous aurez bientôt une obligation encore plus grande, et que votre protection fera réformer l'abominable arrêt de Toulouse.

En vérité, si le roi connaissait les conséquences funestes de cette horrible extravagance, il prendrait l'affaire des Calas plus à cœur que moi. Voilà déjà sept familles qui sont sorties de France. Avons-nous donc trop de manufacturiers et de cultivateurs? Je soumets ce petit article à la considération de M. le comte de Choiseul. La France le bénit de travailler à la paix; mais Marie-Thérèse poursuivra toujours Luc.

Catherine se joindra à Marie-Thérèse; don Carlos voudra délivrer don Joseph du soin de régir la Lusitanie.

Cette pièce, vraiment, n'est pas aisée à faire; et l'auteur y aura assurément bien de l'honneur. On lui battra des mains sur les bords de mon lac comme sur les bords de la Seine. Il daigne donc aussi protéger le tripot et les curés! Dieu le bénira. Il faut que nous lui ayons l'obligation, à lui et à M. le maréchal de Richelieu, d'être débarbarisés.

J'entends madame Scaliger à demi-mot; elle veut un *Cassandre*: vous l'aurez, madame; mais je doute que vous et mon autre ange veuilliez l'exposer au théâtre et à la dent des malins, qui se moqueront de père Voltaire, et du curé d'Éphèse, et de ma religieuse, et de mon *Cassandre* dûment confessé. Cependant je vous jure que le tout fait un effet auguste et terrible. J'en ai pour garans les huguenots qui se moquent des sacremens, et à qui pourtant ma confession a fait

grand plaisir : enfin vous en jugerez. Je vous soumets tout ce que j'ai de sacré et de profane.

M. le maréchal de Richelieu vient-il? Nous lui jouerons *Cassandre*. Mille tendres respects.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Aux Délices, 21 auguste 1762.

Le vieux paresseux malade a rarement la consolation d'écrire à son philosophe d'Angoulême. Vous avez dû recevoir un petit imprimé qu'on dit assez curieux, et qui est dans votre goût. Je pense qu'il vous fut envoyé par votre libraire de Genève avant votre voyage de Paris. Le libraire m'a dit que vous ne lui en aviez point accusé la réception. Il prétend que c'est un ouvrage très-rare, et qu'il a eu beaucoup de peine à vous trouver. Si vous aviez quelque envie de voir les mémoires des Calas, il faudrait donner une adresse par laquelle on pût vous épargner un port considérable; ce qui n'est pas à présent trop aisé. Ces Calas sont, comme peut-être vous l'avez déjà ouï dire, des protestans imbécilles, que des catholiques un peu fanatiques ont fait rouer à Toulouse. Si notre siècle a des momens de raison, il en a de folies bien atroces.

Les Turcs prétendent que leur Alcoran a tantôt un visage d'ange et tantôt un visage de bête. Cette définition de l'Alcoran convient assez au temps où nous vivons : il y a quelques philosophes; voilà les visages d'anges : tout ce qui se fait ailleurs ressemble fort à des visages de bêtes.

Je crois que nous aurons bientôt ici le gouverneur de votre Guienne; il fait, comme vous, un petit pèlerinage chez le vieux gymnosophiste; mais, de tous les sages qui sont venus dans cet ermitage, vous se-

rez toujours celui que je regretterai et que j'aimerai le plus.

Nous n'avons point eu de nouvelles intéressantes depuis la dernière colique du czar. Il n'y a eu ni roi détrôné, ni moines abolis, ni batailles données la semaine dernière.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 25 auguste 1762.

Il *caro Goldoni, il figlio della natura* (1), veut donc, monsieur, me laisser mourir sans me donner la consolation de le voir. Il m'a écrit de Lyon qu'il n'avait pu passer chez moi parce qu'il a sa femme; mais certainement je ne lui aurais pas pris sa femme, et je les aurais reçus tous deux avec autant d'empressement qu'il le sera partout ailleurs. Il m'a mandé que de Lyon il allait à Paris, mais il ne m'a point donné d'adresse; ainsi je ne sais où lui répondre.

Je suis tout-à-fait *angustiato* (2). Vous m'étonnez, monsieur, de m'apprendre que vous voulez ressusciter en Italie la tragédie d'*Idoménée* (3), qui est morte à Paris dès sa naissance, il y a quelque soixante ans. C'est un des plus insipides ouvrages qu'on ait jamais donnés au théâtre, et aussi mal écrit que mal conduit. Assurément Phèdre et Polyeucte seraient bien étonnés de se trouver en pareille compagnie. Non, vous ne serez pas comme ceux qui tiennent table ouverte, et qui reçoivent également les gens aimables et les importuns.

(1) « Le cher Goldoni, l'enfant de la nature. »

(2) « Dans l'anxiété. »

(3) Traduite par MM. Paradisi et Albergati.

Dieu a béni votre théâtre, et n'a pas accordé au mien beaucoup de faveur cette année. J'ai été si malade, qu'il m'a fallu quitter le château de Ferney pour aller aux Délices, près de Génève, et pour être longtemps entre les mains des médecins. Pendant ce temps-là vous donniez de belles fêtes; et il vous est plus aisé de trouver des acteurs à Bologne qu'à moi d'en trouver à Genève. *Bologna la dotta* vaut mieux que Genève la pédante, où il n'y a que des prédicans, des marchands et des truites. Je ne m'accommode pas tout-à-fait de cela, moi qui aime la bonne tragédie. Ce que nous avons de plus agréable dans ce pays-ci, c'est que nous sommes instruits les premiers de toutes les sottises sanguinaires qui se passent dans le Nord. Nous sommes tout juste entre la France, l'Allemagne et l'Italie, et on ne tue personne vers Dresde que nous ne le sachions les premiers. Avec tout cela, j'aimerais beaucoup mieux avoir bâti un château vers *Bologna* que vers les Allobroges, et être votre voisin que celui des Savoyards; mais Dieu n'a pas voulu que je visse la belle Italie. Il faut que je vive et que je meure où je suis; j'y vivrai et j'y mourrai plein d'estime et de respect pour vous.

A M. GOLDONI (1).

Aux Délices, près de Genève, 28 auguste 1762.

Adasio un poco, caro sior; cosa che avete ditto che avete una moglie al lato, vol dir che siete un

(1) *Traduction* de cette lettre, qui est en patois vénitien:
« Doucement, mon cher monsieur; en me disant que vous avez une femme à vos côtés, vous voulez dire que vous êtes un citadin accompli. Mais monsieur et madame son épouse au-

contade perfetto. Basta, che il sior e la siora moglie sarebbero stati ricevuti con ogni rispetto, e col più gran zelo nelle mie capanne, e che la via di Genevra e cosi bella come quella di Lyone; e che me dispiace che la sia degustada, e che non habbia avu la volontà de vegnir, e xe un pezzo che l' aspettava, e che jo vo mi ramaricando; varde, che cosa fà di non aver preso la via di Genevra. Varde che bisogna che diga tutto, e po vedrà se le cose va ben.

Volete dunque, mi caro sior, sanar la piaga che mi

raient été reçus dans ma cabane avec mille respects et le plus grand empressement. La route de Genève est aussi belle que celle de Lyon : ce qui me fâche, c'est que vous vous en soyez dégoûté, que vous n'ayez pas voulu venir ici; il y a déjà long-temps que je vous attendais, et c'est ce qui me désole. Voyez ce que c'est que de n'avoir pas pris la route de Genève; voyez s'il faut que je dise tout, et vous verrez si les choses vont bien.

« Vous voulez donc, mon cher monsieur, guérir la blessure que vous m'avez faite en m'honorant d'une dédicace; mais si cette gloire m'enfle le cœur et caresse ma vanité, le chagrin de ne vous avoir pas tenu dans mes bras n'en est pas moins cruel pour mon cœur. Je lirai vos charmantes comédies jusqu'au jour où je pourrai recevoir l'auteur.

« J'ignore où vous êtes maintenant. Je ne sais comment adresser cette lettre : mais votre nom suffit, et je suis sûr que vous êtes déjà connu à Paris comme à Venise. Je n'ai point encore reçu le cadeau que vous m'annoncez; mais je ne peux différer de vous en remercier.

« Maintenant que vous êtes ou serez citoyen de Paris, je voudrais vous faire une visite, mais Corneille ne me le permettra pas. Je suis à présent entre Corneille et Goldoni. Je vais faire imprimer l'un, et j'attendrai l'autre quand il reviendra revoir sa belle Italie; mais, de grâce, ne me trompez plus avec les illusions de l'espoir.

« Adieu! je vous estime, vous honore et vous aime sans aucune illusion; et je serai toujours votre admirateur, votre ami et votre serviteur. »

fate, col l' onore della vostra dedicazione, mà se questa gloria inalza il mio spirito e luzinga la vanità mia, il dolor di non haver vi tenuto nelle mie braccia, non è meno acerbo nel mio cuore. Leggero le vostre vezzose comedie fino al giorno che potero riverire l' autore.

Non so dove siete adesso. Non so come indirizzare la mia lettera. Mà il vostro nome basta; e mi confido che siete già conosciuto a Parigi, come a Venezia. Non ho ancora ricevuto il regalo che mi accenate. Ma non posso differire i miei ringraziamenti.

Già che siete, o sarete ben presto cittadino di Parigi, vorrei far vi una visità, ma il Corneille non lo permetterà. Mi ritrovo frà il Corneille ed il Goldoni. Stamperò l' uno ed aspetterò l' altro quando egli tornerà a riveder la sua bella Italia. Ma di grazia non mi deludete più colle illusioni della speranza.

Adio; vi stimo, vi onoro, vi amo senza illusione veruna. E sarò sempre il vostro ammiratore, amico e servitore.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 auguste 1762.

Divins anges, je m'aperçois pourtant qu'il est difficile de faire à la fois une tragédie, l'*Histoire du czar*, l'*Histoire générale*, les *Remarques sur Corneille*, et de défricher le tout avec un procès pour un cimetière.

J'apprends que vous n'êtes plus chez vous, et que la petite-vérole vous en a chassés : voilà ce que c'est que de ne pas faire inoculer tous les petits garçons et toutes les petites filles d'un pays à l'âge de sept ans;

mais j'ai peur que Tronchin et la Condamine n'aient décrédité l'inoculation, l'un en excitant trop d'envie, et l'autre en y mêlant un peu de ridicule.

Je vous envoie *Mariamne* pour vous amuser dans votre exil; vous avez dû recevoir le *Jules-César* de Shakespeare. Je crois que vous serez convaincus que la Place est fort loin d'avoir fait connaître le théâtre anglais; avouez que l'excès énorme de son extravagance était pourtant bon à connaître.

J'ai vu la requête de Mariette pour les Calas; j'ai vu l'arrêt. La jurisprudence de Toulouse est bien étrange; cet arrêt ne dit pas seulement de quoi Jean Calas était accusé. Je ne regarde ce jugement que comme un assassinat fait en robe et en bonnet carré. Je me flatte qu'enfin votre protection fera rendre justice à l'innocence. Je sais bien que les lois ne permettent pas les dédommagemens que l'équité exigerait; les juges devraient au moins demander pardon à la famille et la nourrir. Que pourra faire le conseil? Il dira que Calas n'a point pendu son fils; nous le savions bien; et quand le conseil se laisserait séduire par le parlement de Toulouse, l'Europe ne croira pas moins Calas innocent. Le cri public l'emporte sur tous les arrêts; mais enfin c'est toujours beaucoup que le conseil réprime un peu le fanatisme.

Mes chers anges, je ne ferai point imprimer Cassandre: que votre volonté soit faite dans la terre comme aux cieux; mais il arrivera sûrement quelque malheur dans le Palatinat.

L'électeur fait une belle dépense pour cette représentation: nous jouerons la pièce à Ferney; mais, quoique ce ne soit pas en électeurs, le spectacle ne laissera pas que d'être beau. J'espère que nous en régalerons M. le maréchal de Richelieu. Nous verrons à cette représentation s'il y a encore quelque chose à

changer, et ensuite nous l'enverrons à nos juges en dernier ressort.

Mes divins anges, nous avons des fluxions qui ne permettent pas trop d'écrire. Mille tendres respects.

A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 29 auguste 1762.

MON cher frère, il y a deux pièces dont je suis fort content : l'une est l'arrêt du parlement qui nous débarrasse des jésuites, l'autre est la requête de M. Mariette contre le parlement de Toulouse. Je me flatte qu'à la fin nous viendrons à bout de faire rendre justice à l'innocence. Mais quelle justice ! elle se bornera à déclarer que Jean Calas a été roué mal à propos. Le sang innocent, dans d'autres pays, obtiendrait une autre vengeance. Je regarde le supplice de Calas comme un assassinat revêtu des formes de la justice. Les assassins devraient bien être condamnés au moins à demander pardon à la famille et à la nourrir.

Vous ne vous souvenez peut-être pas d'une lettre qui est, je crois, la première que je vous écrivis sur cette affaire, et qui était adressée à M. d'Alembert (1). Je vous l'envoyai afin que tous les frères fussent instruits de cet horrible exemple de fanatisme. Je ne sais quel exécrable polisson a pris cette lettre pour son texte, et y a ajouté tout ce qu'on peut dire de plus extravagant, de plus offensant et de plus punissable contre le gouvernement. L'auteur a poussé la sottise jusqu'à dire du mal du roi, et du bien du poëme du *Balai;* le

(1) Voyez la *Correspondance de d'Alembert*, 29 mars et 17 octobre 1762.

tout, écrit dans les charniers Saints-Innocens, a été mis dans les papiers publics d'Angleterre.

Il se trouve encore que le *Journal encyclopédique*, qui est le seul journal que j'aime, est attaqué violemment dans ce bel écrit qu'on m'attribue. Les auteurs de ce journal s'en sont plaints à moi; enfin j'ai été obligé d'avoir la condescendance de désavouer publiquement cette impertinence, par la raison qu'il y a bien plus de gens qui se connaissent en méchancetés qu'il n'y en a qui se connaissent en style. Il faut avouer que la lettre est si insolente, que M. d'Alembert serait presque aussi coupable de l'avoir reçue que moi de l'avoir écrite.

Quand vous verrez M. d'Alembert, je vous prie de l'instruire de tout cela.

Mon frère Thieriot a trouvé ici de la santé, et moi je perds la mienne. Je suis accablé de fluxions; je deviens sourd. Les tempéramens faibles à mon âge s'en vont pièce à pièce. Nous allons jouer ici la comédie : je ne pourrai être tout au plus que spectateur; c'est bien dommage, je ne fesais pas mal mes rôles de vieillard.

Ne pensez-vous pas qu'il faut attendre, pour reprendre à Paris *le Droit du seigneur*, que la Comédie française soit sur un autre pied et sur un autre ton? Je crois que vous avez à Paris Goldoni. Vous me ferez plaisir de me dire comment il réussira. Je ne parle pas de ses pièces; je crois la chose décidée. On dit l'auteur très-bon homme et fort naturel.

J'embrasse tendrement mon cher frère.

A M. COLLINI.

Aux Délices, 30 auguste 1662.

Vous allez donc, mon cher ami, être l'inspecteur des jeux (1). Si la trappe réussit, je suis pour la trappe. Je ne me servis de coulisses pour brûler Olympie que parce que je ne pouvais avoir de trappe. Je fesais apporter un autel haut d'environ trois pieds; on portait sur cet autel les offrandes qu'Olympie devait faire; elle montait sur un petit gradin derrière cet autel. Les flammes cependant s'élançaient à droite et à gauche, fort au-dessus des deux coulisses fermées, sur lesquelles étaient peints des tisons enflammés. Olympie descendait rapidement de son petit marchepied; elle passait comme un trait, en se baissant un peu, entre les deux coulisses ouvertes, qui se refermaient sur-le-champ; elle se mettait en sûreté, et alors les flammes redoublaient.

Au reste, s'il en est encore temps, vous trouverez ci-joint un petit changement, au cinquième acte, qui m'a paru nécessaire. Nous allons jouer aussi *Cassandre* à Ferney : mais à peine pourrai-je l'entendre ; car, en vérité, je deviens sourd et aveugle. Le pays de Gex est charmant, mais il est entouré de montagnes de neige que je crois fort malsaines.

On dit que la tragédie de Russie recommence; qu'on est sur le point de voir une seconde révolution. Je ne crois pas cette nouvelle fondée; mais enfin dans ce monde il faut s'attendre à tout. Ma fluxion m'em-

(1) L'électeur palatin voulait faire jouer *Olympie* sur le théâtre de Schwetzingen, sa maison de plaisance, d'après les instructions de l'auteur lui-même, et Collini avait écrit à Voltaire à ce sujet.

pêche de vous écrire de ma main ; je suis dans un état désagréable ; c'est le partage de la vieillesse.

Je vous prie très-instamment d'empêcher l'impression de la pièce, de ne la donner au souffleur qu'au moment de la représentation, et de retirer les rôles dès qu'elle aura été jouée. Je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, 3 septembre 1762.

Je suis affligé en mon étui, monseigneur; mes sens me quittent l'un après l'autre en dépit de Tronchin. La nature est plus forte que lui dans une machine frêle qu'elle mine de tous les côtés. Une fluxion diabolique m'a privé de l'usage de l'ouïe, et presque de la vue. La famille d'Alexandre s'en est mal trouvée ; je l'ai abandonnée jusqu'à ce que je souffre moins; mais je n'ai pas abandonné la famille des Calas, qui est aussi malheureuse que celle d'Alexandre. Je prends la liberté d'envoyer à votre éminence un petit mémoire assez curieux sur cette cruelle affaire; la première partie pourra vous amuser, la seconde pourra vous attendrir et vous indigner. Le conseil enfin est saisi des pièces, et l'on va revoir le jugement de Toulouse. Vous me demanderez pourquoi je me suis chargé de ce procès; c'est parce que personne ne s'en chargeait, et qu'il m'a paru que les hommes étaient trop indifférens sur les malheurs d'autrui. Si Pierre III n'avait pas été un ivrogne, son aventure serait un beau sujet de tragédie. Deux rivales, une femme près d'être répudiée, une révolution subite, l'étoffe ne manque pas. L'amour encore a fait assassiner le roi de Portugal; et puis qu'on

aille dire que nous avons tort de mettre de l'amour dans nos pièces!

En voilà trop pour un sourd presque aveugle. Nous répéterons *Cassandre*. Mademoiselle Corneille ne jouera pas mal Olympie; mais elle jouera mieux Chimène, comme de raison.

Je vous réitère mes très-tendres respects.

A M. COLLINI.

Aux Délices, 4 septembre 1762.

VOICI tout ce que peut répondre un pauvre homme qui perd l'ouïe et la vue, et qui perdra bientôt le reste.

Il y a toujours quelque chose à refaire à une tragédie. Je me suis aperçu que, dans la troisième scène du quatrième acte, l'hiérophante ne donne nulle raison de cette loi qui n'accorde qu'un seul jour à Olympie pour renoncer à son époux et pour faire un nouveau choix. La voici cette raison :

. . . .
Son épouse en un jour peut former d'autres nœuds;
Elle le peut sans honte, à moins que sa clémence,
A l'exemple des dieux, ne pardonne l'offense.
La loi donne un seul jour : elle accourcit les temps
Des chagrins attachés à ces grands changemens.
Mais surtout attendez les ordres d'une mère;
Elle a repris ses droits, ce sacré caractère, etc.

M. Collini est prié de faire ce petit changement sur le rôle de l'hiérophante. La pièce aurait encore besoin de quelques autres changemens; mais comme le temps presse, on ne veut pas fatiguer les acteurs.

On a déjà dit, dans la dernière lettre, comment la scène du bûcher fut exécutée au château de Ferney.

On prendra sur le théâtre de Schwetzingen le parti que l'on voudra; mais il est essentiel que les prêtresses apportent un autel sur le devant du bûcher, et qu'Olympie monte sur ce petit gradin à l'autel.

Ce qu'il y a de plus nécessaire, c'est que l'actrice chargée du rôle d'Olympie soit très-attendrissante, qu'elle soupire, qu'elle sanglote; que dans la scène avec sa mère elle observe de longues pauses, de longs silences qui sont le caractère de la modestie, de la douleur et de l'embarras.

Il faut, au dernier acte, un air recueilli et plein d'un sombre désespoir; c'est là surtout qu'il est nécessaire de mettre de longs silences entre les vers. Il faut au moins deux où trois secondes en récitant:

Apprends.... que je t'adore.... et que je m'en punis.

un silence après *apprends*, un silence après *que je t'adore*. Le rôle de Casssandre doit être joué avec la plus grande chaleur, et celui de l'hiérophante avec une dignité attendrissante.

M. Collini est instamment prié de ne point faire imprimer la pièce avant qu'on y ait donné la dernière main. Le malade lui fait mille complimens.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 septembre 1762.

Mes divins anges, je prends donc la liberté de faire mon compliment à M. le comte de Choiseul. Ce compliment est court, mais il part du cœur, et malheur aux complimens quand ils sont longs! D'ailleurs ma fluxion ne me permet pas une éloquence bien prolixe. Je joins à mon paquet un *Canning-Calas* qui me

reste (1): on peut toujours le placer. J'attends avec bien de l'impatience le mémoire instructif de Mariette et la philippique d'Élie. J'espère que cette philippique fera un très-grand effet, et qu'elle sera signée d'un grand nombre d'avocats. C'est un point important. Ces témoignages réunis tiennent lieu d'un arrêt, et dirigent celui des juges. Ah, mes anges! que vos louanges seront chantées quand vous aurez consommé votre bonne action!

Je vous prie de faire mes complimens à frère Berthier (quand vous le verrez) sur sa résurrection et sur sa place de sous-précepteur. Il faut espérer qu'il sera un jour un petit cardinal de Fleury.

Eh bien! cet Henri IV dont j'espérais tant n'a pas même réussi à Bagnolet (2). Le Kain m'en avait dit merveilles; il m'a dit aussi miracle d'*Éponine* (3). Je n'ai pas grande foi au goût de le Kain.

Les Délices sont au pied de mes anges.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Au château de Ferney, par Genève, 14 septembre 1762.

Je reçois la lettre de mes divins anges, du 7 de septembre, avec les plus tendres remercîmens. Madame Scaliger a donc aussi une fluxion; je la plains bien, non pas à cause de ma triste expérience, mais par extrême sensibilité. Cependant il y a fluxion et fluxion; j'en connais qui rendent sourd et borgne vers les soixante-neuf ans, et qui glacent ce génie que vous prétendez

(1) C'est-à-dire, l'*Histoire d'Élisabeth Canning et des Calas.*

(2) La *Partie de chasse de Henri IV*, par Collé.

(3) Tragédie de Chabanon.

qui me reste. Je ne suis pas trop actuellement en état de raboter des vers ; j'attends quelques petits momens favorables pour obéir à tout ce que mes anges m'ordonnent : mais, si malheureusement mon imbécillité présente se prolongeait, ne pourrait-on pas toujours jouer *Mariamne* à Fontainebleau, en attendant que le sens commun de la poésie me fût revenu ?

La barque à Tronchin est extrêmement jolie; elle semble convenir très-fort à celui qui sauve les gens de la barque à Caron.

J'ai écrit à l'électeur palatin pour lui demander en grâce qu'il empêche, par son autorité électorale, que *Cassandre* ne soit livré au bras séculier, et imprimé. Il m'a déjà promis d'avoir cette attention, et je me flatte qu'il tiendra sa parole.

Il a fait en dernier lieu exécuter *Tancrède* d'une façon qui ne laisse pas soupçonner qu'on viole la terrible unité de lieu. On voit la maison d'Argire, un temple, l'hôtel des chevaliers, et deux rues : voilà le goût antique dans toute sa régularité.

Je relis la lettre de mes anges. Je soupçonne qu'il y a quelque malentendu dans la copie de *Mariamne* que j'ai envoyée ; et dès que j'aurai la tête moins emmitouflée, je reverrai ce procès avec attention.

Celui des Calas me paraît en bon train, grâce à votre protection.

Je ne connais ni le nom du rapporteur ni celui des juges, tant la veuve a pris soin de me bien informer. J'attendrai patiemment le mémoire de Mariette ; mais je vous avoue que j'attends avec impatience celui d'Elie.

Ne faudra-t-il pas, quand les juges seront nommés, les faire solliciter fort et long-temps, soir et matin, par leurs amis, leurs parens, leurs confesseurs, leurs maîtresses ? Ceci est la cause du bon sens contre l'ab-

surdité, et de l'humanité contre la barbarie fanatique. Il sera bien doux de gagner ce procès contre les pénitens blancs. Est-il possible qu'il y ait encore de pareils masques en France !

Mes anges, il y a long-temps que j'ai envie de vous écrire sur le philosophe qui veut épouser. Voici l'état des choses. Quand l'extrême protection et la grande considération qu'on me prodiguait forcèrent ma modestie à quitter la France, j'avais des rentes viagères et de l'argent comptant. Je me suis défait de ce dernier embarras, en assurant à madame Denis seize mille livres de rentes; j'en ai donné trois à madame de Fontaine; j'en ai assuré quinze cents livres ou environ à mademoiselle Corneille; le reste a été englouti en maisons, châteaux, meubles et théâtre. Je ne sais pas encore ce qui reviendra à mademoislle Corneille de l'édition de Pierre, mais je crois que cela lui formera un fonds d'environ quarante mille livres. Je lui donnerai une petite rente pour ma souscription. Il ne faut pas se flatter que je puisse davantage. Ne comptons même l'édition de *Corneille* que pour trente mille livres, afin de ne pas porter nos espérances trop haut, et de n'être pas obligés de décompter.

Si le philosophe est vraiment philosophe, et veut demeurer avec nous jusqu'à ce que son père lui cède son château, il jouira d'une assez bonne maison; mais qu'il ne croie pas épouser une philosophe formée. Nous commençons à écrire un peu; nous lisons avec quelque peine; nous apprenons aisément des vers par cœur, et nous ne les récitons pas mal: la santé est très-faible, le caractère est doux, gai, caressant; le mot de *bonne enfant* semble avoir été fait pour elle. J'ai rendu un compte fidèle du spirituel et du temporel, du physique et du moral, et je m'en tiens là, en me remettant à la Providence.

Voilà les juges nommés pour la révision du procès des Calas. On est instruit du nom des juges; on espère que nos anges protecteurs les feront bien solliciter, et on se flatte que la cause elle-même les sollicite.

Mille tendres respects.

A M. DAMILAVILLE.

18 septembre 1762.

Ah ah! mon frère, on croit donc que je veux immoler Corneille sur l'autel que je lui dresse! Il est vrai que je respecte la vérité beaucoup plus que Pierre; mais lisez et renvoyez-moi ces cahiers après les avoir fait lire à frère Platon.

J'attends la prophétie d'Elie Beaumont, qui fera condamner les juges iniques comme l'autre Élie fit condamner les prêtres de Baal. Nous prions mon cher frère de dire au second Élie que cent mille hommes le loueront, le béniront et le remercîront.

Nous envoyons au cher frère la belle lettre de J.-J. Rousseau au cuistre de Motier-Travers (1). On peut juger de la conduite noble et conséquente de ce Jean-Jacques. Ne trouvez-vous pas que voilà une belle fin? Je mourrai avec le chagrin d'avoir vu la philosophie trahie par les philosophes et des hommes qui pouvaient éclairer le monde, s'ils avaient été réunis. Mais, mon cher frère, malgré la trahison de Judas, les apôtres persévérèrent.

On cherche à connaître quel est l'auteur d'un libelle intitulé *les erreurs de Voltaire*, imprimé à Avignon: on prétend que c'est un jésuite (2). Son livre contient

(1) Lettre du 24 auguste 1762, au ministre protestant Montmolin, auquel il témoigne le désir de *s'approcher de la sainte table.*

(2) Nonotte (Lettre à Fez, du 17 mai 1762.)

en effet beaucoup d'erreurs, mais ce sont les siennes : cela est tout-à-fait jésuitique. C'est un tissu de sottises et d'injures, le tout pour la plus grande gloire de Dieu. Il est bon de lui donner sur les oreilles. M. Diderot est prié de savoir le nom du porteur d'oreilles.

Les farceurs de Paris joueront *le Droit du seigneur* quand ils voudront ; mais ils n'auront *Cassandre* que quand ils auront satisfait à ce devoir.

Je désire chrétiennement que le testament du curé se multiplie comme les cinq pains, et nourrisse les âmes de quatre à cinq mille hommes ; car j'ai plus que jamais *l'inf....* en horreur, et j'aime plus que jamais mon frère.

A M. COLLINI.

A Ferney, 20 septembre 1762.

Si le désir extrême de revoir Schwetzingen pouvait recevoir d'autre motif que celui de faire ma cour à leurs altesses électorales, je sens que l'envie de voir votre beau théâtre pourrait entrer pour quelque chose dans mes idées. Votre bûcher, mon cher intendant du temple, est bien au-dessus de mon bûcher ; mais aussi je n'ai pas un théâtre aussi étendu que le vôtre. Il n'appartient pas au philosophe de Ferney d'avoir le théâtre d'un électeur. J'ai été obligé de me servir de coulisses, parce que la place me manquait. J'ai fait percer ces coulisses à jour ; les flammes qui s'élevaient derrière ces coulisses jetaient des étincelles à travers ces ouvertures ; tout était enflammé : mais ma petite invention n'approche pas de celle dont vous m'envoyez le plan. Présentez, je vous prie, à S. A. E. mes remercîmens et mon respect.

Je ne doute pas que vous n'ayez donné à l'actrice qui

représente Olympie l'intelligence de son rôle. Elle doit en général dire *je vous hais* avec la plus douloureuse tendresse; elle doit varier ses tons, être pénétrée. Tout doit être animé dans cette pièce, sans quoi la magnificence du spectacle ne servirait qu'à faire remarquer davantage la froideur des acteurs.

J'attends votre *Précis de l'histoire du Palatinat du Rhin ;* et si je n'ai pas le bonheur de revoir ce beau pays, j'aurai la consolation de le voir dans votre ouvrage. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 21 septembre 1762.

DIEU m'a rendu une oreille et un œil; votre excellence m'avouera que je ne peux pas chanter la chanson de l'aveugle :

Dieu, qui fait tout pour le mieux,
M'a fait une grande grâce ;
Il m'a crevé les deux yeux,
Et réduit à la besace.

J'ai lu très-aisément la lettre dont vous m'avez honoré; mais c'est que le plaisir rend la visière plus nette. Je ne sais, monsieur, si vous en aurez beaucoup en relisant *Cassandre :* elle est mieux qu'elle n'était; mais je crois qu'elle a encore grand besoin de vos lumières et de vos bontés. Un moine, très-honnête homme, doit vous l'avoir remise : vous le connaissez déjà sans doute; c'est le bibliothécaire de l'infant, qui accompagne M. le prince Lanti. Je l'aurais bien chargé d'un paquet de Calas, mais j'étais à Ferney; je n'avais plus d'exemplaires de ces *Mémoires;* Cramer n'était point à Genève. J'ai manqué

l'occasion ; je vous en demande pardon. J'envoie chez M. de Montpéroux un petit ballot de ces écritures ou écrits : il pourra aisément vous le faire tenir ; il y a toujours quelqu'un qui va à Turin : mais je vous avertis que ces mémoires ne sont que de faibles escarmouches ; la vraie bataille se donne actuellement par seize avocats de Paris, qui ont signé une consultation. Cet ouvrage me paraît un chef-d'œuvre de raison, de jurisprudence et d'éloquence. Cette affaire devient bien importante ; elle intéresse les nations et les religions. Quelle satisfaction le parlement de Toulouse pourra-t-il jamais faire à une veuve dont il a roué le mari, et qu'il a réduite à la mendicité, avec deux filles et trois garçons, qui ne peuvent plus avoir d'état ? Pour moi, je ne connais point d'assassinat plus horrible et plus punissable que celui qui est commis avec le glaive de la loi.

Je ne crois pas que Catherine II jouisse long-temps de la mort de son mari. Vous savez quel désordre agite à présent la Russie.

Dieu veuille que le duc de Bedford ne vienne pas jouer à Paris le rôle de M. Stanley !

Mille profonds respects à vos excellences.

A M. ÉLIE DE BEAUMONT, AVOCAT.

A Ferney, ce 22 septembre 1762.

JUSQU'A présent il ne s'était trouvé qu'une voix dans le désert qui avait crié : *Parate vias Domini.* Votre mémoire est assurément l'ouvrage du maître : je ne sais rien de si convaincant et de si touchant. Mon indignation contre l'arrêt de Toulouse en a redoublé, et mes larmes ont recommencé à couler.

Je suis convaincu que vous parviendrez à faire ré-

former l'arrêt de Toulouse. Votre conduite généreuse est digne de votre éloquence. Cette cruelle affaire, qui doit vous faire un honneur infini, achève de me prouver ce que j'ai toujours pensé, que nos lois sont bien imparfaites. Presque tout me paraît abandonné au sentiment arbitraire des juges. Il est bien étrange que l'ordonnance criminelle de Louis XIV ait si peu pourvu à la sûreté de la vie des hommes, et qu'on soit obligé de recourir aux capitulaires de Charlemagne.

Votre mémoire doit désormais servir de règle dans des cas pareils. Le fanatisme en fournit quelquefois. J'ai lu trois fois votre ouvrage; j'ai été aussi touché à la troisième lecture qu'à la première.

J'ajoute aux trois impossibilités que vous mettez dans un si beau jour une quatrième : c'est celle de résister à vos raisons. Je joins ma reconnaissance à celle que les Calas vous doivent. J'ose dire que les juges de Toulouse vous en doivent aussi; vous les avez éclairés sur leurs fautes. Si j'avais le malheur d'être de leur corps, je leur proposerais, sur la seule lecture de votre factum, de demander pardon à la famille qu'ils ont perdue, et de lui faire une pension. Je les tiens indignes de leur place, s'ils ne prennent pas ce parti.

L'estime que vous m'inspirez, monsieur, me met presqu'en droit de vous demander instamment votre amitié. Vous avez une femme digne de vous; agréez mes respects l'un et l'autre, et tous les sentimens avec lesquels je serai toute ma vie, monsieur, votre, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Au château de Ferney, 23 septembre 1762.

Mes divins anges, je dois d'abord vous dire combien j'ai été frappé du mémoire de M. de Beaumont.

Il me semble que chaque ligne porte la conviction avec elle. Je lui ai fait mon compliment. Je crois qu'il est impossible que les juges résistent à la vérité et à l'éloquence.

Voici une autre affaire dont les objets peuvent être plus importans, quoique moins tragiques. C'est à M. le comte de Choiseul à voir s'il trouvera mon idée praticable ; je la soumets à ses lumières et à sa prudence. Le secrétaire de l'ambassade anglaise est, comme vous savez, l'âme unique de cette négociation, et elle peut avoir quelques épines. Ce secrétaire a un beau-frère et un ami dans un homme de la famille des Tronchin.

Vous n'ignorez pas combien cette famille est attachée à la France. Celui dont je vous parle y a tout son bien ; il est fils d'un premier syndic de Genève, homme d'esprit et de probité, comme tous les Tronchin le sont ; très-capable de rendre des services avec autant d'honneur que de zèle. Son beau-frère a en lui une entière confiance. Peut-être n'y a-t-il pas de moyen plus sûr et plus honnête d'aplanir les difficultés qui pourront survenir, et de faire agréer des insinuations contre lesquelles on serait en garde, si elles venaient de la part du ministère de France, et qu'on recevrait avec moins de défiance, si elles étaient inspirées par un parent et par un ami. Je peux vous répondre que M. Tronchin servira la France avec le plus grand empressement, sans manquer en rien à ce qu'il doit à son beau-frère. Je n'imagine pas que M. le comte de Choiseul puisse jamais trouver une personne plus capable de répondre à ses vues pacifiques et généreuses, et plus digne de toute sa confiance dans une négociation si importante.

C'est une idée qui m'est venue, et qui peut-être mérite d'être approfondie et suivie. Mon suffrage est bien peu de chose ; mais soyez bien persuadé que je ne ferais pas une telle proposition, si je n'étais sûr de

la probité et du zèle de M. Tronchin. Si on ne trouve pas mon offre déraisonnable, que M. le comte de Choiseul me donne ses ordres, ou par lui-même ou par vous, c'est la même chose; et que Dieu nous donne la paix. Je ne sais s'il est bien vrai qu'il y ait une guerre commencée en Russie; mais je suis sûr qu'il y a des nuages.

Je n'ai point encore eu de nouvelles de M. le maréchal de Richelieu; je le crois à Lyon avec madame la comtesse de Lauraguais. S'ils viennent tous deux chez Baucis et Philémon, Ferney sera bien étonné d'être la cour des pairs.

Nous avons joué aujourd'hui *Olympie* devant MM. de la Roche-Guyon et de Villars. Cela n'a pas été trop mal, mais cela pourrait être mieux. Il n'y avait que moi qui ne savais pas mon rôle, tant je songeais à ceux des autres. Mille tendres respects.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 25 septembre 1762.

Monsieur, j'ai reçu votre lettre à table, et nous avons tous pris la liberté de boire à la santé de la majesté impériale, et de lui souhaiter une vie aussi longue et aussi heureuse qu'elle le mérite. M. le duc de Villars, fils de l'illustre maréchal dont le nom a pénétré sans doute dans votre cour, était à la tête de nos buveurs. Nous avions quelques philosophes qui s'intéressent à l'*Encyclopédie*. Nous avons tous senti les transports que la magnanimité de votre auguste souveraine doit inspirer. Nous vous avons béni, monsieur; et, sans manquer au respect que nous avons pour sa majesté, nous avons joint votre nom au sien, comme on joignait autrefois celui de Mécène à celui d'Auguste. Je doute

que les savans qui ont entrepris l'*Encyclopédie* puissent profiter des bontés de sa majesté impériale, attendu les engagemens qu'ils ont pris en France. Mais sûrement l'offre que votre excellence leur fait sera regardée par eux comme la plus digne récompense de leurs travaux, et votre nom sera célébré par eux comme il doit l'être. Il faut avouer qu'il y a beaucoup d'articles dans ce dictionnaire utile qui ne sont pas dignes de MM. d'Alembert et Diderot, parce qu'ils ne sont pas de leur main. Il faudra absolument les refondre dans une seconde édition, et mon avis serait que cette seconde édition se fît dans votre empire. Rien ne serait plus honorable aux lettres : j'ose dire que la gloire de votre illustre souveraine n'en serait pas diminuée. Il n'y a jamais eu que des grands hommes qui aient fait fleurir les arts. L'impératrice sera regardée comme un grand homme. J'écris fortement à M. Diderot pour lui persuader, s'il est possible, d'achever la première édition sous vos auspices. Votre excellence a dû recevoir par la poste de Strasbourg ma réponse aux nouvelles heureuses dont vous m'avez honoré. Je vous réitère mes hommages, ma reconnaissance et tous les sentimens que je vous dois. On commencera l'*Histoire de Pierre-le-Grand* dans peu de mois ; on fait fondre de nouveaux caractères. Il y a déjà six volumes imprimés du *Corneille*, et il n'est pas possible d'imprimer à la fois deux ouvrages dont chacun demande la plus grande attention. Puisse bientôt la paix rendue à l'Europe laisser aux esprits la liberté de cultiver les arts et de vous imiter ! J'ai écrit à M. Boris de Soltikof. Je serais bien fâché qu'un homme de son mérite, et d'un mérite formé par vous, ne conservât pas pour moi un peu d'amitié.

Agréez le tendre respect avec lequel je serai toute ma vie, etc.

A M. DIDEROT.

25 septembre 1762.

Eh bien! illustre philosophe, que dites-vous de l'impératrice de Russie? Ne trouvez-vous pas que sa proposition est le plus énorme soufflet qu'on pût appliquer sur la joue d'un Omer? En quel temps sommes-nous! c'est la France qui persécute la philosophie, et ce sont les Scythes qui la favorisent! M. de Schouvalof me charge d'obtenir de vous que la Russie soit honorée de l'impression de votre *Encyclopédie*. M. de Schouvalof est fort au-dessus d'Anacharsis, et il a toute la ferveur de ce zèle que donnent les arts naissans, et que nous avions sous François Ier.

Je doute que vos engagemens pris à Paris vous permettent de faire à Riga la faveur qu'on demande; mais goûtez la consolation et l'honneur d'être recherché par une héroïne, tandis que des Chaumeix, des Berthier et des Omer osent vous persécuter. Quelque parti que vous preniez, je vous recommande *l'inf...*; il faut la détruire chez les honnêtes gens, et la laisser à la canaille, grande ou petite, pour laquelle elle est faite.

Je vous révère autant que je le dois. Voulez-vous m'envoyer votre réponse à M. de Schouvalof? il n'y a qu'à la donner à notre frère.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 septembre 1762.

Je réponds, ô mes anges gardiens! à votre béatifique lettre dont Roscius a été le scribe, et je vous envoie la façon dont nous jouons toujours *Zulime*. Je peux vous

répondre que cette fin est déchirante, et que, si on suit notre leçon, on ne s'en trouvera pas mal.

Ce n'est pas que j'aie jamais regardé *Zulime* comme une tragédie du premier ordre. Vous savez combien j'ai résisté à ceux qui avaient le malheur de la préférer à *Tancrède*, qui est, à mon gré, un ouvrage très-théâtral, un véritable spectacle, et qui a de plus le mérite de l'invention et de la singularité, mérite que n'a point *Zulime.*

Je vous supplie très-instamment de vous opposer à cette fureur d'écourter toutes les fins des pièces : il vaut bien mieux ne les point jouer. Quel est le père qui voulût qu'on coupât les pieds à son fils?

Le Kain m'a envoyé la façon dont il dit qu'on joue *Zaïre;* cela est abominable. Pourquoi estropier ma pièce au bout de vingt ans? Il me semble qu'il se prépare un siècle d'un goût bien dépravé. Je n'ai pas mal fait de renoncer au monde : je ne regrette que vous dans Paris.

Je n'aurai M. le maréchal de Richelieu que dans quelques jours. Notre tripot ne laisse pas de nous donner de la peine. Ce n'est pas toujours une chose aisée de rassembler une quinzaine d'acteurs au pied du mont Jura; et il est encore plus difficile de conserver ses yeux et ses oreilles à soixante et huit ans passés, avec un corps des plus minces et des plus frêles.

Je vous ai écrit sur les Calas. Je vous ai adressé mon petit compliment à M. le comte de Choiseul. Vous ne m'avez point dit s'il en est bien mécontent.

Je vous ai adressé un petit mémoire très-politique qui ne me regarde pas.

Je suis un peu en peine de mon impératrice Catherine. Vous savez qu'elle m'avait engagé à obtenir des encyclopédistes persécutés par cet Omer de venir imprimer leur dictionnaire chez elle. Ce soufflet, donné aux sots

et aux fripons, du fond de la Scythie, était pour moi une grande consolation, et devait vous plaire; mais je crains bien qu'Ivan ne détrône notre bienfaitrice, et que ce jeune Russe, élevé en Russe chez des moines russes, ne soit point du tout philosophe.

Je vous conjure, mes divins anges, de me dire ce que vous savez de ma Catherine.

Je baise le bout de vos ailes plus que jamais.

A M. LE COMME DE LA TOURAILLE.

Genève, 30 septembre 1762.

Je vous félicite, monsieur, sur les deux derniers avantages que M. le prince de Condé vient de remporter à Groningue et à Jonansberg. Les héros de cette maison se sont tous fait une habitude de vaincre; ils ont été successivement la terreur et la gloire de leurs souverains.

Quand reviendrez-vous à Paris? Je vous aimerais tout autant à l'hôtel de Condé qu'à la poursuite du prince héréditaire.

Vous penserez peut-être un jour, monsieur, comme un de vos précurseurs, homme de qualité, attaché à un autre grand Condé, qu'il se lassa d'accompagner dans ses dernières campagnes.

Autant que je m'en souviens, voici de petits vers qu'il fit en se retirant dans ses terres. Ces vers sont très-bons pour un militaire, et prouvent du moins que l'âge amène quelquefois la sagesse.

Je laisse mon illustre maître,
Insatiable de lauriers;
Philosophe autant qu'on peut l'être,
Je vais mourir dans mes foyers,

Où, traînant ma faible vieillesse,
Dont je sens déjà le fardeau,
J'irai, conduit par la paresse,
Occuper mon petit tombeau.
Je suis las du bruit que vous faites,
Dieu des combats, terrible Mars;
Et, sans tambours et sans trompettes,
Je vais quitter vos étendards
Pour aller dans ma solitude,
Au lieu de foudres entouré,
Commencer ma béatitude
Près de mon paisible curé,
Qui, s'en tenant à son bréviaire,
Doux, charitable, et point cafard,
Ne recommande, à tout hasard,
Que l'aumône et que la prière, etc., etc.

Vous vous plaignez de votre santé, monsieur; c'est bien à vous d'en parler à un homme qui attend la mort dans son lit de douleur, tandis que vous courez la chercher sur des champs de bataille. Dans tous les cas, monsieur, appelez à votre secours la bonne philosophie, qui soutient le faible et qui console le malade.

Mais j'ose à peine prononcer ce mot de *philosophie*. Tant de gens sont payés pour la craindre et pour la combattre, qu'on ne sait à qui l'on parle. Vous me paraissez, monsieur, digne d'en sentir et d'en prouver les avantages. Recevez avec vos bontés ordinaires le sincère hommage du vieux malade.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, le 7 octobre 1762.

VOUS n'avez peut-être pas été content, monseigneur, des derniers *Mémoires* que j'ai envoyés à votre éminence sur les Calas. Vous avez pu croire que toutes ces brochures étaient des pièces inutiles. Cependant

j'ai tant fait, que l'affaire est au conseil d'état. Nous avons une consultation de quinze avocats. C'est un grand préjugé en faveur de la cause. La voix impartiale de quinze avocats doit diriger celle des juges.

Je ne vous ai point envoyé *Olympie*, parce que je l'ai fait jouer, et que, l'ayant vue, je n'ai point du tout été content. J'ai trouvé que Statira s'évanouissait mal à propos. J'ai senti que l'amour d'Olympie n'était pas assez développé, et que les passions doivent être un peu plus babillardes pour toucher le cœur. Je refais donc les trois derniers actes; car je veux mériter votre suffrage, et je persiste à croire qu'il faut se corriger, jusqu'à ce que la mort nous empêche de mieux faire. Nous avons eu dans mon trou une demi-douzaine de pairs, soit anglais, soit français. C'est la monnaie d'un cardinal : mais je ne me console point que vous n'ayez pas eu quelque bonne maladie en Jésus-Christ qui vous ait mené consulter Tronchin. C'est un malheur pour moi que votre bonne santé; mais je pardonne à votre éminence.

Permettra-t-elle que je mette dans cette enveloppe un petit paquet pour notre secrétaire perpétuel? car je soupçonne qu'ayant été auprès de vous, il y est encore. Assurément j'en aurais usé ainsi. Agréez toujours le tendre respect du vieillard des Alpes, qui n'est pas le vieux de la Montagne.

A M. COLLINI.

7 octobre 1762.

VOICI ce qui m'est arrivé, mon cher secrétaire, de la famille d'Alexandre et de son altesse électorale palatine. On a représenté *Olympie* chez moi. Madame Denis y a joué comme mademoiselle Clairon, et ma-

demoiselle Corneille s'est surpassée. Mais la mort de Statira, son évanouissement sur le théâtre m'ont glacé, et l'amour d'Olympie ne m'a pas paru assez développé. Je deviens très-difficile quand il faut plaire à leurs altesses électorales. J'ai tout changé; et la nouvelle leçon que je vous envoie me paraît infiniment mieux ou infiniment moins mal. Si la pièce n'est pas encore jouée à Schwetzingen, je demande en grâce qu'on diffère jusqu'à ce que les acteurs sachent les trois derniers actes tels que je les ai corrigés. Il s'agit de mériter le suffrage de monseigneur l'électeur; il ne serait certainement pas content de l'évanouissement de Statira. Il vaut mieux tard que mal, et cela en tout genre.

Je vous supplie instamment de présenter mes très-humbles obéissances au chambellan qui dirige les spectacles (1), et à son ami, dont j'ignore le nom (2), mais dont je connais le mérite par des lettres qu'il a écrites à M. de Chenevières, premier commis de la guerre à Versailles. Vous trouverez aisément à débrouiller tout cela. En vérité, je n'ai pas un moment à moi, je suis surchargé de tous côtés. Aimez-moi toujours un peu.

A M. DAMILAVILLE.

10 octobre 1762.

Mes frères et maîtres ont donc envoyé leur réponse à M. de Schouvalof. Il est plaisant qu'un Russe favorise des philosophes français, et il est bien horrible que des Français persécutent ces philosophes. J'avais déjà assuré la cour russe de la reconnaissance et des refus de nos sages.

(1) Le baron d'Erbestein. (*Note des éditeurs de Collini.*)
(2) Le comte de Corsturelles, d'Arras. (*Id.*)

Mes chers frères, continuez à éclairer le monde que vous devez tant mépriser. Que de bien on ferait, si on s'entendait! Jean-Jacques eût été un Paul, s'il n'avait pas mieux aimé être un Judas. Helvétius a eu le malheur d'avouer un livre qui l'empêchera d'en faire d'utiles: mais j'en reviens toujours à Jean Meslier. Je ne crois pas que rien puisse jamais faire plus d'effet que le testament d'un prêtre qui demande pardon à Dieu, en mourant, d'avoir trompé les hommes. Son écrit est trop long, trop ennuyeux, et même trop révoltant; mais l'extrait est court, et contient tout ce qui mérite d'être lu dans l'original.

Le *Sermon des cinquante* (1), attribué à la Métrie, à du Marsais, à un grand prince, est tout-à-fait édifiant. Il y a vingt exemplaires de ces deux opuscules dans le coin du monde que j'habite. Ils ont fait beaucoup de fruit. Les sages prêtent l'Évangile aux sages; les jeunes gens se forment, les esprits s'éclairent. Quatre ou cinq personnes à Versailles ont de ces exemplaires sacrés. J'en ai attrapé deux pour ma part, et j'en suis tout-à-fait édifié. Pourquoi la lampe reste-t-elle sous le boisseau à Paris? Mes frères, *in hoc non laudo*. Le brave libraire qui imprime des factums en faveur de l'innocence ne pourrait-il pas imprimer aussi en faveur de la vérité?

Quoi! la *Gazette ecclésiastique* s'imprimera hardiment, et on ne trouvera personne qui se charge de *Meslier*? J'ai vu Wolston à Londres vendre chez lui vingt mille exemplaires de son livre contre les miracles. Les Anglais, vainqueurs dans les quatre parties du monde, sont encore les vainqueurs des préjugés; et nous, nous ne chassons que des jésuites, et ne chassons point les erreurs. Qu'importe d'être empoisonné

(1) Tome XXVI.

par frère Berthier ou par un janséniste ? Mes frères, écrasez cette canaille. Nous n'avons pas la marine des Anglais, ayons du moins leur raison. Mes chers frères, c'est à vous à donner cette raison à nos pauvres Français.

Thieriot est parti pour embrasser nos frères. Ne pourrai-je point rendre quelque service à ce bon libraire Marlin ou Merlin ? car je n'ai pu lire son nom.

J'embrasse mes frères en Confucius, en Platon, etc. — Ah! *l'inf..... !*

Je voudrais que mon frère me fît avoir le livre de l'abbé Houteville, avec les lettres de l'abbé des Fontaines contre l'auteur.

Il est plaisant de voir le Mercure du fermier-général Laugeois et du cardinal Dubois écrire pour notre sainte religion, et un b.... comme des Fontaines écrire contre. Mais enfin la grâce tire parti de tout.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 10 octobre 1762.

Mes divins anges, j'ai bien des tribulations : la première, c'est de ne point recevoir de vos nouvelles.

La seconde, c'est d'avoir vu jouer *Cassandre*, d'avoir été glacé de l'évanouissement de Statira, et d'avoir été obligé de refaire la valeur de deux actes.

La troisième, c'est d'être malade.

La quatrième, c'est la belle lettre qu'on m'impute, et que je vous envoie. Je voudrais qu'on en connût l'auteur et qu'il fût pendu. Il y a, dit-on, des personnes à Versailles qui croient ce bel ouvrage de moi, et c'est de Versailles qu'on me l'envoie. Il y a apparemment peu de goût dans ce pays-là ; mais je n'imagine pas qu'on puisse m'attribuer long-temps de si énormes

bêtises et de si grandes absurdités. Pour peu qu'on réfléchisse, l'impossibilité saute aux yeux. D'ailleurs je suis accoutumé à la calomnie.

Vous ne m'avez jamais dit si vous aviez présenté ma petite félicitation à M. le comte de Choiseul. J'attends votre réponse sur le Tronchin qui peut lui être utile, et qui a assez de mérite et de bien pour se passer d'être utile.

Vous pensez bien qu'en refesant *Olympie* je n'ai pu songer ni à *Mariamne* ni à *Œdipe*. Je ne me porte pas assez bien pour avoir à la fois trois tragédies sur le métier, et une calomnie sur les bras.

Je vous renouvelle mes tendres respects.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 octobre 1762.

Je reçois la lettre, du 4 octobre, de mes divins anges. Tant mieux que M. le comte de Choiseul n'ait besoin de personne; tant mieux que la prise de la Havane (que nous savions il y a huit jours) ne nuise point aux négociations de la paix; tant mieux que les malheurs de la France et de l'Espagne, qui, réunies à la maison d'Autriche, auraient dû donner la loi à l'Europe, contribuent à cette paix devenue si nécessaire.

Pour revenir au tripot, M. le maréchal de Richelieu m'a montré un projet de déclaration au roi, enregistrable au parlement, en faveur des comédiens. J'ai pris la liberté d'y mettre quelques mots qu'il a approuvés.

Il faut que mes anges n'aient pas reçu en leur temps les vers qui terminent la tragédie de *Zulime*, tels qu'ils ont été en dernier lieu récités dans notre tripot, et

tels qu'ils doivent faire effet à Paris, à moins qu'on n'ait le diable au corps.

J'ai mandé que nous avions joué *Olympie ;* j'étais souffleur : j'ai jugé, j'ai condamné, j'ai refait, et tout va bien. Le rôle d'Olympie est devenu le rôle principal ; cela était absolument nécessaire.

J'ai fait part à mes anges de l'infâme tracasserie qu'on me fait ; je leur ai envoyé la lettre qu'on m'impute. Je serais bien fâché, pour M. le duc de Choiseul, qu'il m'eût soupçonné un moment. Comment, avec le goût et l'esprit qu'il a, pourrait-il avoir eu un si abominable moment de distraction ! J'avoue que je voudrais qu'on pût trouver et punir l'auteur de cette coupable impertinence.

Mes anges ne m'ont jamais dit s'ils avaient donné mon petit compliment à M. le comte de Choiseul.

A M. DAMILAVILLE.

15 octobre 1762.

Je vous ai déjà, mon cher frère, envoyé une lettre importante pour M. d'Alembert ; en voici une seconde : la chose presse ; c'est une blessure qui demande un prompt appareil. Mais comment se peut-il faire qu'un billet innocent à vous envoyé, il y a près de cinq mois, ait pu produire une pareille horreur ? Tâchez, mes frères, de remonter à la source. Vous voyez quels coups on peut porter aux bons citoyens qu'on appelle par dérision *philosophes*, et qu'on ne doit nommer ainsi que par respect. La calomnie sera confondue.

M. le duc de Choiseul m'a écrit quatre pages sur cette horreur dont il m'a cru coupable. Mais comment m'a-t-il pu soupçonner d'une telle bêtise, d'une telle

folie, de telles expressions, d'un tel style, lui qui a de l'esprit et du goût? Le poids des affaires publiques empêche qu'on ne voie avec attention les affaires des particuliers; on juge rapidement, on juge au hasard, on n'examine rien; on avale la calomnie comme du vin de Champagne, et on rend son vin sur le visage du calomnié. Je suis pénétré de colère et de douleur. J'envoie à M. le duc de Choiseul le duplicata de ma lettre à M. d'Alembert; je crierai jusqu'à ce que je sois mort.

Je crois que j'envoyai à mon frère le billet qui a causé tant de fracas, et produit tant de calomnies; c'était au mois de mai, ou je suis fort trompé. A qui l'a-t-on montré? Ce billet, autant qu'il m'en souvient, était très-vif et très-innocent; on l'a brodé d'infamies et d'horreurs.

Recherche et vengeance.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

17 octobre 1762.

Vous me donnez une furieuse vanité. Que votre excellence m'écoute. Je fis jouer cette famille d'Alexandre le jour que je vous envoyai le quatrième acte; je m'aperçus que Statira, en s'évanouissant sur le théâtre, tuait la pièce : car pourquoi mourir quand votre fille nous dit qu'elle aime son mari, et qu'elle l'abandonne pour vous? Je vis encore clairement que le duel proposé à la fin du troisième devenait ridicule au commencement du quatrième. Je confiai ma critique à M. le maréchal de Richelieu, qui me dit que ces défauts lui avaient fait la même impression, et qu'il me faudrait six mois pour les corriger. Je fus piqué des six mois : cette lenteur ne s'accorde pas avec ma manière d'être : je corrigeai en deux jours. Plus de duel à la fin du troi-

sième acte ; mais une scène attendrissante entre la mère et la fille. Olympie, en pleurant, avoue son amour.

OLYMPIE.

Hélas ! écoutez-moi.

STATIRA.

Que veux-tu ?

OLYMPIE.

Je vous jure,
Par les dieux, par mon nom, par vous, par la nature,
Que je m'en punirai ; qu'Olympie aujourd'hui
Répandra tout son sang *plutôt* que d'être à lui.
Mon cœur vous est connu : je vous ai dit que j'aime.
Jugez par ma faiblesse, et par mon aveu même,
Si ce cœur est à vous, et si vous l'emportez
Sur mes sens éperdus que l'amour a domptés.
Ne considérez point ma faiblesse et mon âge ;
Du sang dont je naquis je me sens le courage.
J'ai pu *vous* offenser, je ne peux *vous* trahir,
Et vous me connaîtrez en me voyant mourir.

(Act. 3, sc. 6.)

Remarquons que l'amour d'Olympie avait besoin d'être enveloppé pour être plus touchant.

N'oublions pas que Cassandre, en revenant, pour la seconde fois, pour enlever sa femme, fesait un mauvais effet, parce qu'on supposait alors qu'il était vainqueur d'Antigone, et qu'effectivement il ne l'était pas. Il a donc fallu supprimer tout cela, et mettre en récit son irruption dans le temple, l'effroi, l'évanouissement et la mort de Statira ; moyennant ces arrangemens, tout est plus naturel, et rien ne me choque.

Vous voyez que je vous avais deviné ; et voilà ce qui me rend si vain. Reste à rendre Cassandre moins odieux, en lui fesant frapper Statira uniquement pour sauver son père. Je ne l'ai pas assez dit, et votre critique est excellente.

Pour l'amour emporté de Cassandre, qui jure d'enlever sa ſemme, au troisième acte, et de l'arracher aux dieux et à sa mère, ce morceau a enlevé tous les suffrages, et même le mien; il est dans la nature, dans la passion, dans le caractère de Cassandre. Je ne diffère donc de vous que dans ce seul point : mais je suis bien moins échauffé sur une pièce que sur la reconnaissance que je vous dois. Votre goût m'enchante; vous ne vous êtes pas rouillé à Turin. Mon Dieu, que je voudrais vous jouer *Olympie!* Madame l'ambassadrice daignerait-elle prendre ce rôle? elle ferait fondre en larmes. Pourquoi ne pas venir passer huit jours à Ferney? il n'y a qu'à dire qu'on est malade. Venez, venez; nous donnerons de belles audiences à vos excellences. Venez, vous serez reçue comme il faut. La vie est courte; pourquoi se gêner? Vous m'avez enthousiasmé.

Mille tendres respects.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 27 octobre 1762.

Je craindrais, monsieur, de vous écrire de l'autre monde, si je différais plus long-temps. La journée n'a que vingt-quatre heures; j'en souffre dix-huit, et je ne me porte pas trop bien pendant les six autres, malgré le docteur Tronchin et le régime le plus sévère.

Je fais comme les anciens Romains qui donnèrent la comédie pour guérir de la peste. Mais apparemment que les spectacles ne sont bons que contre la peste, et ne valent rien contre l'accablement d'un homme de soixante et neuf ans; aussi tout mon plaisir se bornera à jouir de celui des autres. J'ai pourtant fait un effort pour écrire deux lettres à notre cher ami M. Goldoni. Je ne sais où le prendre, je ne sais où il loge à Paris;

il ne m'a point envoyé son adresse. Le voilà englouti dans le tourbillon de cette grande ville; chacun sans doute le veut voir, et je suis persuadé qu'il n'a pas un moment à lui.

Je voudrais bien que son voyage lui fût aussi utile qu'agréable, et que ma patrie eût la gloire de rendre solidement justice à son mérite.

Pour moi, je ne lui pardonnerai pas, s'il ne revient point par Ferney. Je veux absolument avoir la consolation de m'entretenir de vous avec lui avant que je meure. On dit qu'il est aussi aimable par la douceur et la facilité de ses mœurs que par ses talens.

Je suis toujours émerveillé de la bonté qu'ont vos virtuoses de traduire la malheureuse pièce d'*Idoménée;* c'est bien pis que d'admettre à sa table un ennuyeux parmi des gens d'esprit; c'est aller soi-même choisir dans sa cuisine tout ce qu'il y a de plus mauvais, et se donner la peine de préparer de ses mains un fort méchant dîner.

Je n'ai pu, monsieur, vous envoyer la tragédie que je vous ai promise; mes souffrances continuelles ne m'ont pas permis d'y mettre la dernière main, et j'ai bien peur qu'elle ne soit qu'une espèce d'*Idoménée.* Si M. Goldoni passe par chez moi, je la lui donnerai pour vous. Je vous jure que j'aurai la plus vive tentation d'accompagner M. Goldoni à Bologne; et, si j'étais un peu moins vieux et un peu moins malade, je ne résisterais pas à la tentation. Je suis né avec la passion des voyages; vous l'augmentez furieusement en moi, et cependant il y a huit ans que je ne suis sorti de l'enceinte de mes montagnes.

Il faut que je sois un mauvais physicien, car j'avais imaginé que la ceinture des Alpes et du mont Jura serait une barrière contre les vents; mais nous en avons ici d'épouvantables, et la faiblesse de mon tempéra-

ment ne s'en accommode guère. J'avais désiré de finir ma vie dans une entière liberté et dans un beau climat; je n'ai que la moitié de ce que je désirais : cela est encore bien honnête. Je crois que *Bologna la grassa* vaut mieux que le pays de Gex, mais je crois surtout que vous l'embellissez. Votre goût pour la littérature, vos spectacles, vos fêtes doivent attirer chez vous la meilleure compagnie d'Italie. Vous êtes à la fois auteur et protecteur : Mécène n'avait qu'un de vos avantages. Vous ne sauriez croire, monsieur, à quel point je vous révère; j'ose encore ajouter que je prends la liberté de vous aimer de tout mon cœur. Jouissez long-temps de votre considération, de votre fortune, de votre mérite et de vos plaisirs; ce sont les vœux de votre serviteur le plus sincère et le plus tendre.

A M. DAMILAVILLE.

Octobre 1762.

Il est heureux que M. Mariette n'ait pas encore imprimé sa requête au conseil. C'est sur cette requête qu'on jugera. Les erreurs où M. de Beaumont peut être tombé seront rectifiées dans le mémoire juridique de M. Mariette.

La plus importante de ces erreurs, et peut-être la seule importante, est celle où M. de Beaumont, page 11, dit qu'à l'Hôtel-de-ville il n'y eut point de serment prêté. Il ne faut pas sans doute donner lieu aux juges de Toulouse de demander raison d'une fausse imputation, et de faire voir que les accusés, ayant prêté serment, se sont parjurés, et surtout de dire que ce parjure est une des choses qui peuvent justifier leur arrêt rigoureux.

Il faut avouer que ce concert, cette unanimité des

Calas à dire sous serment que Marc-Antoine a été trouvé étendu sur le plancher, tandis qu'en effet Marc-Antoine a été étranglé, est l'unique prétexte qui puisse en quelque sorte excuser l'arrêt du parlement de Toulouse. C'est ce mensonge qui a fait croire que Marc-Antoine avait été étranglé par sa famille; c'est ce mensonge qui a fait passer le mort pour un martyr, et qui lui a fait décerner trois pompes funèbres. Voilà ce qui a mené Jean Calas au supplice. Il ne faut donc pas à ce mensonge funeste en ajouter un nouveau qui pourrait faire succomber l'innocence dans la révision du procès.

M. Mariette est prié de consulter le mémoire de Donat Calas, et la déclaration de Pierre Calas, page 23 : « Mon père, dans l'excès de sa douleur, me dit : Ne « va pas répandre le bruit que ton frère s'est défait « lui-même ; sauve au moins l'honneur de ta misérable famille. »

Il est essentiel de rapporter ces paroles ; il l'est de faire voir que le mensonge en ce cas est une piété paternelle; que nul homme n'est obligé de s'accuser soi-même, ni d'accuser son fils; que l'on n'est point censé faire un faux serment quand, après avoir prêté serment en justice, on n'avoue pas d'abord ce qu'on avoue ensuite ; que jamais on n'a fait un crime à un accusé de ne pas faire au premier moment les aveux nécessaires ; qu'enfin les Calas n'ont fait que ce qu'ils ont dû faire. Ils ont commencé par vouloir défendre la mémoire du mort, et ils ont fini par se défendre eux-mêmes. Il n'y a dans ce procédé rien que de naturel et d'équitable. Les autres erreurs sont peu de chose; mais il est toujours bon que M. Mariette en soit instruit, afin qu'il n'y ait rien dans sa requête juridique qui ne soit dans l'exacte vérité.

Au reste, il est fort étrange que madame Calas et

M. Lavaysse aient laissé subsister dans le factum de M. de Beaumont une méprise si préjudiciable.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Aux Délices, 1er novembre 1761.

PUISQUE votre excellence aime notre tripot à ce point, puisqu'elle se prête avec tant de bonté à nos tragiques bagatelles, voici la scène qui finit l'acte troisième, et voici tout le quatrième acte. Il n'y a plus, à la vérité, tant de fracas à la fin de cet acte quatrième. C'est un beau sujet de tableau qu'une femme mourante, sa fille à ses pieds, un amant furieux venant enlever cette fille qui le repousse, l'amant saisi d'horreur et de pitié, tous les assistans empressés, etc. C'est même pour parvenir à produire ce tableau sur la scène que j'avais arrangé toute la pièce; mais il est impossible que cette situation subsiste. Je me suis aperçu que Statira n'était là qu'un trouble-fête. Elle venait après une scène intéressante des deux amans; on souhaitait qu'elle pardonnât; mais au contraire elle se réjouissait avec sa fille de ce qu'on allait tuer son amant; elle s'évanouissait quand sa fille lui représentait qu'une religieuse ne devait pas être si vindicative; alors Statira devenait presque odieuse, et sa mort était très-froide. Ainsi tout ce spectacle, préparé pour émouvoir, ne fesait qu'un effet ridicule. De plus, le retour de Cassandre auprès d'Olympie n'était pas vraisemblable. Pourquoi quitter le combat? comment Antigone ne le suivait-il pas? Mille raisons enfin concouraient pour faire supprimer une situation qui, belle en elle-même, était très-mal placée.

Nous venons de jouer *le Droit du seigneur* avec un prodigieux succès pour le pays de Gex. Mais quel

pays au mois de novembre! et que mes montagnes sont vilaines en hiver, quand on ne joue pas la comédie!

Je ne renverrai à mes anges d'Argental notre *Olympie* (vos bontés la font nôtre) que quand vous et moi serons contens. Je trouve que cette pièce est comme la paix; elle me paraissait faite, et, à mesure qu'on avance, elle est difficile à faire. Je supputais hier avec des Anglais qu'ils doivent plus de livres tournois qu'il n'y a de minutes depuis la création du monde, et je crois que nous autres Français nous ne nous éloignons pas trop de ce compte.

Notre troupe se prosterne devant vos excellences, et moi je joins la plus tendre reconnaissance à mon respect.

A M. DAMILAVILLE.

3 novembre 1762.

Mon cher frère, je suis toujours émerveillé que trois vingtièmes ne vous dérobent ni à la philosophie ni à la littérature. Il me semble que cela fait honneur à l'esprit humain. Sera-t-il dit que je mourrai sans vous avoir vu dans ma retraite avec le cher frère Thieriot et l'illustre frère Diderot?

Voici une lettre pour un digne frère (1); ce n'est pas un Omer : je vous supplie de la faire tenir. Que Dieu nous donne des procureurs-généraux qui ressemblent à celui-là!

Notre cher confrère saura qu'on est honteux sur cette méprise de cette belle lettre anglaise. J'ai bien crié, et je le devais. Il n'est pas mal de mettre une bonne fois le ministère en garde contre les calomnies dont on affuble les gens de lettres.

(1) M. de la Chalotais.

Je ne sais point encore les conditions de la paix: mais qu'importent les conditions? on ne peut trop l'acheter.

L'affaire des Calas n'avance point; elle est comme la paix. Puissions-nous avoir pour nos étrennes de 1763 un bon arrêt et un bon traité! mais tout cela est fort rare. Poursuivez *l'inf*....; je ne fais point de traité avec elle.

Et frère Thieriot, où dort-il? *Valete, fratres.*

A M. DE LA CHALOTAIS.

Le 3 novembre 1762.

Vous donnerez sans doute, monsieur, un plan d'éducation digne de vos excellens mémoires qui ont servi à détruire ceux qui donnaient une assez méchante éducation à notre jeunesse. Plût à Dieu que vous voulussiez y mêler quelques leçons pour ceux qui se croient hommes faits! Ce sont de terribles enfans que des gens qui, avec de la barbe au menton, paient à un prêtre italien la première année du revenu des terres que le roi leur donne en France, et qui avec cela disent qu'on leur fait tort quand on ne les laisse pas les maîtres absolus de tout. Vous êtes procureur-général d'une province où un Italien donne encore des bénéfices. Les Anglais ont été long-temps plus imbécilles que nous, il est vrai; mais voyez comme ils se sont corrigés. Ils n'ont plus de moines ni de couvens, mais ils ont des flottes victorieuses; leur clergé fait de bons livres et des enfans; leurs paysans ont rendu fertiles des terres qui ne l'étaient pas; leur commerce embrasse le monde, et leurs philosophes nous ont appris des vérités dont nous ne nous doutions pas. J'avoue que je suis jaloux quand je jette les yeux sur l'Angleterre.

Vous avez rendu, monsieur, à la nation un service essentiel en l'éclairant sur les jésuites. Vous avez démontré que les émissaires du pape, étrangers dans leur patrie, n'étaient pas faits pour instruire notre jeunesse. Vous pensez qu'il vaut mieux qu'un jeune homme apprenne de bonne heure les quatre maximes fondamentales de l'année 1682 que de savoir par cœur des vers de Jean Despautère. En un mot, je suis persurdé que vous saurez mêler, avec votre habileté ordinaire, dans votre plan d'éducation bien des choses qui serviront à l'instruction de l'âge mûr. Le siècle du gland est passé; vous donnerez du pain aux hommes. Quelques superstitieux regretteront encore le gland qui leur convient si bien; et le reste de la nation sera nourri par vous.

C'est une belle époque que l'abolissement des jésuites; j'oserais dire avec Horace:

Quid te exempta juvat spinis è pluribus una?

On me répondra que, de toutes les épines, c'était la plus pointue et la plus embarrassante, et qu'il faut commencer par l'arracher; je répliquerai:

Perge quo cœpisti pede.

La raison fait de grands progrès parmi nous; mais gare qu'un jour le jansénisme ne fasse autant de mal que les jésuites en ont fait! Que me servirait d'être délivré des renards, si on me livrait aux loups? Dieu nous donne beaucoup de procureurs-généraux qui aient, s'il est possible, votre éloquence et votre philosophie! Je remarque que la philosophie est presque toujours venue à Paris des contrées septentrionales; en récompense, Paris leur a toujours envoyé des modes.

J'oubliais de vous parler, monsieur, du procès de

mes huguenots. Fussent-ils mahométans, vous leur donneriez gain de cause, s'ils avaient raison.

Permettez, monsieur, que je vous renouvelle les sincères protestations de mon estime et de mon respect.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

4 novembre 1762.

MON cher Cicéron, je vous remercie de votre anecdote de Théodore de Bèze; et, sans vanité, je sais bon gré à Bèze d'avoir pensé comme moi. Je n'aurais pas soupçonné ce Bèze, ce plat traducteur de David, d'avoir eu de l'oreille. Peu de gens en ont, peu ont du goût, bien peu connaissent le théâtre. Je me suis pressé d'obtenir des instructions de l'académie, mais je ne me presserai pas d'en donner au public. Je travaillerai à loisir, et je dirai la vérité avec tout le respect qu'on doit à Corneille, avec toute l'estime que j'ai pour lui. Mais, n'ayant jamais flatté les souverains, je ne flatterai pas même l'auteur que je commente. Les Cramer ne diront leur dernier mot que cet hiver; il faut que j'achève *Pierre-le-Grand* avant d'achever le grand *Corneille*. Je peux mal employer mon temps, mais je ne suis pas oisif. Je m'aperçois tous les jours, mon cher maître, que le travail est la vie de l'homme. La société amuse et dissipe. Le travail ramasse les forces de l'âme, et rend heureux. Vivez, vous qui avez utilement travaillé. Jouissez, car vous commencez à entrer dans la vieillesse. Moi qui suis jeune et qui n'ai que soixante et huit ans, je dois travailler pour mériter un jour de me reposer. J'ai quelquefois du chagrin de ne vous point voir. Il faut que, dans quelques années, l'un de nous deux fasse le voyage. Venez à Ferney dans dix ans, ou je vais à Paris.

A. M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, novembre 1762.

MON cher ange, il est bien juste que M. le comte de Choiseul ait la consolation de vous tenir à Fontainebleau. Je m'imagine que votre esprit conciliant ne nuira pas à l'œuvre de la paix. Je vois bien des Anglais qui n'en veulent point; mais ils ne songent point que leur gouvernement doit plus de livres tournois qu'il n'y a de minutes depuis la création. J'en fesais le compte avec eux ces jours-ci, et il s'est trouvé juste.

Que M. le comte de Choiseul se garde bien de perdre un temps précieux à écrire à une marmotte des Alpes; c'est bien assez qu'il soit content de mes sentimens, et qu'il ait la bonté de m'en assurer par vous.

Je ne sais plus où j'en suis pour *Mariamne*; je n'ai point ici votre lettre où vous me parliez de quelques changemens; je me souviens seulement que vous me disiez que le second acte n'était pas fini. Cependant Mariamne sort pour aller

Consulter Dieu, l'honneur et le devoir :
(Act. 2, sc. 5.)

n'est-ce pas une raison de sortir quand on a de telles consolations à faire? et ne voilà-t-il pas l'acte fini? Vous parliez, mon divin ange, de distributions de rôles : je ne m'en souviens plus : tous mes papiers sont entassés aux Délices que M. le duc de Villars occupe; mais voici mon blanc-seing tragique, que vous ferez remplir comme il vous plaira, et que vous appuierez de votre protection.

Nous ne fesons pas comme vous; nous allons rejouer *le Droit du seigneur*. Je vous avertis que je joue le

bailli, et le grand-prêtre dans *Sémiramis*, et que je suis fort claqué.

Pour *Olympie*, vous l'aurez quand vous voudrez : mon ouvrage des six jours est devenu un ouvrage d'un an. Cette maudite opiniâtreté de vouloir faire évanouir Statira sur le théâtre m'avait écarté de la bonne voie. J'y ai mis tous mes soins et tout mon petit savoir-faire.

Je ne me console point de ce que *Zulime* n'a point dit : *J'en suis indigne ;* mais ce qui fait ma vraie tribulation, c'est que M. le duc de Choiseul m'a cru l'auteur de cette belle rapsodie anglaise, c'est qu'il me l'a écrit (avec bonté il est vrai); mais cette bonté est affreuse. J'en ai été outré, et je lui ai dit bien des injures qu'il mérite. Il faut absolument que M. le comte de Choiseul le gronde.

Il est vrai que M. le duc de Richelieu se porte fort bien, et qu'il en a donné de belles preuves; mais, de moi, ce n'est pas de même; de vingt-quatre heures j'en souffre dix-huit, je griffonne les six autres, et je vous aime tous les momens de ma vie.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 10 novembre 1762.

Vive le roi et M. le duc de Praslin (1) !

MON divin ange, quoique nos Suisses

Vendent leur sang à qui veut le payer,
(Henriade, ch. X, v. 268.)

quoique notre petit pays de Gex soit séparé du reste du monde, cependant je ne vois que des gens enthou-

(1) Allusion à l'hymne de Voltaire sur le Franc de Pompignan :

Et vive le roi et Simon le Franc !

siasmés de la paix, et je n'entends que des cris de joie.

Je vous prie de vouloir bien donner à M. le duc de Praslin ces trois mots que je prends la liberté de lui écrire. Il y a soixante et quatre ans qu'un marquis de Praslin, que je peindrais, avait beaucoup de bonté pour moi; cela m'a été d'un bon augure.

Voici le temps des plaisirs et des spectacles. Il y avait une plaisante dédicace à deux seigneurs de Praslin qu'on devait mettre à la tête du *Droit du seigneur*, comédie de Jodelle, du temps de Henri II, rajustée depuis peu au théâtre par un quidam.

Nous avons joué depuis peu *le Droit du seigneur*, avec tout le succès possible, à Ferney. Mademoiselle Corneille a joué Colette supérieurement; elle avait une cabale contre elle, la cabale a été forcée de battre des mains.

Je soupçonne que M. de Chauvelin vous a envoyé, de Turin, une fin du troisième acte de *Cassandre*, et le quatrième tout entier; je ne voulais pas vous envoyer la pièce par morceaux; j'attendais vos ordres angéliques pour vous faire parvenir la pièce entière : mais ce que M. de Chauvelin aura fait, sera bien fait.

Il y a un conseiller au parlement de Toulouse qui vient, je crois, à Paris pour rendre justice à l'innocence de Calas, et gloire à la vérité. Il y a de belles âmes; celle-là sera bien digne de connaître la vôtre.

Je vous embrasse avec les plus tendres respects, et je me mets aux pieds de madame d'Argental.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 novembre 1762.

O MES anges! n'avez-vous jamais vu un ministre donner audience, écouter cent affaires, et ne se soucier

d'aucune? N'avez-vous jamais vu un avocat plaider trois ou quatre causes sans s'en mettre en peine, et les juges prononcer sans les entendre? Vous croyez donc qu'il en est de même de votre créature des Alpes? Il me faut à la fois faire imprimer, revoir, corriger une *Histoire générale*, une *Histoire de Pierre-le-Grand* ou le Cruel, et *Corneille* avec ses commentaires, et passer de cet abîme à une tragédie. Le tripot, le tripot doit l'emporter, j'en conviens; mais, encore une fois, je n'ai qu'une âme logée dans un chétif corps usé, sec et souffrant. J'avais mis votre *Olympie* en séquestre, afin de la revoir avec un œil sain et frais. Il était nécessaire de laisser tomber les grosses taies que l'enthousiasme étend sur les prunelles d'un auteur dans la première ivresse d'une composition rapide. Je vous donnerai votre *Olympie* pour votre carême; c'est un temps tout-à-fait sacerdotal et digne d'une pièce dont l'action se passe dans un couvent. L'Opéra-comique célébrera gaîment au commencement de l'hiver les plaisirs de la paix, et Paris aura mon grave hiérophante pour sa quadragésime. Ne trouvez-vous pas cet arrangement tout-à-fait convenable? Puisque je suis à présent enfoncé dans l'historique, permettez-moi de vous demander simplement le secret de la comédie. Les Espagnols cèdent-ils réellement la Floride? la chose m'intéresse. Une famille suisse, qui m'est très-recommandée, veut aller s'établir dans ce pays-là, et ne veut point vendre son petit fonds helvétique sans être sûr de son fait. Ne négligez pas, je vous en prie, ma question; elle peut être hasardée; mais elle est charitable, et vous êtes anges du temporel comme du spirituel. Avez-vous à Paris M. de la Marche? c'est encore un point dont je vous supplie de m'instruire.

Le philosophe épouseur arrivera donc. Nous requinquerons Cornélie-chiffon, nous la parerons. Elle pré-

tend qu'elle pourra savoir un peu d'orthographe : déjà quelque chose pour un philosophe. Enfin nous ferons comme nous pourrons; ces aventures-là s'arrangent d'elles-mêmes; il y a une Providence pour les filles.

J'avais bien deviné que M. de Chauvelin m'avait trahi. Vous vous entendez comme larrons en foire. Il a sans doute beaucoup d'esprit et de goût. Plus vous en avez, mes chers anges, plus vous sentez combien une tragédie est une œuvre difficile, surtout quand le goût du public est usé.

Je voudrais bien que M. le duc de Bedfort vît *Tancrède*, et qu'il souscrivît pour mademoiselle Corneille.

Zulime est *de mediocribus*. Mille tendres respects.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 22 novembre 1762.

Bénies soient vos excellences qui aiment notre tripot, et qui l'aiment au point de vouloir bien payer un port exorbitant pour une pièce médiocre! Le titre en est beau, je l'avoue; mais je tiens avec vous, monsieur l'ambassadeur, qu'il vaut mieux être possesseur de madame de Chauvelin que d'avoir le droit des prémices de toutes les filles du village.

Quand vous serez bien las de cette comédie, ne pourriez-vous pas l'envoyer à M. d'Argental sous l'enveloppe de M. le duc de Praslin? Il pourra, en qualité d'amateur du tripot, se donner l'amusement de la faire jouer pour divertir les Anglais qui sont à Paris.

Vous êtes un vrai ministre. Vous avez vite envoyé à M. d'Argental certain quatrième acte tragique sans m'en rien dire; mais je m'en suis bien douté, et je

vous jure que je vous ai pardonné ce tour de tout mon cœur. Je sens bien qu'il serait bon que ce quatrième acte fût aussi plein de fracas que les autres; je veux laisser reposer quelque temps la pièce et moi. Les choses ont souvent besoin d'être quittées pour être senties. Vous avez un goût infini; je suis aussi charmé de vos judicieuses réflexions que de vos bontés. Si j'avais autant de génie que vous avez de lumières, je vous assure qu'on verrait beau jeu. Mais avouez que le rôle d'Olympie ferait un effet merveilleux dans la bouche de madame l'ambassadrice, à Ferney. Vous m'avez promis de revenir à la paix; la voilà faite. Quand ferons-nous venir les violons pour l'orchestre? passerez-vous votre vie à Turin? Vos amis de Paris n'auront point de repos s'ils ne vous revoient. La société de ce pays-là a besoin de vous; vous en faites le charme, et il faut surtout que vous aidiez au bon goût à se maintenir: on dit qu'il va un peu en décadence. Vous me réchaufferez en passant. Je crois que je suis à présent le seul vieillard qui fasse des tragédies et qui plante. Je vous donne rendez-vous au printemps, moi, mes arbres et mon théâtre. S'il me vient quelques idées bien tragiques cet hiver, je vous consulterai sur-le-champ; mais à présent, c'est le quartier de l'histoire. Je m'amuse à peindre les sottises des hommes, et je vais jusqu'à l'année présente; la matière est abondante. Adieu, monsieur; conservez-moi des bontés qui font la consolation de ma vieillesse dans ma retraite et de mes travaux. Je me mets aux pieds de madame l'ambassadrice.

A M. SAURIN,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

A Ferney, 28 novembre 1762.

Je vous sais très-bon gré, mon cher confrère, d'avoir fait un Saurin, et je vous remercie tendrement de me l'avoir appris dans une si jolie lettre. Je suis de votre avis; c'était un garçon qu'il vous fallait.

J'aime le sexe assurément,
Je l'estime, je sais qu'il brille
Par les grâces, par l'enjoûment;
Que souvent d'esprit il pétille;
Qu'en ses défauts il est charmant:
Mais j'aime mieux garçon que fille.

Cela ne veut pas dire que je sois du goût de Socrate ou des jésuites; j'entends seulement que je vous souhaitais un garçon.

Nous avons besoin de Saurins
Qui vengent la philosophie
De ces fanatiques gredins
Ergotans en théologie.
En vain depuis peu la Raison
Vient d'ouvrir en secret son temple;
L'infâme Superstition,
Qu'un vulgaire hébété contemple,
Monte toujours sur ses tréteaux.
Elle nous vend son Mithridate:
Chaumeix la suit, Omer la flatte;
Et des fripons et des cagots
En violet, en écarlate,
Sont ses Gilles et ses bedeaux.

Votre enfant, mon cher confrère, apprendra de vous à penser. Je fais mes complimens à la mère de

donner à son fils ses beaux tétons; c'est encore là une sorte de philosophie qui n'est pas à la mode.

Vous devriez bien, avant que je meure, passer quelque temps à Ferney avec la mère et le fils. Les philosophes sont trop dispersés, et les ennemis de la raison trop réunis.

C'est une bonne acquisition que celle de l'abbé de Voisenon, tant qu'il se portera bien; mais c'est un saint dès qu'il est malade.

J'ai ouï dire en effet beaucoup de bien d'une tragédie d'*Éponine*. Il faut au moins que la France brille par le théâtre; c'est toute la supériorité qui lui reste. Je crois que vous avez assisté aux assemblées où l'on a lu le *Jules-César* de Gilles Shakespeare. J'enverrai incessamment l'*Héraclius* de Scaramouche Calderon; cela vous amusera (1).

Je vous embrasse, mon cher confrère, de tout mon cœur.

A M. DAMILAVILLE.

28 novembre 1762.

Salut à mes frères en Dieu et en la nature. Je prie mon frère Thieriot de m'aider dans mes besoins et de m'envoyer la meilleure histoire du Languedoc; cela ne sera peut-être pas inutile aux Calas, et pourra produire un écrit intéressant.

On a fini par se moquer de moi de ce que j'avais pris tant à cœur la tracasserie de la lettre; mais si je n'avais pas tant crié, on aurait peut-être crié contre moi. Il n'est pas mal de couper une tête de l'hydre de la calomnie dès qu'on en trouve une qui remue.

(1) Tome LVI.

Je vous remercie, mon cher frère, de l'ouvrage odieux que je vous avais demandé, et dont j'ai reçu le premier volume. Je ne l'avais parcouru autrefois qu'avec mépris, je ne le lis aujourd'hui qu'avec horreur. Ce scélérat hypocrite (1) appelle, dans sa préface, la tolérance *système monstrueux*. Je ne connais de monstrueux que le livre de ce misérable, et sa conduite digne de son livre. Notre frère Thieriot l'a vu autrefois m... chez Laugeois; je l'ai vu depuis secrétaire d'un athée, et il a fini par être l'avocat bavard de la superstition. On m'a dit que son livre avait du crédit en Sorbonne; c'est de quoi je ne suis pas surpris. Je me flatte au moins que ceux de mes frères qui travaillent à éclairer le genre humain, dans *l'Encyclopédie*, nous donneront des antidotes contre tous les poisons assoupissans que tant de charlatans ne cessent de nous présenter. J'acheverai ma vie dans la douce espérance qu'un jour un de nos dignes frères écrasera l'hydre. C'est le plus grand service qu'il puisse rendre au genre humain : tous les êtres pensans le béniront.

Continuez, mon cher frère, à égayer la tristesse de votre emploi, et à vous soutenir par la solidité de la philosophie.

Felix qui potuit rerum cognoscere causas!
(Virg., Géorg., liv. II, v. 490.)

Quoique je ne m'intéresse guère aux choses de ce monde, je serais pourtant curieux de savoir ce qu'est devenu le procès criminel du sieur Bigot. On disait que le peuple aurait la consolation de voir pendre un intendant; mais je n'en crois rien.

Il me paraît que frère Thieriot a renoncé à la phi-

(1) L'abbé Houteville, auteur du livre intitulé *la Vérité de la religion chrétienne prouvée par les faits.*

losophie active. Il a raison de faire grand cas du dîner et du dormir, ce sont deux fort bonnes choses; mais il faut trouver à son réveil quelques quarts d'heure pour ses amis.

J'envoie à Esculape-Tronchin le mémoire à consulter; mais songez que j'ai chez moi un parent de vingt et un ans auquel Esculape fit ouvrir la cuisse il y a deux ans, et qui suppure depuis ce temps-là, sans pouvoir se remuer. Il est difficile de guérir de loin quand on estropie de près. Tronchin est assurément un grand médecin, mais la médecine est souvent bien dangereuse.

Voulez-vous bien faire parvenir ces deux saintes épîtres à nos frères d'Alembert et Saurin? J'embrasse en Platon, en Diagoras, notre grand frère Diderot.

A M. DAMILAVILLE.

Le 30 novembre 1762.

Mon frère, j'ai aussi *prouvé par les faits*, et j'espère que ces faits, rapportés avec fidélité dans l'*Essai sur l'histoire générale*, feront plus d'impression sur les esprits bien faits que les détestables sophismes du m... Houteville, de l'académie française. Ces faits font deviner au lecteur bien des vérités qu'on n'oserait lui dire. Les hommes s'attachent plus aux vérités qu'ils croient avoir découvertes qu'à celles qu'on leur a enseignées. Cette seconde édition pourra faire du bien; elle est augmentée de plus d'un tiers, et elle est de deux tiers plus hardie. Je vous l'enverrai dès qu'elle sera finie.

Voici, en attendant, un petit article de la lettre *M* d'un dictionnaire que j'avais fait pour mon usage; je le soumets au grand frère Diderot. Ne pourrai-je point

avoir quelque article manuscrit du *Dictionnaire encyclopédique ?*

Nardi parvus onyx eliciet cadum !
(Hor., liv. IV, od. 12, v. 17.)

Je suis bien indigné des articles *Ame* et *Enfer* du premier volume; et c'est cet article *Ame*, cet article sottement théologique, qu'un Omer accuse de matérialisme. Que ces absurdités me mettent en colère! mais patience ; il faut que la raison soit paisible.

Frère Thieriot m'avait promis de me faire avoir les *Dialogues* de cet imbécille de saint Grégoire-le-Grand; c'est un monument de bêtise que je veux avoir dans ma bibliothèque. Thieriot m'abandonne.

J'embrasse mes frères. Renvoyez-moi *M* quand les frères l'auront lu.

A M. DAMILAVILLE.

6 décembre 1762.

Mes frères, les *Pensées* tirées des objections diverses, etc., sont un excellent ouvrage. Il faut en tirer quelques exemplaires pour les sages ; mais je crois que rien ne fera jamais plus d'impression que le livret de Meslier. Songez de quel poids est le témoignage d'un mourant et d'un prêtre homme de bien. On dit qu'il paraîtra quelque chose à l'occasion des Calas et des pénitens blancs; mais qu'on attendra que la révision ait été jugée.

Le docteur Tronchin m'a enfin mandé qu'il n'y avait point de guérison pour le petit enfant à qui mon frère s'intéresse; je souhaite que le docteur se trompe.

Qu'est-ce donc que ce drôle de fou qui traite le pu-

blic comme Ajax traitait ses moutons, et qui tombe sur lui en furieux ? Il a donc fait une tragédie d'Ajax ? l'a-t-on mis aux Petites-Maisons ? comment se nomme-t-il ?

Est-il vrai qu'Élie de Beaumont est très-courroucé de voir la famille de Loyseau dans sa moisson ? Mon cher frère, s'il est vrai, calmez ses douleurs. Représentez-lui que, dans une affaire telle que celle des Calas, il est bon que plusieurs voix s'élèvent ; c'est un concert d'âmes vertueuses. Il s'agit de venger l'humanité, et non de disputer un peu de renommée. Il y aura place pour Beaumont et pour Loyseau dans le temple de la Gloire et de la Vertu, et aucun d'eux n'entrera dans la caverne de l'Envie.

J'embrasse mon frère et mes frères.

P. S. Il y a un enfant qui se dit petit-neveu de Corneille. Il demeure chez M. Noël, maître de pension, faubourg Saint-Marceau. Son nom est Vannier. Il demande un exemplaire de *Corneille ;* cela est assurément bien juste. Je prie très-instamment mon frère de lui faire passer ce petit billet.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 décembre 1762.

Mes divins anges, vous avez beau faire, on ne commande point au diable ; les sorciers seuls ont ce privilége, et c'est le diable qui me commande. Il s'empara de moi il y a bientôt dix-huit mois, et me fit faire en six jours la sottise que vous savez. J'étais ivre de mon ouvrage au septième ; mais l'âge m'a rendu un peu défiant, et surtout je me défie de moi-même. Mes chers anges, je vous parlais d'attendre au carême ; à présent je vous supplie de remettre à Pâques. Plus on attend ,

plus valent les tragédies. Vous ne chômerez point cet hiver. Vous avez *Éponine* dont on dit beaucoup de bien. Il y a force tragédies, force comédies; vous aurez le plaisir de voir des succès et des chutes. Souffrez que cet hiver je me donne tout entier à mon paradis de Ferney, au *czar Pierre*, à *Corneille*, à l'*Histoire générale;* quand j'aurai fait tout cela, et que ma tête sera libre, alors vous aurez tant de vers qu'il vous plaira. Sachez de plus, ô anges! qu'il y a sur le métier un ouvrage à l'occasion des Calas, qui pourrait être de quelque utilité, à ce que disent les bons cœurs, et pour lequel on vous demandera votre suffrage et votre protection.

Je vous remercie historiquement de m'avoir confirmé la cession de la Floride. Quelle honte! quelle guerre! Les ministres de Philippe III et de Philippe IV ne se conduisirent pas plus misérablement que les Espagnols d'aujourd'hui.

O que votre aimable duc de Praslin a bien fait de finir tant de pauvretés! il a rendu service au genre humain, et surtout aux Français. Je me soucie très-peu du Canada, je ne l'ai jamais aimé; mais la paix nous devenait nécessaire comme le manger et le dormir. Je l'en remercie encore, et je suis enchanté que ce soit votre ami qui ait fait une si bonne œuvre.

Vous me dites toujours que je ne réponds point aux chefs d'accusation que je me fais sur *Zulime*, sur *Mariamne*. Je reverrai *Mariamne* et *Zulime* quand je retrouverai ma tête, j'entends ma tête poétique. A présent je suis tout prose; me voilà cunctateur. Attendons: *Zulime*, *Mariamne*, *Olympie*, tout cela viendra, si je vis. Savez-vous que je suis bien vieux? Le duc de Villars, quoique plus jeune, est plus vieux que moi; il a des convulsions de Saint-Médard à le faire canoniser par les jansénistes. Il souffre héroïque-

ment; il a dans les maux plus de courage que son père. Il y a bien des sortes de courage.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 13 décembre 1762.

O MES anges! l'épouseur est arrivé : c'est un demi-philosophe. Il n'a rien pour le présent; mais il y a quelque apparence qu'il aura mademoiselle Corneille, et que mademoiselle Corneille aura plus que je ne vous avais dit. La terre qui doit revenir au philosophe est dans la Bresse, dans mon voisinage : tout cadre à merveille. Le père ne donnera probablement à son fils que son approbation, et peu d'argent; on y suppléera comme on pourra. Il est assez plaisant que je marie une nièce de Corneille; c'est une plaisanterie que j'aime beaucoup.

Le demi-philosophe n'est point effarouché que la future ait fait peu de progrès dans la musique, dans la danse, et autres beaux-arts; il ne danse, ni ne chante, ni ne joue : il est pour la conversation, et il veut penser.

Je pense qu'il conviendrait que M. le duc de Choiseul ne réformât pas la compagnie du futur; il ne faut pas donner ce dégoût à Cinna; ce serait un triste présent de noces; il est bon d'ailleurs de conserver des officiers qui ne sont pas des petits-maîtres.

Ma famille suisse, dont je vous avais parlé, va partir pour la Floride. C'est le plus beau des climats; l'inquisition va en être bannie. Si je n'étais pas à Ferney, il me semble que j'irais à la Floride.

Conservez vos bontés à qui vous adore.

A M. DAMILAVILLE.

13 décembre 1762.

O MON cher frère ! vous faites une action digne des beaux siècles de la philosophie. Je vous remercie au nom de la vérité et au mien. J'ai fait sur-le-champ transcrire votre écrit qui m'enchante autant qu'il m'honore ; je vous renvoie le mien, qui sera bien honoré d'être à côté du vôtre, il est mieux qu'il n'était, parce qu'il est conforme à vos remarques, autant que je l'ai pu. On m'assure que l'impertinent ouvrage que vous daignez réfuter, et qui peut en imposer aux ignorans, est de la façon de Patouillet et de Caveyrac : j'ai cru y reconnaître le style de l'abominable auteur de l'*Apologie de la Saint-Barthélemi*. Il est juste que de mon côté je serve un peu la philosophie et les frères. Je vais insérer dans l'*Histoire générale* un chapitre sur les gens de lettres et sur l'*Encyclopédie ;* il sera fait de façon qu'Omer-Fleuri en rougira, et ne pourra ni se fâcher ni nuire.

Le mémoire de Loyseau vient fort bien après les autres : ce sont trois batteries de canon qui battent la persécution en brèche. Je crois vous avoir déjà mandé qu'il paraîtrait en son temps, à l'occasion des Calas, un écrit sur la tolérance *prouvée par les faits.* O mes frères ! combattons *l'inf.....* jusqu'au dernier soupir. Frère Thieriot est du nombre des tièdes ; il faut secouer son âme. Je n'ai reçu que douze lignes de lui depuis qu'il dort à Paris.

Joue-t-on encore *Eponine* ? L'Opéra-comique soutient-il toujours la gloire de la France ? *Ecr. l'inf.*

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 décembre 1762.

O MES anges! vous avez entrepris d'affubler mademoiselle Corneille du sacrement de mariage, seul sacrement que vous devez aimer. Mon demi-philosophe que vous m'avez dépêché n'est pas demi-pauvre; il l'est complètement. Son père n'est pas demi-dur; c'est une barre de fer. Il veut bien donner à son fils mille livres de pension; mais, en récompense, il demande que je fasse de très-grands avantages; de sorte que je ne suis pas demi-embarrassé. Je n'ai presqu'à donner à mademoiselle Corneille que les vingt mille francs que j'ai prêtés à M. de la Marche, qui devraient être hypothéqués sur sa terre de la Marche, et sur lesquels M. de la Marche devrait s'être mis en règle depuis un an; au lieu que je n'ai pas même de lui un billet qui soit valable. Cela s'est fait amicalement, et les affaires doivent se traiter régulièrement.

Ces vingt mille francs donc, quatorze cents livres de rentes déjà assurées, environ quarante mille livres de souscriptions, le marié et la mariée nourris, chauffés, désaltérés, portés pendant notre vie, c'est là une raison qui n'est pas la raison sans dot; et si un père qui ne donne rien à son fils le philosophe trouve que je ne donne pas assez, vous sentez, mes anges, que ce père n'est pas un homme accommodant.

Cependant il faut tâcher de faire réussir une affaire que vous m'avez rendue chère en me la proposant.

Notre futur a fait noblement son métier de meurtrier tout comme un autre: puis il me paraît trop

philosophe pour aimer beaucoup l'emploi de tuer du monde pour de l'argent et pour une croix de Saint-Louis. Je le crois très-propre aux importantes négociations que nous avons avec la petitissime et très-pédantissime république de Genève. Voici un temps favorable pour employer ailleurs M. de Montpéroux, résident à Genève. Il y a bien des places dont M. le duc de Praslin dispose. Il me semble que, si vous vouliez placer à Genève notre futur, vous obtiendriez aisément cette grâce de M. le duc de Praslin : rien ne serait plus convenable pour les Génevois et pour moi, et surtout pour madame Denis, qui commence à trouver les hivers rudes à la campagne au milieu des neiges. Mademoiselle Corneille vous devrait son établissement; madame Denis et moi nous vous devrions la santé; M. de Vaugrenant vous devrait tout. Voyez, anges bienfesans, si vous pouvez faire tant de bien, si M. le duc de Praslin veut s'y prêter. Vous pouvez faire quatre heureux, et c'est la seule manière de célébrer ce beau sacrement de mariage sous vos auspices; sans cela, l'inflexible père ne donnera point son consentement; et voici comment il raisonne : l'argent des souscriptions est peut-être peu de chose, et l'on ne saura que dans dix-huit mois à quoi s'en tenir. On ne veut guère articuler dans un contrat de mariage l'espérance d'un produit de souscription pour un livre imprimé par des Génevois. Les quatorze cents livres de rente qui appartiendront à mademoiselle Corneille ne sont que viagères; elle n'aura donc que mille livres de rente à stipuler réellement.

Il pourra même pousser plus loin ses scrupules, s'il sait que le premier président actuel de Dijon dispute à son père jusqu'à la propriété de la terre de la Marche. Notre sacrement est donc hérissé de difficultés, et toutes seraient aplanies par l'arrangement que j'ima-

gine. Le sort de mademoiselle Corneille est donc entre les mains de mes anges.

Je baise le bout de leurs ailes avec plus de ferveur que jamais : il est vrai que je ne leur envoie point de tragédie pour les séduire. Je suis occupé à présent à faire un parc d'une lieue de circuit qui a pour point de vue, en vingt endroits, dix, quinze, vingt, trente lieues de paysage. Si je peux trouver d'aussi belles situations au théâtre, vous aurez des drames; mais laissons passer les plus pressés, et fesons-nous un peu désirer. Je sais bien que M. de Marigny (1) ne m'élèvera point de mausolée; mais mes anges diront : Il avait quelque talent; il nous aimait.

Au reste, je n'ai confié à personne qu'à vous mes propositions politiques. Tâchez de faire notre affaire : si vous voulez que M. de Vaugrenant et mademoiselle Corneille fassent des philosophes et des feseurs de tragédies, donnez-nous la résidence de Genève. Mes anges, faites comme vous voudrez, comme vous pourrez; pour moi, je suis à vos ordres, à vos pieds, à vos ailes jusqu'au dernier moment de ma vie.

N. B. Madame Denis et mademoiselle Corneille ne sont pas si contentes que moi du demi-philosophe; elles le trouvent sombre, duriuscule, peu poli, peu complaisant, marchandant, et marchandant mal. Mais si la résidence génevoise était attachée à ce mariage, nos dames pourraient être plus contentes. Enfin ordonnez.

(1) Frère de la marquise de Pompadour, surintendant des bâtimens du roi.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 décembre 1762.

AUTRES considérations présentées à mes anges au sujet du futur. Nos dames sont aujourd'hui beaucoup plus contentes : je l'avais bien prévu. Il avait fait un traité sur le mariage, que madame Denis prétendait ressembler au catéchisme d'Arnolphe dans *l'École des femmes*. Il s'est bien donné de garde de me lire ce rabâchage. Mais, s'il épouse notre petite, nous lui ferons abjurer son catéchisme par une clause expresse du contrat, et il le brûlera en notre présence. Je crois que de notre demi-philosophe on pourra faire un philosophe complet en rabotant un peu.

Je persiste à croire qu'on peut en toute sûreté l'employer aux grandes négociations avec la république de Genève. Mes anges, mon idée est divine ! Mes anges, il plaira beaucoup aux Génevois, car il est sérieux et il raisonne. Figurez-vous, encore une fois, combien cette place nous ajusterait. Allons, monsieur le duc de Praslin, faites quelque chose en faveur de *Cinna*, et des belles scènes d'*Horace* et de *Pompée*. Mes anges, regardez cette affaire comme la plus digne de vos soins angéliques.

Vous y réussirez; n'est-il pas vrai? Mon Dieu, quel plaisir !

A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 19 décembre 1762.

C'EST une belle époque, monsieur, dans les courtes archives de la raison humaine que votre empresse-

ment généreux et celui de vos confrères à protéger l'innocence opprimée par le fanatisme. Personne ne s'est plus signalé que vous. Non seulement vous êtes le premier qui ayez écrit en faveur des Calas, mais votre mémoire, étant signé de quatorze avocats, devient une espèce de jugement authentique dont l'arrêt du conseil ne pourra guère s'écarter. M. Mariette a travaillé judiciairement pour le conseil; et M. Loyseau, en s'exerçant sur la même matière, rend un nouveau témoignage à la bonté de la cause et à votre générosité. Tout ce que j'ai lu de vous me rend déjà précieux tout ce que vous voudrez bien m'envoyer. Vous joignez la philosophie à la jurisprudence, et vous ne plaiderez jamais que pour la raison.

Je suis enchanté que vous soyez lié avec M. de Cideville : son ancienne amitié pour moi me donnera de nouveaux droits sur la vôtre. Je présente mes respects à madame de Beaumont, et je vous jure que je vous donne toujours la préférence sur les autres Beaumont, fussent-ils papes.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 19 décembre 1762.

Enfin donc, monsieur, j'aurai la consolation de ne point mourir sans avoir eu l'honneur de vous voir. J'étais fort malade quand je reçus, par M. le prince Galitzin, les douces espérances que vous m'avez données. Je vous ai déjà dit, je crois, ou du moins j'ai dû vous dire que vous êtes, pour les arts de l'esprit et de l'agrément, ce que Pierre-le-Grand a été pour la police de son empire; la différence sera que vous voyagerez chez les nations étrangères avec plus de connaissance et de goût que vous n'en trouverez peut-être dans la plupart

des pays que vous verrez. Je me flatte, monsieur, que vous aurez la bonté de m'informer du temps de votre départ. Vous passerez sans doute par l'Allemagne et par Genève pour aller en France; vous verrez tantôt des cours brillantes, et tantôt des ermitages rustiques. Je suis dans le dernier cas : vous ne verrez en moi qu'un philosophe champêtre; vous passerez de la magnificence à la simplicité; mais songez que c'est dans cette simplicité champêtre que se trouvent la vérité et l'effusion du cœur. La vanité vous donnera ailleurs des fêtes, mais la cordialité vous fera les honneurs de Ferney et des Délices. Si vous venez en hiver, vous trouverez autant de neige que chez vous; si vous venez au printemps, vous trouverez des fleurs.

Comme je suis précisément entre la France et l'Allemagne, je me flatte d'avoir l'honneur de vous voir à votre passage et à votre retour. Ce seront deux époques bien agréables dans ma vie. Cette espérance adoucit tous les maux auxquels la nature m'a livré; je les souffre patiemment, et je vous désire ardemment. Votre excellence doit être bien persuadée des sentimens tendres et respectueux de votre, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 23 décembre 1762.

Je ne peux rien ajouter, mes favorables anges, à tout ce que je vous ai dit sur le futur, sinon que je suis content de lui de plus en plus. Les bons caractères sont, dit-on, comme les bons ouvrages; on en est moins frappé d'abord qu'on ne les goûte à la longue. Mais, comme il n'a rien, et que de long-temps il n'aura rien, il est difficile de le marier sans la protection de M. le

duc de Praslin, et c'est sur quoi nous attendons vos ordres.

En attendant, il faut que je vous parle de mademoiselle d'Épinay ou de l'Épinay; ce n'est pas pour la marier. M. le maréchal de Richelieu paraît avoir usé de ses droits de premier gentilhomme de la chambre avec cette infante; il veut la payer en partie par les rôles qu'avait mademoiselle Gaussin dans les pièces de votre serviteur; il me demande une déclaration en faveur de la demoiselle, et même au détriment de l'infante Hus. Dites-moi, mes souverains, ce que je dois faire. Jamais je n'ai été moins au fait du tripot, et moins en état d'y travailler. Il faut finir mes tâches prosaïques, et attendre l'inspiration. Je crois que, s'il arrivait malheur aux pièces nouvelles, les comédiens pourraient trouver quelque ressource dans *le Droit du seigneur* et dans *Mariamne*, telle qu'elle est; car je vous avoue que je trouve très-bon que la Salome dise à Mariamne qu'elle ne la regarde plus que *comme une rivale*. C'est précisément cette rivalité dont il s'agit; c'est de quoi Salome est piquée; et une femme, à qui on joue ce tour dit volontiers à son adverse partie ce qu'elle a sur le cœur.

A l'égard de *Zulime*, pourquoi l'imprimer, si elle ne peut rester au théâtre? et il me semble qu'elle ne peut y rester, si on ne laisse la fin telle que je l'envoyai, et telle que nous l'avons jouée sur le théâtre de Ferney. Vous m'avouerez qu'il est dur pour un pauvre auteur qu'on change malgré lui ce qu'il croit avoir bien fait. Il peut se tromper, cela n'arrive que trop souvent; mais vous savez qu'il n'en est pas moins sensible, et surtout quand il a vu l'effet heureux des choses qu'on veut rayer dans son ouvrage, et qu'on y substitue des corrections dont il est mécontent. Il a quelque droit d'être affligé.

Quant au duc de Foix, rechangé en un autre person-

nage, n'est-ce pas un peu trop d'inconstance? souffrira-t-on plus aujourd'hui une méchante action dans un prince du sang qu'on ne la supporta autrefois? N'y a-t-il pas des choses qu'il faut placer dans des temps éloignés, et qui révoltent quand elles sont présentées dans des temps plus récens? Ne vaut-il pas mieux mettre une proposition sanguinaire et barbare dans la bouche des Maures que dans celle des Anglais? Ce sont les Maures qui demandent le sang du héros de la pièce; ce sont eux qui exigent qu'un prince français leur sacrifie son frère. En vérité, je ne vois pas comment on pourrait supposer que des Anglais (qui se piquent aujourd'hui d'être une nation généreuse) pussent faire une telle proposition à un prince de la race qui est à présent sur le trône. Assurément le moment n'est pas propre; ce n'est pas le temps d'insulter les Anglais. Je crois que nos princes du sang et le duc de Bedfort seraient également indignés, et que le public le serait comme eux.

Si cette idée insoutenable est tombée dans la tête de le Kain, vous lui ferez comprendre sans doute à quel excès il se trompe. Cela lui arrive bien souvent. Je confierai volontiers des rôles aux le Kain et aux Clairon, mais je ne les consulterai jamais.

Croyez-moi, encore une fois, qu'ils jouent *le Droit du seigneur* et *Mariamne*, s'ils n'ont rien de nouveau ce carême. Je tâche d'oublier *Olympie*, afin d'en mieux juger, et de vous l'envoyer plus digne de vous. J'ai presque achevé l'*Histoire générale* que j'ai conduite jusqu'à la paix, pour ce qui regarde les événemens politiques, et jusqu'à l'arrêt singulier du parlement contre l'*Encyclopédie*, pour ce qui concerne l'histoire de l'esprit humain. On finit d'imprimer *Pierre-le-Grand*. Je serai bientôt libre, et je me rendrai au tripot; car, entre nous, je l'aime autant que vous l'aimez.

Puissé-je, en attendant, faire un épithalame! mais

cela dépend de M. le duc de Praslin. Voilà bientôt ce qu'on appelle le jour de l'an : je souhaite à mes anges toutes les félicités terrestres ; car, pour les célestes, n'y comptons pas.

A M. DAMILAVILLE.

26 décembre 1762.

Mon frère, renvoyez-moi, je vous prie, mon *Moïse* et mon canevas de chapitre pour l'histoire, dûment revu par les frères.

Il me paraît que l'affaire des Calas prend un bon tour dans les esprits. L'élargissement des demoiselles Calas prouve bien que le ministère ne croit point Calas coupable ; c'est beaucoup. Il me paraît impossible à présent que le conseil n'ordonne pas la révision : ce sera un grand coup porté au fanatisme. Ne pourra-t-on pas en profiter ? ne coupera-t-on pas à la fi les têtes de cette hydre ?

Je certifie toujours que je n'ai reçu de frère Thieriot qu'un petit billet du 1er de novembre. Je lui avais demandé la meilleure *histoire du Languedoc ;* car ce Languedoc est un peu le pays du fanatisme, et on pourrait y trouver de bons mémoires. Dieu merci, ce monstre fournit toujours des armes contre lui-même.

Mon cher frère voudrait-il me faire avoir *presto, presto*, un petit *Dictionnaire des conciles*, qui a paru, je crois, l'année passée ? Cela quadrerait fort bien avec mon *Dictionnaire d'hérésies*. La théologie m'amuse, la folie de l'esprit humain y est dans toute sa plénitude.

Je voudrais savoir ce que frère Thieriot a fait d'un sermon dont il avait trois exemplaires ; il doit au moins avoir converti trois personnes.

Aimez-moi, mes chers frères. *Ecr. l'inf.*

A MADAME DE FONTAINE.

29 décembre 1762.

J'ai tort, ma chère nièce; je n'ai pas rempli mon devoir; mais, si vous saviez tout ce qui m'est arrivé, vous me pardonneriez. Je vous souhaite, à vous et au grand-écuyer de Cyrus, toute la félicité que vous méritez tous deux. On dit que d'Ornoi a le ventre d'un président, et qu'il ne sera pourtant que conseiller au grand-conseil. L'abbé (1) est donc en retraite, dans son abbaye, avec une fille et des livres? Je suis fort content de son *Irène*, et je le trouve très-avisé, étant sous-diacre, de n'avoir pas donné au concile de Nicée tous les ridicules qu'il mérite. Pour moi, qui n'ai pas l'honneur d'être dans les ordres sacrés, je n'épargne pas les impertinences de l'Église, quand je les rencontre dans mon chemin. Je me suis fait un petit tribunal assez libre, où je fais comparaître la superstition, le fanatisme, l'extravagance et la tyrannie. Je vous enverrai quelque jour *Olympie*, qui est dans un autre goût. Vous la verrez à peu près telle que nous l'avons jouée devant notre premier gentilhomme de la chambre, M. le maréchal de Richelieu.

Je m'occupe à présent de la tragédie de *Calas*, et je crois que le dénoûment en sera heureux. Le ministère a déjà élargi ses filles. Ce mot d'*élargir* ne convient guère, mais cela veut dire qu'on les a tirées de la prison appelée *couvent*, où on les avait renfermées. C'est un gage infaillible du gain du procès; car,

(1) Mignot, abbé de Scellières, en Champagne, auteur d'une *Histoire des Turcs*.

si le ministère ne croyait pas Calas innocent, il n'aurait pas rendu les filles à la mère. Il est honteux que cette affaire traîne au conseil si long-temps : des juges ne doivent pas aller à la campagne quand il s'agit d'une cause qui intéresse le genre humain.

Je vous pardonne de tout mon cœur, ma chère nièce, de ne m'avoir point écrit quand vous étiez dans vos terres ; car il faut que les lettres aient un objet ; et quand on a mandé qu'on a achevé son salon et meublé un appartement, on a tout dit. Mais, à Paris, les nouvelles publiques, les pièces nouvelles, les nouvelles folies, les sottises nouvelles sont un champ assez vaste, et vous peignez tout cela très-joliment.

Il n'y a pas d'apparence que je puisse aller dans votre bruyante ville : ni ma mauvaise santé, ni l'édition de Pierre Corneille, ni mes bâtimens, ni un parc d'une lieue de circuit que je m'avise de faire, ne me permettent de me transplanter sitôt. Il faut au moins remettre ce voyage à une année, si la nature m'accorde une année de vie. Soyez sûre que toutes celles qui ne pourront être réservées seront employées à vous aimer. Votre sœur vous embrasse aussi de tout son cœur.

A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

A Ferney, 2 janvier 1763.

MADAME l'ange, le bonhomme V. répond à la belle lettre, bien éloquente, bien pensée, bien agréable, que vous avez adressée à ma nièce, en attendant qu'elle vous remercie elle-même.

1° Il est vrai que j'ai toujours pensé que mes deux

anges favorisaient beaucoup mon demi-philosophe. Comment ne l'aurais-je pas cru, puisque mes deux anges me l'ont proposé? Ils savent à présent de quoi il est question; mais notre demi-philosophe n'en sait rien, et n'en saura rien, si la chose ne se fait pas.

Ce qui nous peut intriguer un peu, c'est que votre capitaine a fait confidence de son dessein coquet à M. Micault, aide-major de l'armée d'Estrées, son compatriote, neveu de Montmartel, qui est à Genève au nombre des patiens de Tronchin. M. Micault en a parlé en secret à une dame qui se porte bien, laquelle l'a redit en secret à une autre dame discrète; de sorte que notre secret est public, et que, si le mariage manque, la longue cohabitation dans le même château pourra faire grand tort à notre enfant, qui est bien loin de mériter ce tort, et qui est digne assurément de l'estime et de l'amitié de tous ceux qui la connaissent. Elle raisonne sur tout cela fort sensément; elle se conduit avec sagesse. Je n'ai point connu de plus aimable naturel, et de plus digne de votre protection.

Le futur, comme j'ai déjà dit, n'a rien. Je me trompe, il a des dettes, et ces dettes étaient inévitables à l'armée. Je le crois honnête homme; j'espère qu'il se conduira très-bien. Mais, encore une fois, il n'a que des dettes, une compagnie qui probablement sera réformée, un père et une mère qui ont l'air de ne laisser de long-temps leur mort à pleurer à leur philosophe, qui se sont donné mutuellement leur bien par contrat de mariage, et qui ont une fille qu'ils aiment.

Voilà, belle Émilie, à quel point nous en sommes.
(Corneille, *Cinna*, act. I, sc. 3.)

2° Vous pensez bien que je souhaite que l'édition de Pierre vaille beaucoup à Marie. Mais si nous avons

compté sur tous les beaux seigneurs français qui ont donné leurs noms, nous sommes un peu loin de compte: la plupart n'ont rien payé; quelques-uns ont payé pour un exemplaire, après avoir souscrit pour cinq ou six.

Monsieur le contrôleur-général a fait pis : il a écrit qu'il fallait que les Cramer lui envoyassent deux cents exemplaires pour lesquels le roi a souscrit; qu'il les paierait en papiers royaux, à quarante francs l'exemplaire, tandis qu'on les paie, argent comptant, quarante-huit livres. Si ce ministre fait toujours d'aussi bonnes affaires pour le roi, sa majesté sera très à son aise.

Philibert Cramer, très-beau garçon, quoiqu'un peu bossu, devait solliciter les paiemens à Paris; mais c'est un seigneur aussi paresseux qu'aimable, et plus attaché à l'hôtel de la Rochefoucauld qu'aux vers de Corneille. Il a de l'esprit, du goût; il n'aime ni *Héraclius* ni *Rodogune*, et a renoncé à la dignité de libraire. Leurs sacrées majestés, l'empereur et l'impératrice, ont souscrit pour deux cents exemplaires, et la caisse impériale n'a pas donné un denier. J'ai pressé les Cramer d'agir; mais il n'y a eu de souscriptions que celles que j'ai procurées. Cependant je sue sang eau depuis un an; je sacrifie tout mon temps. Il me faut commenter trente-trois pièces, traduire de l'espagnol et de l'anglais, rechercher des anecdotes, revoir et corriger toutes les feuilles, finir l'*Histoire générale* et celle du czar Pierre, travailler pour les Calas, faire des tragédies, en retoucher, planter et bâtir, recevoir cent étrangers, le tout avec une santé déplorable. Vous m'avouerez que je n'ai guère le temps d'écrire à des souscripteurs, que c'est aux Cramer à s'en charger. Je leur ai donné des modèles d'avertissement; ils ne s'en sont pas encore servis : il faut prendre patience.

3° J'ai toujours bien entendu qu'on ferait sur le produit une pension au père et à la mère, et cette pension sera plus ou moins forte, selon la recette. Si mademoiselle Corneille a quarante mille francs de cette affaire, il faudra remercier sa destinée; si la somme est plus forte, il faudra bénir Dieu encore davantage. Nous avons déjà donné soixante louis au père et à la mère. Les frais sont grands, la recette médiocre. Les Cramer nous donneront un compte en règle.

Je baise bien humblement le bout des ailes de mes anges. Je suis leur créature attachée jusqu'au dernier moment de ma drôle de vie.

A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 2 janvier 1763.

J'AI reçu, mon très-cher frère, le *petit* chapitre concernant l'*Encyclopédie*, et j'ai retranché sur-le-champ le *petit* article où je combattais les droits du parlement, quoique je sois bien persuadé que le parlement n'a aucun droit sur les priviléges du sceau; mais je ne veux point compromettre mes frères. Je sais fort bien que, quand on s'avise de prendre le parti de l'autorité royale contre *messieurs*, *messieurs* vous brûlent, et le roi en rit. D'ailleurs, dans le petit chapitre des billets de confession, et des querelles parlementaires et épiscopales, j'ai dit assez rondement la vérité. J'ai peint les uns et les autres tout aussi ridicules qu'ils étaient, sans pourtant y mettre de caricature.

J'ai une envie extrême de lire un mémoire que M. Loyseau fit, il y a quelques années, pour mademoi-

selle Alliot de Lorraine. J'ai connu cette demoiselle à Lunéville ; et le style de M. Loyseau augmente ma curiosité. Je demande en grâce à mon frère de m'obtenir cette grâce de M. Loyseau.

J'attends la *Population* de M. de Beaumont. Ce livre sera sans doute ma condamnation. Je n'ai point peuplé, et j'en demande pardon à Dieu. Mais aussi la vie est-elle toujours quelque chose de si plaisant, qu'il faille se repentir de ne l'avoir pas donnée à d'autres ?

Nous touchons, je crois, à la décision du conseil sur l'affaire des Calas. Est-il vrai qu'il faudra préalablement faire venir les pièces de Toulouse ? Ne sera-ce pas plutôt après la révision ordonnée que le parlement de Toulouse sera obligé d'envoyer la procédure ?

Au reste, mes frères, gardez-vous bien de m'imputer le petit livret *sur la Tolérance* (1) quand il paraîtra. Il ne sera point de moi, et ne doit point en être. Il est de quelque bonne âme qui aime la persécution comme la colique.

Si l'*Histoire du Languedoc* arrive à temps, elle pourra servir aux Calas, en fournissant un petit résumé des horreurs visigothes-languedochiennes.

Frère Thieriot se tue à écrire ; dites-lui qu'il se ménage. Cependant, raillerie à part, je lui pardonne, s'il mange bien, s'il dort bien, et surtout si son frère m'écrit.

J'embrasse tous les frères. Ma santé est pitoyable. *Écr. l'inf.....*

P. S. Il y a un petit mémoire incendié d'un président au mortier ou à mortier, frère peu sensé de l'insensé d'Argens. Je ne hais pas à voir les *classes* du parlement se brûler les unes les autres en cérémonie ; cela me paraît fort plaisant, et digne de notre pro-

(1) Tome XV.

fonde nation : mais vous me feriez surtout un plaisir extrême de m'envoyer, par la première poste, le mémoire du président au mortier.

A M. VERNES.

2 janvier 1763.

Je suis ravi, mon cher rabbi, de l'intérêt que vous prenez à la chose. Je sens bien que je marche sur des charbons ardens : il faut toucher le cœur ; il faut rendre l'intolérance absurde, ridicule et horrible ; mais il faut respecter les préjugés.

Il est bien difficile, en montrant les fruits amers qu'un arbre a portés, de ne pas donner lieu de penser que l'arbre ne vaut rien ; on a beau dire que c'est la faute des jardiniers, bien des gens sentent que c'est à l'arbre qu'il faut s'en prendre.

Au reste, il y a dans le *contrains-les d'entrer* de Bayle des choses beaucoup plus hardies. A peine s'en est-on aperçu, parce que l'ouvrage est long et abstrus. Ceci est court et à la portée de tout le monde ; ainsi je dois être très-circonspect.

J'ai beaucoup ajouté, beaucoup retranché, corrigé, refondu. La crainte de déplaire est l'éteignoir de l'imagination. Il faudrait que vous vinssiez rallumer la mienne avec votre ami ; nous tiendrions ensemble un petit conciliabule de tolérance. Je voudrais qu'en inspirant la modération, l'ouvrage fût modéré.

Gardez-moi un profond secret, mes frères. Il ne faut pas que mon nom paraisse ; je n'ai pas bon bruit.

Tenez, voilà un petit chapitre pour vous amuser : renvoyez-le, ou plutôt rapportez-le, et raisonnons.

J'ai donné à tout hasard une lettre pour M. le baron de Breteuil, parce qu'il faut que je fasse tout ce que vous m'ordonnez. Il y a environ trente ans que je ne l'ai vu; mais cela n'y fait rien; on est impudent avec bienséance quand il s'agit de rendre service et de vous obéir.

La *Lettre à Christophe* me donne la pépie (1). Je ne dormirai point que je n'aie vu la lettre de Christophe : avez-vous lu la *Lettre à Christophe ?* pouvez-vez-vous me faire avoir la *Lettre à Christophe ?* où trouve-t-on la *Lettre à Christophe ?*

Bonsoir, mon cher philosophe; mes respects à Arius.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN,

AMBASSADEUR A TURIN.

Dans les neiges, 5 janvier 1763.

Ma main n'a pas suivi mon cœur; tout ce que je souhaite, c'est que votre excellence daigne être fâchée de ma paresse. J'ai été malade, j'ai travaillé, j'ai voulu vous écrire de jour en jour, et je ne l'ai pas fait. Je suis très-coupable envers moi, car je me suis privé d'un très-grand plaisir. Si vous étiez à Paris, j'aurais bien plus d'amitié pour *Olympie* (2) et pour *le Droit du seigneur* (3). Les entrailles paternelles s'émouvraient bien davantage pour mes enfans quand vous en seriez

(1) Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève, à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris; 1763, in-8° et in-12.

(2) Tragédie. (3) Comédie.

le parrain. Tout ce que je crains, c'est d'acquérir de l'indifférence avec l'âge : l'indifférence glace les talens. Qui voit les choses de sang-froid, n'est bon que pour votre illustre métier.

Le ministère, à ce qu'on dit,
Veut une âme tranquille et sage,
Tandis que mon métier maudit
En veut une ardente et volage.
Vous n'employez que des raisons
Quand il faut vous ouvrir ou feindre ;
Je ne peins que des passions ;
Il faut les sentir pour les peindre.

Et des passions ! il y a long-temps que je n'en ai plus. Vous, monsieur, qui en avez une si belle, et que la plus charmante ambassadrice du monde doit inspirer, c'est à vous de faire des vers.

Malgré mon âge décrépit,
J'en ferais bien aussi pour elle,
Si vous me donniez votre esprit
Et votre grâce naturelle.

J'aurai quelque chose à vous envoyer le mois prochain ; mais comment m'y prendrai-je ? Ce mois-ci vous n'aurez rien. Je n'ai que des neiges ; j'en suis entouré, et elles passent dans ma tête. Peut-être en avez-vous autant à Turin ; et je ne sais si vous direz de la neige du Piémont ce que le cardinal de Polignac disait de la pluie de Marly. M. et madame d'Argental ont cru que je plaisantais en vous suppliant de leur envoyer *le Droit du seigneur*. Ils l'avaient en effet, mais ils n'avaient pas une si bonne copie que la vôtre. Mes anges d'ailleurs me rendent la vie bien dure ; ils me donnent des commissions comme on en donnerait au diable de Papefi-

guière (1); et des corrections pour cette pièce-ci, et des changemens pour cette pièce-là, et des additions, et des retranchemens. Mes anges, je ne suis pas de fer; ayez pitié de moi.

Je demande à votre excellence sa protection envers mes anges.

Je vous souhaite force années heureuses, et je vous présente mon très-tendre respect.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 5 janvier 1763.

O MES anges! ce n'est pas ma faute si nous avons cru, madame Denis et moi, que vous vous intéressiez au demi-philosophe qui est arrivé sous vos auspices, qui nous a dit venir de votre part, et qu'il fallait conclure *subito, allegro, presto;* qu'il n'attendait qu'une lettre de son père, et que cette lettre viendrait dans trois jours.

Ce père est l'homme du monde qui dépense le moins en papier et en encre; il y a un an qu'il n'a écrit à monsieur son fils. Il lui fesait une pension de mille livres avant d'avoir payé sa compagnie, et depuis ce temps il lui retranche sa pension. Ce fils n'a donc que sa compagnie qu'on va réformer, trois chevaux que nous nourrissons, et des dettes. La philosophie est quelque chose, je l'avoue; mais cette philosophie est celle de M. de Valbelle et de mademoiselle Clairon, qui ont imaginé d'envoyer le capitaine faire mainbasse sur la recette des souscriptions, recette qui n'est pas prête,

(1) Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. 46 et 47.

comme je l'ai mandé à mes anges. Je ne crois donc pas que je puisse lui dire :

Mettez-vous là, mon gendre, et dînez avec moi.

Tout cela ne laisse pas d'être triste parce qu'on sait tout, et que cette aventure peut aisément être tournée en ridicule par les malins, dont le nombre est grand.

Vous croyez donc que je vais aux Délices, et que je suis assidu auprès de M. le duc de Villars ? Je suis assiégé par quatre pieds de neige, à perte de vue, et je la fais ranger pour transporter des pierres. Je me console d'ailleurs de mes quatre pieds autour de moi, en considérant les délices de la Suisse, qui consistent, comme vous savez, en quarante lieues de montagnes de glace, qui forment mon horizon hyperboréen. Le duc de Villars a quitté les Délices :

Tout auprès de son juge il s'est venu loger.
(Racine, *les Plaideurs*, act. I, sc. 5.)

dans une maison assez convenable à un valet de chambre retiré du monde. Il vient quelquefois dîner à Ferney; mais, tant que j'aurai mes neiges, je n'irai point chez lui. Je suis d'ailleurs très-malingre, et assurément plus que lui, malgré ses convulsions de Saint-Médard; et observez qu'il n'a que soixante ans, et que j'en ai bientôt septante, quoi qu'on die.

O mes anges! tant que mon vieux sang circulera dans mes vieilles veines, mon cœur sera à vous. Mais, à présent, comment renvoyer notre jeune soudard au milieu des glaces et des neiges ? Savez-vous bien que cela est embarrassant ? Tout ce qui m'arrive est comique : Dieu soit béni ! Je remercie M. de Parcieux, et je n'ai que faire de lui pour savoir que la vie est courte.

Pour ce nigaud de Laugeois, neveu de Laugeois (1), vous pouvez avoir la bonté de m'envoyer son rabâchage davidique, en deux envois, contre-signés duc de Praslin. Je mettrai sa prose à côté des chansons hébraïques de le Franc de Pompignan.

Mes chers anges, seriez-vous assez bons pour m'envoyer ce mémoire d'un président au mortier, incendié par vos présidens au mortier? cela doit être divertissant.

Portez-vous bien, mes anges; c'est là le grand point.

Respect et tendresse.

A M. DE CIDDEVILLE.

A Ferney, 9 janvier 1763.

Oui, mon cher contemporain, mon cher confrère en Apollon, je compte sur votre amitié; elle vous fascine les yeux en ma faveur, et je lui en sais le meilleur gré du monde. Plus vos lettres sont aimables, plus nous devons nous plaindre de leur rareté, madame Denis et moi. Vous êtes, à Paris, à la source de tout, et nous ne sommes, dans les Alpes, qu'à la source des neiges.

Vous me feriez grand plaisir de me mander si l'on a donné quelque pièce de Goldoni, et comment elle aura réussi. Je suis persuadé que l'évêque de Mont-Rouge fera un discours fort salé et tout plein d'épigrammes à l'académie. Pour M. le duc de Saint-Aignan, je n'ai pas l'honneur de connaître son style.

(1) Ci-devant directeur des fermes, et traducteur en prose des psaumes de David. (Voy. la lettre à M. d'Argental, 20 janvier 1763.)

Vous voyez donc quelquefois frère Thieriot? Il me paraît qu'il fait plus d'usage d'une table à manger que d'une table à écrire. S'il fait jamais un ouvrage, ce sera en faveur de la paresse. Pour moi, quand je n'écris point, ce n'est pas à la paresse qu'il faut s'en prendre, c'est aux fardeaux dont je suis surchargé. Nous avons bientôt sept volumes de *Corneille* imprimés, et il y en aura peut-être quatorze; il faut avec cela achever l'édition d'une *Histoire générale*, continuée jusqu'à ce temps-ci; il faut achever celle du czar, mettre la dernière main à cette *Olympie*, répondre à cent lettres, dont aucune ne vaut les vôtres; en voilà bien assez pour un vieux malade.

Vous m'aviez bien dit que la plupart de nos grands seigneurs ne donneraient que leurs noms pour la souscription de *Corneille*. Les Anglais n'en ont pas usé ainsi, et vous savez encore que ce sont les Anglais qui ont le plus puissamment secouru la veuve Calas. Le roi a rendu à cette infortunée ses deux filles, qu'on avait enfermées dans un couvent; elles iront bientôt toutes trois montrer leur habit de deuil et leurs larmes à messieurs du conseil d'état, que M. de Beaumont a si bien prévenu en faveur de l'innocence. Je soupire après le jugement comme si j'étais parent du mort.

Je ne crois pas que je prenne fait et cause avec tant de chaleur pour le fou de Verberie qu'on a pendu: on prétend que c'est un jésuite. Et que dites-vous, je vous prie, du fou à mortier, digne frère de d'Argens? ne vaut-il pas mieux travailler pour l'Opéra-comique, comme mon confrère l'abbé de Voisenon?

Mon cher ami, écrivez-moi tout ce que vous savez et tout ce que vous pensez. Vous nous direz que ce monde est fort ridicule; mais un peu de détails, je vous prie, pour égayer nos neiges.

Je vais vous dire une nouvelle, moi; c'est que nous avons été sur le point de marier mademoiselle Corneille. Si vous avez quelque parent de Racine, envoyez-le-nous; cela produira peut-être quelque bonne pièce de théâtre, dont on dit que vous avez grand besoin dans votre capitale.

Adieu, mon cher ami; je suis réduit à dicter, comme vous voyez; car, quoique je sois aussi jeune que vous, je n'ai pas votre vigueur.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

FIN DU TOME VIII DE LA CORRESPONDANCE GÉNÉRALE.

